# Rapport de gestion 2024

Ville de Renens
Une différence créative

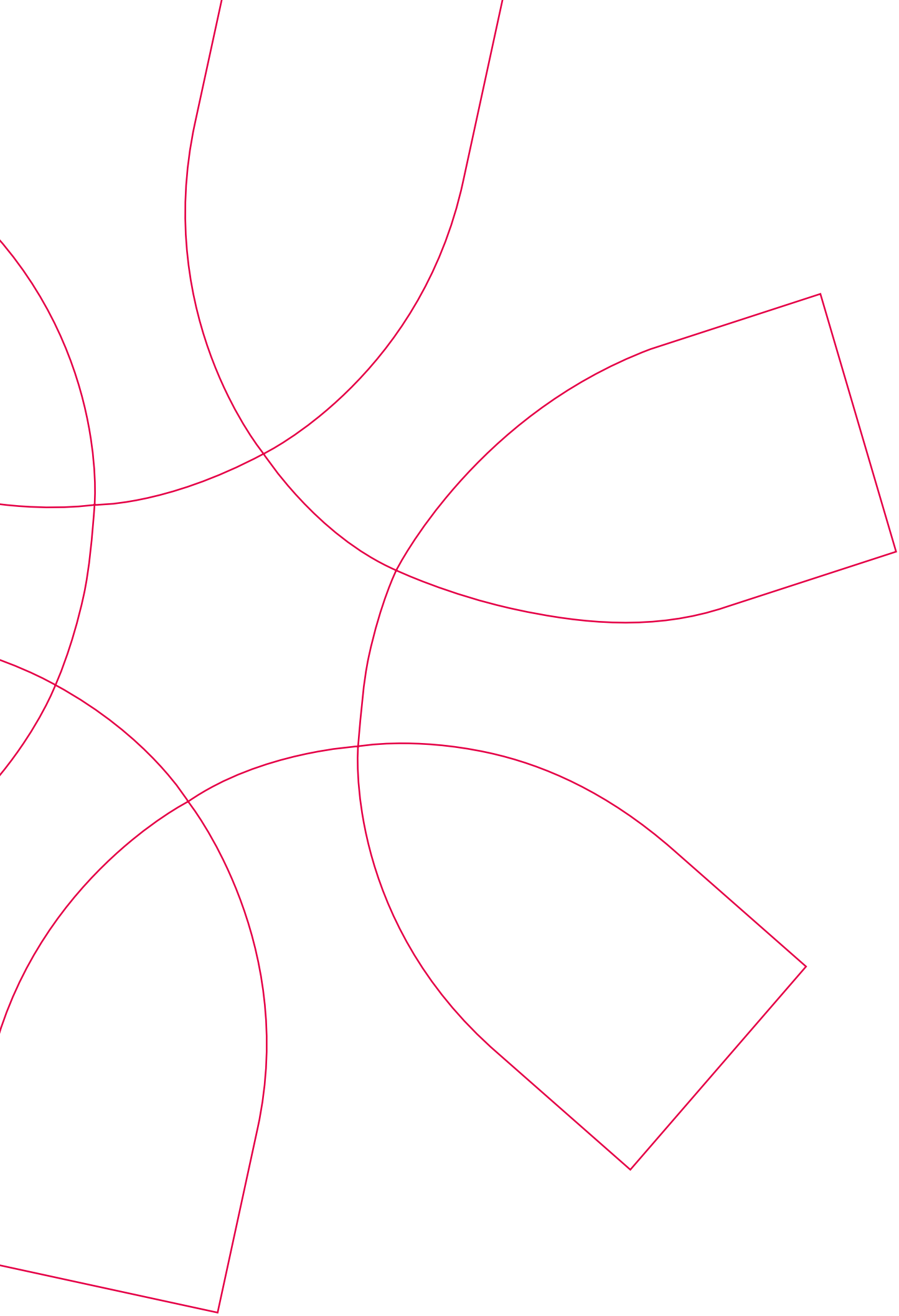

**Le présent document est imprimé sur du papier recyclé BalancePure, label «L'Ange Bleu», par les Presses Centrales de Lausanne**

L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100 % à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.

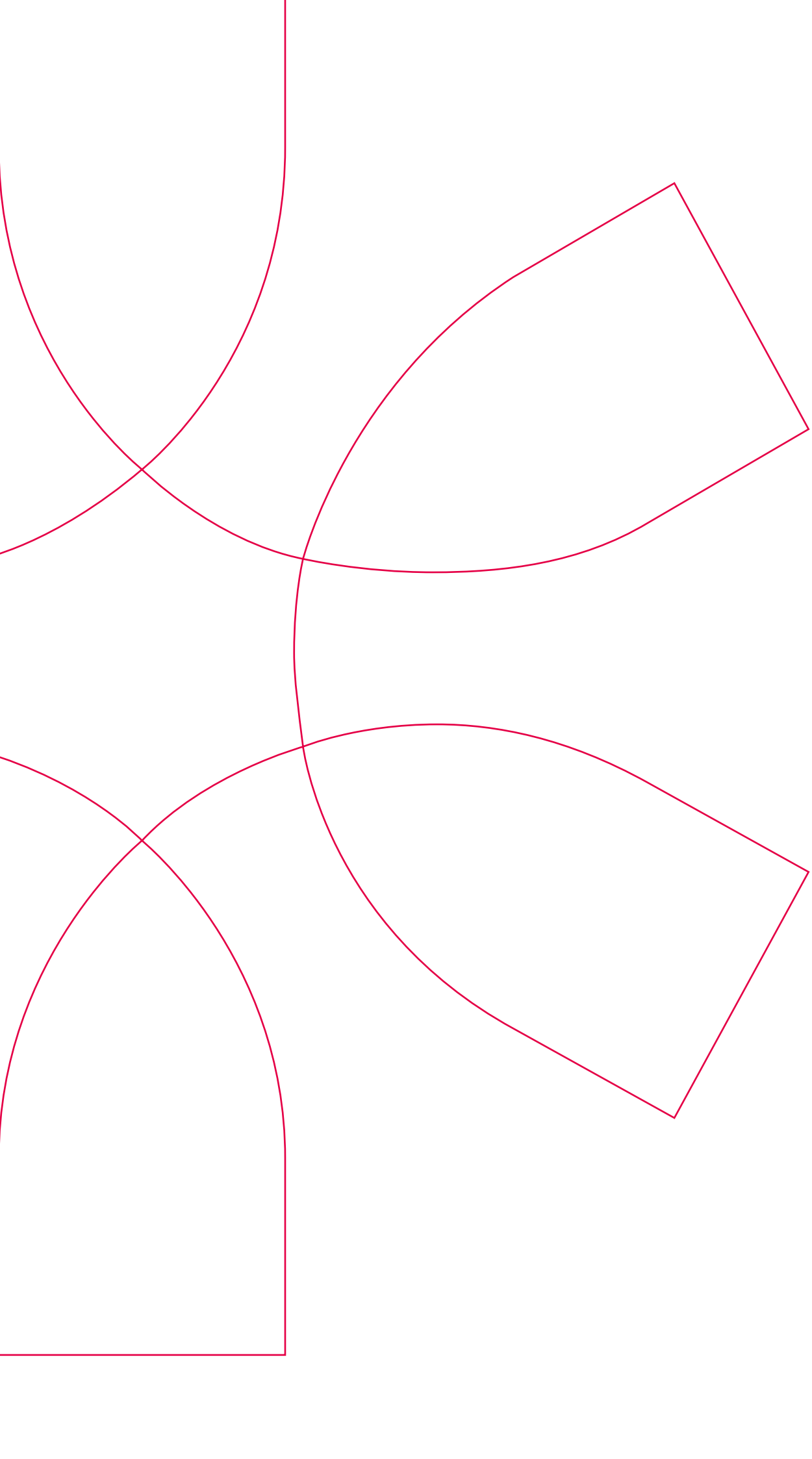

# Table des matières


**2024 en chiffres** 4

**Conseil communal et Municipalité** 7

- Conseil communal 9
- Municipalité 27

**Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité** 33

- Service de l'administration générale (Adg) 35
- Service de la population (SPOP) 45
- Sécurité publique 50
- Service des finances (Fin) 53
- Service Informatique (IT) 59

**Bâtiments-Domaines-Logement (BaDoLog)** 65

**Gestion urbaine-Développement durable (GuDD)** 83

**Urbanisme-Infrastructures-Mobilité** 107

- Service de l'urbanisme (Urba) 109
- Service Infrastructures-Mobilité (Infra) 125

**Culture-Jeunesse-Affaires scolaires** 137

- Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires 139
- Établissements scolaires 164

**Sport-Intégration-Ressources humaines (SIR)** 175

- Ressources humaines 178
- Cultes 190
- Secteur intégration 191
- Activité physique et sport (APS) 206
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) 216

**Enfance-Cohésion sociale (ECS)** 219

**Partenaires extérieurs** 241

# 2024 EN CHIFFRES

**14**

apprenti·e·s formé·e·s
dans 5 filières

**60**

ans d'existence de
la Clinique dentaire

**2'408**

élèves dans les
établissements scolaires

**414**

logements en cours
de construction

**21'514**

habitant·e·s

**1'414**

tickets traités par le
support informatique

**905**

participations aux activités de
médiation de la bibliothèque

**181**

interventions du SDIS à Renens

**35**

aires d'activités et de jeux

**239**

autorisations d'utilisation
du domaine public

**8'920**

courses effectuées par les personnes à mobilité réduite

**1'295**

coureurs à la 1020 Run

**299**

jardins familiaux

**665**

élèves accueillis à Ondallaz

**74**

demandes de subventions culturelles

**417**

subventions octroyées par le Fonds du Développement durable

**129**

nationalités

**361**

employé·e·s à la Ville, y compris accueillantes en milieu familial

**4'007**

signatures contrôlées concernant 24 initiatives et référendums

**4**

nouveaux centenaires

# Conseil communal

# Municipalité

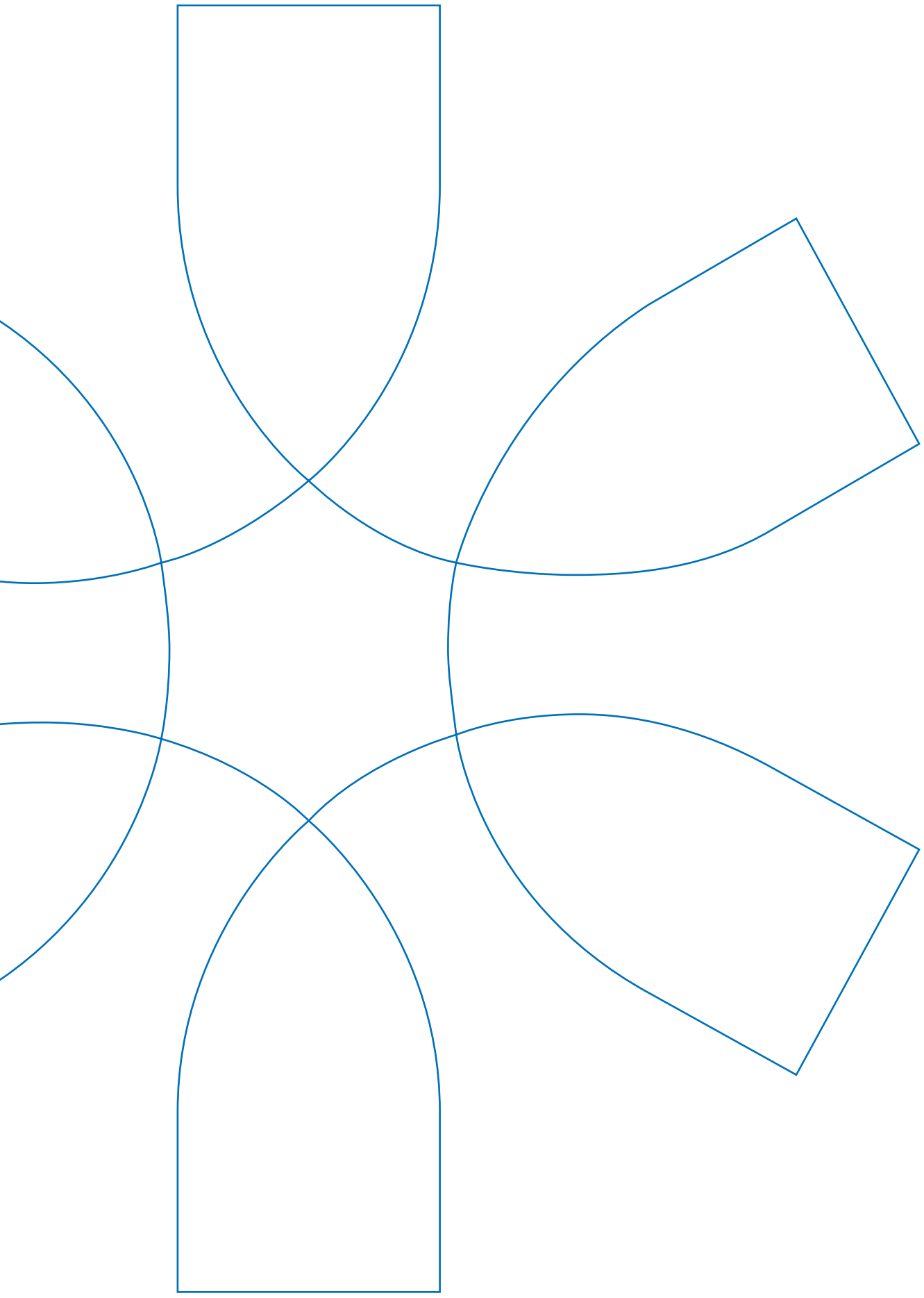

# Conseil communal

## COMPOSITION DU BUREAU

**Du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024**

| | |
|---|---|
| Président | M. Jeton Hoxha |
| Vice-président | M. Sylvain Richard |
| 2e Vice-président | M. Rachid Taaroufi |
| Scrutateurs | Mme Carole Castillo<br>M. Ignacy Wilczynski |
| Scrutatrices suppléantes | Mme Marie-Claude Kohler<br>Mme Ndeye Awa Diédhiou |

**Du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025**

| | |
|---|---|
| Président | M. Sylvain Richard |
| Vice-président | M. Rachid Taaroufi |
| 2e Vice-président | M. Ignacy Wilczynski |
| Scrutatrices | Mme Carole Castillo<br>Mme Ndeye Awa Diédhiou |
| Scrutatrices suppléantes | Mme Marie-Claude Kohler<br>Mme Elisabete Cunha |

**Législature 2021-2026, pour l'année 2024**

| | |
|---|---|
| Secrétaire | Mme Corrine Simon |
| Secrétaire suppléante | Mme Carole Castillo |
| Huissier | M. Gilbert Demangel |
| Huissier suppléant | M. Alexandre Vila |

# COMMISSIONS PERMANENTES

Liste des membres au 31 décembre 2024

## COMMISSION DES FINANCES

Présidence 2023-2024 : M. Philippe Hertig, Fourmi rouge

M. Stéphane Montabert, UDC, président

M. François Delaquis, PSR

M. Philippe Hertig, démissionnaire

M. Eugène Roscigno, PSR

M. Pascal Golay, PLR-PVL

M. Vincent Keller, Fourmi rouge

M. Sylvain Richard -> 30.06.2024

Mme Marie-Claude Kohler, Les Vert·e·s

M. Mariusz Wilczinsky, UDC

M. Pascal Waeber, PLR-PVL

Mme Melinda Zufferey-Merminod, Les Vert·e·s

Mme Carole Castillo, Fourmi rouge

## COMMISSION DE GESTION

Présidence 2023-2024 : Mme Angela Thode, Les Vert·e·s

M. Richard Neal, PSR, président

M. Michele Scala, PSR

M. Simon Favre, Fourmi rouge

Mme Elodie Golaz Grilli, PLR-PVL

M. Florian Gruber, PLR-PVL

Mme Rosana Joliat, PLR-PVL

M. Mehmet Korkmaz, Fourmi rouge

M. Robert Mulopo Kapita, PSR

Mme Maria Sisto, Fourmi rouge

Mme Angela Thode, Les Vert·e·s

Mme Laurence Plattner, Les Vert·e·s

M. Ignacy Wilczinsky, UDC

M. Marc Chambaz, Les Vert·e·s

## COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidence 2023-2024 : M. Ignacy Wilczynski, UDC

Mme Maria Sisto, Fourmi rouge, présidente

Mme Verena Berseth, Fourmi rouge

M. Marc Chambaz, Les Vert·e·s

Mme Sandra Martinelli, PLR-PVL

Mme Stéphanie Negri Capt, PLR-PVL

Mme Muriel Rossel, PSR

M. Kemal Yabalak, Fourmi rouge

M. Basile Zufferey, les Vert·e·s

M. Naim Smakiqi, PSR

## COMMISSION RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE

Présidence 2023-2024 : M. Pierre Borloz, PSR

M. Pierre Borloz, PSR, président

Mme Carole Castillo, Fourmi rouge

M. Jean-François Constant, PLR-PVL

Mme Elisabete Cunha, Fourmi rouge

M. Roland Delapierre, UDF

M. François Delaquis, PSR

Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge

M. Gérard Duperrex, PLR-PVL

Mme Roxane Gubler, Les Vert·e·s

M. Luis Guedes, PLR-PVL

Mme Rosana Joliat, PLR-PVL

M. Mehmet Korkmaz, Fourmi rouge

M. Stéphane Montabert, UDC

M. Dieudonné Ngoy Muvumbu, PSR

Mme Laurence Plattner, Les Vert·e·s

M. Sylvain Richard, Les Vert·e·s

Mme Marie Schneider, Fourmi rouge

M. Naim Smakiqi, PSR

Mme Chiara Storari, PSR

M. Rachid Taaroufi, PSR

M. Pascal Waeber, PLR-PVL

M. Mariusz Wilczynski, UDC

Mme Joëlle Zahnd, Fourmi rouge

M. Basile Zufferey, Les Vert·e·s

## COMMISSION DES PÉTITIONS

M. Richard Neal, PSR, président

Mme Verena Berseth, Fourmi rouge

M. Roland Delapierre, UDF

Mme Laurence Plattner, Les Vert·e·s

Mme Alessandra Primiceri, PLR-PVL

# CONSEIL COMMUNAL

## PASSATION DES POUVOIRS

La séance de passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal s'est tenue le 1er juillet. M. Jeton Hoxha, président sortant, a remis le sceau du Conseil communal et la clé du carnotzet à M. Sylvain Richard, président élu pour l'année 2024-2025. Les assises annuelles de la Confrérie des anciens présidents du Conseil communal se sont tenues selon la tradition.

## RENCONTRE MUNICIPALITÉ / PARTIS ET GROUPES POLITIQUES / BUREAU DU CONSEIL ÉLARGI

Les membres de la Municipalité, les présidents des partis et groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du Conseil élargi se sont rencontrés en date du 5 mars 2024. Différents sujets ont été abordés tels que la nouvelle péréquation, l'intercommunalité dans le district de l'Ouest lausannois, la répartition des préavis durant l'année et la définition d'une procédure de traitement, la mobilité douce et le traitement des pétitions ainsi que les futurs préavis.

*Passation des pouvoirs entre M. Jeton Hoxha, président sortant, et M. Sylvain Richard, président élu pour l'année 2024-2025*

*Coupe du sapin de la place du Marché par le nouveau président du Conseil avec M. Bastien Reymond, contremaître à la section Espaces verts de la Ville*

## COUPE DES SAPINS À BOTTENS

La coupe des sapins a eu lieu le 21 novembre 2024 dans les bois de Bottens, selon une tradition qui dure depuis plus de 50 ans entre les Communes de Bottens et de Renens.

M. Sylvain Richard, président du Conseil communal, a coupé le sapin qui orne la place du Marché pendant les fêtes de fin d'année, avec l'aide précieuse de professionnels et en présence des représentants des deux communes. Les participants se sont ensuite retrouvés au refuge de Bottens pour partager un repas préparé par les collaborateurs de la section logistique du service Gestion urbaine-Développement durable, dans une ambiance conviviale.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2023

Le rapport de la Commission de gestion (Cogest) pour l'exercice 2023, avec les réponses de la Municipalité aux divers vœux formulés, observations et remarques, a été adopté par le Conseil communal le 20 juin 2024. Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, les observations suivantes ont été maintenues.

## OBSERVATION 1

La Cogest n'est pas satisfaite de la réponse de la Municipalité car elle ne reflète pas la réalité vécue par les commerçants et leurs clients. Nous demandons donc à la Municipalité de prendre les mesures nécessaires pour améliorer cette situation et de les transmettre à la POL pour application.

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

Concernant l'adoption d'une certaine souplesse dans le cadre des contrôles de terrain de la POL, il existe une convergence entre les attentes de la Cogest, la volonté politique de la Municipalité et la pratique de la POL. Une marge de tolérance est effectivement de mise en ces périodes de travaux impactants. Dès lors, en accord avec la Municipalité et la direction de la POL, une telle marge est appliquée par les agents actuellement. L'élargir encore n'aurait d'effets positifs ni sur les commerçants, ni sur les usagers de la route ou autres infrastructures touchées. Il n'est effectivement pas envisageable de laisser des véhicules obstruer certaines voies de circulation, même en période de travaux. C'est d'ailleurs dans ces cas qu'une approche préventive est utilisée plutôt que des dénonciations systématiques. La Municipalité invite dès lors la Cogest ou les commerçants à lui rapporter, par l'entremise de la Promotion économique, les éventuels cas limites vis-à-vis de ladite marge de tolérance afin qu'ils puissent être traités au cas par cas.

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation.**

## OBSERVATION 2

La Cogest comprend la position de la Municipalité quant à l'absence de dédommagement financier. Toutefois elle regrette qu'une vision plus large de l'aide aux commerçants ne soit pas envisagée. Par exemple, la visibilité par des panneaux signalétiques, des bons, une meilleure communication, etc.

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

Une visibilité assez large est d'ores et déjà offerte par le biais des articles dans l'Info Renens (le journal communal distribué en tous-ménages, soit 14'500 exemplaires). Concernant les bons d'achats, un modèle similaire a été testé avec les commerces renanais durant la période du COVID. Si l'exercice a certes rencontré un certain succès auprès des consommateurs, il a été bien plus mesuré du point de vue des commerçants. En effet, ce type d'action a tendance à favoriser certains commerces sans bénéficier à la majorité.

Une réflexion est en cours pour tester de nouveaux outils de promotion du commerce local, notamment au moyen d'applications mobiles qui permettent une plus grande flexibilité, ainsi que développer des offres personnalisées en fonction des commerces. Un des acteurs principaux de ce type d'offres en Suisse romande a d'ores et déjà été approché par la Promotion économique. Le concept doit cependant être accepté par les commerçants afin de regrouper le plus possible d'acteurs. Une discussion sera menée en ce sens dans le cadre du Groupe de travail Commerces et avec l'ACR/Association des commerçants de Renens.

Finalement et de manière générale, la Municipalité est consciente que toute communication peut être améliorée. La Promotion économique pourra d'ailleurs s'appuyer à terme sur une équipe communication du Secrétariat municipal renforcée, permettant également une meilleure réactivité ainsi qu'une couverture plus large de l'activité commerciale à Renens.

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation en attendant de voir les résultats du groupe de travail.**

## OBSERVATION 4

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité accélère la mise à disposition de la salle à la location pour les habitants de Renens.

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

*Nous comprenons la frustration générée. Nous travaillons depuis plusieurs années avec le GAF. Nous avons pris en considération beaucoup de leur demandes et besoins. Nous avons entendu les craintes des habitants, on souhaite éviter que tous les week-ends la police débarque. Le projet a pris du retard, c'est un bel objet qui devrait être mis en location, mais c'est primordial qu'au moment où c'est mis en location, que le service soit de qualité et cohérent. Ça prend un peu plus de temps que prévu, nous en sommes conscients, mais cela demande le travail de plusieurs services. Nous allons mettre en place un formulaire pour la location pour les anniversaires des enfants de Renens et une mise à disposition gratuite pour les associations. On est projet pilote pour GELORE ce qui demande également du travail. Pour les enfants de moins de 12 ans, elle est déjà disponible. Avant c'était géré par le GAF, par un couple qui faisait ça depuis des années, aujourd'hui ils n'ont plus voulu s'occuper entièrement de ceci, on doit trouver une mise en application, quelqu'un pour faire les états des lieux, avoir une gestion efficiente des locaux. Il y a aussi beaucoup de gens dans le quartier qui ne veulent pas qu'il se passe des événements à la Grange. Les deux premières années, l'exclusivité de l'utilisation de la Grange était réservée au GAF. Il y avait un accord tacite où le GAF en échange d'assurer l'exploitation du lieu, bénéficiait de l'argent versé par les locataires. Ils n'ont plus voulu continuer. Nous l'avons accepté. Nous avons convenu d'une convention et ils ont maintenant une subvention. Avant on avait peu de prise sur l'occupation car c'est le GAF qui faisait son programme et qui mettait à disposition la salle sans ligne directrice. La Municipalité a souhaité faire profiter de ce bâtiment à tous les habitants après les travaux. Donc nous sommes dans cet entre-deux. Nous avons un fonctionnement moins souple car nous entrons dans des structures communales un peu plus contraignantes, mais finalement on souhaite que le lieu soit plus largement rendu accessible. Dans les usagers actuels, nous pouvons notamment citer l'école de musique de Renens, à qui on doit mettre à disposition des locaux en raison de la loi sur les écoles de musiques. Désormais ils peuvent donner des cours à la Grange. Trois fois par semaine, ils occupent la petite salle du haut pour des rencontres avec les parents ou les enseignants ou pour un usage administratif. C'est un de nos projets prioritaires et on avance très concrètement avec les autres services concernés. En termes de bonnes nouvelles, il y a l'évolution des électroménagers qui permettra une utilisation plus large et aussi le bar. A terme, il y aura un investissement dans du matériel multimédia.*

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation.**

## OBSERVATION 5

La Commission de gestion ne peut que regretter ces coûts supplémentaires et souhaite connaître ce que la Municipalité a mis en place pour que ce type d'erreur ne se reproduise plus.

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus proviennent du préavis N° 39-2023 et concernent effectivement le réaménagement paysager du mail du Marché. Pour rappel, les informations données lors des séances du Conseil communal ont expliqué les raisons de la modification des aménagements initialement prévus.

Aujourd'hui, la Municipalité s'est dotée de deux outils transversaux partagés par les différents services communaux et reposant sur les mêmes principes directeurs : le Plan d'affectation communal et le Plan Climat. Tous deux contiennent des préconisations élevées en matière de nature en ville et de perméabilité des sols. Tous les préavis comportent depuis un chapitre dédié, intitulé « Durabilité et Plan Climat », qui permet de vérifier en amont l'adéquation dudit préavis aux principes posés par ces deux outils.

**La Cogest décide, à la majorité des membres présents, de maintenir son observation en attendant de voir son application dans les préavis.**

## OBSERVATION 7

La Commission de gestion regrette que la Grange de Florissant ne soit toujours pas à disposition de la population renanaise et restera attentive sur ce point l'année prochaine.

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

La Municipalité comprend les regrets de la Cogest. Elle poursuit son travail comme précisé lors de la séance, en particulier pour la mise en exploitation régulière de GELORE, dès que les tests auront abouti.

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation.**

## OBSERVATION 8

La Cogest invite la Municipalité à trouver des solutions pour inclure les acteurs locaux (commerçants, associations, clubs, etc.) à repenser le concept et recréer un événement qui rassemble les Renanais.

Réponse orale de la Municipalité 2024

En lien avec le développement de la question sur la fête de Noël, on ajoute qu'il y a le développement de collaborations avec des commerçants et des associations dans une idée de progression. Toutefois, les associations sont en difficulté actuellement, surtout pour recruter des membres et des bénévoles. Il peut être donc parfois difficile pour elles de rester 6-7 heures à un événement.

Renvoi également à la réponse concernant la fête de Noël.

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation en attendant le bilan pour 2024.**

## OBSERVATION 9

La Cogest est inquiète du nombre de cas d'arrêts de longue durée, notamment au sein des dicastères Enfance-Cohésion sociale et Bâtiments-Domaines-Logement. Elle souhaite savoir comment la situation a évolué au cours des dernières années et ce qui a été entrepris en matière de santé au travail, notamment en matière de bien-être psychologique.

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

Pour rappel, la notion de longue durée qui a été retenue pour les chiffres ci-dessus concerne des arrêts de plus de 30 jours, ce qui n'est pas très long quand on considère que les médecins, à ce jour, ont tendance à faire des certificats médicaux de 30 jours dès que le patient évoque des problèmes de sommeil ou similaires.

En termes relatifs, le nombre de cas est certes plus élevé dans les services ECS et BaDoLog, mais cela reste tout à fait raisonnable (0.28 cas, respectivement 0.26 cas par personne). La tendance est plutôt à la baisse.

Par ailleurs, cette différence s'explique par la population de ces services :

- ECS : le personnel est composé essentiellement de femmes. Plusieurs des cas mentionnés ci-dessus concernent des femmes enceintes qui ont été arrêtées plus de 30 jours avant l'accouchement (ce qui n'est pas exceptionnel) ou qui ont une grossesse difficile. Par ailleurs, la pénurie de personnel dans le secteur peut aussi être mentionnée car elle met une certaine pression sur le personnel en place.
- BaDoLog : dans ce service se trouvent notamment les auxiliaires de nettoyage. Cette population est vieillissante et exerce un métier pénible. Avec l'âge, les maladies sont plus sérieuses (cancer) et les opérations entraînent de plus longues convalescences. L'implémentation du programme SET (Santé et Travail) et du nouveau logiciel de suivi des absences Biings devrait permettre de détecter plus rapidement les éventuels problèmes qui pourraient durer dans le temps. Il en est de même de la présence rapprochée des Partenaires RH. Par ailleurs, les ateliers qui sont faits dans les services permettent d'identifier, secteur par secteur, les besoins et problématiques pour pouvoir agir dessus.

Les différentes actions en cours nous donnent l'espoir que la tendance va continuer à baisser.

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation en remarquant qu'il ne fait pas bon être une femme ni un·e senior.**

## OBSERVATION 10

La Commission de gestion prend acte des actions mises en place pour la sécurité au travail. Toutefois, elle souhaite connaître les actions concrètement menées de prévention et les mesures mises en place afin de préserver la santé mentale des collaborateurs.

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

La santé mentale est l'une des principales causes d'absentéisme depuis 2-3 ans. C'est notamment pour cette raison qu'a été créée une Commission Santé séparée de la Commission Sécurité. Comme la réponse écrite ci-dessus le démontre, des actions pour la santé mentale ont déjà été entreprises :

- La formation des managers est une action très importante pour la santé mentale. En effet, les problèmes relationnels constituent une grande partie des causes d'absentéisme pour problèmes de santé mentale en lien avec le professionnel. De plus, des managers mieux formés permettront de détecter plus rapidement les problèmes rencontrés par le personnel et mettre en place un accompagnement plus rapidement. Le management est une pièce centrale pour améliorer la situation.
- L'enquête QVT (Qualité de Vie au Travail) a également permis d'identifier les difficultés de charge mentale du personnel. Les résultats de cette enquête vont permettre de mettre en place des actions ciblées sur les besoins exprimés. Ainsi, en 2024, deux formations en lien avec la santé mentale sont planifiées :
  - Ateliers de sensibilisation à la santé mentale dispensés par l'AI qui propose une approche généraliste et une sensibilisation à la santé mentale. Ces ateliers seront proposés au management qui est, comme dit plus haut, une pièce centrale du bien-être du personnel ;
  - Des cours de « premiers secours » en santé mentale qui permettent de donner des outils sur la manière de détecter et d'agir en faveur du personnel qui présenterait des signes avant-coureurs de problèmes de santé mentale. Ces cours seront proposés à certains collaborateurs pour qu'ils soient des personnes de contact et de confiance pour leurs pairs.

La question de la santé mentale n'est pas simple à gérer et relève très souvent de la sphère privée. Les causes sont souvent personnelles. Notre rôle en tant qu'employeur est de lutter contre les causes qui pourraient être professionnelles et de détecter les personnes qui pourraient être en souffrance afin de les accompagner ou de les aiguiller. Mais il faut faire attention à ne pas sortir de notre rôle.

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation et reviendra lors du prochain exercice sur les résultats obtenus.**

## OBSERVATION 12

La Cogest ne comprend pas la décision de la Municipalité et ces informations, nous remercions la Municipalité de nous transmettre des compléments.

La Municipalité peut-elle également renseigner la Commission de gestion sur la pratique dans d'autres villes (nombres d'heures mises à disposition des employés pour les pompiers) ?

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

La Municipalité pense qu'une libération, équivalent peu ou prou à une semaine de travail à plein temps, est gérable par l'entier des services en termes organisationnels. En allant au-delà de 40 heures par année, le travail non effectué va se reporter sur d'autres collaboratrices et collaborateurs. Sachant que ces heures d'intervention sont payées par le SDIS Malley, Prilly-Renens, elle a aussi estimé qu'il serait délicat d'aller au-delà du nombre d'heures précitées pour des raisons d'équité. En effet, d'autres personnes ont des engagements au bénéfice de la société civile et elles ne peuvent pas bénéficier d'heures de congé payées pour les effectuer. Toutefois, la Municipalité va poursuivre ses réflexions et elle y répondra de manière circonstanciée dans le cadre du postulat déposé par M. le Conseiller communal Luis Guedes « Pour une commune sécurisée et qui montre l'exemple ».

Vous trouverez également, ci-après et de manière anonymisée, les pratiques pour certaines villes :

- personne libérée, temps de travail compté, mais pas de solde pompier si c'est durant le temps de travail
- a rejoint VIDIS depuis juillet 2023, plus de pompier volontaire la journée, donc la question ne se pose plus
- personnel libéré, temps de travail compté, solde payée, pas de limitation
- temps de travail compté, mais sans heures supplémentaires (HS), solde pompier pas payée
- temps de travail compté, mais sans possibilité de comptabiliser des HS dans la journée
- max 42h/an pour interventions + max 3 jours pour cours obligatoires peuvent être pris sur le temps de travail, mais pas de solde pompier si sur temps de travail.
- temps de travail compté, pas de limite (mais très peu d'interventions)
- personnel libéré, mais temps de travail non compté
- heures non comptées comme heures de travail (pris sur les HS)
- temps de travail compté, personnel reçoit le salaire + la solde de pompier (comme à Renens).

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation en attendant la réponse au postulat déposé par M. le Conseiller communal Luis Guedes.**

### OBSERVATION 14

La Cogest souhaite que la Municipalité réfléchisse à intensifier la visibilité des différentes manifestations (par exemple des affichages dynamiques à différents points de la ville).

**Acceptée à l'unanimité des membres présents de la Cogest.**

Réponse de la Municipalité 2024

La question de l'affichage dynamique, ou l'affichage numérique, doit être abordée dans le cadre du futur préavis sur l'affichage public. Cependant, la Municipalité peut d'ores et déjà annoncer qu'elle souhaite privilégier une certaine sobriété numérique sur l'espace public et n'ira donc pas dans le sens de ce type d'affichage.

D'autres propositions sont par contre à l'étude avec notamment une utilisation de bâches installées à des points de circulation stratégiques ou encore le renforcement de notre offre en infrastructures provisoires d'affichage (à l'instar de celles utilisées durant les périodes électorales ou dans le cadre d'exposition plein air – dessins d'écoliers, etc.).

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation.**

### OBSERVATION 15

La Commission considère que la recherche des informations est difficile. La Commission estime nécessaire que le système de classement et de recherche des documents du Conseil soit revu et amélioré.

Réponse de la Municipalité

La réponse apportée à la Commission de gestion lors de sa venue faisait état d'un projet de refonte prochaine du site internet de la Ville de Renens. Celle-ci permettra notamment de retrouver l'entier des interventions parlementaires plus aisément. Un moteur de recherche multicritères permettra des recherches par mots-clés. Il offrira également la possibilité de retrouver les objets que les Conseillères communales et les Conseillers communaux auront déposés. Et il va sans dire que les postulats déposés seront intégrés. Le préavis devrait être déposé durant le second semestre 2023.

**La Cogest maintient son observation en attendant le préavis.**

Réponse de la Municipalité 2024

Le préavis N° 42-2023, intitulé : « Refonte des sites internet de la Ville de Renens et révision de processus en vue du développement de la cyberadministration - Demande d'un crédit

d'investissement de CHF 247'500.- Réponse aux postulats intitulés « La fracture numérique : une réalité source de marginalisation et d'inégalité… Réduisons-là à Renens » et « Visibilité des élu·e·s sur le site internet de la Commune de Renens » a été approuvé par le législatif lors de sa séance du 9 novembre 2023. Ce préavis répond aux attentes exprimées par la Commission de gestion et la nouvelle mouture du site devrait être en ligne au début de l'année prochaine.

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation en attendant la nouvelle mouture du site.**

### OBSERVATION 16

La Commission considère qu'il est nécessaire de rendre visibles les conditions de location et le calendrier pour la location des salles.

Réponse de la Municipalité

Les conditions de location sont définies dans le Règlement de location et d'utilisation en ligne sur le site www.sallespectacles.renens.ch à l'exception des tarifs de location. Ces derniers pourraient effectivement apparaître sur le site à titre indicatif. Cependant, ils correspondent à une base à laquelle peuvent s'ajouter différentes prestations (technique, nettoyages, aménagement particulier) définies en étroite collaboration avec l'administrateur.

La mise en ligne des disponibilités de la Salle de spectacles est actuellement en réflexion. La complexité liée à plusieurs espaces qui peuvent être utilisés simultanément (grande salle, buvette, deux salles de conférences) nécessite l'intervention de l'administrateur. En effet, afin d'éviter des incompatibilités d'usage (cérémonie de deuil à la buvette et spectacle scolaire avec 400 élèves dans la grande salle), il est précisé sur le site internet les démarches à effectuer pour valider une location, en particulier la prise de contact avec l'administrateur pour détailler la nature de la location. Ces éléments méritent une attention particulière dans la mise en place d'un agenda en ligne.

**La Cogest maintient son observation. Une tarification et un planning de l'occupation, affichés en ligne, lui semblent indispensables.**

Réponse de la Municipalité 2024

Dans le but d'améliorer la visibilité des salles disponibles et de permettre les réservations, le suivi, la facturation et la gestion en ligne, la Municipalité poursuit le développement de gestion centralisée avec la solution informatique GELORE.

L'état d'avancement de GELORE, et notamment des outils de facturation et de planning d'occupation, conditionne la mise en ligne des réservations pour les salles à louer.

**La Cogest maintient son observation en attendant le résultat du préavis N° 42-2023. Une tarification et un planning de l'occupation, affichés en ligne, lui semblent indispensables.**

### OBSERVATION 17

La Commission regrette que la Municipalité ne saisisse pas l'opportunité offerte par les lieux de passage importants pour améliorer la visibilité des évènements et manifestations du moment.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité reviendra prochainement auprès du Conseil communal avec un préavis relatif à l'affichage public. Celui-ci abordera notamment l'affichage culturel et celui en lien avec la prévention. Il est à noter que des autorisations sont délivrées ponctuellement par la Ville de Renens pour la pose de banderoles promouvant des événements aux abords de carrefours. La loi sur la circulation routière restreint également l'affichage aux abords des voies de circulation.

**La Cogest maintient son observation en attendant le préavis.**

Réponse de la Municipalité 2024

La Municipalité maintient la réponse qui a été faite pour l'exercice 2022.

**La Cogest décide, à l'unanimité des membres présents, de maintenir son observation en attendant le préavis.**

# RETRANSMISSION DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Les séances du Conseil communal sont diffusées en direct sur le site de la Ville (autorites.renens.ch/seances-legislatif). Elles y sont également accessibles en replay dès le lendemain matin. Chaque séance est de plus retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredi, samedi et dimanche qui suivent la séance sur le canal info inclus dans l'abonnement du téléréseau renanais et lausannois. TVT cessera ces retransmissions à la fin de cette année 2024.

# SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

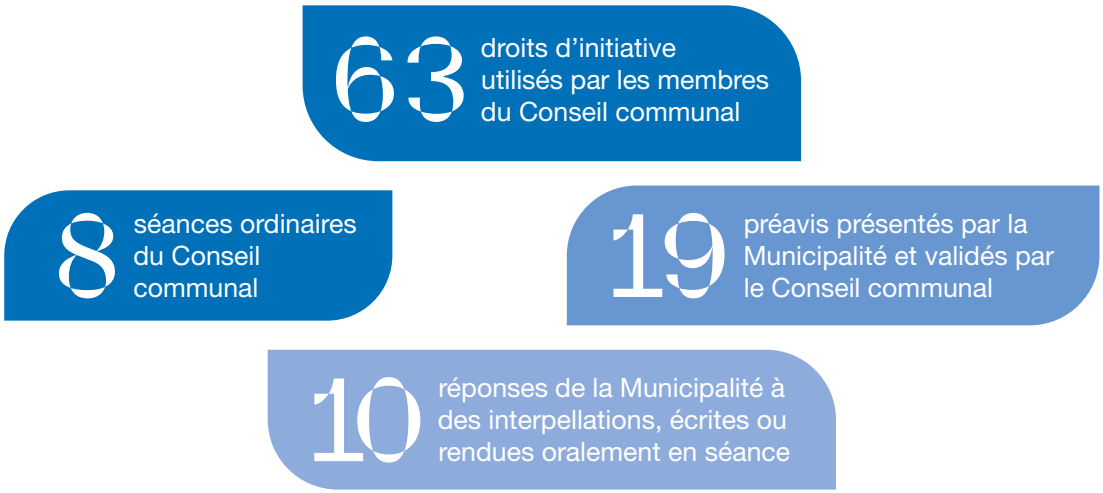


## SÉANCE DU 1ER FÉVRIER 2024

- Réponse écrite de la Municipalité aux questions de Mme la Conseillère communale Stéphanie Negri Capt relatives à l'organisation de la course 1020 Run et à l'évolution de la participation
- Préavis N° 50-2023 - Mise en œuvre de l'Aide individuelle au logement (AIL) - Réponse au postulat « Pour une aide au logement pour 1'564 personnes »

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Préavis N° 51-2023 - Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2022 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai - Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Préavis intercommunal N° 56-2023 - Adoption du projet d'aménagement du tronçon 1 de l'avenue de Malley et sollicitation d'un crédit d'ouvrage de CHF 2'833'600.- TTC (hors subventions) destiné à la construction du tronçon 1 de l'avenue de Malley.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Démission de M. André Cordeiro, du Groupe UDC
- Interpellation Joëlle Zahnd « Sécurité relationnelle et sexuelle des enfants »

  Réponse sera donnée ultérieurement
- Interpellation Elisabete Cunha « Ilot de la Savonnerie »

  Réponse sera donnée ultérieurement
- Interpellation Silvio Torriani « TL prolongement ligne 7 »

  Réponse donnée en séance
- Interpellation Mehmet Korkmaz « TL ligne 19 Baumettes »

  Réponse donnée en séance

- Interpellation Rachid Taaroufi « La clinique dentaire de Renens : quelles prestations pour quels publics »

  Réponse sera donnée ultérieurement

- Interpellation Michele Scala « Pose d'une plaquette sur le bâtiment ou à l'endroit où a été créée la première « classe spéciale » suisse pour enfants du placard, cachés ou clandestins »

  Réponse sera donnée ultérieurement, transmis à l'archiviste

## SÉANCE DU 14 MARS 2024

- Réponse écrite du Bureau à M. le Conseiller communal Eugène Roscigno : « Modification urgente de notre règlement du Conseil communal actuel, pour que nous soyons en adéquation avec la loi et notre pratique au quotidien »
- Réponse écrite du Bureau à M. le Conseiller communal Pierre Borloz : « Demande de la CRI (Commission Régionale et Intercommunale) concernant une modification urgente de notre règlement du Conseil communal actuel »
- Préavis N° 54-2023 - Réponse au postulat « Pour un Conseil des jeunes fort à Renens »

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées

- Préavis N° 55-2023 - Réponse au postulat « P44 Les Pallettes : création d'une zone réservée »

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées

- Préavis N° 57-2024 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens - Secteur 14 - « Ch. des Esserts/Bois »

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées

- Préavis N° 58-2024 - Politique de préservation et de mise en valeur du patrimoine artistique et réponse au postulat : « Prendre soin du patrimoine culturel de Renens »

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées

- Préavis N° 59-2024 - Projet « Ouest Rénove » - Demande de crédit de CHF 75'700.- TTC

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées

- Démission de Marta Pinto, Fourmi rouge
- Interpellation Joëlle Zahnd « Place d'accueil pour les gens du voyage »

  Réponse donnée en séance

- Interpellation Silvio Torriani « Modifications trajet ligne 17»

  Réponse donnée en séance

- Interpellation Richard Neal « Moyen plus adéquat que ces plots en béton pour protéger les barrières et in fine les arbres le long de la Rue de la Mèbre »

  Réponse donnée en séance

## SÉANCE DU 25 AVRIL 2024

- Réponse écrite à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Melinda Zufferey-Merminod concernant les patrouilleurs scolaires aux passages piétons
- Réponse écrite à l'interpellation de M. le Conseiller communal Michele Scala : « Pose d'une plaquette sur le bâtiment ou à l'endroit où a été créée la première « classe spéciale » suisse pour enfants du placard, cachés ou clandestins »
- Réponse écrite à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Joëlle Zahnd relative à la sécurité sexuelle et relationnelle des enfants dans le cadre du plan d'études romand
- Préavis N° 60-2024 - Pavillons des Sous-Biondes : assainissement des faux-plafonds et demande de crédit brut de CHF 158'600.- TTC

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Développement du Postulat Maria Sisto « Des soins dentaires accessibles pour les jeunes en formation »

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport
- Interpellation Jonas Kocher « Création d'une bibliothèque d'instruments de musique »

  Réponse sera donnée ultérieurement
- Interpellation Melinda Zufferey-Merminod « Est-ce que des discussions officielles ont été entreprises avec les actionnaires du CSM pour renégocier la convention ou s'agit-il d'une demande unilatérale de Lausanne »

  Réponse sera donnée ultérieurement

## SÉANCE DU 23 MAI 2024

- Réponse écrite aux questions de M. le Conseiller communal Sylvain Richard relatives au stockage de véhicules hors d'usage au chemin du Closel
- Préavis N° 61-2024 - Demande d'un crédit de construction brut de CHF 8'534'200.- pour le Stade du Censuy : rénovation du bâtiment existant, extension de la buvette et sa mutualisation avec un réfectoire scolaire, réfection du terrain principal et de son éclairage ainsi que rénovation des terrains B et E / Réponse de la Municipalité au postulat « Stade du Censuy – Des infrastructures saines et adaptées aux besoins actuels »

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Préavis N° 63-2024 - Création d'un nouveau trottoir, réfection de la chaussée et aménagement de deux ralentisseurs au chemin de Jouxtens - parcelle N° 285. / Demande de crédit brut de CHF 312'400.—TTC avant participation de tiers de CHF 55'300.- TTC, soit un montant net de CHF 257'100.-

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Préavis N° 64-2024 - Les Nouveaux Commanditaires - Projet d'art dans l'espace public.

- **Amendement :** ALLOUÉ à la Municipalité un crédit-cadre d'un montant de CHF 63'000.- TTC pour le projet d'art dans l'espace public (Les Nouveaux Commanditaires), d'une durée de 4 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027. Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire ou par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées

- Développement du postulat Jonas Kocher « Pour la mise en place d'un plan de protection des oiseaux »

  Renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- Développement du postulat Ali Korkmaz « Sensibiliser nos enfants dans les écoles obligatoires concernant la nature »

  Le postulat n'est pas renvoyé en Municipalité pour étude et rapport

- Développement du postulat Andreia Tiambo « Pour des places de jeux sans fumée »

  Renvoi en commission

- Développement du postulat Angela Thode « Récupérons l'eau de pluie pour un avenir durable à Renens »

  Renvoi en commission

- Élection du Bureau du Conseil communal pour l'année de législature 2024-2025.

| | |
|---|---|
| Président : | M. Sylvain Richard, Les Vert·e·s |
| 1er vice-président : | M. Rachid Taaroufi, PSR |
| 2e vice-président : | M. Ignacy Wilczynski, UDC |
| Scrutatrices: | Mme Carole Castillo, Fourmi rouge |
| | Mme Ndeye Awa Diédhiou, PSR |
| Scrutatrices suppléantes : | Mme Marie-Claude Kohler, Les Vert·e·s |
| | Mme Elisabete Cunha, Fourmi rouge |

- Assermentation de Sonia Graça Paulino, Fourmi rouge, suite à la démission de Marta Pinto.
- **Cogest :** Richard Neal, PSR, assure la présidence pour l'année de législature 2024-2025
- **Commission des finances (Cofin) :** Stéphane Montabert, UDC, assure la présidence pour l'année de législature 2024-2025

## SÉANCE DU 20 JUIN 2024

- Réponse écrite à l'interpellation de M. le Conseiller communal Rachid Taaroufi « La clinique dentaire de Renens : quelles prestations pour quels publics ? »
- Préavis N° 62-2024 - Adoption du plan d'affectation communal (PACom)

  Décision : reporté à la séance du 5 septembre 2024 – Article 86 du règlement du Conseil
- Préavis N° 65-2024 - Remplacement du véhicule du SDIS Malley, Prilly-Renens, matériel Malley 170 de l'OI Prilly, par deux véhicules de transport de personnes et matériel - Demande de crédit de CHF 186'000.- (intercommunal), dont CHF 117'761.- pour la Ville de Renens

  Décision : Préavis retiré par la Municipalité
- Préavis N° 66-2024 - CADOUEST - Augmentation de cautionnement solidaire de CHF 3 millions

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Préavis N° 67-2024 - Réaménagement de l'Avenue de Longemalle - Aménagement routier pour le passage de bus articulés et mise en conformité des arrêts de bus selon la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (Lhand) - Demande d'un crédit brut de construction de CHF 795'000.- TTC

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Préavis N° 68-2024 - Convention de subventionnement multipartite 2025-2028 entre la Ville de Renens et la Fondation du TKM – Théâtre Kléber-Méleau

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Développement du postulat Colin Métraux « Travaux urbains et petits commerces »

  Le postulat est voté irrecevable par le Bureau et le Conseil
- Interpellation Angela Thode « Une assurance maladie publique de Renens ou intercommunale à étudier »

  Réponse sera donnée ultérieurement.
- Comptes 2023 :
  - de la Ville de Renens présentant un excédent de revenus de CHF 2'868'129.- ;
  - de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge ;
  - de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ;
  - de l'Entente intercommunale SDIS Malley, Prilly Renens.

  Décision : Le Conseil communal adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2023
- Rapport de Gestion 2023

  Décision : Le Conseil communal approuve le rapport de gestion de l'exercice 2023
- Démission de Colette Racloz, Les Vert·e·s
- Cooper Sanches, PSR, remplace Muriel Rossel en tant que chef de parti PSR
- Délégations **ARASOL :** Basile Zufferey remplace Colette Racloz / **POL :** Roxane Gubler remplace Marie-Claude Kohler / **Gestion :** Marc Chambaz remplace Colette Racloz / **Finances :** Marie-Claude Kohler remplace Sylvain Richard

## SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2024

- Préavis N° 62-2024 - Report au sens de l'art. 86 du RCC lors de la séance du Conseil du 20 juin 2024 – Adoption du Plan d'affectation communal (PACom) – Réponses aux postulats « Préserver le patrimoine bâti » et « Inscrivons dans le PACom en révision des références à l'utilisation de matériaux durables »

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Démission de Jonas Kocher, Les Vert·e·s, Jean-François Jeanrichard, PSR, Philippe Hertig, Fourmi rouge

- Assermentation de Grazia Berisha, Les Vert·e·s
- Recours impôts : Sylvain Richard remplace Jonas Kocher chez Les Vert·e·s
- Polouest : Laurence Plattner remplace Jonas Kocher chez Les Vert·e·s
- Cofin : Carole Castillo remplace Philippe Hertig chez les Fourmi rouge
- ORPC - Naim Smakiqi remplace Jean-François Jeanrichard
- Commission du Feu - Ndeye Awa Diédhiou remplace Jean-François Jeanrichard
- Interpellation Ali Korkmaz « Fumier équilibré pour les jardins familiaux »

  Réponse donnée en séance
- Interpellation Chiara Storari « Respect des dimensions minimales des voies d'accès pour le service du feu dans la Commune de Renens »

  Réponse sera donnée ultérieurement

## SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2024

- Préavis N° 69-2023 - Arrêté d'imposition 2025-2026-2027

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Préavis N° 70-2024 – Succession Franziska Sauer

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées
- Préavis N° 71-2024 - AFTPU – PP5 – BHNS 1re étape - Réaménagement de la route de Cossonay / Prilly et projets connexes – Crédit complémentaire.

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- Assermentation de Maria Rodriguez, Fourmi rouge, en remplacement de Philippe Hertig
- Assermentation de Nain Dina, PSR, en remplacement de Jean-François Jeanrichard
- Interpellation Elisabete Cunha « Amélioration du confort et de la mobilité douce sur l'avenue de Florissant »

  Réponse sera donnée ultérieurement
- Interpellation Silvio Torriani « Fermeture du Centre d'Imprimerie de Lausanne (CIL) »

  Réponse donnée en séance
- Interpellation Luis Guedes « Protection des données personnelles »

  Réponse sera donnée ultérieurement

## SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

Séance annulée par manque de matière

## SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

- Réponse écrite à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Chiara Storari « Respect des dimensions minimales des voies d'accès pour le service du feu dans la Commune de Renens »
- Réponse à l'interpellation de M. le Conseiller communal Jonas Kocher intitulée « Une bibliothèque d'instruments de musique »
- Développement du postulat Pierre Borloz « Pour une liste des salles communales et privées sur la Commune de Renens, accessibles aux seniors et aux personnes à mobilité réduite à usage public »

  Le postulat est transformé en interpellation et répondu en séance.
- Développement du postulat Ndeye Awa Diédhiou « Pour l'intégration de zones d'ombrages dans les places de jeux pour enfants »

  Le postulat est renvoyé en Municipalité pour étude et rapport

» Interpellation Elodie Golaz Grilli «Rendre Renens plus attrayante et festive – Quelles actions pour embellir nos espaces publics et valoriser les fêtes de fin d'année?»

Réponse sera donnée ultérieurement

» Budgets 2025:

- de la Ville de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 6'853'800.-;
- de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge;
- de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP);
- de l'Entente intercommunale SDIS Malley, Prilly Renens.

Décision: Le Conseil communal accepte les conclusions des budgets telles que présentées

## UTILISATION DU DROIT D'INITIATIVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

| | Motions | Postulats | Interpellations | Sous-total | Questions | Vœux | Résolutions | Pétitions | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2013 | 3 | 4 | 23 | 30 | 17 | - | 4 | 5 | 56 |
| 2014 | 1 | 8 | 20 | 29 | 19 | - | 3 | 1 | 52 |
| 2015 | 1 | 5 | 15 | 21 | 13 | - | 2 | 1 | 37 |
| 2016 | 4 | 4 | 16 | 24 | 8 | 1 | - | 4 | 37 |
| 2017 | - | 7 | 23 | 30 | 14 | - | - | - | 44 |
| 2018 | 2 | 8 | 12 | 22 | 9 | - | - | - | 31 |
| 2019 | - | 13 | 10 | 23 | 28 | - | - | 1 | 52 |
| 2020 | 1 | 12 | 27 | 40 | 29 | - | 1 | - | 70 |
| 2021 | 2 | 15 | 36 | 53 | 38 | 1 | - | 1 | 93 |
| 2022 | 3 | 14 | 30 | 47 | 40 | 2 | - | - | 89 |
| 2023 | 1 | 9 | 13 | 23 | 67 | - | 1 | - | 91 |
| 2024 | - | 9 | 18 | 27 | 34 | 2 | - | - | 63 |

# VOTATIONS / ÉLECTIONS

En 2024, le Bureau du Conseil communal a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des votations fédérales du 3 mars, du 9 juin, du 22 septembre et du 24 novembre.

# MUNICIPALITÉ

## Composition

| | |
|---|---|
| **M. Jean-François CLÉMENT (PSR)**<br>Suppléant : M. Oumar NIANG | Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité |
| **M. Didier DIVORNE (Fourmi rouge)**<br>Suppléant : M. Oumar NIANG | Bâtiments-Domaines-Logement |
| **Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ (PSR)**<br>Suppléante : Mme Tinetta MAYSTRE | Gestion urbaine-Développement durable |
| **Mme Tinetta MAYSTRE (Les Vert·e·s)**<br>Suppléante : Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ | Urbanisme-Infrastructures-Mobilité |
| **Mme Nathalie JACCARD (Les Vert·e·s)**<br>Suppléante : Mme Karine CLERC | Culture-Jeunesse-Affaires scolaires |
| **M. Oumar NIANG (PSR)**<br>Suppléant : M. Didier DIVORNE | Sport-Intégration-Ressources humaines |
| **Mme Karine CLERC (Fourmi rouge)**<br>Suppléante : Mme Nathalie JACCARD | Enfance-Cohésion sociale |
| M. Michel VEYRE | Secrétaire municipal |

# MUNICIPALITÉ

## SÉANCES

La Municipalité siège de manière régulière les lundis après-midi ; les séances sont présidées par le syndic, qui peut être suppléé par le vice-syndic. En 2024, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires, au cours desquelles 1'329 objets ont été traités – chiffre en augmentation constante depuis 2020 – soit une moyenne de plus de 30 objets par séance.

Les séances ont notamment été consacrées à l'examen de préavis, réponses à des interpellations, motions ou postulats du Conseil communal, à l'étude de rapports ou de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel et au versement des subventions aux associations et sociétés locales.

La Municipalité a déposé 19 préavis pour approbation du législatif, dont certains feront écho à des temps forts de la présente législature, comme l'adoption du nouveau Plan d'affectation communal (PACom), les crédits de construction du stade du Censuy et du futur centre scolaire Verdeaux-Pépinières-Saugiaz, ou encore le crédit complémentaire dédié aux travaux du BHNS.

## REPRÉSENTATIONS

Des rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment avec les municipalités de Nyon (réception de la Municipalité de Renens à Nyon le 23 septembre) et de Vevey (réception de la Municipalité de Renens dans le cadre du Festival Images 2024, le 18 septembre).

Tout au long de l'année, la Municipalité a participé à de nombreuses manifestations dont quelques-unes sont citées ci-après :

- 20 janvier – Réception, à l'ECAL, en l'honneur de l'élection de M. Pierre-Yves Maillard au Conseil des États ;
- 16 mars – 38e et dernier concert de l'Harmonie La Clé d'Argent à la Salle de spectacles ;
- 27 avril – « Vivre ensemble sur la place du Marché », moment d'échange réalisé dans le cadre de l'étude de l'Université de Lausanne sur l'intégration et la diversité des usagers de la place du Marché ;
- 4 mai – Stand de la Municipalité au marché du samedi matin – Rencontres et échanges avec la population ;
- 23 juin – Abbaye, fête des 175 ans de la Jeune Suisse sur la place du Village ;
- 21 septembre – Fête du goût dans le cadre des animations du Marché de Renens ;
- 3 octobre – Cérémonie d'assermentation de la POL à Villars-Sainte-Croix ;
- 14 novembre – Remise des Mérites renanais ;
- 18 novembre – Forum APS (Activité physique et sportive) à la Vaudoise aréna ;
- 29 novembre – 10 ans du programme UniverCité aux Ateliers de Renens.

## ORGANISATION DES GUICHETS DE L'ADMINISTRATION

Le travail du greffe municipal a évolué ces dernières années. En effet, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la nationalité suisse (LN) et de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) en 2018, le nombre de dossiers de naturalisation a diminué. À cela s'ajoute le déplacement du point de vente des cartes CFF et CGN au Service de la Population (SPOP) depuis le 3 avril 2023.

Une configuration avec deux réceptions à l'Hôtel de Ville (le greffe municipal à la rue de Lausanne 33 et le SPOP à la rue de Lausanne 35) n'était dès lors plus idéale pour les bénéficiaires des prestations communales. La distinction entre les services délivrés dans ces deux

endroits n'était en effet pas aisément compréhensible par le public, cela malgré les différentes signalétiques testées au fil du temps. Un regroupement des deux entités s'avérait opportun en termes d'efficience et de synergies.

Moyennant de modestes réaménagements, les locaux du SPOP ont pu accueillir l'équipe du greffe dès le 1er mai.

À terme, une réflexion devra être menée pour déterminer un lieu d'accueil centralisé pour la population renanaise.

Concernant les heures d'ouverture et de fermeture, après six mois de test, l'application d'un horaire continu jusqu'à 18h le lundi et la fermeture des vendredis après-midi n'ont pas entièrement fait leurs preuves. La fréquentation sur l'heure de midi le lundi a été invariablement faible. À l'inverse, la tranche horaire de 16h30 à 18h a connu une forte fréquentation du côté du greffe/SPOP.

Se basant sur ce constat, la Municipalité a privilégié un élargissement des horaires du lundi après-midi à l'administration générale, tout en abandonnant l'horaire continu pour l'ensemble de la Commune. Dès lors et depuis le 1er mai, la réception centrale de l'administration et du Service de la Population sont ouverts :

- le lundi de 8h à 11h30 et de 14h à 18h30 ;
- les mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30 ;
- le vendredi matin de 8h à 11h30 (l'après-midi, le service reste accessible par téléphone).

La réception du Centre technique communal ainsi que les autres services communaux sont ouverts et atteignables :

- du lundi au vendredi, de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30.

L'information concernant ces changements a été largement diffusée au moyen du site internet, du journal Info Renens et du communiqué de la Municipalité au Conseil communal. Une nouvelle signalétique a été mise en place pour orienter le public.

## PRÉFECTURE

L'année 2024 a été marquée par le départ de Mme Anne Marion Freiss, nommée préfète du district de la Broye-Vully, et par la nomination de M. Jonas Kocher, nouveau préfet du district de l'Ouest lausannois. En tant que chef-lieu, la Ville de Renens a organisé la soirée d'accueil de M. Kocher le 29 octobre à la Ferme des Tilleuls. Y ont été conviés pour l'occasion Mme la présidente du Conseil d'État Christelle Luisier Brodard, les membres des Municipalités du district de l'Ouest lausannois et les préfètes et préfets vaudois.

Conformément à la Loi sur les communes, le préfet a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Renens le 27 novembre 2024. Il a également rencontré les membres de la Municipalité, le président et la secrétaire du Conseil communal, ainsi que plusieurs membres de l'administration et représentants des partenaires de la Ville.

# MANIFESTATIONS

## RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES CANTONAUX ET INTERCOMMUNAUX

La Municipalité a organisé la 4e édition de cette manifestation qui a pour objectif de mettre en lumière la richesse du réseau institutionnel ancré sur le territoire renanais et les partenariats avec l'administration de la Ville. Comme lors des précédentes rencontres, elle a convié les associations communales et intercommunales, les services cantonaux présents sur le territoire communal, les directions scolaires et autres milieux culturels, de la formation, etc. à une soirée de présentation et d'échange. Le Théâtre Kléber-Méleau a servi de cadre à ce moment, l'occasion pour les participants de découvrir les coulisses d'un lieu unique et d'assister à une présentation de la politique culturelle communale.

# DONS, COTISATIONS ET SUBVENTIONS

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (Union des Communes Vaudoises, Union des Villes Suisses, Développement économique du Canton de Vaud, etc.) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a décidé :

- d'octroyer deux Prix d'encouragement de la Ville de Renens de CHF 2'000.- chacun à deux étudiants de l'École cantonale d'art de Lausanne (voir les lauréats 2024 dans la partie Culture du rapport de gestion) ;
- de verser un don de CHF 5'000.- à la Fondation Inartis en soutien à la réalisation d'un ouvrage sur les 10 ans du programme UniverCité. Ce programme est une des premières réalisations dédiées à la promotion de l'innovation sur le site des Ateliers de Renens, au chemin du Closel. Initialement conçu comme un laboratoire citoyen, il s'est progressivement mué en une offre d'accueil, de suivi et d'accompagnement de projets entrepreneuriaux. Depuis 2017, UniverCité a accueilli un grand nombre d'entreprises et startups – dont certaines primées – qui ont fait la renommée de ce site. L'ouvrage sera disponible dans le courant de l'année 2025 et comprendra une contribution du syndic et du président du Conseil de Fondation des Ateliers de la Ville de Renens.

# COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité de Renens est engagée dans de nombreuses collaborations intercommunales.

- **Administration générale-Finances-Informatique-Sécurité**
  - Bureau intermunicipal des syndics de l'Ouest lausannois
  - Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » (POL)
  - Service intercommunal des énergies (SIE SA)
  - TVT services SA
  - Transports publics lausannois (tl)
  - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
  - Lausanne Région – Commissions Promotion économique et Financement régional
  - Commission intercommunale de la taxe de séjour (FERL)

- **Bâtiments-Domaines-Logement**
  - Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

- **Gestion urbaine-Développement durable**
  - Valorsa SA
  - Commission forestière du triage intercommunal de la Venoge
  - Déchèterie intercommunale de Malley
  - Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

» **Urbanisme-Infrastructures-Mobilité**

- Inspection intercommunale des chantiers (IIC)
- Chauffage à distance (CADouest)
- Commission intercommunale de la STEP (CISTEP)
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge
- Commission intercommunale des services industriels
- Structure intercommunale La Fabrique de Malley
- Plan Directeur intercommunal (PDi)
- Lausanne Région – Commission Transports

» **Culture-Jeunesse-Affaires scolaires**

- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
- TKM-Théâtre Kléber-Méleau
- Conférence des municipaux des écoles
- Plateforme Jeunesse
- Lausanne Région – Commission Formation et emploi des jeunes

» **Sport-Intégration-Ressources humaines**

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- Organisation régionale de la protection civile Ouest lausannois (ORPC-ROL)
- SDIS Malley, Prilly-Renens
- Centre sportif de Malley (CSM)
- Conférence des municipaux du sport
- Lausanne Région – Commission Activités sportives
- Commission de gestion de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs

» **Enfance-Cohésion sociale**

- Association régionale pour l'action sociale (ARASOL)
- Association pour la prévention et le maintien à domicile (APREMADOL)
- Réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier
- Conférence des municipaux et chefs de service des affaires sociales
- Lausanne Région – Commissions Enfance et Seniors

# Administration générale
# Finances
# Informatique
# Sécurité

**Directeur**
Jean-François Clément, syndic

**Chefs de service**
Michel Veyre, secrétaire municipal
Michaël Perrin, Finances
Romain Roy, Informatique

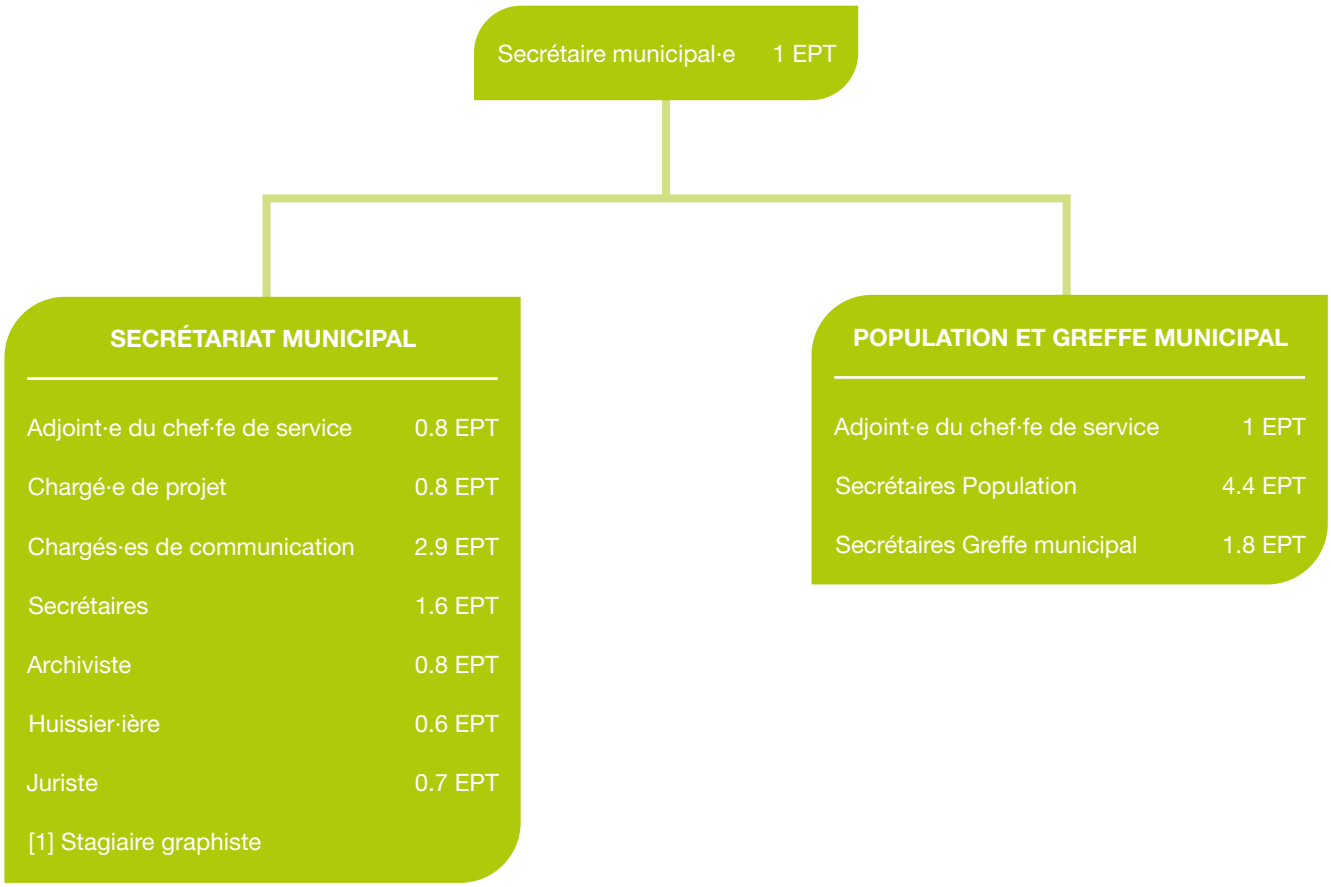
Secrétaire municipal·e 1 EPT
SECRÉTARIAT MUNICIPAL
Adjoint·e du chef·fe de service 0.8 EPT
Chargé·e de projet 0.8 EPT
Chargés·es de communication 2.9 EPT
Secrétaires 1.6 EPT
Archiviste 0.8 EPT
Huissier·ière 0.6 EPT
Juriste 0.7 EPT
[1] Stagiaire graphiste
POPULATION ET GREFFE MUNICIPAL
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
Secrétaires Population 4.4 EPT
Secrétaires Greffe municipal 1.8 EPT

# Service de l'administration générale (ADG)

## MISSIONS PRINCIPALES

### Secrétariat municipal

- Suivi des séances et affaires de la Municipalité
- Informations et coordination des services communaux
- Assistance juridique
- Relations extérieures et communication
- Contact avec les milieux économiques
- Relations avec le Conseil communal
- Conservation des archives communales

### Greffe municipal

- Organisation des élections et votations
- Gestion des demandes de naturalisation
- Contrôle de validité des signatures des initiatives et référendums

### Service de la population

- Réception générale et renseignements au public
- Enregistrement des mutations de la population
- Demande de cartes d'identité suisses
- Attestations
- Vente des cartes journalières CFF et CGN

© Photodrone.pro

# SECRÉTARIAT MUNICIPAL

## COORDINATION ET SOUTIEN

Dans son rôle de coordinateur entre la Municipalité et l'administration communale, le Secrétariat municipal informe et apporte son soutien aux services, notamment dans le traitement de la correspondance adressée à la Municipalité ou d'autres tâches ayant une incidence sur les actions de la Municipalité. Ces courriers sont transmis dans les directions pour un suivi et en fonction de leur importance, des réponses ont été rendues par les services, les directions ou la Municipalité.

Par ailleurs, dans le but de faciliter le travail des directions et de la Municipalité, le Secrétariat municipal adapte régulièrement les outils à disposition de l'ensemble de l'administration tels que les directives, les modèles et les procédures.

Le Secrétariat municipal coordonne également l'élaboration de documents transversaux tels que le programme et le bilan de législature, ainsi que les documents destinés au Conseil communal (rapport de gestion, préavis municipaux, réponses aux droits d'initiative).

Le Secrétariat municipal peut compter sur l'expertise d'une juriste qui conseille et soutient la Municipalité et les services relativement à diverses problématiques juridiques. La juriste se charge notamment de procéder à l'examen et à la révision de documents soumis à la Municipalité, tels que des règlements communaux ou des conventions liant la Ville à des entités externes. Ses activités quotidiennes comportent également la rédaction ou la supervision de correspondances exigeant une approche juridique, ainsi que l'établissement d'avis de droit. En parallèle, elle a aussi pour tâche le suivi de certains mandats confiés à des avocats externes.

En 2024, la juriste a poursuivi les démarches relatives à la mise en place et au bon fonctionnement de la cellule « Protection des données », en collaboration avec le chef du service Informatique. Elle a suivi une formation et passé un certificat de conseillère en protection des données, auprès du Centre Universitaire d'Informatique (CUI) de l'Université de Genève.

# PROMOTION ÉCONOMIQUE

## ORGANISATION GÉNÉRALE

Le modèle de fonctionnement de la promotion économique appliqué depuis sa réorganisation en 2021 a été reconduit en 2024. Le traitement des dossiers est assuré par un groupe de suivi stratégique composé du syndic, du boursier communal et du secrétaire municipal. La gestion opérationnelle est assurée par le secrétaire municipal adjoint et un membre du Secrétariat municipal.

# CONTACT AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE RENANAIS

## ACCOMPAGNEMENT DES NOUVELLES ENTREPRISES ET LIEN AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE

De nombreuses demandes de particuliers pour des locaux professionnels ou commerciaux ont été traitées tout au long de l'année. En comparaison avec 2023, la recherche spécifique d'espaces de stockage a été beaucoup moins évoquée. Une part importante de ce travail s'est dès lors orientée vers la recherche d'informations auprès des gérances de la place ainsi que des propriétaires immobiliers ou fonciers.

Trois autres thématiques ont jalonné 2024 :

- les demandes d'indemnité pour des commerces contigus à des zones de travaux. Pour chacune de ces demandes, il a été précisé qu'aucune indemnité ne pouvait être délivrée dans le cadre de chantiers d'infrastructures publiques et que les services techniques communaux faisaient en sorte d'en minimiser les impacts ;
- les demandes d'ouverture des commerces au-delà du cadre permis par le règlement en vigueur. Chacune de ces demandes a fait l'objet d'un refus sur la base dudit règlement ;
- le suivi administratif du biergarten éphémère sur le site de la Savonnerie (recherche de tenancier et partenariat avec un commerçant renanais, obtention des permis d'exercer, définition du projet et coordination avec la police du commerce).

Le défi est également de pérenniser la présence à Renens d'entreprises prometteuses. La Ville a ainsi poursuivi son étroite collaboration avec les organismes de promotion extra-communaux tels que Lausanne Région, le SPEI (Service de la promotion de l'économie et de l'innovation) ou Innovaud (agence cantonale pour l'innovation).

La validation du nouveau PACom (voir chapitre Urbanisme) a également permis de définir et pérenniser des zones d'activités économiques, tertiaires ou secondaires. Ce nouvel outil permet de les confirmer et donc d'encourager les entreprises à y rester ou à s'y installer. Il pose cependant des défis liés à certaines infrastructures très demandées par les entreprises, comme les places de stationnement individuelles réservées ou l'accès facilité aux grands axes de transport. Une collaboration avec le service de l'urbanisme a été mise en place et sera développée dans les années à venir pour appliquer un suivi cohérent des entreprises.

Le déploiement de la promotion économique prend encore la forme d'une représentation au sein du Conseil d'administration de la société CACIB SA (gestion stratégique des sites des Baumettes et des Ateliers de Renens).

## PARTENARIATS INTERCOMMUNAUX

2024 aura vu l'entrée en vigueur concrète d'une **taxe de séjour** à Renens. Dans ce cadre, la Ville de Renens fait désormais officiellement partie du Fonds pour l'équipement de la région touristique lausannoise (FERL) ainsi que de l'accord passé entre les communes de l'Entente intercommunale pour la communauté touristique de la région lausannoise et la plateforme de location Airbnb. Concernant cette dernière, la taxe est automatiquement perçue par la plateforme qui redistribue ensuite le revenu global à l'Union des communes vaudoises (UCV). Celle-ci se charge de la répartition finale auprès des communes membres. Les premières rétributions seront perçues en 2025.

La promotion économique a également participé au développement du projet « Destination Lausanne ! », soit la **stratégie touristique** 2024-2027 commune des membres de l'Entente évoquée ci-dessus. Au-delà des thématiques touristiques directes, il s'agit d'un programme de développement économique régional auquel participe Renens. La rencontre annuelle de l'ensemble des membres et acteurs liés à « Destination Lausanne ! » (communes, acteurs de l'hôtellerie, de la restauration, prestataires culturels et sportifs, etc.) s'est déroulée à Renens, dans les locaux de l'ECAL en présence du syndic.

A noter encore qu'en tant que membre de l'association de communes Lausanne Région, Renens, par le biais de la promotion économique, a également pris part à un atelier de réflexion sur la reconduction de la **stratégie régionale de développement économique** pour les années 2025-2029.

## RÉSEAUTAGE ET BONNES PRATIQUES

Renens a accueilli la cinquième **rencontre des promotions économiques des villes romandes.** Cet événement s'est déroulé dans le bâtiment de l'ECAL, où les quelques trente convives ont pris part à une journée de discussions, d'échanges de bonnes pratiques et de présentations : retour sur l'histoire des Ateliers de Renens avec les témoignages de deux entreprises résidentes et de la Fondation Inartis, partenaire opérationnel et stratégique du site ; présentation du PACom par le service de l'Urbanisme ; ou encore présentation du guichet entreprises par Lausanne Région.

La Ville peut compter sur un autre moment fort du réseautage économique régional avec **Ouest Forum**, organisé par la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois (SICOL). La Salle de spectacles de Renens a accueilli cette 9e édition et les plus de 150 participants venus écouter les présentations et débats sur la thématique de l'impact de l'intelligence artificielle pour les PME.

## MISE À JOUR DU RÈGLEMENT SUR LES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES MAGASINS

Le règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins a été entièrement revu et mis à jour. Cette nouvelle mouture a été élaborée en collaboration avec la Police du commerce de l'Ouest lausannois. L'objectif global était de moderniser son contenu et plus spécifiquement de répondre à certaines attentes quant à la réglementation des kiosques et petites épiceries.

Le texte a été soumis au Conseil communal en fin d'année sous la forme d'un préavis. Ce dernier propose également une réponse à une motion du Conseil demandant à la Municipalité de se déterminer quant à une heure d'ouverture supplémentaire le samedi.

En cas de validation par le Conseil, son entrée en vigueur serait prévue à l'été 2025 et se verrait précédée par une démarche d'information auprès des commerçants de Renens.

## GROUPE DE TRAVAIL COMMERCES ET SOUTIEN À L'ACR

Le **groupe de travail Commerces** s'est réuni à deux reprises en 2024. Ces rencontres ont notamment permis d'aborder comme thématiques majeures la circulation au centre-ville, actuelle et à venir, et l'étude menée par l'Université de Lausanne sur l'utilisation de la place du Marché. Du côté des activités communales, une nouvelle discussion sera menée avec les représentants des commerces pour étudier l'opportunité d'un nouveau partenariat de sponsoring des fêtes de Noël à Renens.

Dans le cadre des échanges entre la promotion économique et l'**ACR** (Association des commerçants de Renens), la réflexion a notamment porté sur la thématique des nuisances dues aux différents chantiers (tram, BHNS, collecteurs, raccordements divers). La promotion économique a eu l'occasion de rappeler que si aucune subvention financière directe n'était possible, d'autres propositions de mise en valeur des commerces pouvaient être menées, notamment au moyen d'articles ou de relais dans l'Info Renens.

La Ville a également reconduit son soutien à l'ACR par une subvention directe. En contrepartie, l'ACR s'est engagée à prélever ses cotisations et à utiliser la subvention communale comme réserve. Ce procédé a pour objectif de pérenniser un financement entièrement autonome dès 2025.

## AUTRES ÉVÉNEMENTS ET PUBLICATIONS LIÉS À LA PROMOTION ÉCONOMIQUE

La 8e édition de l'**Innovation by Design Challenge** s'est déroulée le 13 novembre dans les locaux de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Cette soirée couronne le résultat de deux semaines de travail de cinq binômes designers - startups qui ont relevé le défi d'améliorer un produit ou un service par le design.

Un jury professionnel – dont le syndic Jean-François Clément et la designer industrielle Léa Pereyre – a décerné le Prix du Jury d'une valeur de CHF 8'000.- à l'équipe du projet entrepreneurial Grenat. Cette start-up incubée au sein de l'Institut d'Automatisation Industrielle de la HEIG-VD a développé une machine permettant d'améliorer le tri optique de céréales dans les pays émergents.

Le Prix du Conseil communal d'une valeur de CHF 3'000.- et le Prix Coup de Cœur du public, de CHF 2'000.-, ont tous deux été remis à la société Safe2eat qui développe un outil de prévention des intolérances alimentaires et autres allergies.

*© Jérôme Klotz*

Les **restaurateurs renanais** ont été mis en lumière par l'association Lausanne à Table ! qui a intégré deux adresses de la Commune au sein d'un nouveau guide régional sur le tourisme culinaire, le Guide Délicieux 2024-2025. En parallèle de cette action, une soirée des Tables éphémères (également organisée par Lausanne à Table !) s'est déroulée au sein de la Salle de spectacles. L'événement a été mis sur pied avec l'équipe de la Salle et une coordination en amont de la promotion économique.

Simultanément à la dernière ouverture nocturne des commerces de l'année, les riverains ainsi que les commerçants du centre-ville ont été invités à un moment convivial sur la place du Marché pour un état des lieux **des réalisations des grands travaux dans cette zone**. À cette occasion, des visuels F4 et des flyers ont été réalisés. Ils sont disponibles sur le site internet Renens en Mouvement. Cette expérience sera reconduite dans d'autres quartiers de la ville pour accompagner l'avancement de chantiers d'envergure.

## LES ATELIERS DE RENENS

Les deux bâtiments du site des Ateliers ont à nouveau affiché complet en 2024. On relève un roulement plus fort que les années précédentes avec 8 départs et 20 nouvelles arrivées. Cet état de fait traduit une certaine volatilité dans le secteur de l'innovation : des startups ferment faute de financement, d'autres déménagent ailleurs dans le canton et l'apparition de nouveaux secteurs dynamiques (spatial, intelligence artificielle, technologies du médical) conduisent à l'installation de nouveaux acteurs dans l'écosystème renanais.

2024 aura été l'occasion de fêter les 10 ans du programme UniverCité. Lancé par la Fondation Inartis – partenaire de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens pour la gestion opérationnelle des Ateliers et de Station R – ce programme, soutenu à son lancement par la Ville, est progressivement devenu l'un des principaux outils de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat sur ce site stratégique.

Le Conseil de fondation des Ateliers de la Ville de Renens, en charge de la stratégie du site et du relais institutionnel avec le SPEI, Innovaud et Lausanne Région, s'est réuni à deux reprises. Sa composition est restée inchangée. À noter encore que le nouveau site internet des Ateliers est désormais pleinement fonctionnel.

Les activités de la Fondation font l'objet d'un rapport d'activité disponible sur ateliersvdr.ch

## JOURNAL COMMUNAL INFO RENENS

Imprimé à 14'500 exemplaires, le journal communal « Info Renens » est livré 8 fois par année gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux sont régulièrement approvisionnées sur la place du Marché et à la place de la Gare sud. Chaque parution de l'Info Renens est également disponible sur renens.ch, qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.

## PRÉSENCE NUMÉRIQUE

L'offre numérique de la Ville se compose du site renens.ch, du site renens.ch/enmouvement qui informe sur les travaux et chantiers, des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, X), d'une chaîne Youtube pour héberger les vidéos, et de la production de vidéos diffusées dans les bus tl roulant sur le territoire renanais.

## REFONTE DU SITE INTERNET

Le premier semestre 2024 a été consacré au développement graphique du futur site, à la conception de l'expérience utilisateur et à la définition des principes de navigation. Dans le même temps, les premiers jalons techniques ont été posés, permettant le début du développement au cours du deuxième semestre.

En parallèle, un comité éditorial composé de représentants de tous les services a été créé. L'objectif était d'informer les services de l'avancement du projet, de récolter les idées et suggestions, et surtout de travailler ensemble sur les évolutions nécessaires au niveau des contenus du site. Les réunions périodiques et ateliers organisés ont permis de mettre en lumière quelques points déterminants pour faciliter l'accès à l'information, notamment la nécessité d'épurer le site et de séparer clairement les aspects prestations au public des aspects informatifs et de politique publique.

## PRODUCTION GRAPHIQUE

Le secteur Communication réalise et coordonne la création de divers supports promotionnels pour l'interne ou à l'attention du public. La production graphique est partagée entre des visuels et animations réalisés à l'interne par un graphiste stagiaire et des mandats à diverses agences de la place pour des projets de moyenne et grande envergure.

En 2024, la brochure «Bienvenue à Renens», destinée généralement aux nouveaux habitants, a été complètement revue. Grâce à son design illustré contemporain, elle est conçue comme une plaquette de présentation de la ville et renvoie au site internet pour le détail des informations pratiques. Ce nouveau format permet de l'utiliser aussi bien pour les nouveaux habitants que pour les nouveaux collaborateurs, ou pour toute autre personne à qui l'on souhaite présenter la ville et ses atouts.

*Brochure «Bienvenue à Renens»*

# ARCHIVES

### COLLECTER

Dans le cadre de leur mission de collecte, les archives communales ont pris en charge plus de 6 mètres linéaires de documents versés par des services et entités de l'administration. Une convention de dépôt d'archives a été signée avec l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL). Suite à la dissolution de la société de musique La Clé d'Argent, les archives de cette dernière ont été données aux archives communales, de même qu'un certain nombre d'objets à valeur patrimoniale. Les archives communales ont en outre accueilli plusieurs dons d'archives privées concernant notamment la Chorale des cheminots de Renens, le Printemps musical et l'Association Musique et Rencontres, ainsi que le FC Renens. L'archiviste Michel Depoisier a par ailleurs fait don de ses recherches relatives à l'histoire de Renens. Enfin, les archives communales ont acquis une cinquantaine de documents d'intérêt pour l'histoire locale.

## ÉVALUER, TRAITER, CONSERVER

Le traitement des nombreuses archives en attente s'est poursuivi à un rythme soutenu, avec des interventions au sein des services. Les opérations de tri, de classement, de conditionnement et d'inventorisation permettent d'une part de conserver à long terme les documents destinés à l'être et d'autre part de faciliter l'accessibilité et les recherches au moyen de l'inventaire publié en ligne sur la plateforme vaud.archivescommunales.ch. L'archiviste assume par ailleurs un rôle de conseil auprès des services en matière de délais de conservation des documents. Dans le cadre de ses activités de protection des biens culturels, la Protection civile est intervenue durant trois jours afin d'organiser, en collaboration avec l'archiviste, la sauvegarde des archives communales en cas de sinistre.

## RECHERCHES ET VALORISATION

*Apéro de l'histoire, 12 juin 2024.*
*© Laboratoire Histoire et Cité*

Les archives communales ont traité une septantaine de demandes d'information ou de recherche. Ces requêtes émanent d'une part de l'administration et des autorités communales, et d'autre part d'un public externe. À l'invitation du service CJS, l'archiviste a pris part au projet CORSO de l'ECAL en collaborant activement avec les étudiantes et étudiants du Bachelor Photographie, qui ont mis à profit l'histoire et les archives de l'ancien cinéma Corso et de sa discothèque dans le cadre de leurs réalisations artistiques. Il est intervenu dans le cadre du Laboratoire Histoire et Cité de l'Université de Lausanne et a donné une conférence au Gymnase de Renens. En prolongement, il a accueilli quatre classes pour une visite et une présentation des archives. Des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences historiques d'Uni-Distance ont pris part à une demi-journée de travail sur les archives renanaises. En outre, la Bibliothèque de Renens a associé les archives communales aux activités du BiblioWeekend. Des visites guidées ont été proposées notamment dans le cadre de la programmation estivale « Vivez l'été », en collaboration avec le secteur Intégration et en partenariat avec La Ferme des Tilleuls. L'archiviste est également intervenu dans le cadre de l'émission Couleurs locales de la RTS du 6 mai 2024 pour évoquer l'histoire du quartier de Malley. Enfin, il a accompagné le mandataire engagé pour réaliser un travail préparatoire en vue de déterminer les contenus envisageables pour une publication et une exposition sur l'histoire de Renens. Les nombreuses sollicitations auxquelles ont répondu les archives communales au cours de l'année ont été mises à profit pour valoriser Renens, son histoire, son patrimoine et son image auprès d'un public nombreux et varié.

## FORMATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES

L'archiviste a participé à la Journée de formation professionnelle des archivistes des universités et hautes écoles suisses consacrée à la gouvernance informationnelle et à l'archivage. Il a suivi une formation relative à la problématique des pathologies de l'information dispensée dans le cadre du programme de formation continue en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information des universités de Berne et Lausanne, ainsi qu'un stage de formation à l'utilisation du logiciel de gestion de collections muséales Mobydoc Express V7. Il a en outre participé à la Formation de base en sensibilisation incendie en entreprise. Dans le cadre de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), il a participé aux séances du groupe de travail Description & Diffusion et collaboré à l'organisation de la journée d'information « L'IA au service des archives ».

## ASSURANCES

La Commune de Renens est couverte par des assurances responsabilité civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages (Allrisk) pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Le renouvellement des contrats d'assurance fait systématiquement l'objet d'un appel d'offres.

### CAS DE SINISTRES AUPRÈS DES ASSURANCES RC ET DE CHOSES

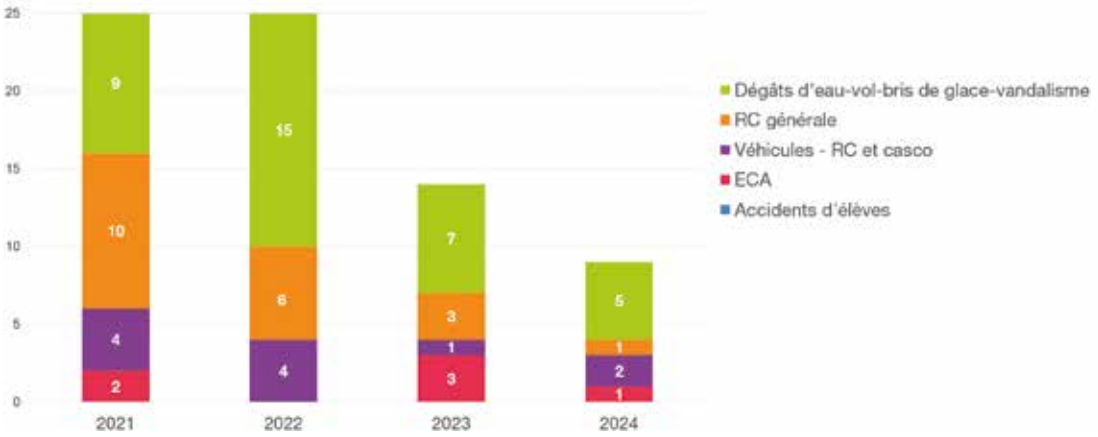


# GREFFE MUNICIPAL

## VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Il y a eu quatre scrutins fédéraux en 2024.

Le Greffe municipal gère les votations et élections fédérales, cantonales et communales. Il enregistre les votes anticipés et adresse des courriers aux électeurs en cas de votes anticipés non conformes (carte de vote incomplète, matériel d'un autre scrutin, etc.). Ainsi 453 électeurs ont eu cette année la possibilité de rendre leur vote valable.

En 2024, 300 votes non valables ont été enregistrés (184 votes non conformes reçus les derniers jours de scrutin et 116 votes reçus sans carte ou avec un bulletin hors enveloppe). Cela représente en moyenne 75 votes non valables par scrutin.

Concernant la manière de voter, la majorité des électeurs le font par correspondance ou déposent leur enveloppe dans la boîte aux lettres de l'Administration. Très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un ou l'autre des bureaux de vote.

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|---|
| Nombre moyen de votants | 3'476 | 2'717 | 2'768 | 3'912 |
| Nombre moyen d'électeurs | 8'665 | 8'693 | 8'553 | 10'303 |
| Participation | 40.11 % | 31.26 % | 32.37 % | 37.97 % |
| **Nombre moyen de votants qui se sont déplacés aux bureaux de vote** | **29** | **23** | **18** | **34** |

La Municipalité a reconduit l'abonnement à la brochure easyvote, qui explique de façon neutre les objets soumis à la population sur le plan fédéral. Elle est adressée avant chaque scrutin aux jeunes ayant atteint leur majorité ainsi qu'aux personnes devenues suisses, dans le but de les sensibiliser à exercer leurs droits civiques.

### NOMBRE D'INITIATIVES ET DE RÉFÉRENDUMS VÉRIFIÉS PAR LE GREFFE

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|---|
| | 24 | 36 | 25 | 17 |
| Nombre total de signatures reçues | 4'007 | 10'821 | 3'815 | 2'010 |
| Nombre de signatures valables | 2'700 | 7'632 | 3'044 | 1'602 |
| Nombre de signatures invalidées | 1'307 | 3'189 | 771 | 408 |

## NATURALISATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

### DÉPÔT DE DOSSIERS

En 2024, le Greffe municipal a enregistré 122 dossiers de naturalisation, représentant 150 personnes. Parmi celles-ci, 102 étaient dispensées du test de connaissances en raison de leur âge ou des années de scolarité en Suisse. Durant l'année, 11 sessions de test de connaissances ont été organisées pour 48 personnes. L'une d'entre elles a pu repasser le test car elle n'avait pas obtenu les 33 points recommandés.

Les émoluments communaux varient de CHF 100.- pour les jeunes de moins de 25 ans ayant effectué leur scolarité en Suisse à CHF 400.- pour les demandes familiales.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES DEMANDANT LA NATURALISATION

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Dossiers déposés** | 122 | 112 | 92 | 133 | 79 |
| **Candidats dispensés de test de connaissances** | 102 | 98 | 79 | 113 | 83 |
| **Candidats soumis au test de connaissances** | 48 | 52 | 37 | 52 | 23 |
| **Nombre total de candidats** | **150** | **150** | **116** | **165** | **106** |

### ORIGINE DES CANDIDATS EN 2024

Les candidats à la naturalisation sont de 33 nationalités différentes; les cinq pays les plus représentés sont le Portugal, l'Italie, la France, le Kosovo et la Türkiye.

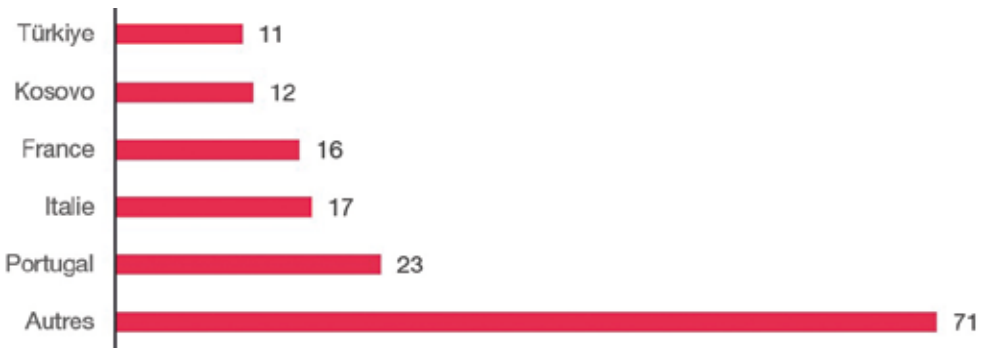

## ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ SUISSE

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| Procédure ordinaire dès 2018 | 109 | 158 | 136 | 73 | 63 |
| Anciennes procédures | 5 | 13 | 45 | 229 | 266 |
| **Total des personnes ayant acquis la nationalité suisse** | **114** | **171** | **177** | **302** | **329** |

### PROCÉDURES FACILITÉES FÉDÉRALES EN 2024

La procédure est facilitée en ce sens que la décision se prend au niveau de la Confédération, sans que le Canton ou la Commune n'ait à examiner la demande.

Au cours de l'année, dix candidats ont obtenu la nationalité suisse à travers une procédure facilitée fédérale, neuf par mariage (art. 21) et un par 3e génération (art. 24a).

### SOIRÉE EN L'HONNEUR DES NOUVEAUX NATURALISÉS

La Municipalité a organisé le 8 février 2024 une soirée en l'honneur des personnes naturalisées en 2022 et 2023 à Renens. Près d'une centaine d'invités – nouveaux naturalisés accompagnés de leurs proches, municipaux, animateurs de la permanence Info-Natu et collaborateurs de l'administration – se sont retrouvés à la Salle de spectacles pour partager un moment convivial autour d'un repas typiquement suisse.

## RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal de CHF 100.- par chien, additionné d'un impôt cantonal de CHF 100.-. En 2024, une exonération a été accordée à 107 personnes, soit 63 bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison), 36 ayants droit au revenu d'insertion, cinq propriétaires de chien d'assistance pour personne en situation de handicap, un propriétaire de chien de travail et deux propriétaires en résidence secondaire.

| Au 31 décembre de l'année | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de chiens inscrits | 731 | 732 | 738 | 713 |

## CARTES JOURNALIÈRES CFF ET CGN

Le service vend les «cartes journalières dégriffées Commune» contre un modeste défraiement. Leur disponibilité est consultable sur le site des CFF carte-journaliere-degriffee-commune.ch. 2'411 cartes ont été vendues cette année.

Quatre cartes journalières CGN sont également proposées quotidiennement aux habitants de Renens au prix de CHF 20.-. 742 cartes ont été vendues cette année, principalement en été.

# SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

## POINTS FORTS 2024

» **Extension de l'espace Schengen à la Bulgarie et à la Roumanie**

L'élargissement de l'espace Schengen à la Bulgarie et à la Roumanie est entré en vigueur le 31 mars 2024.

» **E-déménagement**

Dès le 15 octobre 2024, la commune de Renens a adhéré à la prestation e-déménagement. Cette nouvelle prestation simplifie les démarches administratives des personnes qui déménagent, et qui n'auront plus l'obligation de se déplacer au guichet communal.

Pour que le changement d'adresse en ligne puisse être réalisé entièrement, il est nécessaire que la commune de départ et celle d'arrivée offrent un accès à e-déménagement. Cette plateforme a donc vocation à s'étendre à toutes les communes. Les émoluments sont payés directement lors de la saisie des données via la console.

» **Renouvellement des permis C en ligne**

Le Conseil d'État, dans sa séance du 14 août 2024, a adapté son règlement cantonal sur les émoluments en matière de police des étrangers et d'asile. Il a par ailleurs validé l'introduction d'une nouvelle clé de répartition pour les permis C, qui seront renouvelés en ligne par les administrés. Le déploiement de cette nouvelle prestation en ligne sera effectif début 2025 pour les communes pilotes, dont Renens.

» **Le statut de protection S est maintenu**

Lors de sa séance du 4 septembre 2024, le Conseil fédéral a décidé que le statut de protection S, dont bénéficient les personnes à protéger en provenance d'Ukraine, ne serait pas levé avant le 4 mars 2026. Il a également décidé de prolonger jusqu'à cette date les mesures de soutien destinées aux bénéficiaires du statut de protection S (programme S).

» **Changements concernant les données d'état civil dans Infostar**

L'Ordonnance fédérale sur l'état civil a été révisée au 11 novembre 2024 et plusieurs changements en découlent :

- Une extension de caractères a été introduite et permettra à un grand nombre de personnes possédant un nom avec des signes diacritiques d'origine d'être inscrit comme tel dans le registre de l'état civil suisse ;
- Les termes « mère » et « père » sont désormais remplacés au profit du terme « parents ». Infostar connaît ainsi dorénavant les champs « parent 1 » et « parent 2 ».

# STATISTIQUES

Au 31 décembre 2024, la population de Renens compte 21’514 habitants en résidence principale, soit une augmentation de 1 % par rapport à l’année précédente. Elle est composée de 50 % d’étrangers répartis en 129 nationalités. À noter que si l’on rajoute 158 primo-arrivants en cours de traitement au Canton et 725 habitants en séjour (résidents secondaires et titulaires d’autorisations de séjour de courte durée (L)), le SPOP administre 22’397 habitants.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE RENENS

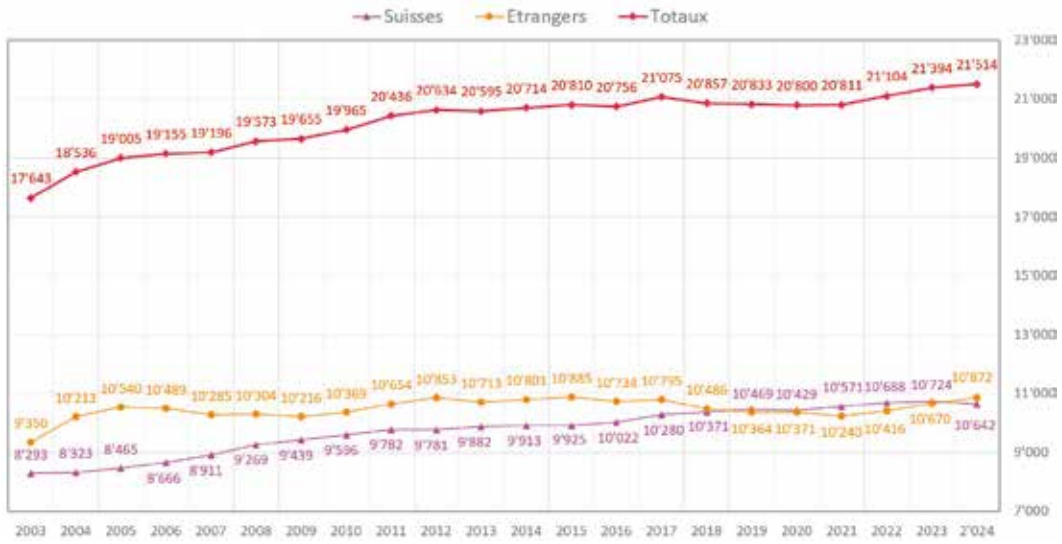


## POPULATION PAR TRANCHES D’ÂGE

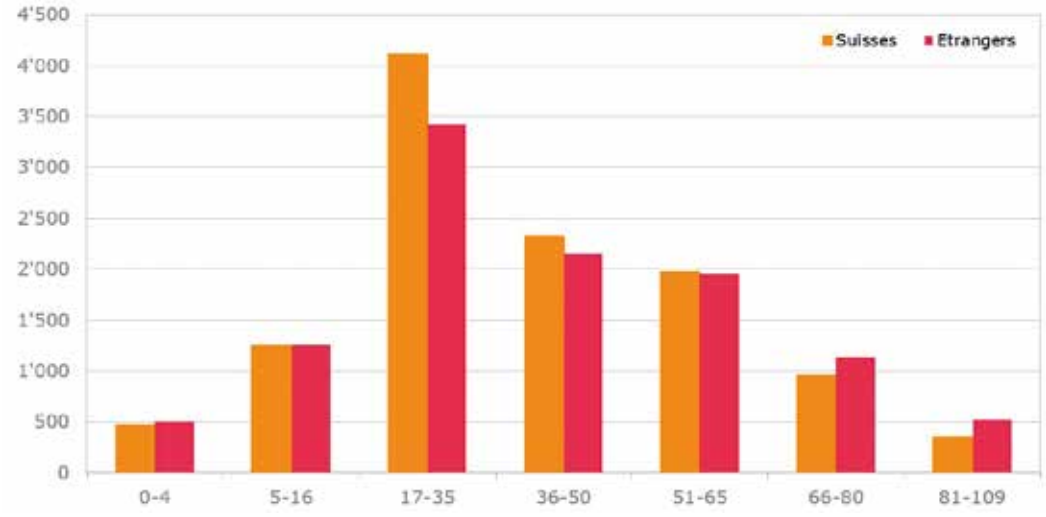

## HABITANTS SELON ÉTAT CIVIL

| Suisses | Masculin | Féminin | Total |
|---|---|---|---|
| Célibataire | 3’086 | 2’949 | 6’035 |
| Marié·e | 1’779 | 1’811 | 3’590 |
| Divorcé·e | 370 | 663 | 1’033 |
| Veuf·ve | 109 | 408 | 517 |
| Partenariat enregistré | 6 | 6 | 12 |
| Partenariat dissous | 7 | 2 | 9 |
| **Total Suisses** | **5’357** | **5’839** | **11’196** |
| **Étrangers** | **Masculin** | **Féminin** | **Total** |
| Célibataire | 3’403 | 2’429 | 5’832 |
| Marié·e | 2’232 | 2’037 | 4’269 |
| Divorcé·e | 387 | 439 | 826 |
| Veuf·ve | 44 | 215 | 259 |
| Partenariat enregistré | 9 | 6 | 15 |
| Partenariat dissous | 0 | 0 | 0 |
| **Total Étrangers** | **6’075** | **5’126** | **11’201** |
| **Résultat total** | **11’432** | **10’965** | **22’397** |

| HABITANTS SELON PAYS | | |
|---|---|---|
| Portugal | 2’489 | 11.11 % |
| Italie | 1’492 | 6.66 % |
| France | 1’468 | 6.55 % |
| Espagne | 951 | 4.25 % |
| Kosovo | 640 | 2.86 % |
| Türkiye | 408 | 1.82 % |
| Serbie | 317 | 1.42 % |
| Macédoine du Nord | 210 | 0.94 % |
| Bosnie et Herzégovine | 155 | 0.69 % |
| Autres nations | 3’071 | 13.71 % |
| Étrangers/ères | 11’201 | 50.01 % |
| Suisses/sesses | 11’196 | 49.99 % |
| TOTAL HABITANTS | 22’397 | 100 % |

| HABITANTS ÉTABLIS | | |
|---|---|---|
| Établissement CH | 7’390 | 34.35 % |
| Bourgeois CH | 3’252 | 15.12 % |
| Séjour B | 4’671 | 21.71 % |
| Établi C | 5’860 | 27.24 % |
| Provisoire F | 151 | 0.70 % |
| Courte durée L >= 12 mois | 1 | 0.00 % |
| Courte durée L | 67 | 0.31 % |
| Requérant d’asile N | 11 | 0.05 % |
| Diplomate/fonction-naire avec immunité | 3 | 0.01 % |
| Fonctionnaire sans immunité | 15 | 0.07 % |
| Personne à protéger | 93 | 0.43 % |
| TOTAL HABITANTS | 21’514 | 100 % |

| HABITANTS EN SÉJOUR | | |
|---|---|---|
| Séjour hebdomadaire Suisses | 604 | 68.40 % |
| Suisse non résident | 20 | 2.27 % |
| Courte durée L <= 4 mois | 5 | 0.57 % |
| Courte durée L > 4 à < 12 mois | 96 | 10.87 % |
| Primo-arrivants | 158 | 17.89 % |
| TOTAL HABITANTS | 883 | 100 % |

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE DISTRICT STAT-VAUD 31.12.2023

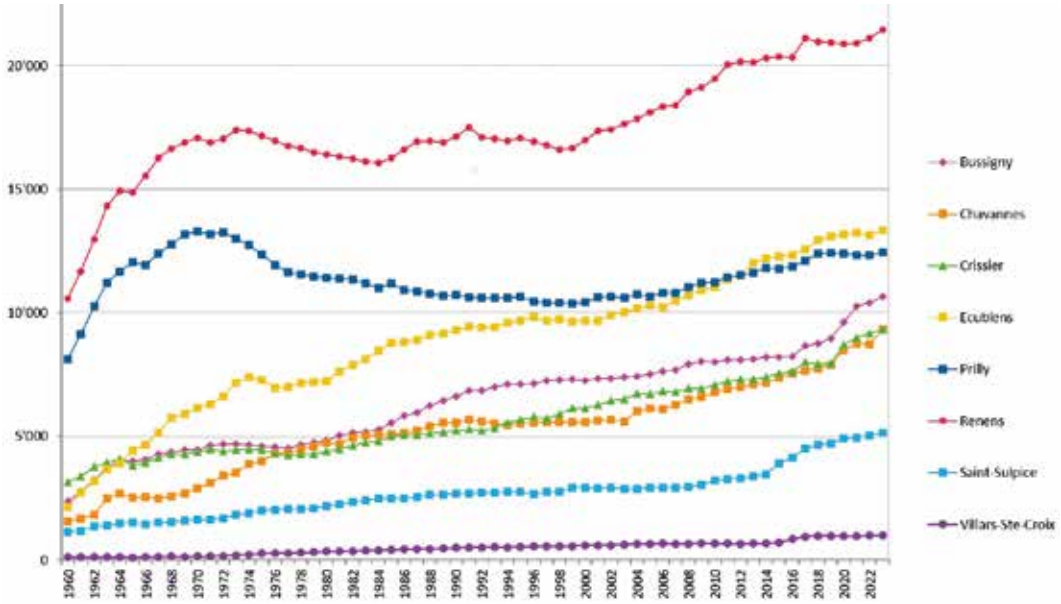


## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES «GRANDES VILLES» SANS LAUSANNE STAT-VAUD 31.12.2023

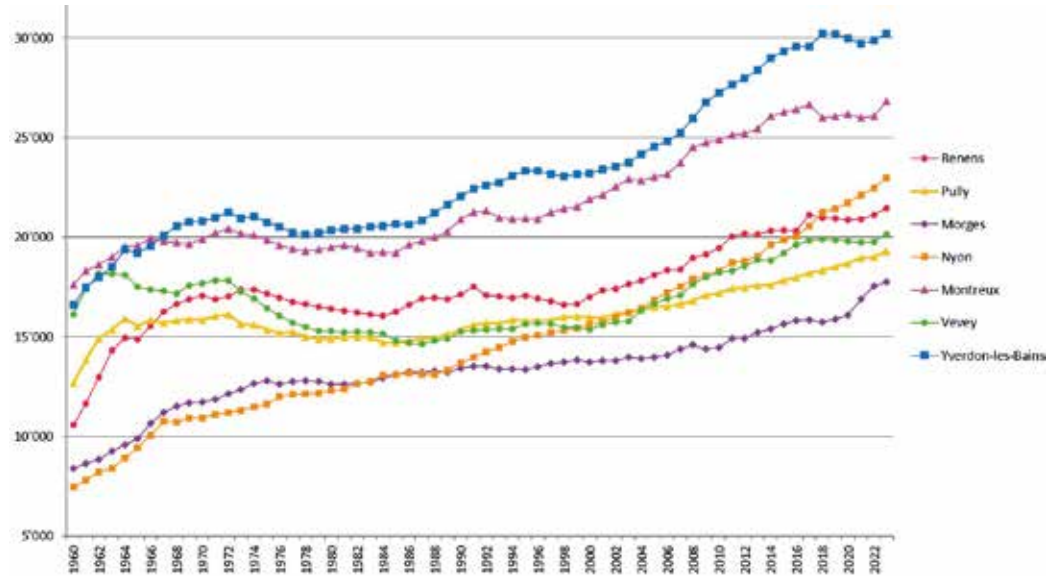

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## POLICE OUEST LAUSANNOIS

L'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district fait l'objet d'un rapport de gestion annuel. Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de ce document disponible auprès de la présidente ou du président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès de la conseillère municipale ou du conseiller municipal en charge de la police, auprès du secrétariat de la Police de l'Ouest lausannois (POL) et sur internet à l'adresse polouest.ch.

*Cérémonie d'assermentation du Corps de police*

*Sauvetage d'un chevreuil*

## OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

Le Comité directeur est composé de personnes provenant de diverses directions afin de croiser leurs regards sur les thématiques liées à la sécurité et de rechercher des solutions impliquant les différents acteurs concernés. Il comprend :

| | |
|---|---|
| **ADG** | Syndic et secrétaire municipal |
| **CJS** | Municipale, adjointe et travailleur social de proximité |
| **ECS** | Municipale et chef de service |
| **GuDD** | Municipale et cheffe de service |
| **SIR** | Municipal et chef de service |
| **POL** | Chef d'unité |

Le Comité s'est réuni à quatre reprises en 2024 et les points suivants ont été traités:

- L'affichage sur l'espace public de dessins des élèves des Établissements primaires et secondaire, initié en 2021, a été reconduit en 2024 pour la 4e édition. L'exposition s'est tenue entre les mois de mai et septembre 2024. Le vernissage a eu lieu le jeudi 23 mai devant la piscine de Renens en présence notamment des jeunes artistes et de leurs enseignants.
- Une pétition signée par plus de cent personnes a été reçue fin 2023 concernant la fréquentation du parc Paudex; son utilisation génère des nuisances liées au bruit, particulièrement lors des fins de semaine et week-ends. Une délégation des pétitionnaires a été reçue début janvier 2024 afin de traiter de cette problématique. Puis, l'Observatoire

a organisé une rencontre avec les usagers du parc Paudex et les habitants du quartier le vendredi 22 mars en présence de la Police de proximité. Cette rencontre a permis de mieux appréhender les nuisances évoquées et d'y apporter des solutions afin de calmer la situation.

- En lieu et place de patrouilleurs scolaires, avec le concours de la POL, un nouveau modèle de coach à la sécurité piétonne sur le chemin de l'école a été défini. Ce modèle a été proposé aux Écoles, qui ont adhéré sur le principe. Après quelques mois de recherche, un coach a enfin été engagé et il a débuté son activité en janvier 2024 pour une période test de quatre mois. À l'issue de la phase de test, la Ville, en concertation avec la Police, a élaboré un document de synthèse qui dresse un état des lieux de la sécurité sur le chemin de l'école à Renens à l'heure actuelle. Ledit rapport est en cours de finalisation et sera publié dans le courant de l'année 2025.
- Mandat – Intégration et diversité des usagers de la place du Marché.

  Dans le cadre de l'Observatoire de la sécurité, la problématique de la cohabitation des différents usagers des places et parcs publics est souvent évoquée. Diverses actions sont mises en place en collaboration avec la POL dès qu'une situation est annoncée comme tendue (rencontres avec les habitants autour d'un apéritif, interventions ou passage de la police de proximité, discussions engagées par les travailleurs sociaux de proximité, etc.).

  Pour la place du Marché, en 2023, une collaboration a été décidée avec le Centre Lives et l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne. Le mandat a permis de déclencher un processus participatif avec les usagers et les riverains de la place du Marché, y compris les commerçants, afin d'améliorer l'acceptation et l'intégration des différents usagers de la place. Une attention particulière a été accordée à un groupe de personnes occupant de façon quasi-permanente la place et se trouvant en situation de marginalité.

  Le mandat s'est articulé sur cinq axes soit :

  - Connaissance des enjeux, des risques et des ressources disponibles. Organisations d'entretiens afin de collecter le maximum d'informations.
  - Proposition d'un scénario de processus participatif élaboré par un groupe de travail d'experts de l'UNIL et de Cause Commune.
  - Mise en place d'une plateforme participative et publique, inspirée des outils développés par Cause Commune.
  - Organisation d'un forum participatif afin de lancer des projets concrets pour améliorer la situation quotidienne.
  - Mise en place d'actions et activités.

  En 2024, l'Observatoire a suivi l'étude. Les mandataires, du 19 octobre 2023 au 20 février 2024, ont mené 39 entretiens avec différents types d'usagers de la place du Marché, comme les habitants de toutes générations, les commerçants et les personnes en situation de vulnérabilité qui sont régulièrement sur la place. Une grille d'entretien semi-structurée a été utilisée.

  À deux reprises, soit les samedis 27 avril et 15 juin 2024, les délégués de la Municipalité à l'Observatoire ont participé, dans le cadre de la démarche « Vivre ensemble la Place du Marché », à des rencontres directement sur la place. Lors de la première rencontre, la population a été conviée à discuter de l'avenir de la place. Lors du second rendez-vous, les personnes qui ont répondu au sondage précité et ont marqué leur intérêt à participer aux réflexions futures ont été conviées à un atelier de discussion pour partager idées et propositions sur l'utilisation de la place.

  L'ensemble de cette démarche a fait l'objet d'un rapport qui sera finalisé début 2025. À ce moment-là, il sera décidé des actions à mettre en œuvre.

Chef·fe de service
Boursier·ère communal·e
1 EPT
Adjoint·e du/de la chef·fe
de service
1 EPT
Comptable
Secrétaire
6.0 EPT
[1] Apprenti·e

# Service des finances (FIN)

## MISSIONS PRINCIPALES

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible et conformément aux prescriptions légales en vigueur. Pour y parvenir, le service des Finances a les missions suivantes :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale, y compris le bouclement annuel, en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales
- Gérer la comptabilité des débiteurs et de toutes les procédures de contentieux qui y sont liées
- Gérer la comptabilité des fournisseurs
- Établir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Établir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Ville.
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et aux contentieux.
- Contribuer à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux
- Soutenir et accompagner les services, dès la phase initiale, pour tous les projets majeurs, études et préavis de la Ville ayant une incidence financière

# BOUCLEMENT DES COMPTES 2023

CHF 2'868'129.-
Excédent de revenus

CHF 13'502'214.73
Marge d'autofinancement

CHF 12'863'974.-
Investissements nets

L'amélioration du résultat par rapport au budget 2023 s'explique notamment par les raisons suivantes :

- Impôt sur le bénéfice des personnes morales CHF 7.7 millions / Budget CHF 4.5 millions : la différence entre les décomptes finaux et les acomptes versés des années antérieures est fortement positive.
- Droit de mutation et part à l'impôt des frontaliers : ces impôts connaissent un rendement très supérieur à la moyenne des années antérieures.
- Dividende extraordinaire du SIE : le SIE SA a décidé, lors de sa dernière assemblée générale, de verser un dividende extraordinaire de CHF 15.- par action à ses actionnaires. La Municipalité a décidé d'attribuer le dividende extraordinaire au Fonds de renouvellement et d'amortissements.
- Au niveau des charges, celles sous contrôle de la Municipalité restent, tout comme les années précédentes, globalement inférieures au budget. Un écart favorable (hors comptabilité du SDOL) est à relever notamment pour les natures de charges « Autorités et personnel » (CHF -1.5 million), « Biens, services et marchandises » (CHF -1.0 million) et « Intérêts passifs » (CHF - 0.4 million).
- Au niveau des investissements, les principales dépenses sont la poursuite des travaux liés au BHNS et aux travaux de poses de collecteurs. Ils sont inférieurs à la planification établie pour des raisons qui restent totalement hors de contrôle de la Municipalité (projet tram, etc.). Ceux qui n'ont pu être réalisés ne sont que repoussés, puisque pour la plupart, ils ont déjà fait l'objet d'une approbation par le Conseil communal. Cette situation impactera bien évidemment plus fortement les comptes des prochaines années, tant par une augmentation du coût de la dette que par une augmentation des amortissements.
- La marge d'autofinancement a permis de financer tous les investissements. Le ratio d'autofinancement (marge d'autofinancement sur investissements nets) se monte à 104.96 %.

© *Jérôme Klotz*

## MARGE D'AUTOFINANCEMENT

| | Comptes 2023 |
|---|---|
| Revenus monétaires ordinaires | 123'373'951.- |
| Charges monétaires ordinaires | -110'975'136.- |
| **Marge d'autofinancement opérationnelle** | **12'398'815.-** |
| Dividende extraordinaire du SIE | 1'103'400.- |
| **Marge d'autofinancement totale** | **13'502'215.-** |

*Note : la marge d'autofinancement monétaire se détermine avant les opérations de bouclement (amortissements, attributions et prélèvements aux fonds).*

## BUDGET 2025

CHF 6'853'800.-
Excédent de charges

CHF 148'500.-
Marge d'autofinancement

CHF 1'500'000.-
Prélèvement dans le Fonds de réserve

L'excédent de charges comprend le prélèvement dans le Fonds de réserve « Pour renouvellement et amortissements ».

Lors de l'élaboration du budget 2025, il a été tenu compte des éléments suivants :

- 30 – Autorités et personnel : la Municipalité a retenu une indexation de 1 % sur les salaires, à laquelle s'ajoutent les augmentations statutaires. La Municipalité a également admis la nécessité de renforcer son administration en personnel supplémentaire représentant 2.4 EPT. À cela s'additionnent 3.7 EPT accordés par voie de préavis.
- 31 – Biens, services et marchandises : les coûts de la manifestation FESTIMIXX sont répartis dans les différentes natures de « Biens, services et marchandises ». De nouvelles charges ont été inscrites suite à l'acceptation de divers préavis (réfectoire du Censuy, Conseil des jeunes, permanence emploi, aide individuelle au logement (AIL), activité physique et sportive). Pour le reste, il s'agit d'adaptations au budget reconnues comme nécessaires par la Municipalité.

- 32 – Intérêts passifs : ils ont été estimés sur la base des emprunts existants, du renouvellement des emprunts programmé et enfin de l'augmentation potentielle de la dette à fin 2025 en raison des investissements à réaliser durant cette période.
- 35 – Remboursement à des collectivités publiques : les charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas ou peu d'emprise ont diminué en 2025. On relèvera cependant une augmentation par rapport au budget 2024 des participations de la Ville liées à la POL pour environ CHF 0.5 million et à la STEP pour environ CHF 0.3 million. Par contre, la participation de la Ville au trafic régional et urbain baisse de CHF 0.7 million par rapport au budget 2024.
- 36 – Aides et subventions : l'augmentation est principalement le fait d'une hausse de la participation de la Ville pour le secteur de l'enfance (garderies Foyer Ste-Famille et Les Chattons), ainsi que la nouvelle subvention pour les prestations AIL.
- 4 – Revenus : du côté des revenus, la Municipalité a tenu compte d'une légère progression linéaire de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Les autres impôts ne suivant pas le taux sont toujours très difficiles à budgétiser. Il a cependant été tenu compte de certaines adaptations par rapport au budget 2024.
- La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), en vigueur dès le 1er janvier 2025 repose sur les différents piliers suivants :
  - La péréquation des ressources ;
  - La péréquation des besoins structurels ;
  - La compensation des charges particulières des villes ;
  - Les factures cantonales : cohésion sociale et facture policière.

  Le préambule du budget 2025 (pages IV, V et XII) renseigne de façon plus précise cette nouvelle péréquation.

## PLAN DES INVESTISSEMENTS 2024-2028 (2029-2033)

Pour la période 2024-2028, le plan des investissements se présente comme suit :

| Investissements | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| (en milliers de francs) | 31'468 | 47'796 | 52'879 | 53'261 | 43'019 | 228'423 |

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

## EMPRUNTS À MOYEN / LONG TERME À FIN 2024

Les emprunts à fin 2024 se montent à :

| | Comptes 2024 |
|---|---|
| Total des emprunts à fin 2023 | 76'775'280.- |
| Remboursement partiel du prêt du Canton de Vaud à 0.00 % | -154'200.- |
| Remboursement emprunt à 1.41 % | -5'000'000.- |
| Nouvel emprunt à 1.57 % | 5'000'000.- |
| **Total des emprunts à fin 2024** | **76'621'080.-** |

# CAUTIONNEMENTS

- CADouest : par le préavis N° 66-2024, le Conseil communal a accepté l'augmentation du plafond de cautionnement à CHF 9.0 millions. Les nouveaux cautionnements accordés en 2024 entrent dans le plafond accordé par le Conseil communal, avec un montant de cautionnement non engagé de CHF 2'029'999.-.
- Coopérative Cité-Derrière : suite au remboursement partiel du prêt hypothécaire, le cautionnement a baissé à CHF 1'622'000.-, car il diminue de façon dégressive de CHF 155'000.- par an dès 2023.

| Variation des cautionnements en 2024 | |
|---|---|
| Total des cautionnements engagés à fin 2023 | 37'513'667.67 |
| CADouest SA, nouveau cautionnement | 1'000'000.00 |
| Coopérative Cité-Derrière, diminution du cautionnement | -155'000.00 |
| **Total des cautionnements engagés à fin 2024** | **38'358'667.67** |

*Note : le détail des cautionnements se trouve dans le fascicule des comptes communaux annuels, dans la partie « Tableaux annexes, cautionnements et engagements » (partie en vert clair).*

# FACTURATION DES PRESTATIONS À DES TIERS – CONTENTIEUX

Les chiffres concernent l'année 2023, car au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2024 ne sont pas définitifs.

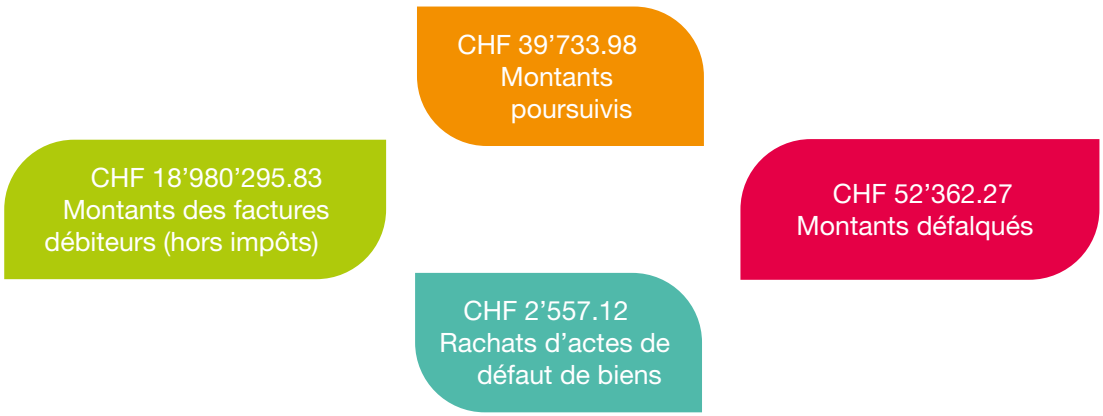


# MANDATS DE PRESTATIONS

Le service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association Sécurité dans l'Ouest lausannois
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley, Prilly-Renens
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Association Ouest lausannois : Prix Wakker 2011
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Association Espace solidaire de Renens

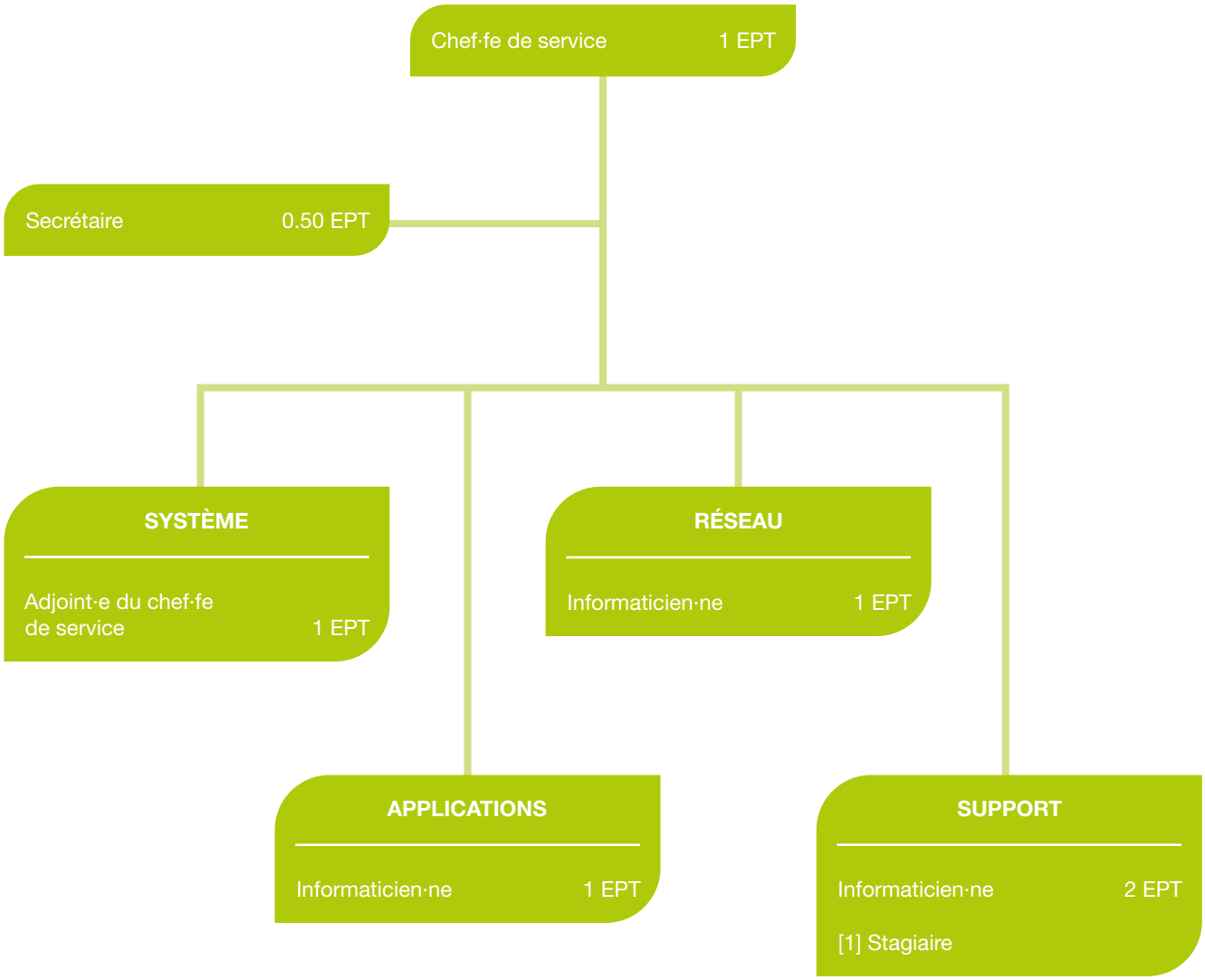
Chef·fe de service 1 EPT
Secrétaire 0.50 EPT
SYSTÈME
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
RÉSEAU
Informaticien·ne 1 EPT
APPLICATIONS
Informaticien·ne 1 EPT
SUPPORT
Informaticien·ne 2 EPT
[1] Stagiaire

# Service Informatique (IT)

## MISSIONS PRINCIPALES

- Fournir et développer les environnements informatiques et fiables
- Fournir des solutions adaptées aux besoins métiers
- Consolider et développer l'ensemble des systèmes informatiques (réseaux, stockage, serveurs)
- Achat du matériel et des logiciels, gestion des licences et contrats et maintenance
- Gestion du parc applicatif
- Conduite de projets
- Soutien et développement de l'activité métier

### LE SERVICE INFORMATIQUE ADMINISTRE :

- Réseaux (WAN – LAN – Wi-Fi)
- Serveurs
- Stockage des données
- Bases de données
- Postes de travail
- Téléphonie (Centrale et appareils)
- Périphériques (imprimantes, scanners, etc.)

### IL GÈRE :

- Achats du matériel et des logiciels
- Licences et contrats
- Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
- Sauvegardes
- Respect des directives

### IL SOUTIENT ÉGALEMENT LES UTILISATEURS :

- Helpdesk 1er, 2e et 3e niveaux
- Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
- Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
- Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
- Conduite de projets métiers et transversaux
- Formations

## POINTS FORTS 2024

**Déploiement de nouveaux postes et écosystème Microsoft 365 :** dans le cadre de l'amélioration de l'infrastructure, le service Informatique (IT) a déployé de nouveaux postes de travail (écrans et PC) et mis en place l'écosystème Microsoft 365. Cette initiative inclut l'introduction de Teams (pour les conférences à distance), la migration des messageries, l'installation d'antivirus et l'implémentation d'une politique de sécurité via une console unique de Microsoft. Cette transition favorise une plus grande collaboration et une meilleure gestion des ressources. Le service a également mis en place des adresses e-mail professionnelles (xxx@renens.ch) pour tout le personnel communal, quelle que soit sa fonction, afin d'améliorer la collaboration et garantir un accès sécurisé aux informations essentielles.

**Directive informatique :** en 2024, la Ville a mis en place une directive informatique pour sensibiliser tout le personnel à l'utilisation correcte du matériel et de l'environnement informatique. Signée par tous les intéressés, cette directive vise à optimiser les pratiques et à garantir une utilisation sécurisée et efficace des ressources informatiques.

**Renforcement des mots de passe et cyberattaques :** Les événements internationaux récents ont favorisé la propagation des cyberattaques, notamment dans les aéroports et les grandes entreprises. Des incidents marquants ont souligné la nécessité d'accroitre la sécurité de la Ville. Après avoir renforcé les mots de passe en 2023, le service a poursuivi ses efforts en 2024, pour maintenir la sécurité de l'écosystème, qui demeure malgré tout fragile.

## RÉALISATIONS 2024

### PRÉAVIS

#### GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

En 2022, la Ville a adopté un système de GED pour gérer des documents numérisés centralisés et sécurisés. En 2024, le service Informatique, en collaboration avec l'ADG, a introduit des développements supplémentaires, notamment la plateforme collaborative sécurisée Hubshare, facilitant les échanges documentaires entre la Ville et les partenaires externes.

La création d'objets thématiques dans la GED permet de centraliser la gestion des sujets, indépendamment de leur classement initial par les différents services communaux. Cette fonctionnalité améliore la gestion de thématiques interservices.

#### INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

En complément des 250 nouveaux postes et de l'écosystème Microsoft 365, l'IT a remplacé les switches et les firewalls, amélioré le système de sauvegarde et mis en place une nouvelle solution d'archivage des e-mails. Les éléments restants du préavis d'infrastructure seront réalisés en 2025.

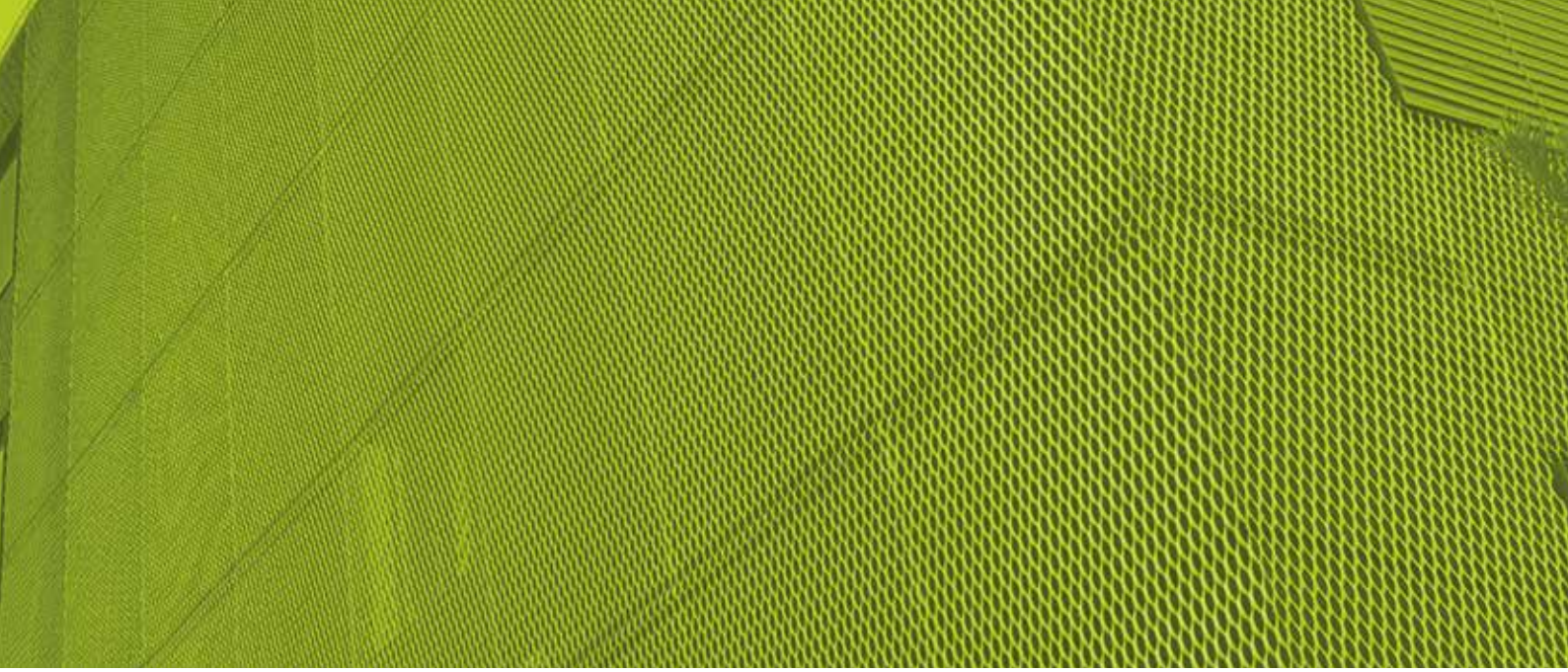

## PROJETS

### RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Une solution de pare-feu applicatif a été déployée pour protéger les applications externes (ex. Allegro) de même qu'un système de contrôle des prises réseaux murales empêchant de brancher un matériel non administré par la Ville.

### STANDARDISATION DES SIGNATURES OUTLOOK

L'application CodeTwo a été installée pour standardiser les signatures électroniques des courriels du personnel communal, assurant une apparence professionnelle harmonisée, en utilisant des données issues du système de gestion des comptes (AD).

### SYSTÈME DE TICKETING, BASE DE CONNAISSANCE ET INVENTAIRE

La commune a adopté ServiceNow pour remplacer les anciennes applications obsolètes telles que Jira, Confluence et Kace. Cette plateforme centralise et automatise diverses tâches administratives à travers un catalogue de prestations, simplifiant les processus de gestion, améliorant la collaboration interne et optimisant l'efficacité des demandes d'assistance provenant de divers départements.

Le système choisi est une référence en la matière de gestion de tickets. Les possibilités de développement et d'intégration de cette plateforme sont de plus extrêmement variées.

### ANTENNES WIFI ET WIFI PUBLIC (MODERNISATION DES ANTENNES WIFI)

De nouvelles antennes WiFi compatibles avec les nouveaux switches ont été installées pour uniformiser l'infrastructure réseau et améliorer les services. Un portail captif pour le WiFi public a été implémenté pour assurer le traçage des utilisateurs. Le remplacement des antennes continuera en 2025.

### AMÉLIORATION DU RÉSEAU

Pour répondre à la demande croissante de connectivité, le débit Internet a été augmenté, accompagné d'une redondance avec une ligne de secours de même débit, garantissant une continuité de service en cas de panne. Ces améliorations visent à offrir un trafic Internet plus rapide et fiable, assurant ainsi une meilleure qualité de service pour les utilisateurs.

## NOUVEAUTÉS LOGICIELS

### EHRO

Ce logiciel est utilisé pour la gestion des ressources humaines, permettant de suivre et de gérer les informations des employés, les processus de recrutement, les évaluations de performance et les formations.

### BITWARDEN

Bitwarden permet de stocker, d'organiser et de partager des mots de passe de manière sécurisée, offrant une solution centralisée pour la gestion des informations d'identification.

### MOBYDOC

Ce logiciel est dédié à la gestion des œuvres d'art, permettant de cataloguer les collections artistiques de la Ville.

### SARBACANE

Ce logiciel permet de créer, d'envoyer et d'analyser des campagnes de communication par courriel, améliorant l'engagement et la portée des messages.

### CANVA

Cet outil de design graphique permet la création d'affiches et de flyers. Son usage dans les services communaux est de plus en plus répandu notamment au Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), à Ondallaz et dans les garderies. Il est également utilisé par Culture-Jeunesse-Affaires scolaires et Activité Physique et Sport pour des projets de communication.

### SNAGIT & CAMTASIA

Ces logiciels permettant la capture d'écran et de montage vidéo sont utilisés pour créer des explications sur des procédures ou des logiciels à la place de textes. Ils ont notamment été employés par le service des Ressources humaines (vidéos explicatives d'Allegro) et par le service IT pour enrichir les articles de la nouvelle base de connaissances disponible sur la plateforme de support (support.renens.ch).

# INFRASTRUCTURE / SUPPORT

## COPIEURS MULTI-FONCTIONS (MFP)

Le nombre de copieurs multifonctions est resté stable avec une légère augmentation des copies couleurs et une baisse générale des impressions toujours grâce à l'utilisation de la GED.

## SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES (SSI)

En 2024, la Suisse a été confrontée à une recrudescence des cyberattaques, touchant des infrastructures critiques et des entreprises majeures. Parmi les incidents marquants, une faille critique dans la solution de sécurité CrowdStrike sur les systèmes Windows a affecté bon nombre de systèmes majeurs (aéroports). Des secteurs clés ont été affectés, notamment la santé, comme la société VidyMed, dont la plateforme basée à Lausanne a subi un cryptage global de ses données. En parallèle, des attaques par rançongiciels ont perturbé des sociétés de différentes tailles et dans différents secteurs au fil de l'année.

Face à ces menaces, l'Agence nationale pour la cybersécurité (NCSC) a intensifié ses collaborations avec les entreprises affectées pour limiter les dégâts et prévenir de futures intrusions. Des mesures correctives ont été prises pour résoudre les vulnérabilités techniques, et des investissements dans des technologies avancées, comme la cryptographie post-quantique, ont été engagés. Ces événements soulignent l'urgence pour les entreprises suisses de renforcer leur posture de cybersécurité face à une menace en constante évolution.

# STATISTIQUES

## RÉPARTITION DES COPIEURS ET DES IMPRESSIONS PAR SERVICE

| Service | Copieurs | Couleur | N&B | Copies |
|---|---|---|---|---|
| ADG | 4 | 60’421 | 94’057 | 154’478 |
| BaDoLog | 4 | 17’316 | 25’540 | 42’846 |
| CJS | 10 | 70’475 | 53’577 | 124’052 |
| ECS | 12 | 136’853 | 88’093 | 224’946 |
| Finances | 3 | 47’551 | 174’034 | 221’585 |
| GuDD | 4 | 21’146 | 15’026 | 36’172 |
| SIR (RH-Intégration) | 4 | 32’222 | 26’351 | 58’573 |
| SDIS | 4 | 18’272 | 17’917 | 36’189 |
| SDOL | 1 | 28’382 | 20’561 | 48’943 |
| IT | 1 | 4’611 | 1’789 | 6’400 |
| SPOP | 3 | 35’381 | 43’578 | 78’959 |
| Infrastructures-Mobilité | 1 | 41’561 | 15’419 | 56’980 |
| Urbanisme | 2 | 16’926 | 15’685 | 32’611 |
| **Totaux 2024** | **53** | **531’117** | **591’627** | **1’122’744** |
| Année 2023 | 52 | 524’651 | 595’619 | 1’120’270 |

## RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DU SUPPORT PAR SERVICE

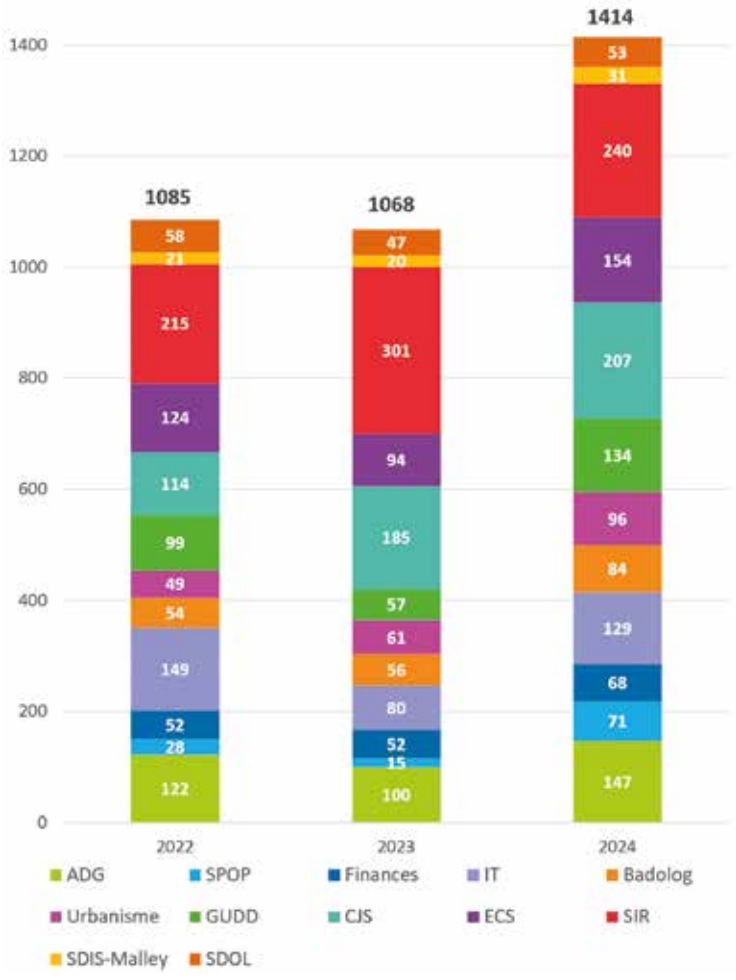

# Bâtiments
# Domaines
# Logement

**Directeur**
Didier Divorne, municipal

**Chef de service**
Antoine Perret

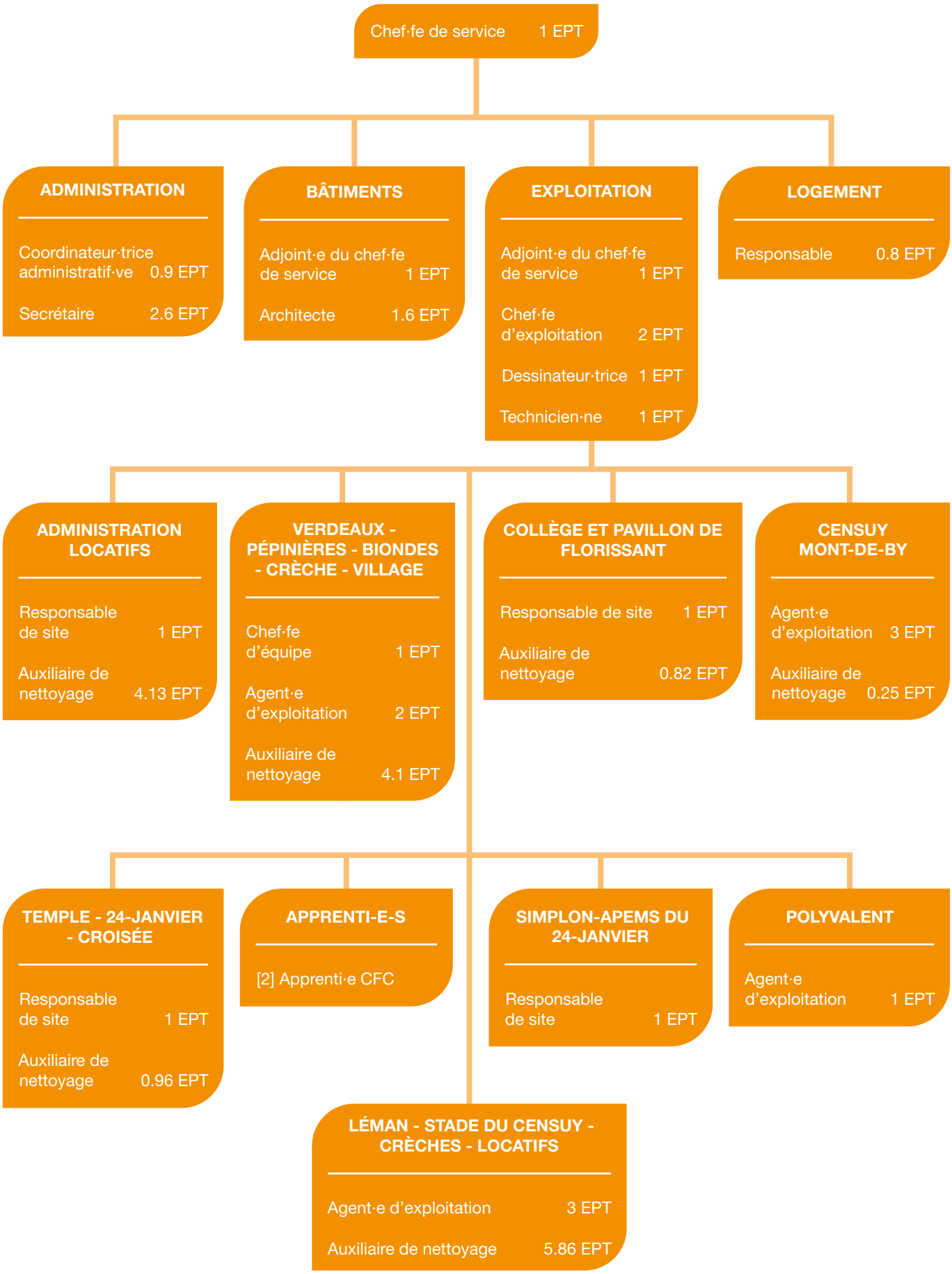
Chef·fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Coordinateur·trice administratif·ve 0.9 EPT
Secrétaire 2.6 EPT
BÂTIMENTS
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
Architecte 1.6 EPT
EXPLOITATION
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
Chef·fe d'exploitation 2 EPT
Dessinateur·trice 1 EPT
Technicien·ne 1 EPT
LOGEMENT
Responsable 0.8 EPT
ADMINISTRATION LOCATIFS
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 4.13 EPT
VERDEAUX - PÉPINIÈRES - BIONDES - CRÈCHE - VILLAGE
Chef·fe d'équipe 1 EPT
Agent·e d'exploitation 2 EPT
Auxiliaire de nettoyage 4.1 EPT
COLLÈGE ET PAVILLON DE FLORISSANT
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.82 EPT
CENSUY MONT-DE-BY
Agent·e d'exploitation 3 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.25 EPT
TEMPLE - 24-JANVIER - CROISÉE
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.96 EPT
APPRENTI-E-S
[2] Apprenti·e CFC
SIMPLON-APEMS DU 24-JANVIER
Responsable de site 1 EPT
POLYVALENT
Agent·e d'exploitation 1 EPT
LÉMAN - STADE DU CENSUY - CRÈCHES - LOCATIFS
Agent·e d'exploitation 3 EPT
Auxiliaire de nettoyage 5.86 EPT

# Service Bâtiments-Domaines-Logement (BADOLOG)

## MISSIONS PRINCIPALES

### BÂTIMENTS

- Planification, expertise, entretien, transformation et rénovation des bâtiments communaux
- Planification, suivi et gestion des projets de construction
- Études des droits de préemption
- Exploitation des bâtiments communaux et scolaires
- Gestion de l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux
- Gestion de la technique de l'ensemble des bâtiments communaux
- Coordination et gestion des tâches administratives liées à la réception des trois directions du Centre technique communal

### DOMAINES

- Négociations foncières
- Gestion des affaires immobilières
- Gérance technique et administrative des immeubles communaux
- Gestion des droits de superficie

### OFFICE DU LOGEMENT

- Application de la politique du logement de la Ville de Renens, gestion de projets, prises de position sur les projets de modification d'immeubles d'habitation, suivi des dossiers de logements sociaux, subventionnés et/ou protégés et adaptés
- Collaborations en matière d'hébergement d'urgence
- Information sur les droits et devoirs des locataires, conseil sur les démarches à effectuer

# POINTS FORTS 2024

- Acceptation du préavis concernant le crédit d'étude sur la délocalisation de la Pétanque au Censuy, création d'un parc arborisé et adaptation du parking, demande du crédit d'étude
- Acceptation du préavis concernant le crédit de construction et de rénovation du stade du Censuy, des tribunes et de la buvette
- Concours de la Salle de spectacles, organisation et désignation d'un projet lauréat
- Dépôt auprès du Conseil communal du préavis visant à libérer le crédit de construction pour la première phase des travaux pour le site scolaire «Verdeaux – Pépinières – Saugiaz».

# PRÉAMBULE

L'année 2024 a été particulière en ce qui concerne la direction du dicastère Bâtiments–Domaines–Logement avec les absences prolongées pour cause de maladie de M. Didier Divorne, municipal et de M. Antoine Perret, chef de service. Pendant cette période, Mmes les municipales Patricia Zurcher, Tinetta Maystre et Karine Clerc ainsi que M. le municipal Oumar Niang ont repris la direction politique du dicastère. De la même façon, M. Frédéric Perrin, adjoint du chef de service, a assumé le remplacement de M. Antoine Perret. La Municipalité leur est très reconnaissante pour cette activité supplémentaire assumée avec succès pendant cette période difficile.

# BÂTIMENTS

## COMMISSION DES BÂTIMENTS

La Commission des bâtiments a comme tâches d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine également les paramètres permettant de déterminer le programme de construction des nouveaux bâtiments.

Présidée par le municipal de BaDoLog, cette Commission est composée du syndic et de trois municipales, du secrétaire municipal, du chef de service de BaDoLog, de son adjoint et d'une secrétaire. La Commission a tenu trois séances en 2024 et a étudié plus particulièrement les objets suivants:

- Planification générale des projets 2024-2029
- Installation de l'affichage numérique frontal dans les locaux scolaires
- Concept d'étude pour le réaménagement des préaux scolaires
- Points sur les projets en cours: pavillons provisoires à Verdeaux, rénovation et agrandissement de la Salle de spectacles, construction d'un boulodrome au Censuy, rénovation et agrandissement du stade du Censuy, désamiantage des pavillons de Sous-Biondes, transformation de l'immeuble à la rue du Lac 36.

## ÉTUDES EN COURS

### IMMEUBLE RUE DU LAC 36

Pour rappel, la Ville de Renens a fait usage de son droit de préemption et acquis en 2021 le bâtiment sis à la rue du Lac 36, dans le but d'y aménager des logements d'utilité publique (LUP). Une procédure sur invitation a permis de mandater un bureau d'architecture lauréat qui a commencé des études préliminaires en 2023. Cependant, le projet définitif est intimement lié à l'entrée en vigueur du PACom, car ce dernier prévoit un changement d'affectation de la parcelle.

Au cours de 2024, des études ont été menées et ont démontré que la surélévation du bâtiment n'est pas recommandée pour des raisons réglementaires et techniques.

Dès l'entrée en vigueur du PACom, les études reprendront et une demande de crédit sera déposée auprès du Conseil communal afin de garantir les délais relatifs à la procédure et ceux accordés par la Direction générale du territoire et du logement, dans la perspective d'une mise à l'enquête au plus tard fin mai 2026.

### FERME DU VILLAGE

Le service a été chargé de la rénovation et de la transformation de la Ferme du Village. Plusieurs études ont été réalisées, notamment une étude de transformation du bâtiment prenant en compte les besoins et volumes existants, et visant à mettre en place une solution flexible et évolutive. Les plans d'avant-projet d'aménagement des locaux, répondant aux besoins du futur site, ont été élaborés au sein du service.

En 2024, des travaux ont été réalisés afin de séparer le logement des activités associatives, et plus spécifiquement l'exploitation du jardin par les associations désignées par la Municipalité.

Une première étude de sécurité a également été menée et des travaux seront entrepris en 2025 par le service GuDD.

### LAUSANNE 35 – POSTE DE POLICE

Pour faire suite à une nouvelle organisation de la POL, un projet de réaménagement visant à optimiser leurs locaux actuels avait été réalisé en 2023, puis affinés en 2024.

Des discussions sont en cours avec la POL, et afin de tenir compte de l'évolution de leurs besoins, différentes options ont été envisagées sur le site actuel ainsi que dans d'autres locaux.

La variante la plus rationnelle, sur le site actuel, a été retenue par la POL. Les études sont lancées en vue de la rédaction d'un préavis courant 2025.

### PRÉAUX SCOLAIRES

Afin de répondre aux postulats Elodie Golaz Grilli et Frédérique Beauvois, le service BaDoLog a été mandaté, en collaboration avec les services Urba, GuDD, CJS et APS, pour l'élaboration d'un concept d'aménagement des préaux scolaires.

L'objectif est de rendre les préaux existants ou futurs plus durables et plus ouverts à toutes et tous afin de répondre aux problématiques climatiques et sociales actuelles.

Un état des lieux des préaux scolaires renanais et les principes pour leur transformation ont été établis avec différents partenaires et utilisateurs.

En 2025, il est prévu d'élargir le périmètre d'étude afin de répondre de façon globale aux problématiques liées aux enfants.

### RUE DE LAUSANNE 25

Pour donner suite au projet d'ouverture d'un lieu de rencontres pédagogiques pour les accueillantes en milieu familial mené par le service ECS, BaDoLog a été chargé de la mise en conformité et au réaménagement des locaux situés au rez-de-chaussée. Un changement d'affectation s'est avéré nécessaire afin de répondre à la nouvelle utilisation des locaux.

En 2024, BaDoLog a déposé la demande de mise à l'enquête pour les réaménagements du local. Les budgets sont consolidés et les travaux seront planifiés dès réception du permis.

### CVE DES ENTREPÔTS

La Fondation La Rozavère poursuit son projet de construction d'un nouvel établissement médico-social (EMS) de 56 lits à la rue du Simplon, au centre du quartier des Entrepôts. Cette structure comprendra également un centre de vie enfantine de 71 places d'accueil qui intégrera le CVE Les Globe-Trotteurs dans ses nouveaux locaux, permettant de créer 37 nouvelles places d'accueil préscolaire.

Le projet a été étudié en profondeur avec la participation des différents groupes d'utilisateurs. Les mandataires ont pu mener à bien les procédures d'appel d'offres afin d'établir un devis détaillé pour le projet.

### AFFICHAGE NUMÉRIQUE FRONTAL DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Pour rappel, la décision cantonale N°184 de juin 2021 prévoit l'implémentation de l'éducation numérique dans l'ensemble des bâtiments scolaires des communes vaudoises. Ce nouveau paradigme pédagogique implique l'installation d'un écran grand format ainsi que d'une antenne Wi-Fi par salle de cours et par salle annexe. Ce projet est considéré impératif pour tous les niveaux scolaires afin de permettre une transition vers l'éducation numérique dans les écoles.

S'agissant de Renens, le déploiement concerne environ 140 salles et locaux dans les différents établissements primaires. Concernant le site du Léman, il est prévu de conserver les beamers pendant dix ans. Les études menées ont permis au service de mener le projet jusqu'aux soumissions rentrées et de préciser le phasage du projet.

Une demande de crédit auprès du Conseil communal pour la réalisation des travaux est prévue début 2025.

## PRÉAVIS EN COURS

### SITE SCOLAIRE VERDEAUX-PÉPINIÈRES-SAUGIAZ - PRÉAVIS N° 75-2024

Le projet de transformation du site scolaire de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz se poursuit. Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'ensemble des acteurs du projet, ainsi qu'avec la commission mise en place pour le suivi du dossier.

En raison de l'état des deux plus anciens bâtiments scolaires, à savoir le collège de Verdeaux et ses salles de gymnastique, la transformation du site sera menée en deux phases : la première étant la rénovation de ces deux bâtiments et la seconde, la construction des nouveaux bâtiments scolaires et l'agrandissement du centre de documentation scolaire des Pépinières.

Durant cette première phase, les bâtiments existants seront assainis pour améliorer considérablement leurs performances énergétiques et techniques. L'étude de projet qui a duré toute l'année a permis d'examiner en profondeur les multiples aspects techniques, y compris les enjeux statiques et antisismiques, la qualité spatiale, les accès et flux, ainsi que les conditions thermiques, acoustiques et lumineuses.

L'enquête publique concernant la transformation des bâtiments existants s'est déroulée en juin-juillet et l'autorisation de construire a été délivrée en novembre. Parallèlement, l'équipe des mandataires a détaillé le projet de construction, permettant de lancer les appels d'offres pour les travaux dont 80 % des offres ont été reçues en novembre. La Municipalité a alors soumis la demande de crédit de construction au Conseil communal en décembre.

Compte tenu de l'ampleur des travaux de rénovation du collège, qui comprendront la déconstruction des murs et des sols intérieurs ainsi que la réfection complète de l'enveloppe, il sera nécessaire d'aménager des locaux scolaires provisoires. Deux bâtiments seront construits sur deux sites distincts. Le premier, en système modulaire, sera implanté sur la bande gazonnée à l'est du terrain de Verdeaux. Le deuxième, également en système modulaire, sera construit sur l'ancien site du Pavillon des Corbettes, sur l'enrobé bitumeux.

*Vue du futur parc*

*Façade collège - Phase de rénovation*

L'enquête publique pour les deux bâtiments provisoires a été lancée en juillet et le permis de construire a été délivré en octobre. Ces bâtiments ont aussi fait l'objet d'appels d'offres et les soumissions pour les travaux de construction ont été reçues en novembre. Le crédit nécessaire à leur réalisation était inclus dans le préavis des travaux de rénovation.

Une séance d'information publique a été organisée à l'attention des riverains avant la mise à l'enquête concernant les locaux provisoires pour présenter le calendrier des travaux et répondre aux questions.

## SALLE DE SPECTACLES - PRÉAVIS N°48-2023

Pour faire suite à la validation du crédit par le Conseil communal en décembre 2023, le service a pu avancer selon le planning.

Il a mis en place les démarches nécessaires pour organiser le concours: la constitution d'un jury, l'élaboration d'un cahier des charges exhaustif et la recherche de la documentation nécessaire pour respecter les normes et les besoins. En avril 2024, le concours de projets pour l'agrandissement de la Salle de spectacles sous la forme d'un concours d'architecture à un degré en procédure sélective, conforme au règlement SIA 142, a pu être lancé. L'objectif du concours était d'élaborer un projet d'architecture pour l'agrandissement, la rénovation et la requalification des aménagements extérieurs sur le périmètre du concours, en vue de leur réalisation.

En complément, une réflexion sur l'aménagement paysager du secteur situé au sud et à l'ouest de la parcelle de la Salle de spectacles était demandée sous la forme d'une idée conceptuelle, en cohérence avec les aménagements extérieurs proposés dans le périmètre du concours.

*Vue façade nord-ouest*

Le jugement du concours a eu lieu en décembre 2024. Le jury a recommandé au maître d'ouvrage de confier le mandat pour la poursuite des études et la réalisation aux auteurs du projet «Pisé», des architectes Conen Sigl à Zurich en collaboration avec Duo Architectes paysagistes à Lausanne.

Une exposition publique des projets suivra début 2025. L'extension du bâtiment est prévue pour 2026-2027, tandis que la rénovation du bâtiment existant et les aménagements extérieurs sont programmés pour 2027-2028.

## STADE DU CENSUY - PRÉAVIS N° 61-2024 – CRÉDIT DE CONSTRUCTION

À la suite de l'adoption du préavis par le Conseil communal en mai 2024, les travaux ont débuté durant l'été comme prévu. Rappelons qu'il s'agit de la rénovation et transformation complète du bâtiment existant et de la construction d'un pavillon abritant une nouvelle buvette à l'usage du FC Renens et d'un réfectoire scolaire de 60 places, ces deux locaux adjacents pouvant être mutualisés.

Les locaux seront remis aux utilisateurs à la fin de l'année 2025.

La partie concernant la réfection des terrains de football se trouve sous la responsabilité du service GuDD.

### PAVILLONS DES SOUS-BIONDES - PRÉAVIS N° 60-2024

Le but de ce préavis, adopté par le Conseil communal en avril 2024, était le remplacement des faux-plafonds contenant de l'amiante ainsi que la dépose et la repose de l'éclairage. Rappelons que ces travaux ont été exigés par le médecin cantonal, bien qu'ils concernent des bâtiments qui pourraient être déconstruits dès 2029.

Le chantier s'est déroulé durant les vacances estivales. Les locaux ont été remis aux utilisateurs à la rentrée d'août comme prévu.

### PARC SPORTIF DU CENSUY - PRÉAVIS N° 31-2022 – CRÉDIT D'ÉTUDE

L'importante transformation prévue pour le parking du Censuy, qui verra la construction d'un nouveau bâtiment pour la Pétanque Renanaise, le réaménagement d'une zone de stationnement et la création d'un grand parc public verdoyant, a encore progressé au cours de cette année. Conformément aux exigences du PACom et aux objectifs du Plan Climat, environ 4680 m$^2$ de la surface du parking, actuellement goudronnés, seront renaturés et transformés en parc public avec la plantation d'une quarantaine d'arbres majeurs.

*Parc du Censuy Bâtiment Pétanque - vue intérieure*

L'étude de projet s'est poursuivie, permettant d'établir un devis consolidé des travaux en septembre, à la suite des appels d'offres pour les travaux de construction. Une étude a été réalisée sur l'état de conservation de la route de l'avenue du Censuy, suivie d'un appel d'offres pour différentes options de réfection.

Afin de clarifier les multiples possibilités d'utilisation du bâtiment et des modalités de sa mutualisation entre le club de pétanque et les autres clubs et associations de la ville, un projet de convention d'utilisation du bâtiment a été élaboré au cours de l'automne.

Les études menées permettront le dépôt d'un préavis de demande de crédit de construction auprès du Conseil communal au printemps 2025.

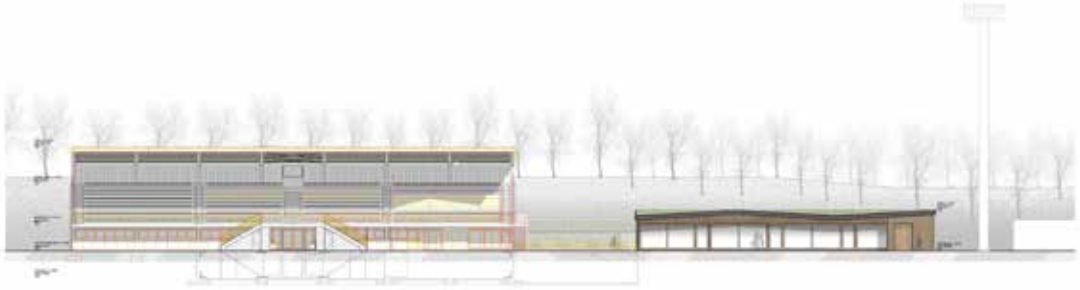

*Stade du Censuy - Façades côté terrain principal*

## EXPERTISES

En 2024, diverses expertises relatives à des projets ou des bâtiments ont été menées, parmi lesquelles :

- Ferme de Tilleuls, expertise sur les façades de l'annexe
- Avenir 23 / 25, expertise sécurité feu et SUVA
- Ferme du Village, expertise de sécurité relative tant aux bâtiments qu'au site en général
- Mise à jour des plans au travers de différents relevés

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

Outre l'entretien courant des bâtiments communaux, le service s'est également occupé de la mise en œuvre des travaux suivants :

| | |
|---|---|
| **Savonnerie 4** | Assainissement et sécurisation des locaux après un incendie survenu le 14 octobre. Les démarches pour la prise en charge par l'ECA sont en cours. Les locaux ne seront ni réaménagés ni reloués puisque leur démolition est prévue prochainement. |
| **Pavillon scolaire du Simplon** | Doublage de la toiture à cause du mauvais état de la couverture générant de nombreuses infiltrations d'eau. Ce pavillon, considéré comme provisoire, devrait être démonté après la restructuration du site scolaire Verdeaux-Pépinières-Saugiaz. |
| **Avenir 23/25** | Réfection d'un appartement. |
| **Collège du Simplon** | Pose d'une cabane de jeux. |
| **Source 3 – CRA** | Sous-sol : divers travaux intérieurs. |
| **Bourg-dessus 17 – Ass. familles du Quart-Monde** | 1er étage : mise à niveau du sol et changement du revêtement bureau, couloir et cuisine.<br>Pose d'un nouvel agencement de cuisine. |
| **Léman 8** | Appartement de 4.5 pièces, rez : rafraîchissement complet. |
| **Lausanne 17/Source 1** | Appartement 4,5 pièces, 1er étage : réfection complète de la salle de bains et de la cuisine, y compris nouvel agencement de cuisine. |
| **Temple 16** | Réfections intérieures. Sols, murs et plafond. |
| **Lausanne 31** | Réfections intérieures. Sols, murs et plafond. |
| **Avenir 6** | Rez, appart. 4,5 pièces<br>et 1er, appart. 4,5 pièces : divers travaux d'entretien. |
| **Lausanne 33** | Local serveur : installation protection incendie.<br>Sous-sol : remplacement de l'introduction d'eau.<br>Finances : adaptation du faux-plafond, de l'installation électrique et remplacement des luminaires. |
| **Lausanne 35** | Local serveur : installation protection incendie.<br>Vestiaires Hommes police : réfection de la salle de douche et rafraîchissement peinture des vestiaires. |
| **APEMS du 24-Janvier** | Travaux de mise en conformité de la cuisine (exigence de l'OAJE). |
| **Les Globe-Trotteurs** | Travaux de mise en conformité de la cuisine (exigence de l'OAJE). |
| **Collège du 24-Janvier** | Remplacement de la conduite de distribution d'eau.<br>Rafraîchissement peinture de 5 salles de classe et des couloirs. |
| **Collège de Florissant** | Traitement de la carbonatation de l'escalier extérieur.<br>Rafraîchissement peinture du sous-sol, y compris les salles de classe, ainsi que de deux salles de classe au rez.<br>Réfection d'un parquet d'une salle de classe au rez. |
| **Site scolaire du Léman (Joran, Maurabia et Vaudaire)** | Salles de classe et direction : réfection des parquets, rafraîchissement peinture, réparations des stores et nettoyage des vitres.<br>Joran et Maurabia: réparation de l'étanchéité de la toiture.<br>Maurabia : révision des fenêtres. |
| **Site scolaire du Censuy – Nénuphar** | Cafétéria : agencement d'une nouvelle cuisine. |
| **École à la montagne Ondallaz– Joli-Bois** | Divers travaux d'entretien. |

# DOMAINES

## COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

La Commission a tenu trois séances en 2024 et a, entre autres, traité les objets suivants :

- Avenir 23/25 : point de situation
- Sentier de la Gare 3 : point de situation sur l'avenir du projet et de la locataire
- Bâtiment Eternit, rue de Lausanne 60 - étude d'une proposition de vente
- Acquisition de la parcelle 207 : Suivi
- Espaces pour bornes électriques - évolution du dossier
- Industrie 2-4-6 : résiliation du bail par le propriétaire - point de situation
- Incidence du PaCom sur le patrimoine financier de la Ville
- Point de situation sur le projet de la Savonnerie
- DDP Terminus : information sur l'avancement
- Bail Chêne 5 : Information sur le projet et préavis

## DROITS DE SUPERFICIE

Le droit de superficie est une servitude en vertu de laquelle le propriétaire d'un terrain, dénommé le superficiant, en l'occurrence la Ville de Renens, octroie à un tiers, dénommé le superficiaire, le droit de construire, de détenir et d'entretenir des constructions sur le terrain grevé moyennant une rente. Il est intitulé « droit distinct et permanent » (DDP). Le service gère la facturation des redevances annuelles des DDP ainsi que le suivi des échéances.

| Bénéficiaire | Parcelle | Désignation | Constitution | Echéance |
|---|---|---|---|---|
| Cacib SA | 315 | Av. des Baumettes 9-13 | 1984 | 2054 |
| Cacib SA | 315 | Av. des Baumettes 15-19 | 1986 | 2054 |
| Cacib SA | 316 | Rue de Cossonay | - | 2054 |
| Cacib SA | 782 | Ch. du Closel 1 à 5 | - | 2084 |
| Ferme des Tilleuls | 686 | Rue de Lausanne | 2020 | 2119 |
| Poletti Jean-Philippe | 1340 | Place de la Gare 10 | 1984 | 2063 |
| Renens-Pierrettes SA | 1374 | Ch. des Biondes 30/32 | 1970 | 2040 |
| Renens-Pierrettes SA | 801 | Rue du Lac 28a-28b | 1953 | 2064 |
| Renens-Pierrettes SA | 1384 | Av. du 1er-Mai 11 | 1984 | 2054 |
| SCHR | 982 | Ch. de Borjod 2-10 | 1946 | 2036 |
| SCHR | 1370 | Ch. des Biondes 34-48 | 1970 | 2040 |
| SCHR | 1157 | Ch. des Corbettes 1-3 | 1952 | 2060 |
| SCHR | 1297 | Ch. des Corbettes 5-9 | 1955 | 2060 |
| SCHR | 1368 | En Publiaz | 1999 | 2040 |
| SCHR | 250 | Av. des Paudex 10-12 | 1961 | 2120 |
| SCHR | 400 | Av. du 1er-Mai 11b/11c | 1984 | 2054 |
| Coopérative de la Piscine | 751 | Au Censuy | 1970 | 2060 |
| Refuge de Renens | 751 | Au Censuy | 1990 | 2039 |
| Tennis-Club Renens | 306 | Av. des Baumettes 25 | 1982 | 2081 |

## DROIT DE PRÉEMPTION COMMUNAL

Le droit de préemption permet aux communes (ou subsidiairement à l'État) d'acheter de manière prioritaire un bien-fonds, bâti ou non bâti, mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée dans le but d'y créer des Logements d'Utilité Publique (LUP). Il ne s'agit pas d'une expropriation, mais d'un achat respectant les conditions initialement fixées entre le vendeur et l'acheteur.

En 2023, la Ville de Renens a analysé douze dossiers de droit de préemption. Cette année, et pour des raisons liées tant au prix de vente qu'à l'intérêt des objets vendus, aucune acquisition n'a été effectuée. Les acquisitions via préemption sont soumises à un certain nombre de critères, dont par exemple le nombre et la surface des appartements (minimum 4 logements).

À noter qu'il y a eu, à la connaissance du service, très peu de mouvements d'achat et de vente de biens immobiliers. Il est possible que l'obligation de construire 50 % des nouveaux logements (immeubles neufs ou agrandissements) en tant que LUP dissuadent certains acteurs dont les objectifs sont avant tout de faire de larges profits.

## PROPRIÉTÉS PAR ÉTAGES

La Ville de Renens fait partie de 4 PPE :

- PPE du 24-Janvier
- Rue Neuve 4b
- Simplon 7d (pour la garderie Les Globe-Trotteurs)
- La Roche D – Chemin de Perrelet 14

La propriété par étages, constituée entre la Ville de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) au 24-Janvier, est présidée habituellement par l'administrateur, en l'occurrence la Commune. L'Assemblée des copropriétaires s'est tenue le 20 mars.

Les représentants de la Municipalité ont également assisté à l'assemblée annuelle de la PPE rue Neuve 4b le 21 mars, ainsi qu'à celle du chemin de Perrelet 14, le 10 mars.

# GÉRANCES

84 objets sont gérés administrativement et 7 rénovations ou travaux de rafraîchissement ont été menés à bien durant l'année écoulée (cf « Bâtiments communaux » p. 73).

Un projet visant l'optimisation du suivi au travers de la mise en place d'un outil permettant de piloter les processus de gérance a été annoncé avec le soutien du service Informatique. Différents autres outils sont actuellement encore en cours d'analyse, cette thématique n'ayant pas pu être traitée au vu du manque de ressources au sein du service.

## LOCAUX PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE RENENS AU 31 DÉCEMBRE 2024

| Immeubles | Nombre de pièces | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1P | 2P | 3P | 4P | 5-6P | Maison | Magasin | Autres |
| Rue de l'Avenir 6 | 1 | - | 1 | 1 | - | - | - | + 2 locaux et 1 garage |
| Rue de l'Avenir 9 | - | - | - | - | 1 | - | - | + locaux |
| Rue de l'Avenir 23/25 | 1 | 1 | 2 | 4 | - | - | 2 | + 5 garages |
| Chemin de Borjod 20 | - | - | - | 3 | - | - | - | + 3 garages |
| Ch. de Bourg-Dessus 17 | - | - | - | - | - | 1 | - | locaux |
| Avenue du Château 17 | - | - | - | - | - | - | - | Crèche |
| Avenue du 14-Avril | - | - | - | - | - | - | 1 | |
| Chemin de la Bruyère 1 | - | - | - | - | - | - | - | Grange |
| Chemin de Jouxtens 5 | - | 1 | 1 | - | - | - | 1 | + 4 garages |
| Rue du Lac 36 | - | - | 1 | - | 2 | - | - | |
| Rue de Lausanne 25 | - | 1 | 1 | - | - | - | - | + bureaux + 2 garages |
| Rue de Lausanne 35 | - | - | - | - | - | - | - | SDOL + POL |
| Rue de Lausanne 31/31b | - | - | - | - | - | 1 | - | locaux |
| Rue de Lausanne 52 | - | - | - | - | - | 1 | - | + 2 terrains |
| Rue du Léman 8 | | | 1 | | 1 | | | |
| Rue du Léman 9 | - | - | 3 | - | - | - | - | |
| Rue du Léman 15 b | - | 2 | 1 | 1 | - | - | - | |
| Rue du 1er-Mai 13 | - | - | - | - | 1 | - | - | |
| Rue du Mont 2 | - | - | - | - | - | - | - | Immeuble |
| Rue Neuve 4bis | - | - | - | - | - | - | - | local |
| Rue Neuve 8/8 bis | - | - | 3 | - | - | - | 1 | locaux |
| Chemin de Perrelet 14 | 1 | - | - | - | - | - | - | |
| Avenue de la Poste 17 | - | - | - | - | - | 1 | - | |
| Avenue de Saugiaz 8 | - | - | - | 2 | - | - | - | |
| Rue de la Savonnerie 4 | - | - | - | - | - | - | - | locaux |
| Sentier de la Gare 3 | - | - | - | - | - | 1 | - | |
| Sentier de la Gare 9 | - | 1 | - | - | - | - | - | 2 carnotzets |
| Rue de la Source 1 | - | 2 | 4 | 2 | - | - | 2 | + local |
| Rue de la Source 2 | - | 2 | - | - | - | - | - | + ludothèque |
| Rue de la Source 3 | - | - | - | - | - | - | - | CRA |
| Avenue du Temple 16 | - | - | - | - | - | 1 | - | + 2 garages |
| Rue du Village 10 | - | - | - | - | - | 1 | - | |
| Collège du Village | - | 1 | - | - | - | - | - | + locaux |
| Ondallaz-s/Blonay | - | - | - | - | - | 2 | - | |
| **Appartements de service** | | | | | | | | |
| Collège du Léman | - | - | - | 1 | - | - | - | |
| Ondallaz-sur-Blonay | - | - | - | - | - | 1 | - | |
| Totaux | 2 | 11 | 17 | 12 | 9 | 10 | 7 | + 17 garages |

7 changements de locataires (logements) sont intervenus en 2024.

© *Photodrone.pro*

## PLACES DE PARC

Inventaire au 31 décembre 2024 des places de parc mises en location :

**92** places de parc

| | |
|---|---|
| 7 | Parc Frehner – service du feu |
| 19 | Avenue du 1er-Mai |
| 6 | Avenue du Temple 7 |
| 3 | Rue de Crissier |
| 20 | Chemin des Biondes |
| 7 | Chemin de Longemarlaz |
| 20 | Sentier de la Gare |
| 9 | Chemin des Ramiers |
| 1 | Chemin du Bois |

Le loyer mensuel au 31 décembre 2024 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 100.- HT par emplacement ; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 60.- HT par emplacement.

## AUTORISATIONS DE PARQUER

Le service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner, du Censuy et des sites scolaires, de l'établissement des autorisations de parquer pour le personnel communal, les organismes partenaires de la Ville, ainsi que pour le corps enseignant. Il se charge aussi de l'attribution des autorisations de parquer aux habitants, étudiants et entreprises de Renens.

La gestion des autorisations est effectuée via le portail en ligne ParkingPay. Les personnes ne possédant pas d'accès numérique peuvent s'adresser à la réception du Centre technique communal.

## SECTEUR EXPLOITATION

Le secteur Exploitation a la charge de l'entretien des bâtiments communaux, soit les bureaux, les centres de vie enfantine et les écoles, tant en termes de nettoyages que de maintenance technique. Il analyse les consommations d'énergie et prend les mesures adéquates afin d'optimiser les sites. Il veille à l'exécution de nettoyages respectueux de l'environnement et assure les services de piquets des salles de gymnastique utilisées par les sociétés les soirs et les week-ends.

Les chiffres ci-après concernent l'année 2023. En effet, au moment de la rédaction du présent rapport, ceux pour l'année 2024 ne sont pas encore connus.

En 2023, le service a traité des factures pour un montant total de CHF 2'181'478.10 portant sur l'entretien (CHF 530'846.45), la rénovation (CHF 393'660.05), l'exploitation (eau-gaz-électricité-CAD CHF 1'037'806.75) des bâtiments communaux ainsi que des 349 contrats d'entretien (CHF 219'164.85). Environ 90 % du nombre de factures traitées par le service concernent le secteur Exploitation.

Avec la nouvelle organisation du secteur Exploitation, des contrôles plus soutenus ont lieu sur le terrain, permettant de sensibiliser le personnel au respect des normes en vigueur, d'améliorer des prestations et de mettre en place des formations en interne si nécessaire, notamment sur l'utilisation des machines, l'ergonomie, la sécurité au travail, les dangers de certains produits et l'application des systèmes et des méthodes de nettoyage.

Un nouveau collaborateur, également titulaire d'une autorisation d'électricien d'exploiter pour la Ville, a été engagé au 1er avril 2024, venant ainsi compléter et renforcer l'équipe du secteur technique. Cet engagement a permis, entre autres, la réalisation de plus de 200 interventions électriques, ces dernières comprenant aussi bien des réparations et dépannages que de nouvelles installations.

À l'instar des années précédentes, les grands nettoyages ont eu lieu sur l'ensemble des sites scolaires et vingt-six jeunes sont venus renforcer l'équipe d'exploitation durant l'été. Un entretien à fond a également eu lieu à Ondallaz durant le mois de novembre.

Deux apprentis ont été engagés à la rentrée d'août et le secteur a accueilli une dizaine de stagiaires pour des durées variables. Cette année a été jalonnée de plusieurs démissions, engagements, départ à la retraite et mutations, ce qui a généré une charge de travail supplémentaire, tant au niveau de l'embauche que de la formation et de l'accompagnement du personnel.

La santé et la sécurité au travail restent une préoccupation essentielle pour le secteur et dans ce cadre, différentes formations ont été prodiguées aux responsables de sites dont les principales sont :

© *Photodrone.pro*

- Aspect technique des installations sanitaires (formation organisée avec un partenaire)
- Rappel des règles liées à la sécurité au travail
- Présentation sur les dangers et prévention incendie en collaboration avec le responsable technique du SDIS

## GARDE-MEUBLES COMMUNAL

La Ville de Renens a le devoir de prendre en charge temporairement les choses mobilières laissées par les locataires dans les lieux dont ils ont été expulsés afin d'éviter que des biens soient déposés sur la voie publique. Pour ce faire, la Ville dispose de locaux situés dans les sous-sols des collèges de Florissant et du Léman ainsi que de garde-meubles privés en complément.

10 personnes (9 en 2023) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

À noter que les frais d'enlèvement et de transport depuis le trottoir jusqu'au lieu d'entreposage sont dans un premier temps à la charge de la Commune. Cette dernière se charge ensuite de refacturer les frais de transport au locataire concerné par l'expulsion.

## DÉPRÉDATIONS

Une diminution du nombre de déprédations a été constatée en 2024 par rapport à l'année précédente. Le service BaDoLog a déposé 10 plaintes contre inconnu (17 en 2023). Il s'agit principalement de vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs appartenant à la Ville de Renens.

Cette dernière est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise de CHF 2'000.-. Trois cas pour déprédations et bris de glaces ont été déclarés pour 2024 (3 en 2023 et 7 en 2022), un cas pour dégâts d'eau et un cas pour incendie et éléments naturels.

Outre les déprédations, le service déplore également des violations de mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Le service a comptabilisé 25 avertissements (3 en 2023) mais aucune plainte n'a été déposée.

# OFFICE DU LOGEMENT

## PRÉAMBULE

L'année 2024 a vu le départ à la fin septembre de la responsable de l'office du logement. La Municipalité a proposé, dans la perspective de réévaluer le cahier des charges de ce poste, de confier provisoirement à l'ARASOL le travail lié à la gestion des logements subventionnés et des logements sociaux. Cet aménagement est entré en vigueur à la mi-décembre 2024 et se terminera en principe à fin juin 2025.

## LES CHIFFRES DU LOGEMENT 2024

Cette année encore, les chiffres et résultats statistiques montrent à quel point la région et la commune de Renens sont soumises à une forte pression immobilière et à une hausse conséquente des loyers (gentrification). Les actions de l'Office du logement tendent à répondre au plus près à la demande de la population, à pouvoir offrir des possibilités de logements abordables et accessibles aux ménages de tout type : familles, personnes seules, jeunes et seniors.

### STATISTIQUE DES LOGEMENTS VACANTS

Au 1er juin 2024, 4'202 logements sont annoncés vacants dans le canton, dont 1'253 disponibles uniquement à la vente. Le nombre de logements vacants est stable par rapport à l'année dernière. Le taux de logements vacants pour l'ensemble du canton est de 0,96 %.

Ce constat vaudois ne reflète pas la réalité statistique des logements vacants recensés dans la commune. Au 1er juin 2024, le nombre de logements vacants à la location à Renens s'élève à 44, soit un taux global de vacance de 0,40 % (41 logements en 2023, soit 0,37 % de taux de vacance). Ce taux est significativement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5 % de logements vacants.

Ce résultat statistique amène au constat d'une situation de crise persistante sur le marché locatif communal. Les logements vacants ont tendance à être des appartements aux loyers onéreux, qui influencent significativement les loyers alentour lors de changement de locataire.

En effet, la référence souvent utilisée par les gérances ne prend en compte que les baux des cinq dernières années, laissant dans l'ombre les baux plus anciens et nettement meilleur marché. Dès lors, il manque toujours, et de manière très significative, des logements à

loyers abordables qui pourraient répondre aux besoins de nombreux ménages de la commune. Les gérances et propriétaires renforcent cette tendance par une politique agressive de hausse des loyers.

La mise en vigueur du PACom, établissant un minimum de 50 % de logements d'utilité publique (LUP) pour les agrandissements et les nouvelles constructions, devrait permettre de mettre sur le marché des logements à des prix plus raisonnables que ceux constatés actuellement.

## LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

En 2024, la Commune a participé à l'abaissement des loyers de 81 appartements de 2.5 pièces à 4.5 pièces pour un montant global de CHF 32'727.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements), la place du Marché (9 logements) et la rue de Lausanne 49 a, b, c et dans le quartier de la Croisée (48 logements). Au 31 décembre 2024, la liste d'attente pour l'accès à un logement subventionné comptait 291 ménages (208 en 2023) avec une forte demande pour les logements familiaux.

## APPARTEMENTS SOCIAUX

Pour donner suite au préavis N° 48-2014, la Commune peut prendre en location et sous-louer un maximum de quatorze logements avec un encadrement social adapté (fourni par les TSL de l'ARASOL) destiné à l'autonomisation des ménages concernés. Actuellement, neuf ménages bénéficient de cette prestation de logement social.

## APPARTEMENTS ADAPTÉS/PROTÉGÉS DE LA SAVONNERIE

Le bâtiment de l'avenue du 14-Avril 12 comprend douze appartements adaptés/protégés destinés à des personnes au bénéfice de l'AVS/AI dont la situation nécessite des adaptations architecturales. La Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les futurs locataires soient déjà renanais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la Commission d'attribution de ces appartements.

## EXPULSIONS DE LOGEMENT ET MESURES PRISES EN 2024

En 2024, les avis d'expulsions sont stables par rapport à l'année précédente : 39 ordonnances d'expulsion en 2024 contre 37 en 2023, dans la grande majorité des cas pour non-paiement du loyer. 19 exécutions forcées ont été prononcées (18 en 2023). Une moitié des exécutions forcées ont été annulées, en grande partie grâce au travail des TSL.

## LOGEMENTS DE TRANSITION

Depuis plusieurs années, l'Office du logement, en collaboration avec le service ECS, pilote des projets exploratoires avec des partenaires externes pour tenter de trouver une solution de logement à des personnes vivant dans la précarité.Travailleuses et travailleurs intérimaires ou au bénéfice de contrats de travail précaires, ces personnes engorgent le réseau d'hébergement d'urgence faute de pouvoir présenter un dossier de demande de location conforme aux attentes des gérances. Ces projets offrent des logements dits de « transition », Ils constituent une « demi-marche » pour sortir des hébergements d'urgence, un espace pour viser la possibilité de trouver un logement pérenne et, si nécessaire, réapprendre les codes sociaux de la vie en immeuble.

Ce dispositif de logements de transition a été renforcé en 2023 avec une collaboration entre le propriétaire privé des immeubles situé à l'avenue du 14-Avril 31 et 33 et le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité de la Ville de Lausanne. Un comité de pilotage (CoPil) a été créé avec la Ville de Lausanne qui tire un bilan très positif de cette expérience. Il faut toutefois préciser que les deux immeubles cités, ainsi que les immeubles « 14-Avril 17 et 19 » qui permettent également de loger des personnes dans le non- ou le mal-logement, sont prévus d'être déconstruits d'ici la fin 2025. Le dicastère BaDoLog se mettra en 2025 à la recherche de solutions de remplacement avec les acteurs immobiliers renanais et activera tant les autorités cantonales que les communes de l'Ouest lausannois.

# Gestion urbaine
# Développement durable

**Directrice**
Patricia Zurcher Maquignaz, municipale

**Cheffe de service**
Caroline Tacchini

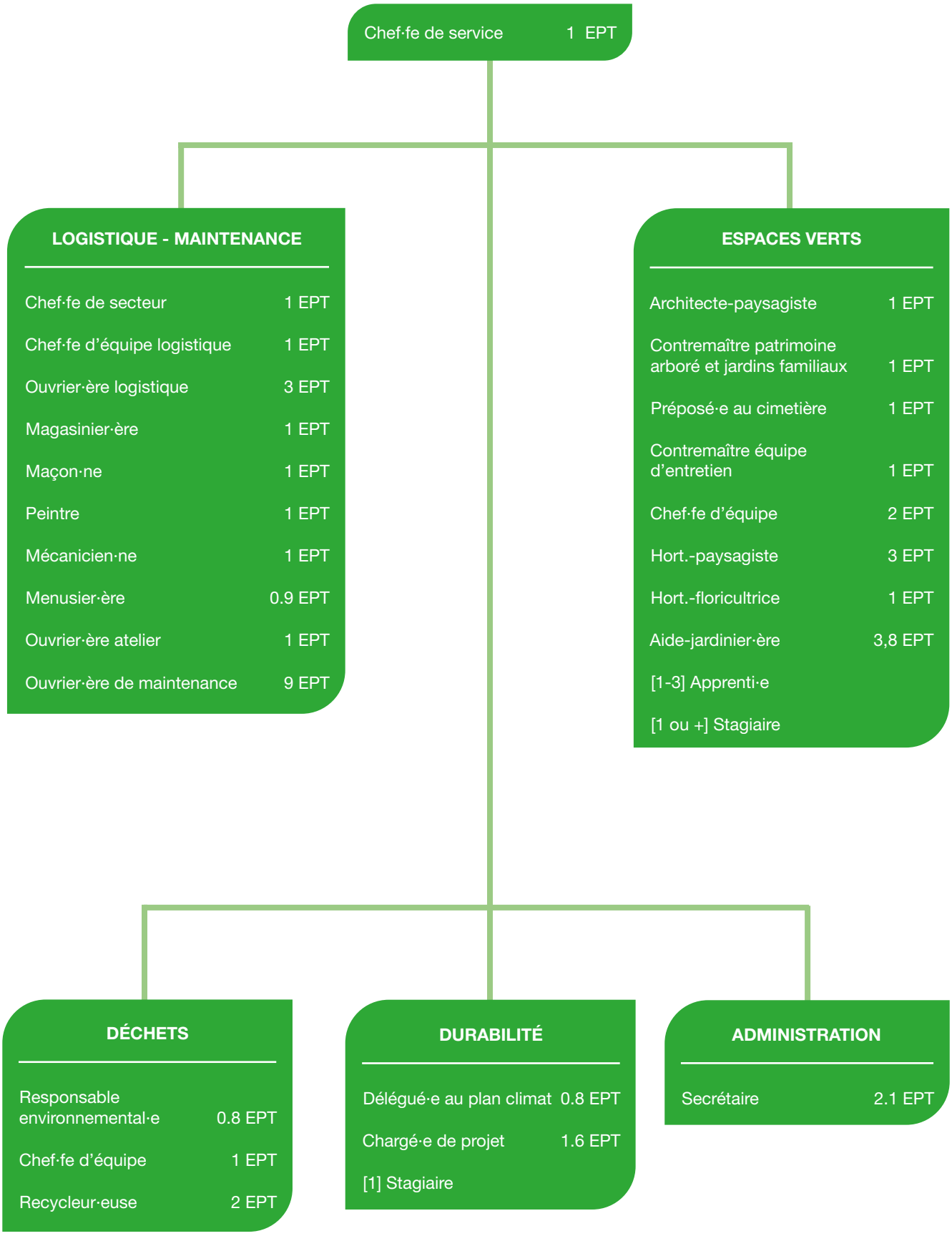
Chef·fe de service 1 EPT
LOGISTIQUE - MAINTENANCE
Chef·fe de secteur 1 EPT
Chef·fe d'équipe logistique 1 EPT
Ouvrier·ère logistique 3 EPT
Magasinier·ère 1 EPT
Maçon·ne 1 EPT
Peintre 1 EPT
Mécanicien·ne 1 EPT
Menusier·ère 0.9 EPT
Ouvrier·ère atelier 1 EPT
Ouvrier·ère de maintenance 9 EPT
ESPACES VERTS
Architecte-paysagiste 1 EPT
Contremaître patrimoine arboré et jardins familiaux 1 EPT
Préposé·e au cimetière 1 EPT
Contremaître équipe d'entretien 1 EPT
Chef·fe d'équipe 2 EPT
Hort.-paysagiste 3 EPT
Hort.-floricultrice 1 EPT
Aide-jardinier·ère 3,8 EPT
[1-3] Apprenti·e
[1 ou +] Stagiaire
DÉCHETS
Responsable environnemental·e 0.8 EPT
Chef·fe d'équipe 1 EPT
Recycleur·euse 2 EPT
DURABILITÉ
Délégué·e au plan climat 0.8 EPT
Chargé·e de projet 1.6 EPT
[1] Stagiaire
ADMINISTRATION
Secrétaire 2.1 EPT

# Service Gestion urbaine-Développement durable (GUDD)

## MISSIONS PRINCIPALES

- Mise en œuvre de la politique climat et durabilité
- Développement, aménagement et entretien des espaces verts
- Gestion des déchets
- Logistique et maintenance de l'espace public

## POINTS FORTS 2024

Les activités du Service Gestion urbaine – Développement Durable (GuDD) ont toutes pour objectif de proposer aux habitants et entreprises de Renens une ville durable et où il fait bon vivre. Cet objectif est poursuivi par le biais des nombreuses tâches et réalisations des quatre sections du Service, chapeautées par le Plan Climat communal adopté par la Municipalité en 2023 et qui promeut :

- l'efficacité et la sobriété énergétique, les énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- des espaces verts de qualité favorisant la biodiversité et apportant ombrage, fraîcheur et bien-être ;
- une ville propre et bien entretenue ;
- une ville accueillante, impliquant ses divers acteurs et formant les citoyens de demain.

Cette année 2024 a été marquée par la concrétisation de plusieurs projets d'envergure tels que la rénovation des terrains sportifs du Censuy, mais aussi par le lancement d'un certain nombre de nouveaux projets grâce à l'adoption par le Conseil Communal en décembre 2023 d'un crédit-cadre pour la mise en œuvre du Plan Climat.

# MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CLIMAT ET DURABILITÉ

Publié par la Municipalité en mars 2023, le Plan Climat est un instrument transversal qui concerne tous les services de l'Administration. C'est pourquoi il est porté politiquement par la Municipalité, qui l'a inscrit dans son programme de législature 2021-2026.

Le premier document qui le compose est une stratégie définissant la vision et les objectifs climatiques de la Municipalité d'ici à 2050. Il s'agit de faire de Renens une ville durable et neutre pour le climat, tout en garantissant une bonne qualité de vie à l'ensemble de sa population et en soutenant l'économie locale. Le Plan Climat vise la neutralité carbone du territoire à l'horizon 2050, mais aussi son adaptation aux divers effets des changements climatiques, qui sont déjà perceptibles et qui vont s'amplifier dans les années à venir.

Le deuxième document est un plan d'actions qui détaille les nombreux projets prévus entre 2023 et 2027. 172 actions ont été retenues par la Municipalité et réparties entre les différents services communaux. Petites ou grandes, très concrètes et touchant à tous les domaines dans lesquels la Ville a le pouvoir d'agir, elles permettent d'aller dans le sens des objectifs visés.

Étant donné la diversité des thématiques qu'il aborde, le Plan Climat chapeaute toutes les activités du Service GuDD. La section Durabilité, en particulier, est responsable de son élaboration et de sa coordination, tout en travaillant en étroite collaboration avec les autres entités de l'Administration. Le Service est responsable de la mise en œuvre d'un grand nombre d'actions, dont seules quelques-unes seront détaillées dans le présent chapitre. Le détail des actions portées par les autres Services sont compris dans leurs rapports respectifs. Leur avancement est fourni dans le suivi du Plan climat.

## SUIVI DU PLAN CLIMAT COMMUNAL

En décembre 2023, un crédit-cadre a été accordé par le Conseil communal pour le financement d'une partie des actions du Plan Climat à réaliser entre 2023 et fin 2027 (préavis N°52-2023). Ce crédit-cadre comprend aussi le financement d'un poste de chargé de projet à durée maximale pour renforcer l'équipe de la section Durabilité. L'année 2024 a été consacrée au recrutement du poste précité et à la mise en œuvre des premières actions. Comme indiqué dans le graphique de la page suivante, un certain nombre d'actions ont été prises en main par les services communaux, dont certaines ont déjà été lancées publiquement.

En acceptant les conclusions du préavis relatif au crédit-cadre, le Conseil communal a également accepté la constitution d'une Commission du Plan Climat. Cette commission est mixte et consultative. Elle se compose de membres de chacun des partis politiques représentés au Conseil communal, de la Municipale en charge et d'une délégation du Service GuDD, ainsi que d'éventuels invités selon les ordres du jour. En proposant la création de cette commission, la Municipalité souhaitait pouvoir tenir les membres du Conseil communal régulièrement informés de l'état d'avancement du Plan Climat, en présentant les actions réalisées, en cours et à venir, ainsi que leurs indicateurs. Il s'agissait aussi de créer un espace de discussion privilégié permettant de recueillir les questions et propositions des membres du Conseil communal et d'y répondre. La Commission se réunit en principe une à deux fois par année, ou plus sur demande.

La première séance a eu lieu le 12 novembre 2024. La présentation a montré que, sur les 94 projets prévus pour 2024 par les différents services communaux, 6 % sont achevés, 59 % sont en cours, 15 % sont prévus (c'est-à-dire qu'ils débuteront en 2025), 15 % ne sont pas encore traités et 5 % ont dû être abandonnés.

Le Service dispose d'un certain nombre d'indicateurs de suivi en lien avec les différentes thématiques du Plan Climat. Ceux-ci proviennent des bilans des émissions de gaz à effet de serre réalisés pour l'élaboration du Plan Climat, ainsi que des travaux effectués dans le cadre du label Cité de l'énergie Gold obtenu par la Ville. Ces indicateurs comprennent aussi les informations issues des planifications énergétiques territoriales réalisées par le Service et du Cercle indicateurs fédéral, auquel la Ville participe.

Adapter, compléter et fusionner ces divers indicateurs pour en faire un outil unique a occupé une partie du Service lors du 2e semestre. Une première étape a été publiée en ligne sous la forme d'un tableau de bord énergie-climat de l'Ouest lausannois[1], représentant les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergies sur le territoire. Ce travail d'ampleur, déployé sur toutes les thématiques du Plan Climat, sera finalisé en 2025.

### ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS DU PLAN CLIMAT À FIN 2024

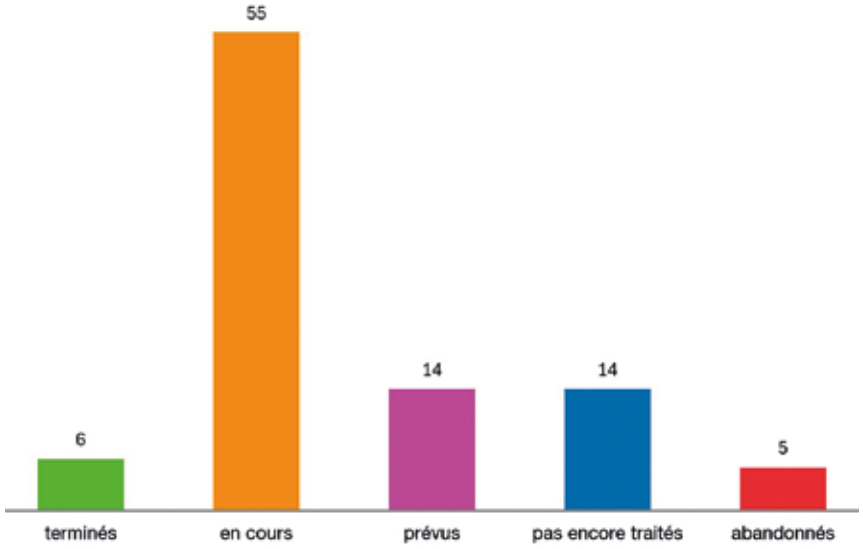


## VISITES ÉCO-LOGEMENTS

Les opérations Eco-logements ciblent les immeubles construits avant les années 2000, ceux-ci étant relativement énergivores en matière d'électricité, de chaleur et d'eau. Des conseillers visitent les appartements des immeubles sélectionnés pour sensibiliser les locataires aux écogestes et installer gratuitement du matériel efficient, afin de permettre des économies d'énergie (ampoules LED, économiseurs d'eau, multiprises, etc.).

Réduire les consommations d'énergies diminue de facto les émissions de gaz à effet de serre. L'analyse des résultats des opérations menées par le Service depuis 2016 montre une réduction moyenne de la consommation d'électricité de 10 %, de 8 % pour l'eau et de 5 % pour le chauffage, ce qui allège aussi les factures des locataires. Fort de ces constats, le Plan Climat vise le déploiement massif des visites Eco-logements auprès des locataires. En 2024, 654 appartements ont bénéficié d'une telle visite, en collaboration avec le Service intercommunal de l'électricité (SIE SA).

## PROJET OUEST-RÉNOVE

Piloté par le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), le projet Ouest Rénove regroupe les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Saint-Sulpice et Renens. Il a pour objectif d'augmenter le taux de rénovation énergétique du parc bâti de l'Ouest lausannois, en mobilisant de manière proactive les propriétaires privés et institutionnels. Il offre un accompagnement technique et administratif aux propriétaires, afin de les inciter à entreprendre des travaux de rénovation énergétique sur leurs biens.

Cette démarche cible en priorité les bâtiments de plus de 500 m² de surface de plancher chauffée et construits entre 1945 et 2000, car ils possèdent un grand potentiel d'économies d'énergies. À Renens, 146 bâtiments correspondent à ces critères, totalisant environ 250'000 m² de surface de plancher chauffée. Une première édition d'Ouest Rénove a été lancée en 2024 afin de tester l'intérêt des propriétaires pour une telle démarche, avant de prévoir des rééditions à intervalles réguliers. C'est pourquoi cette première édition a été calibrée pour une douzaine de propriétaires de biens à Renens.

Le projet a été lancé officiellement par une conférence publique le 9 septembre 2024 en présence du conseiller d'État Vassilis Venizelos. Suite à celle-ci, douze propriétaires renanais se sont effectivement annoncés. Ils ont pu bénéficier gratuitement d'un audit énergétique de

[1] *https://ouest-lausannois.ncsa.ch/*

leurs bâtiments, avec propositions de mesures d'assainissement chiffrées et priorisées. Ils ont pu également profiter de conseils personnalisés de la part de spécialistes de la rénovation énergétique lors d'un atelier qui a eu lieu le 29 octobre à la Salle de spectacles. Les propriétaires ont ainsi pu discuter de leur projet de rénovation avec des experts communaux (Bureau des autorisations, section Durabilité), cantonaux (Direction de l'énergie, Direction du logement, ECA), de SIE SA, de CADOuest SA et de divers prestataires privés (spécialistes en audit énergétique, assistance à la maitrise d'ouvrage, rénovation énergétique et technique du bâtiment, finances).

Bien qu'Ouest Rénove cible en priorité les grands propriétaires, les communes participantes ont souhaité donner la possibilité aux plus petits propriétaires d'être associés à la démarche. Ils ont ainsi pu participer à des Cafés Rénove, lors desquels ils ont bénéficié d'une heure de discussion avec un expert CECB sur leur projet de rénovation. Deux Cafés Rénove ont été organisé en 2024, dont un à Renens le 5 novembre. Deux autres Cafés Rénove seront organisés en 2025.

*Conférence publique du 9 septembre 2024 lançant officiellement le projet Ouest Rénove*

## FÊTE DE LA NATURE

La Fête de la Nature s'est déroulée du mercredi 22 mai au dimanche 26 mai 2024. Le thème défini par l'Association Fête de la Nature était « En Nature Simone ! ». Il invitait la population suisse à se rendre dans la nature pour découvrir ses trésors et ses bienfaits.

Le Service GuDD a collaboré avec de nombreuses associations telles qu'Enchanter Renens, le Forum des associations de Renens (FAR), Mirabelle & Balcon, Pouss'ensemble, Bulle d'air et OpenMind, ainsi qu'avec des habitants, pour proposer un programme riche et varié. Une activité a également été organisée avec la Bibliothèque de Renens, et une autre en collaboration avec la Commune de Chavannes.

La journée du mercredi était dédiée aux enfants, avec des animations sur la place du Marché (atelier de construction d'abreuvoirs à oiseaux, puzzle géant, atelier dessin) et à la Bibliothèque (conte, plantation d'arbustes). Le film « Le Chêne » a été projeté le vendredi à la Ferme des Tilleuls et suivi d'une présentation de la sylvothérapeute Nathalie Guiffault. Les animations sur la place du Marché ont été rééditées le samedi. Sont venus s'y ajouter, à la Ferme du Village, une initiation à la permaculture, des ateliers de bombes à graines et de teintures naturelles, la confection de semis pour balcon, des ateliers de dessin et de maquillage pour les enfants.

Le dimanche, la population était invitée à se rendre au Bois du Caudray pour découvrir la forêt au travers d'un jeu de piste agrémenté de plusieurs stands d'information sur la faune et la flore. Le garde forestier a proposé une démonstration de débardage d'arbres avec des chevaux. Le dimanche, une conférence sur la gestion de la forêt a été organisée, avec le célèbre ingénieur forestier Ernst Zurcher comme invité de marque. Finalement, tout au long de la semaine, deux familles de Renens ont organisé des portes-ouvertes dans leurs jardins, afin de partager leur passion pour le jardinage et la biodiversité.

Environ 500 personnes ont participé aux différentes activités proposées.

*Fête de la Nature 2024, démonstration de débardage d'arbres dans le Bois du Caudray*

*Fête de la Nature 2024, plantation d'arbustes à la Bibliothèque*

## FERME DU VILLAGE

Depuis août 2023, les extérieurs de la Ferme du Village, sise à la rue du Village 10, ont été mis à disposition de deux associations de la région : Mirabelle & Balcon et Pouss'ensemble. Elles y ont développé un jardin en permaculture. Dès le début de l'année, elles y ont installé des petits animaux (des poules, des canards, des lapins, une tortue, un chat et deux chèvres). Un groupe d'habitants d'une quinzaine de personnes s'est constitué pour s'occuper des animaux et arroser le jardin lorsque les associations ne sont pas présentes.

En coordination avec le Service GuDD, Mirabelle & Balcon et Pouss'ensemble proposent également des animations régulières. Des permanences sont notamment organisées certains dimanches. Il y en a eu vingt en 2024. Lors de celles-ci, les participants ont pu apprendre à construire des nichoirs, faire des semis et des plantations, aménager un poulailler et un clapier à lapin, entretenir et arroser le jardin, récolter les fruits et légumes, faire des petits travaux, etc. Les permanences du dimanche ont aussi pour objectif de réunir les habitants de Renens et environ, contribuant ainsi à la cohésion sociale souhaitée par le projet. Environ 130 adultes et 30 enfants ont participé à ces permanences.

Ces associations ont aussi été sollicitées par la Ville pour proposer des animations lors de la Fête de la Nature, ainsi que par d'autres entités telles que l'Eglise protestante, l'Institut la Maïeutique (lieu de soin pour les adolescents et jeunes adultes souffrant de troubles psychiques) et la Haute école de travail social.

Depuis septembre 2024, des classes de Renens et de Chavannes-près-Renens se rendent à la ferme et y bénéficient d'animations autour du jardinage et des petits animaux.

## FONDS COMMUNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Fonds communal pour le Développement durable (FDD) est destiné à financer des actions en faveur de la durabilité. Il est alimenté actuellement par une taxe de 0.3 ct par kilowattheure, prélevée sur l'ensemble des factures d'électricité payées sur le territoire communal. Un règlement d'application, des directives et des conditions d'octroi sont en vigueur depuis 2009.

Depuis la crise énergétique de l'hiver 2022-23 et la hausse des tarifs de l'électricité qui s'en est suivie, une augmentation massive des demandes de subvention a été observée. Ce phénomène a été particulièrement marqué pour les subventions relatives aux installations photovoltaïques, aux changements de fenêtres et à l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments. La hausse du nombre de demandes a été telle que la Municipalité a dû suspendre l'octroi de certaines subventions en avril 2023, au vu du montant qui restait dans le Fonds. Cette mesure forte a permis d'empêcher que le Fonds ne soit vidé par un seul type de subvention, visant les propriétaires uniquement, et de garantir un minimum de trésorerie.

Au budget 2024, CHF 290'000.- ont été attribués au Fonds. Sur ce montant, un total de CHF 202'346.40 a été retourné aux habitants de Renens par le biais de subventions. Et sur ce total, 62 dossiers de subventions pour des installations de panneaux photovoltaïques ont été finalisés, pour un total de CHF 99'070.65. Les subventions pour les vélos électriques, pour le remplacement de gros appareils électroménagers et celles pour les réparations de téléphones portables sont les plus fréquemment demandées.

Le Service GuDD, avec l'aide de la Commission du Fonds et du Service des Finances, travaille sur une révision du fonctionnement du FDD et de la taxation qui permet de l'alimenter, afin de pouvoir réactiver certaines subventions et étendre le panel des aides proposées. Ce travail a débouché sur l'élaboration d'un nouveau règlement sur la taxe communale sur l'électricité. Ces éléments seront soumis par voie de préavis au Conseil communal en 2025.

## STATISTIQUES DES SUBVENTIONS COMMUNALES EN 2024

| ÉNERGIE BÂTIMENT | nombre | CHF |
|---|---|---|
| Bilan énergétique pour les bâtiments | 7 | 7'276.00 |
| Panneaux photovoltaïques | 62 | 99'070.65 |
| Capteurs solaires thermiques | - | - |
| Isolation et remplacement des fenêtres | 4 | 20'000.00 |
| Appareils ménagers efficients | 56 | 13'480.50 |
| Projet école Ici et là-bas /climat | 1 | 4'774.00 |
| Concours d'économies d'énergie dans les écoles | 1 | 10'640.00 |
| Financement production installation solaire – Collège du Léman | 2 | 3'079.90 |
| **Sous-total** | 133 | 158'321.05 |
| **MOBLITÉ** | | |
| Vélos électriques | 72 | 26'830.30 |
| Batteries pour vélos électriques | 6 | 600.00 |
| Abonnement de vélo en libre-service Publibike | 2 | 198.00 |
| Abonnement d'autopartage Mobility | 13 | 1'465.25 |
| Carvelo vélos-cargo | 2 | 5'100.00 |
| **Sous-total** | 95 | 34'193.55 |
| **CONSOMMATION DURABLE** | | |
| Bons de réduction produits menstruels | 58 | 1'160.00 |
| Réparation smartphone | 128 | 6'368.00 |
| **Sous-total** | 186 | 7'528.00 |
| **BIODIVERSITÉ** | | |
| Conseils en biodiversité pour jardin | 2 | 1'553.85 |
| 1-2-3 Nature | 1 | 750.00 |
| **Sous-total** | 3 | 2'303.85 |
| **TOTAL** | 417 | **202'346.45** |

| | |
|---|---|
| Solde du Fonds au 31.12.2023 | 197'755.50 |
| Taxe encaissée en 2024 | 204'338.38 |
| Dépenses (subventions et autres charges) | 202'346.45 |
| **Solde du Fonds au 31.12.2024** | **199'747.43** |

*Statistiques des subventions du Fonds communal pour le Développement durable allouées en 2024*

## ACTIONS DE SENSIBILISATION

L'urgence climatique nécessite que chacun se mobilise, de manière individuelle et collective. La Ville a pour rôle d'inciter au changement. Sous l'égide de son Plan Climat, elle a mis en place plusieurs actions de sensibilisation auprès du personnel de l'Administration et des élus, des habitants, ainsi que dans le cadre des écoles.

### IMPLIQUER L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET LES ÉLUS

Le Service GuDD a mis en place un programme de formation sur le climat et la durabilité à l'attention des employés communaux. Le Service souhaite ainsi proposer au personnel de l'Administration des conférences, ateliers, discussions ou autres évènements, à intervalles réguliers et sur le long terme. Une première conférence a été proposée le 20 novembre, sur le temps de la pause de midi, avec pour thème la biodiversité. Une trentaine de personnes y ont participé. Un atelier Fresque du climat a également été proposé en fin d'année.

Dans un deuxième temps, ce programme de formation et d'échange pourrait être ouvert, en cas d'intérêt, aux membres du Conseil communal.

### IMPLIQUER LES HABITANTS

Différentes actions ont été réalisées afin de sensibiliser la population. Sur toute l'année 2024, une page entière du journal communal Info Renens a été dédiée à chacune des huit thématiques du Plan Climat. Les enjeux et objectifs de ces thématiques ont été décrits et les réalisations de la Ville présentées. Une interview d'une personne en lien avec le thème traité a permis d'illustrer le sujet.

De plus, des articles ont été ponctuellement publiés dans Info Renens afin de sensibiliser les habitants aux économies d'énergies et d'eau, aux écogestes, et de leur fournir des informations sur diverses thématiques en lien avec la durabilité et le climat.

Un webinaire a par ailleurs été organisé en automne avec SIE SA afin d'informer les propriétaires sur le changement de chauffage. Le conseil incitatif « chauffez renouvelable » leur a été présenté. Ce conseil, entièrement gratuit, permet d'accompagner les propriétaires dans le choix d'un système de chauffage utilisant des énergies renouvelables.

### IMPLIQUER LES ÉCOLES

Les élèves sont les citoyens de demain ; il est donc important de les sensibiliser aux enjeux actuels. Dans ce cadre, le Service GuDD a organisé, pour la deuxième fois, un concours d'économies d'énergies dans les écoles pour l'année scolaire 2024-2025. Les élèves de la Croisée et du Censuy participent à cette édition. Ce concours leur permet de mieux comprendre les enjeux en lien avec la production d'électricité, de chaleur et d'eau. Ils apprennent les gestes à faire pour limiter leur consommation et réaliser des économies d'énergies.

# DÉVELOPPEMENT, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Biodiversité, développement et protection de la canopée, ombrage, fraîcheur, désimperméabilisation, zones de délassement sont les maîtres-mots qui guident le travail de la section Espaces verts, autant sur le plan de l'aménagement que sur celui de l'entretien de la nature en ville.

L'année 2024 a été particulièrement marquée par la participation de cette section aux divers projets et travaux portés par les autres services communaux et ayant une incidence sur les aménagements extérieurs et les arbres, tels que le réaménagement de certaines routes, les rénovations et constructions sur les parcelles communales, les procédures de mise à l'enquête, les permis de fouille et le développement des infrastructures sportives.

*Giratoire Paudex Bugnon*

*Parc Paudex*

## MAIL DU MARCHÉ

Après plusieurs mois de travaux, le mail du Marché a changé de visage. 2'100 m$^2$ de revêtement bitumineux ont été remplacés par des zones de plantation ou de la grave, permettant une perméabilité maximale du lieu et l'implantation de trois strates de végétation, ce qui aide à réduire sensiblement l'effet d'îlot de chaleur. La trame initiale du mail, avec ses axes de circulation adaptés aux personnes à mobilité réduite et son mobilier urbain, a quant à elle été conservée.

Les passants peuvent aujourd'hui voir les 32 jeunes arbres majeurs qui ornent le mail. Le choix des essences a été fait selon des critères d'adaptation aux changements climatiques, en fonction de la situation en plein cœur d'une ville, en tenant compte des besoins des insectes mellifères et en jouant sur le mélange de feuillages caduques ou persistants, en plus de leurs couleurs automnales. La strate intermédiaire est composée d'arbustes tels que figuiers, néfliers, thyms et autres plantes aromatiques. Une strate herbacée a été semée à même le sol, apportant des compléments de plantes vivaces. Enfin, la place de jeu a été ombrée au moyen de toiles tendues entre des poteaux métalliques. En se développant au fil des années, cet ensemble formera un espace végétal très arboré et très vert, apportant fraîcheur et bien-être au centre-ville.

La Municipalité a inauguré le mail du Marché le samedi 29 juin, avec discours et apéritif.

*Inauguration du mail du Marché*

## RÉNOVATION DU STADE DU CENSUY

Le Stade du Censuy est en chantier depuis l'été 2024. Les travaux à réaliser sont multiples. Ils portent premièrement sur la rénovation du bâtiment existant et sur l'extension de la buvette, comprenant sa mutualisation avec un nouveau réfectoire scolaire, le tout conduit par le Service BaDoLog. Les travaux portent également sur la réfection des terrains sportifs A, B et E qui, eux, sont à la charge du Service GuDD.

La réfection complète du terrain principal, appelé terrain A, était devenue impérative. En effet, après 45 ans d'utilisation, la structure du terrain était totalement dégradée et ne pouvait plus garantir de bonnes conditions de jeu pour les matchs et entraînements s'y déroulant au cours des 25 heures d'utilisation hebdomadaire. Au fil des années, et malgré son entretien régulier, la sous-couche était devenue imperméable et anaérobique. Ceci a pour conséquence un mauvais enracinement de la surface engazonnée, qui rend la pratique du football quasiment impossible. De nombreuses heures de réfection étaient nécessaires après chaque match ou entraînement pour assurer une praticabilité minimale du terrain. Ce phénomène était particulièrement aigu après de fortes précipitations, provoquant l'annulation de certains matchs et entraînements. Démarrés en août, les travaux consistent en un décompactage complet de toute la surface du terrain, une réfection complète des drainages et un changement de la structure de la terre existante.

*Travaux de réfection sur le terrain A du Stade du Censuy*

Le gazon synthétique du terrain B a été posé en 2012. Après 12 ans d'intense utilisation et des milliers d'heures de jeu, celui-ci sera remplacé par une nouvelle moquette et un granulat de remplissage en liège, beaucoup plus respectueux pour l'environnement que le précédent.

Le terrain E, actuellement en herbe, comportait aussi d'importantes déformations dues à son usure et une imperméabilisation de sa surface. Son remplacement par une surface synthétique permettra une utilisation plus intensive de ce terrain, soit davantage d'heures de jeu et d'entraînement, ceci par tous les temps et sept jours sur sept. Cette plage d'utilisation élargie permettra de soulager le calendrier des entraînements de foot.

Afin de suivre la ligne que s'est donnée la Municipalité en matière de transition énergétique, l'entier des luminaires du Stade sera équipé d'un éclairage LED. Ce futur éclairage sera dimensionné de façon à limiter au maximum l'impact de la pollution lumineuse sur le voisinage, ainsi que sur la faune.

La fin des travaux sur le terrain A est prévue pour juillet 2025, et celle des terrains B et E, pour octobre 2025.

## DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION DU PATRIMOINE ARBORÉ

Le milieu urbain étant particulièrement touché par les changements climatiques, il est primordial de préserver et développer au maximum la canopée sur le domaine public et privé de notre ville.

Le patrimoine arboré situé sur le domaine public se compose aujourd'hui d'un peu moins de 3'000 arbres d'essences variées. La Municipalité s'est engagée à planter 400 arbres supplémentaires sur 10 ans dans le cadre du préavis N°90-2021. 143 arbres ont été plantés à ce jour. De plus, les chantiers du tram et du BHNS prévoient la plantation d'arbres le long de leurs tracés. Une fois plantés, tous ces arbres sont entretenus, arrosés et taillés par les collaborateurs de la section Espaces verts. Une attention particulière est portée aux arbres remarquables présents sur le territoire communal.

La loi cantonale relative à la protection du patrimoine naturel et paysager a été complètement révisée. La nouvelle version de cette loi a été adoptée en 2023. Son règlement d'application, est quant à lui, entré en vigueur le 1er juillet 2024. En résumé, ces nouveaux textes légaux étendent le champ de protection du patrimoine arboré et redéfinissent les règles applicables, de même que les responsabilités incombant au Canton, aux Communes et aux propriétaires. Les Communes ont jusqu'en 2027 pour adapter leur réglementation communale de protection du patrimoine arboré.

Le Service a commencé à travailler sur la révision du règlement communal, dont la version actuelle date de 2013. Ce travail se fait en coordination avec d'autres services communaux. Il s'appuie aussi sur le groupe de travail technique mis en place par le SDOL et regroupant des représentants des communes de l'Ouest Lausannois, afin d'élaborer un règlement-type pour la protection du patrimoine arboré communal répondant aux enjeux et réalités territoriales de l'Ouest lausannois. Cette démarche est motivée par la volonté d'échanger entre communes sur les pratiques et les éléments à prendre en compte dans la révision de la réglementation communale, avec une certaine mutualisation et une unité de traitement sur l'ensemble des huit communes. Le Service participe aussi à un groupe de travail réunissant d'autres villes vaudoises de taille similaire, afin d'échanger avec elles sur les travaux de révision des règlements respectifs.

### DEMANDES D'ABATTAGE

L'abattage d'un arbre en milieu urbain doit être mûrement réfléchi, car le rôle et les services écosystémiques rendus par un arbre sont multiples. Biodiversité, ombrage et fraîcheur, élimination des polluants atmosphériques, stockage de carbone et embellissement de la ville n'en sont que quelques exemples. Les arbres sont aussi les marqueurs vivants du temps.

Avec l'entrée en vigueur du règlement d'application cantonal le 1er juillet 2024, tous les arbres de plus de 13 cm de diamètre ou 40 cm de circonférence, mesurés à 100 cm du sol, sont désormais protégés. Un arbre répondant à ces critères ne peut pas être abattu sans une autorisation municipale. L'abattage doit préalablement faire l'objet d'une demande formelle auprès du Service. Une visite sur place est effectuée avant la décision. Les motifs d'abattage acceptables sont principalement le risque de rupture et de chute de branches charpentières (voire de l'arbre entier), un arbre mort sur pied, des dégâts occasionnés par l'arbre au bâti ou tout autre problème de l'arbre ne pouvant pas être réglé par l'intervention d'un spécialiste de soins aux arbres.

En 2024, 48 demandes d'abattage ont été déposées. 10 d'entre elles concernaient des arbres se trouvant sur le domaine public, les 38 autres concernaient des arbres situés sur des propriétés privées. 5 demandes ont été refusées ; aucun refus d'abattage n'a fait l'objet d'une opposition. Au total, 73 arbres ont reçu une autorisation d'abattage.

### FONDS COMMUNAL D'ARBORISATION

Le règlement communal lie l'autorisation d'abattage à l'obligation, pour le bénéficiaire, de procéder à ses frais à une plantation compensatoire sur site. Si les conditions ne permettent pas la compensation, le bénéficiaire est astreint au paiement d'une taxe correspondant à la valeur de l'arbre à replanter, à hauteur de CHF 5'000.- au maximum, versée dans le Fonds d'arborisation.

Ce Fonds est utilisé pour financer des plantations réalisées ou mandatées par la Ville sur le domaine public. Il permet aussi d'allouer des subventions aux propriétaires qui plantent sur leur terrain un arbre majeur ou un fruitier haute-tige supplémentaire, par rapport au nombre

contraint, ou qui remplacent des haies de laurelles ou de thuyas par des haies vives, favorables à la biodiversité.

| ACTIONS SUBVENTIONNÉES PAR LE FONDS D'ARBORISATION | nombre | CHF |
|---|---|---|
| Arbres majeurs et arbres fruitiers | 2 | 1'827.15 |
| Haies vives | 4 | 3'485.55 |
| **TOTAL** | 6 | 5'312.70 |

*Statistiques des subventions communales du Fonds d'arborisation allouées en 2024*

L'entrée en vigueur du règlement d'application cantonal le 1er juillet 2024 permet un calcul de la valeur de l'arbre abattu basé sur son âge, le type d'essence, la circonférence du tronc et de la couronne, et son emplacement. Il s'ensuit une forte augmentation de la valeur des arbres et de la taxe idoine. Ce règlement propose néanmoins des mesures de compensation alternatives telles que la création d'un étang, la mise en place d'une prairie fleurie ou la désimperméabilisation d'une surface minérale avec plantation d'arbustes. Ces éléments sont en cours de transcription dans le règlement communal.

## JARDINS FAMILIAUX

Le territoire communal comprend 12 sites. Il s'agit plus précisément de 10 jardins familiaux regroupant 299 parcelles et de 2 potagers urbains réunissant 42 parcelles. Un potager urbain propose des lopins de plus petite taille (max. 20 m$^2$) qu'un jardin familial.

| Jardins familiaux - Nombre de parcelles par site | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Airelles | 7 | La Mèbre | 55 | Censuy | 47 |
| Paudex | 34 | Les Biondes | 16 | Château | 19 |
| Du Bois | 43 | Simplon | 12 | Baumettes | 8 |
| Borjod | 58 | Avenir | 22 | Bellevue | 20 |

En 2024, 25 parcelles ont été réattribuées. En fin d'année, la liste d'attente comptait 184 inscriptions.

## GESTION ET ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

En 2024, 156 décès ont été enregistrés à Renens. Ce chiffre se montait à 144 en 2023. 54 personnes ont été enterrées au cimetière communal, soit 23 inhumations de corps et 31 inhumations de cendres. Les cendres de 38 urnes ont été déposées au Jardin du Souvenir.

## PLACES DE JEUX

35 aires d'activités, places de jeux pour enfants ou espaces multisports sont répartis sur le territoire communal.

*Place de jeu du Parc Saugiaz*

Le Service a fait réaliser cette année une analyse comprenant les points suivants :

- inventaire des équipements de chaque place, contrôle de leur état et du respect des normes de sécurité ;
- pour chaque place, réalisation d'une fiche d'identification compilant les équipements, les tranches d'âge visées, l'ombrage, les points d'eau et l'accès aux personnes à mobilité réduite, les points forts-faibles et les recommandations d'amélioration ;
- élaboration d'un rapport de situation et d'une carte numérique ;
- mise en place d'un suivi hebdomadaire et trimestriel par du personnel interne au Service formé spécifiquement et d'un suivi annuel par une entreprise externe pour les contrôles de sécurité et la maintenance.

Partant de ces résultats, le Service a rénové partiellement ou entièrement 4 places de jeux.

Aménagée en automne 2002, la place de jeux du Parc Saugiaz comprend un jeu à grimper sous forme de pyramide de cordes, un petit train constitué d'éléments-tubes en béton, deux jeux sur ressorts, des balançoires et une place de pique-nique, offrant ainsi une zone de divertissement pour tous les âges. Pour garantir une sécurité optimale aux enfants, la pyramide, devenue dangereuse, a été remplacée en décembre 2024 par une tour combinée.

La place de jeux du Square du 14-Juin a été construite en 2011. Située en bordure d'un petit espace vert arborisé, elle se compose de deux jeux d'eau. Après de multiples réparations, ces jeux d'eau ont dû finalement être mis hors service. Ceux-ci ont été remplacés par un aménagement permettant d'améliorer l'équilibre, la coordination et la collaboration entre les enfants. La tranche d'âge requise pour ce jeu (dès 6 ans) est légèrement supérieure à celle des jeux qui se trouvent au mail du Marché.

La Ville de Renens a participé au réaménagement de la place de jeux des Biondes, réalisé par la Société coopérative d'habitation de Renens (SCHR). Située entre les immeubles du chemin des Biondes 34 à 48, cette place est utilisée par les enfants du quartier, ainsi que par les jeunes (terrains de basket et de foot).

Finalement, la dernière rénovation de l'année a été celle de la place de jeux de la garderie de la Farandole. Construite en 2010, certains éléments de celle-ci étaient devenus irréparables et ont dû être démontés. Bien qu'elle soit contrainte à déménager dans quelques années, cette garderie, comme toutes les autres, a besoin au quotidien d'éléments de jeux favorisant le mouvement pour pouvoir accueillir des enfants d'âge préscolaire. C'est pourquoi une nouvelle combinaison de jeux y a été installée. Celle-ci est démontable et pourra être reposée ailleurs au moment du déménagement de la garderie.

## ÉTANG DU CENSUY

La création de plans d'eau proches de l'état naturel est une des mesures phares de la promotion de la biodiversité urbaine. Comme en témoigne le succès immédiat de l'étang créé dans le parc de la Mèbre en 2014 et de celui installé aux abords de l'Établissement scolaire du Léman en 2023, ces milieux se révèlent très rapidement attractifs pour de nombreuses espèces lorsqu'ils sont aménagés à proximité de milieux forestiers, devenant alors de véritables écosystèmes. Si les batraciens, spécifiquement le sonneur à ventre jaune et le crapaud accoucheur, sont les premières espèces à bénéficier de ce type d'aménagements, ce dernier convient aussi très rapidement à des espèces mobiles comme les libellules, les demoiselles et les autres coléoptères aquatiques. D'autres espèces terrestres en profitent également, comme les hérissons par exemple.

Sur la base de ces constats, un nouvel étang a été aménagé au début de l'hiver à côté des jardins familiaux du Censuy. Afin d'augmenter la biodiversité du site, un mur en pierre sèche a été édifié et complété par un mélange de gravier et de sable favorisant la venue, entre autres, des abeilles sauvages, majoritairement solitaires, qui ont besoin de ce genre de milieux pour se reproduire. Un tronc d'arbre posé à proximité favorisera la venue d'insectes xylophages.

Les arbustes indigènes plantés autour de l'étang permettent aux oiseaux de venir boire à l'abri des prédateurs. Ces arbustes leur servent également de garde-manger. Les abeilles du rucher urbain du Gymnase de Renens, situé à quelques mètres de l'étang, bénéficient également de l'eau, très précieuse pour elles-mêmes, pour l'humidification du pollen et la fabrication du miel.

Cet étang a été entièrement construit par la section Espaces verts.

*Construction de l'étang du Censuy*

## RUCHERS COMMUNAUX

Trois ruchers urbains sont implantés sur des parcelles communales :

- Cimetière : Installé en 2012 dans la prairie jouxtant celui-ci, ce rucher est géré par un apiculteur professionnel mandaté par la Ville. En 2024, 42 kg de miel ont été récoltés et mis en pots.
- Site scolaire du Léman : Géré par les enseignants et l'apiculteur susmentionné, il sert autant à la production de miel qu'à des fins pédagogiques. Le miel est extrait par les élèves et les enseignants, qui peuvent ensuite en disposer librement.
- Jardins familiaux du Censuy : Entièrement géré et financé par le Gymnase de Renens, ce rucher est implanté dans la prairie qui borde le site des jardins familiaux du Censuy.

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée du frelon asiatique, un prédateur des abeilles domestiques et d'autres insectes. Sa présence a été signalée aux abords du cimetière, mais sans que le nid ait pu être identifié. Deux autres nids ont, quant à eux, été détruits à la rue de Lausanne en début d'hiver.

# GESTION DES DÉCHETS

Une ville propre et bien entretenue participe à la qualité de vie et au bien vivre ensemble. Le travail lié au ramassage et à l'évacuation des déchets est quotidien pour le Service. L'enjeu est aussi de proposer aux habitants des solutions pour bien trier leurs déchets qui soient compréhensibles et faciles à appliquer, tout en respectant le cadre légal et en gérant au mieux tous les coûts à la charge de la Ville liés à la gestion des déchets ménagers.

## STATISTIQUES DES DÉCHETS MÉNAGERS

La quantité de déchets ménagers a diminué d'environ 10 % entre 2023 et 2024. À titre de comparaison, le Canton de Vaud a produit en moyenne 412 kg de déchets par habitant en 2023, pour un taux de collecte séparée de 58.2 %.

### QUANTITÉS TOTALES DE DÉCHETS MÉNAGERS RÉCOLTÉES EN 2024

Déchets issus des collectes porte-à-porte, de la déchetterie intercommunale de Malley et des déchèteries mobiles

| Etat au 17 janvier 2025 | Tonnes | kg/ hab. | Traitement | Évolution par habitant |
|---|---|---|---|---|
| Ordures ménagères | 2'337 | 109 | Incinération TRIDEL | Diminution |
| Encombrants | 564 | 26 | Incinération TRIDEL | Augmentation |
| Biodéchets | 1'878 | 87 | Biogaz et compost | Augmentation |
| Papier carton | 1'287 | 60 | Recyclage | Stabilité |
| Verre | 668 | 31 | Recyclage | Stabilité |
| Bois | 377 | 18 | Valorisation thermique | Augmentation |
| Appareils électriques/électroniques | 201 | 9 | Recyclage | Stabilité |
| Textiles | 130 | 6 | Recyclage | Augmentation |
| Métaux (fer, alu, fer-blanc) | 159 | 7 | Recyclage | Diminution |
| Plastiques (hors PET) | 60 | 3 | Recyclage | Stabilité |
| PET, capsules, huiles | 26 | 1 | Recyclage | Stabilité |
| Déchets spéciaux | 12 | 0.6 | Valorisation | Stabilité |
| Inertes | 104 | 5 | Mise en décharge | Augmentation |
| **Total** | **7'803** | **363** | | **Diminution** |

### TAUX DE COLLECTE SÉPARÉE EN 2024

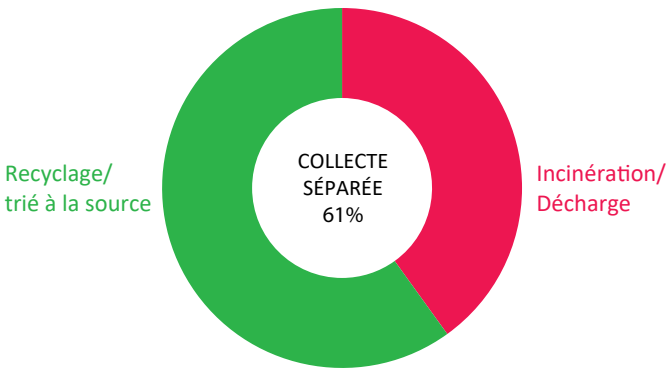

## DÉCHETTERIES MOBILES

Les habitants non motorisés peuvent se rendre dans les déchèteries mobiles de quartier, tenues par l'équipe des recycleurs communaux. Il s'agit d'une infrastructure provisoire qui permet la collecte des déchets ménagers, à l'exception des déchets collectés en porte-à-porte (ordures ménagères, biodéchets, verre, papier/carton). Sept quartiers sont desservis, soit Eglise catholique, Florissant, Piscine, Simplon, Biondes, Village et Tennis. Près de 50 dates sont programmées sur l'année, les mercredis ou samedis.

### QUANTITÉS DE DÉCHETS MÉNAGERS RÉCOLTÉES EN 2024 LORS DES DÉCHETTERIES MOBILES

| | Tonnes | Filière |
|---|---|---|
| **Encombrants** | 32 | Incinération TRIDEL |
| **Bois** | 30 | Valorisation thermique |
| **Ferraille** | 15 | Recyclage |
| **Appareils électriques/électroniques (SENS/SWICO et sources lumineuses)** | 18 | Recyclage |
| **Bouteilles plastiques (PET, PHED), briques boisson, polystyrène** | 2.5 | Recyclage |
| **Déchets spéciaux (dont huiles et inertes amiantés)** | 4 | Valorisation |
| **Total** | **101.5** | |

## CONTENEURS ENTERRÉS

La Ville favorise l'implantation de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, du papier/carton et du verre dans les quartiers à forte densité de population. Le règlement communal sur la gestion des déchets impose aux nouvelles constructions dès 100 équivalent-habitants de s'équiper de telles infrastructures. Pour les bâtiments déjà existants, une aide financière communale pour les travaux de génie civil peut être demandée en cas d'installation.

En 2024, quatre nouvelles implantations ont été effectuées :

- Au chemin des Côtes, en lien avec la construction du bâtiment au numéro 80 ;
- À la rue des Alpes, pour les bâtiments des numéros 1, 3, 4, 5, 6, 6A et 7 ;
- À l'avenue des Paudex 10, 12 et 14, pour les nouveaux immeubles de la SCHR ;
- À l'avenue du Temple 12 et 14, en lien avec la construction de l'immeuble du numéro 14.

Au total, 30 points de collecte sont actuellement en service, comprenant 153 conteneurs enterrés répartis comme suit :

- 52 conteneurs pour les ordures ménagères ;
- 60 conteneurs pour le papier/carton ;
- 34 conteneurs pour le verre ;
- 7 conteneurs pour les déchets incinérables communaux.

L'entretien et le nettoyage de ces infrastructures sont pris en charge par le Service.

## VIDE-GRENIERS

En 2024, la promenade de Verdeaux a accueilli les deux vide-greniers de la Ville le 25 mai et le 12 octobre. Plus de 60 exposants étaient présents lors de chacune des éditions. Le Service a installé une cantine et des tables sur la promenade pour la restauration proposée aux chineurs et aux exposants par les associations DONA (association albanaise qui a pour but d'aider les femmes étrangères) et TOAB (association des parents d'élèves pour l'enseignement de la langue et la culture turque). Le Service a tenu un stand de vente à bas prix des objets en bon état récupérés dans les déchèteries mobiles. Le bénéfice de ces ventes a été versé, comme chaque année, à des associations renanaises (DONA et Globlivres).

*Vide-Greniers du printemps, 25 mai 2024*

## VAISSELLE RÉUTILISABLE

L'usage de la vaisselle réutilisable lors des manifestations permet de réduire la production de déchets et de maintenir les espaces propres. C'est pourquoi la Ville y recourt pour toutes ses manifestations. Le fournisseur de vaisselle est Ecomanif, situé à Yverdon. Cette entité propose des programmes de réinsertion professionnelle pour des personnes en recherche d'emploi.

La Ville incite autant que possible les organisateurs de manifestations à en faire autant, en se chargeant de prendre les commandes, de livrer la vaisselle sur le lieu de la manifestation et de récupérer la vaisselle après celle-ci. Un rabais communal de 25 % est offert aux organisateurs pour les inciter à cet usage. Le Centre Technique est un point de retrait officiel d'Ecomanif pour les kits vaisselle (kits pour 20 ou 40 personnes). Le tableau ci-dessous montre les quantités de vaisselle réutilisable utilisées lors des manifestations de la Ville et de privés.

| Article | Quantité utilisée | Article | Quantité utilisée |
|---|---|---|---|
| Gobelet 10 cl | 2'542 | Assiette à dessert | 4'050 |
| Gobelet 15 cl (café) | 8'960 | Barquette à frites | 900 |
| Gobelet 25-30 cl | 2'520 | Bol 45 cl | 3'400 |
| Gobelet 30-35 cl | 8'619 | Couteau | 5'900 |
| Gobelet 50 cl | 140 | Cuillère à soupe | 3'900 |
| Gobelet long-drink 25 cl | 540 | Cuillère à café | 800 |
| Verre à pied 20 cl | 1'320 | Fourchette | 6'900 |
| Tasse 20 cl | 168 | KIT PLUS 20 personnes | 9 |
| Carafe 1.4 l | 20 | KIT 40 personnes | 12 |
| Flûte «champagne» | 100 | KIT PLUS 40 personnes | 10 |
| Assiette plate | 5'300 | KIT Cocktail 50 personnes | 1 |
| Assiette creuse | 800 | | |

## DÉPLIANT INFO-DÉCHETS

*Dépliant Info-Déchets 2025*

Le dépliant Info-Déchets est un tous-ménages annonçant les dates des collectes des ordures ménagères, du papier/carton, des biodéchets et du verre, ainsi que le calendrier des déchèteries mobiles et les instructions pour la déchèterie intercommunale de Malley.

Le dépliant pour 2025 a été mis à jour en 2024 à l'aide d'un nouveau graphisme, plus moderne et avec plus d'informations. Il s'agit d'une des nombreuses mesures du Plan Climat de Renens. L'objectif est d'aider au mieux les habitants à connaître les règles de tri des déchets ménagers et des différentes infrastructures de collecte mises à disposition. 11'800 dépliants ont été distribués par la poste dans les boîtes-aux-lettres des ménages de Renens à mi-décembre 2024.

## ACTIONS DE SENSIBILISATION

Faire baisser les quantités de déchets produits et améliorer le tri des déchets est un défi quotidien pour le Service. Agir sur ces deux points permet en effet de diminuer l'impact environnemental de Renens, mais aussi de diminuer les coûts liés à la gestion des déchets pour la Ville. Dans ce but, le Service organise régulièrement diverses actions de sensibilisation pour les habitants.

### REPAIR CAFÉS

Un premier Repair Café (en français, Café réparation) a eu lieu le 8 juin aux Ateliers de la Ville de Renens. Les intéressés étaient invités à venir faire réparer leurs objets par la Fondation Inartis. Une trentaine d'appareils, principalement électroménagers, sont passés dans les mains des réparateurs, avec un taux de réussite de 60 %.

Le 2e Repair Café s'est tenu le 19 octobre au Makerspace de Renens. De diverses natures (machine à café, chaînes stéréo, échelle, magnétophone, fer à repasser, horloge murale, ciseaux, etc.), près de 40 objets ont été amenés par le public. Le taux de réparation a été de 70 %.

*Repair Café aux Ateliers de la Ville de Renens*

### EXPOSITION SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE « PAR AMOUR DES ALIMENTS »

Cette exposition, proposée par l'organisation Foodwaste, s'est tenue du 30 septembre au 12 octobre dans la galerie marchande du Centre Migros Métropole. L'exposition a permis de prodiguer des conseils pratiques pour planifier, conserver et cuisiner. Des animatrices formées à la thématique guidaient le public au travers des différentes animations proposées.

*Exposition sur le gaspillage alimentaire au Centre Migros Métropole*

Par Amour des Aliments, affiche

### ATELIER «ANTI-GASPILLAGE ALIMENTAIRE»

Un atelier «anti-gaspillage alimentaire», proposé par l'association «Zero Waste / zéro déchet», a eu lieu au Centre de Rencontre et d'animation de Renens le 16 octobre. Une dizaine de personnes ont participé à cette animation qui comprenait une présentation sous forme de quizz et trois activités en cuisine.

## LOGISTIQUE ET MAINTENANCE DE L'ESPACE PUBLIC

Proposer un espace public propre et accueillant pour ses usagers exige de multiples actions et travaux de la part de la section Logistique – Maintenance. Ceux-ci portent sur:

- l'entretien des routes et trottoirs, des places, des parcs, des WC publics et des arrêts de bus;
- l'installation et la maintenance du mobilier urbain, de l'éclairage et des décorations;
- la mise en place des infrastructures de manifestations publiques;
- la location de matériel pour les manifestations privées;
- divers types de travaux de peinture, de menuiserie et de maçonnerie;
- un service de piquet permanent pour toute intervention dans le domaine public et le service hivernal.

## MANIFESTATIONS

La section a apporté son soutien à plus de 50 manifestations, internes ou publiques. Les collaborateurs assurent le montage et le démontage des cantines et des vitabris, le pavoisement et les décorations de fête, et l'installation des bancs, chaises et podiums nécessaires. Les conteneurs pour le tri des déchets et de la vaisselle réutilisable sont aussi fournis. A titre d'exemples, on peut citer la Fête du 1er août ou la course pédestre 1020 Run.

Les privés, clubs ou associations renanaises sollicitent aussi le Service pour louer le matériel communal nécessaire à leurs manifestations, ce qui exige un travail de préparation, de transport et de rangement pour les collaborateurs concernés. 34 événements recourant au matériel communal se sont tenues en 2024. La grande majorité de ces manifestations se sont tenues de mars à novembre. La logistique de la fête du 175e anniversaire de l'Abbaye « La Jeune Suisse » à fin juin a particulièrement mobilisé les diverses ressources du Service.

## MAINTENANCE ET PROPRETÉ URBAINE

Près de 32 km de routes et 35 km de trottoirs sont nettoyés quotidiennement, 7 jours sur 7 et par tous les temps. Cet entretien comprend aussi le nettoyage des places publiques, la collecte des déchets dans les parcs et la vidange de près de 270 poubelles de ville.

Une opération « Coup de balai » a été menée cette année avec les écoles pour sensibiliser les enfants à la problématique des déchets sauvages. Les établissements de Florissant, de Verdeaux, des Pépinières, du Simplon et des Pavillons des Biondes ont participé. Chaque école était représentée par quatre classes.

Cette sensibilisation se fait aussi grâce au travail quotidien des collaborateurs sur le terrain et aux nombreux échanges qu'ils ont avec les habitants.

Concernant le salage et le déneigement des routes et trottoirs, l'hiver 2023-2024 ayant été clément, seuls 25 kg de sel et 60 heures d'intervention ont été nécessaires pour garantir le bon état des voies de circulation.

### TOILETTES ACCUEILLANTES

Sept WC répartis sur l'ensemble du territoire communal sont à la disposition du public. Depuis 2016, la Municipalité propose une mesure complémentaire pour maintenir la propreté en ville, appelée « toilettes accueillantes ». Celle-ci propose aux établissements publics d'accepter l'utilisation de leur WC par le public sans obligation de consommer. En contrepartie, la Ville leur verse un défraiement annuel pour les produits de nettoyage. Ces établissements sont identifiables par l'autocollant « toilettes accueillantes » sur leur porte d'entrée. En 2024, 22 établissements ont accepté de jouer ce rôle.

## AMÉNAGEMENTS DANS L'ESPACE PUBLIC

Les contributions du Service aux aménagements dans l'espace public ont consisté à développer et à entretenir les espaces verts. Les travaux menés en 2024 ont aussi porté sur l'entretien du mobilier urbain, l'aménagement de diverses structures et de lieux éphémères, ainsi que sur l'éclairage et les décorations de fête.

La mise à disposition et l'entretien courant de bancs, de tables, de mains courantes, de cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite ou d'équipements protégeant les piétons, tels que chicanes et plots, font partie intégrante du travail quotidien du Service. Celui-ci tient compte des propositions et des besoins exprimés par les habitants et les divers groupes d'intérêt pour améliorer ces équipements. A titre d'exemple, en 2024, 418 bancs étaient à disposition sur le domaine public, ainsi que 35 sièges individuels.

### PLACE DU MARCHÉ

Cette place, d'une surface de 2'350 m$^2$, a été conçue de manière à être libre de tout obstacle afin de pouvoir y accueillir prioritairement les marchés des mercredis et samedis, ainsi que toutes les fêtes et manifestations du centre-ville. Cette conception, ajoutée à son revêtement en béton et au fait qu'elle soit entourée de toutes parts par des bâtiments, font que la chaleur s'y concentre en période estivale.

La volonté municipale de rafraîchir la place du Marché à la belle saison a été inscrite dans le préavis N°39-2023. Ledit préavis proposait une première solution d'ombrage de la place au moyen de câbles et de toiles reliant la façade du bâtiment de la Coop au couvert de la place. Cette solution s'est révélée, par la suite, irréalisable en raison de contraintes techniques liées à la statique du couvert et au revêtement en béton de la place, posé directement sur la dalle du parking, qui n'offrent pas la possibilité de s'ancrer suffisamment dans le sol.

Un second projet technique, prévoyant des toiles reliant la façade du bâtiment de la Coop à des mâts fixés sur la place, a été étudié durant le premier semestre 2024. Il s'est heurté aux mêmes problèmes d'ancrage et aurait, de plus, compliqué la tenue de certains événements. C'est pourquoi, un aménagement temporaire a été installé dès la fin du mois d'avril, sous la forme d'une tente de 10 x 10 m sans parois latérales, sous laquelle ont été installés un aménagement arbustif, des petits sièges individuels, des bancs et deux tables.

Cette solution provisoire a permis de tester l'utilisation d'une structure plus simple et de plus petite taille par les divers groupes d'usagers de la place et les divers stands lors des marchés, ainsi que l'interaction avec les structures nécessaires aux animations telles que « Vivez l'été » ou « Noël ensemble ». Le bilan s'avérant positif, les constats tirés de cette expérience permettront de recalibrer le projet d'ombrage et de le revisiter, tout en visant une meilleure intégration visuelle de cet élément sur la place.

## LA SAVO

L'attente de la construction des nouveaux bâtiments de la Savonnerie a permis de rééditer en 2024 la buvette éphémère «La Savo», au centre-ville. Ouverte du 4 mai au 30 octobre, celle-ci a d'abord été tenue par le Collectif 52, puis par le tenancier du Big Ben, enseigne située à la rue de Lausanne 7.

Jouxtant la buvette et l'espace pique-nique, la zone de jeux proposait un jeu d'échecs géant, une table de ping-pong et une BoxUp contenant du matériel sportif et des jeux. Un terrain de street basket de petite taille ainsi qu'un pumptrack ont été ajoutés à ces équipements.

La Savo a accueilli la deuxième édition de 1020 SPARK du 8 au 18 août 2024. Quatorze activités organisées et encadrées par des animateurs et des coaches professionnels ont pu y avoir lieu.

*Buvette éphémère de la Savo*

## ÉCLAIRAGE ET DÉCORATIONS DE FÊTE

Pour la période des fêtes, le Service a réinstallé un grand sapin provenant des bois de Bottens sur la place du Marché, et les mêmes décorations et installations lumineuses qu'en 2023 dans les rues commerçantes du centre-ville. L'édition précédente avait permis une économie d'énergie de près de 70 % par rapport à 2022, notamment grâce à la pose de minuteries n'activant l'éclairage que de 17h à 23h30. La place du Village a, quant à elle, été décorée en collaboration avec le groupe Tricot-Graffiti de l'association Femmes solidaires sans frontières et la Société de développement de Renens Village. L'arbre situé devant la Grange de Florissant a été décoré avec des boules et des œuvres de Tricot-Graffiti. Enfin, les diverses réceptions de l'Administration communale et la Salle de spectacles ont été décorées, entre autres, à l'aide de sapins manufacturés en bois.

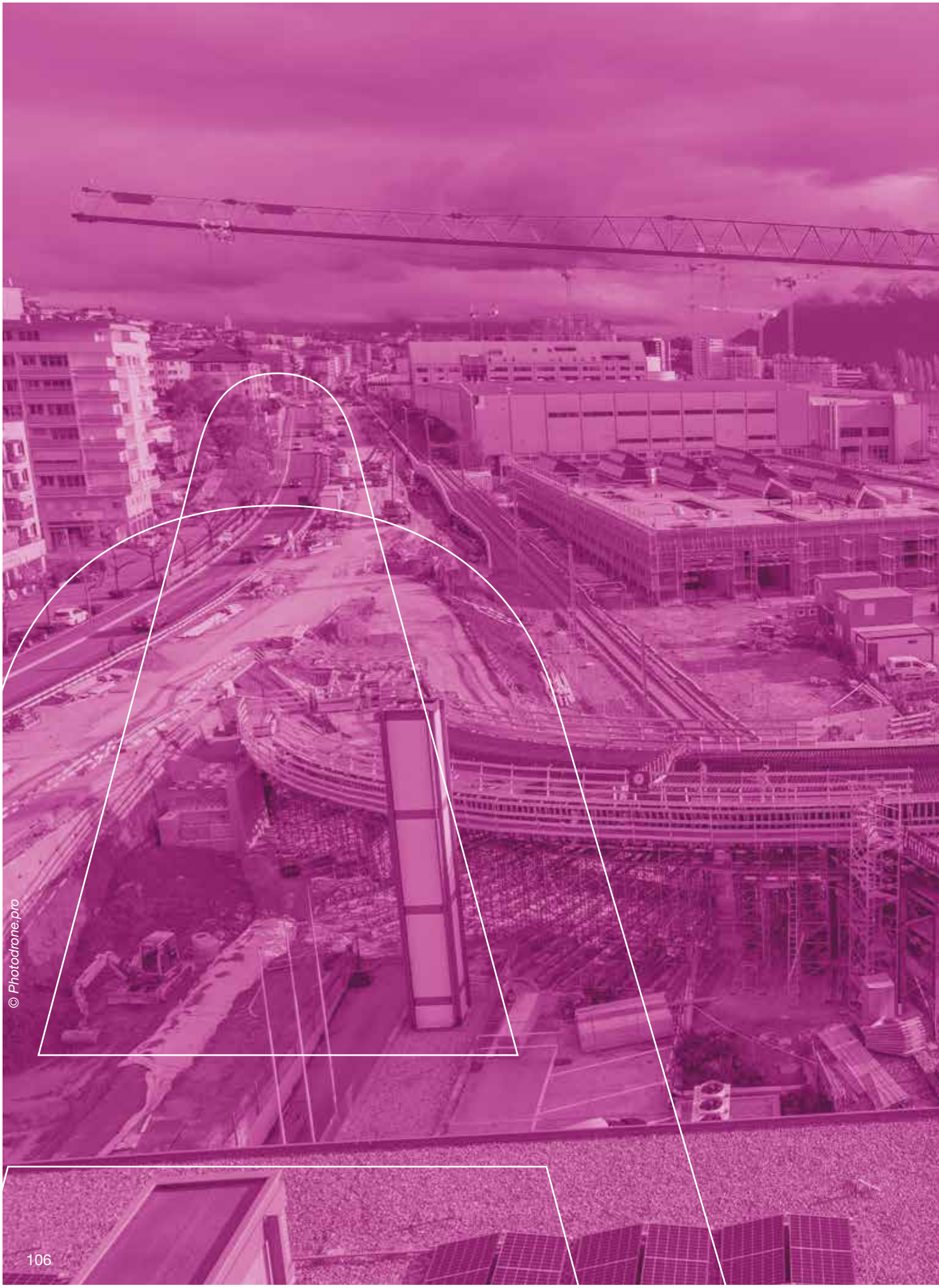

© Photodrone.pro

# Urbanisme
# Infrastructures
# Mobilité

**Directrice**
Tinetta Maystre, municipale

**Chefs de service**
Martin Hofstetter, Urbanisme
Christophe Sarda, Infrastructures-Mobilité

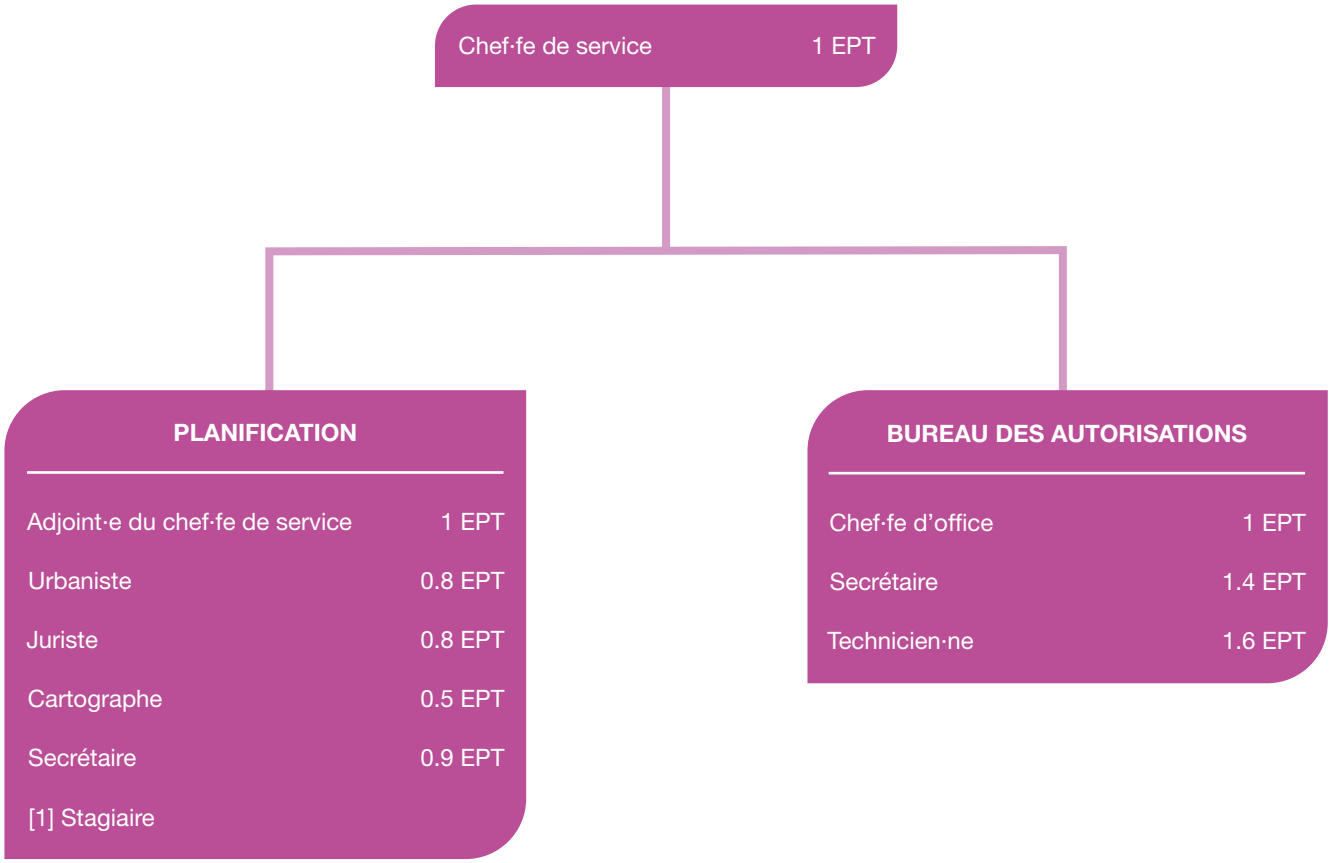
Chef·fe de service 1 EPT
PLANIFICATION
Adjoint·e du chef·fe de service 1 EPT
Urbaniste 0.8 EPT
Juriste 0.8 EPT
Cartographe 0.5 EPT
Secrétaire 0.9 EPT
[1] Stagiaire
BUREAU DES AUTORISATIONS
Chef·fe d'office 1 EPT
Secrétaire 1.4 EPT
Technicien·ne 1.6 EPT

# Service de l'urbanisme (URBA)

## MISSIONS PRINCIPALES

- Urbanisme
- Planification régionale et communale
- Projets et réalisations d'espaces publics
- Autorisations de construire et Commission de salubrité
- Cartographie et système d'information du territoire (SIT)

## POINTS FORTS 2024

- Vote du préavis N° 62-2024 - Adoption du plan d'affectation communal (PACom)
- Vote du préavis N° 55-2023 - P44 « Les Pallettes » : création d'une zone réservée
- Lancement de la révision du plan d'affectation P6 Terminus
- Chantier du Parc des Côtes
- Elaboration d'une image directrice pour l'îlot des Institutions
- Projet d'un droit distinct et permanent de superficie pour l'îlot de la Savonnerie
- Victoire au Tribunal fédéral dans un dossier de changement d'affectation illicite

# URBANISME

## UN URBANISME POUR TOUS

Le développement urbain est une question centrale dans la recherche difficile des équilibres entre la croissance, la protection des ressources naturelles et le bien-être des citoyens. Le rôle du plan d'affectation communal (PACom), en tant qu'outil stratégique et réglementaire, est d'encadrer et de promouvoir la gestion de l'espace pour tous.

Si le PACom est un document qui fixe les affectations du sol à l'échelle d'une commune et qui délimite les zones constructibles avec leurs règles, son objectif principal est d'organiser l'aménagement du territoire de manière cohérente, économique et durable.

Le PACom contribuera directement à la préservation du bien commun en créant des zones de verdure (ZV) sur l'ensemble du territoire de Renens. Ces espaces verts encadrent les zones constructibles et ils préservent les sols tout en atténuant le réchauffement des centres urbains. En classant certaines zones comme inconstructibles, le PACom sauvegarde la biodiversité et contribue à la lutte contre le changement climatique. Il met en place un arsenal d'outils de protection au service d'une vision politique assumée d'un développement mesuré et dans une perspective à la fois sociale, patrimoniale et environnementale.

Le PACom est également un levier pour promouvoir une urbanisation équitable. Il exigera désormais 50 % de logements d'utilité publique (LUP) dans toutes les nouvelles constructions, les agrandissements et les changements de destination de plus de quatre logements. Cette mixité contribue à lutter contre la ségrégation spatiale et à renforcer la cohésion sociale.

En préservant les ressources, en promouvant une urbanisation équilibrée et en répondant aux besoins des citoyens, le PACom constitue une pièce maîtresse dans la recherche du bien commun qui répond aux nombreux enjeux actuels et futurs.

*Vue des espaces verts de Renens*

## PACOM – PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Point fort de l'année 2024, la Municipalité a validé le dossier définitif le 15 avril 2024 et le Conseil communal a approuvé, dans sa séance du 5 septembre 2024, le préavis N° 62-2024 « Adoption du plan d'affectation communal (PACom) », qui lève également les oppositions maintenues.

Le dossier a été envoyé le 15 octobre à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) pour approbation et mise en vigueur.

Ce projet place la qualité des espaces communs au cœur des priorités pour les futurs développements urbains, considérant cet aspect comme essentiel. Les espaces extérieurs privés sont également pris en compte, car leur conception, leur végétalisation et leurs limites influencent directement l'harmonie et le caractère d'une rue, d'une place ou d'un quartier.

© Photodrone.pro

À ce titre, le règlement des constructions ne se limite plus à définir les volumes constructibles, les prescriptions architecturales ou les affectations des terrains. Il vise désormais à renforcer l'impact positif des espaces extérieurs sur la collectivité. Dans une ville aussi densément construite que Renens, l'attention se tourne prioritairement vers les espaces non bâtis et leur rôle dans l'esthétique, le confort et l'habitabilité des lieux, offrant ainsi un cadre de vie plus agréable et durable pour tous.

## CUAT – COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Vert·e·s et 2 UDC). Le service est à la disposition de la Commission pour traiter des sujets d'urbanisme en amont afin que ses membres puissent en débattre en connaissance de cause.

En avril, en amont de la validation municipale, la CUAT a pu prendre connaissance du dossier définitif du PACom et en discuter.

## COMUT – COMMISSION MOBILITÉ-URBANISME-TRAVAUX

Cette Commission est transversale dans sa composition, regroupant une délégation municipale, les chefs des services Urbanisme, Infrastructures-Mobilité, Sécurité publique, Administration générale, Finances, Gestion urbaine-Développement durable et Bâtiments-Domaines-Logement. Elle traite du développement urbain de Renens et de ses projets particuliers. En 2024, elle a traité notamment les sujets suivants :

- le lancement de la procédure de la révision du plan d'affectation P6 Terminus ;
- l'image directrice de l'îlot des Institutions avec un volet espaces publics pour l'esplanade de l'Hôtel de Ville et le parc Frehner et un volet stationnement et mobilité ;
- l'avancement du plan d'affectation Malley-Gazomètre et la proposition de Lausanne de céder à Renens la forêt et les potagers urbains ;
- la création d'un giratoire au carrefour chemin de Jouxtens/rue de Cossonay en remplacement des feux prévus dans le cadre du projet du BHNS ;
- la création d'un cheminement de mobilité douce entre les arrêts du tram « Renens-Croisée » et « Perrelet » dans le quartier du Closel ;
- le plan de développement des réseaux thermiques de l'Ouest lausannois ;
- les emplacements possibles pour une nouvelle localisation de la garderie La Farandole ;
- les futurs plans de quartier à réviser : Piscine et Florissant ;
- la sécurisation renforcée de la traversée de la rue du Bugnon demandée par le Canton dans le cadre de la rénovation du site scolaire de Verdeaux ;
- le projet de nouveau concept d'aménagement des préaux scolaires ;
- le plan de mobilité piétonne ;
- l'évolution de la population à Renens avec un focus sur les quartiers de la Croisée et des Entrepôts ;
- le projet de remise à ciel ouvert du ruisseau de Broye dans le secteur Bourg-Dessus ;
- l'image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois à l'horizon 2040 et le développement des lignes de bus à Renens ;
- l'avant-projet d'électrification de la ligne 18 sur le tracé Florissant-Bourg-Dessus ;
- la révision du règlement sur l'affichage public.

### CEP – COMMISSION DES ESPACES PUBLICS

Cette commission technique permet aux quatre services qui la composent (GuDD, Urba, BaDoLog et Infra) de coordonner leur travail sur les espaces publics de Renens. L'objectif visé étant de s'orienter vers une ville plus verte, plus résiliente et mieux partagée.

Au cours de l'année, les membres de la CEP se sont exprimés sur un certain nombre de thématiques transversales, telles que la mobilité, l'aménagement de places publiques, la réfection de parcs, etc. Ces sujets de collaboration se sont distingués au travers des projets suivants :

- les espaces publics, comme l'image directrice des aménagements extérieurs de l'îlot des Institutions et le démarrage du chantier du parc des Côtes.
- des projets de gestion du domaine public tels que l'établissement de principes de dégrappage, d'une stratégie d'arborisation et d'une base commune de l'étendue des servitudes publiques existantes et à créer.

## AUTRES PROJETS

Le service de l'Urbanisme a travaillé sur plusieurs études et projets qui encadrent, illustrent ou mettent en œuvre le PACom. Il collabore également aux travaux de la Fabrique de Malley.

### PROJET DE LA SAVONNERIE, LE RETOUR

La Municipalité a décidé début 2024 de relancer le projet de la Savonnerie, laissé de côté depuis quelques années. Elle a constitué pour cela une taskforce composée des chefs des services Finances, Administration générale et Urbanisme. Sa tâche principale était de préparer une promesse de constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de Renens-Pierrettes SA, le superficiaire retenu. Ce travail a abouti au dépôt d'un préavis en Municipalité en fin d'année.

Dans ce cadre, pour consolider le projet, la Municipalité a validé le principe de destiner l'ensemble des surfaces des rez-de-chaussée à des activités publiques et associatives ; elle a en particulier décidé d'y reloger les locaux de la Farandole en réponse à la fin de bail de celle-ci.

### PARC DES CÔTES

En juin 2024, l'affectation du futur parc des Côtes est officiellement entrée en vigueur avec la validation du Canton. Cette étape conclue, le chantier de l'agrandissement de ce parc a débuté à la mi-août et se terminera au début 2025.

L'extension du parc des Côtes est réalisée essentiellement sur l'ancien tronçon routier et sur le parking situé sur l'esplanade et dont les surfaces imperméables absorbaient le rayonnement solaire et réchauffaient l'environnement. La réaffectation de cette zone en parc permet de désasphalter une importante surface pour la rendre perméable et ainsi favoriser l'infiltration de l'eau de pluie dans la terre plutôt qu'elle soit évacuée par les canalisations. Ceci permet de réguler les inondations urbaines en cas de fortes intempéries et de préserver l'eau comme ressource.

Outre les avantages pour la gestion de l'eau, la perméabilisation et la renaturation des sols rafraîchiront naturellement le parc lors de canicules et permettront également la plantation d'un large choix d'arbres, complétant ceux existants, qui pourront ainsi croître dans de bonnes conditions.

Ce parc de quartier se définit comme un lieu intergénérationnel et multiusage. Une place de jeux pour les petits sera située dans une zone plus tranquille, et devant l'esplanade une série de tables avec des sièges fixes seront à la disposition de toutes et tous, pour la pause de midi ou pour se retrouver pour partager un moment convivial.

Le quartier de Longemalle est en mutation, de nouveaux habitants ainsi que des activités artisanales sont prévus dans un avenir proche. Gageons que ce parc offrant un panorama hodlérien sur le lac et les Alpes permettra de créer du lien entre les anciens et les nouveaux résidents.

*Dégrappage du parking*

*Réaménagement du parc des Côtes*

## ZONE RÉSERVÉE «LES PALLETTES»

Le dossier a été soumis à l'enquête publique au printemps 2023. Elle a suscité une seule opposition, qui a fait l'objet d'une séance de conciliation le 26 septembre 2023. Après le vote du Conseil communal le 14 mars 2024, la zone réservée est entrée en vigueur le 24 septembre 2024, sans recours.

Par sa localisation stratégique au sein du district de l'Ouest lausannois, la zone réservée «Les Pallettes» requiert un travail de planification particulier et précis afin que le site s'inscrive dans les objectifs d'aménagement et de développement communal.

La Municipalité souhaite préserver l'équilibre de la commune, déjà bien développée, en évitant une densification excessive. Elle privilégie une réflexion approfondie afin de répondre avec justesse aux besoins en logements et en espaces publics. Son ambition est de concevoir un quartier exemplaire: durable, écologique et pensé pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des habitants.

## RÉAMÉNAGEMENT DU TROTTOIR DE LA RUE DU LÉMAN – TRONÇON CHEMIN DU CLOSEL-RUE DE LAUSANNE

Suite aux travaux du tram, certaines adaptations étaient nécessaires pour connecter les réseaux piétons existants. Par exemple, la mise à niveau du raccord de la rue du Léman à la rue de Lausanne a modifié fortement l'ancien trottoir, le rendant inutilisable.

Pour améliorer cette situation, le Service de l'urbanisme a étudié la possibilité de déplacer l'assiette du trottoir vers les Ateliers de la Ville et de créer à la place de ce trottoir une plate-bande verte continue au pied des arbres existants pour les sauvegarder. Pour réaliser ce déplacement, le service a constitué une servitude de passage publique le long de l'ancien trottoir.

Ce réaménagement garantit autant la sécurité des piétons, en particulier des enfants qui rejoignent les écoles à proximité, que la pérennité de l'allée de platanes sur cette rue.

Cet ouvrage a été réalisé en coordination avec le Service Gestion urbaine-Développement durable ainsi que le Service Infrastructures-Mobilité. Il met en œuvre ainsi une intention vieille de 10 ans.

*Création d'une plate-bande après dégrappage du trottoir*

*Création d'un nouveau trottoir sur la rue du Léman*

# MALLEY

## MALLEY-GARE, POURSUITE DES TRAVAUX

Suite à la pose de la première pierre en 2023, le chantier de Malley-Gare a progressé tout au long de l'année 2024. Marquant la première phase de la transformation du secteur, les cinq bâtiments de Central Malley ont pris de la hauteur dans le cadre des travaux de gros œuvre qui se sont achevés en fin d'année.

Durant toute l'année, les communes de Prilly et Renens ont mis tout en œuvre pour que ces futurs espaces soient agréables, de jour comme de nuit.

### ADAPTATION DU PROJET DES ESPACES PUBLICS PAR LES GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail se sont concentrés sur des sujets spécifiques tels que l'éclairage public, avec un concept répondant aux enjeux liés à la sobriété énergétique et à la pollution lumineuse, tout en garantissant un sentiment de confort et de sécurité dans le quartier ; le stationnement vélo avec plus de 200 places sur le chemin des Bouchers et une vélostation abritant 72 places intérieures sécurisées ; la végétation avec un renforcement de l'aspect végétal : la végétation sur les strates basses et moyennes a ainsi été augmentée sur la place de Malley, tandis que la surface plantée et l'arborisation ont été étendues sur la place de la Gare.

*Chantier Malley-Gare*

## MALLEY-GAZOMÈTRE

Le plan d'affectation contient quatre aires dédiées aux constructions nouvelles, dont une aire mixte qui abritera un complexe scolaire intercommunal. Le dossier de plan d'affectation a été transmis aux Services de l'urbanisme de Prilly et Renens pour consultation à l'été 2024. Suite à cette démarche, l'ensemble des documents ont été finalisés en fin d'année et ils seront soumis aux services cantonaux pour un examen préalable début 2025.

Quant aux espaces publics, une vision globale a également été définie. En effet, la maîtrise d'ouvrage a été répartie entre les communes territoriales et le propriétaire. Celle pour les équipements de raccordement sera assurée par le propriétaire, sous conditions.

### POLLUTION À SURVEILLER

Suite aux résultats des investigations de détail effectuées ces dernières années, la Direction générale de l'environnement (DGE) du Canton a classé la parcelle comme « site pollué nécessitant une surveillance » à l'automne 2024. Le secteur Malley-Gazomètre sort alors du statut « à assainir » selon l'OSites. La confirmation que la pollution ne migre pas à l'aval du site constitue l'élément principal ayant permis à la DGE de prendre cette décision.

Un programme de surveillance devra être mis en place pendant toute la durée des travaux. Cela implique que chaque permis de construire devra démontrer que les projets de construction n'ont aucun impact sur l'écoulement des eaux souterraines et la migration de la pollution.

Une séance d'information à ce sujet a été organisée fin novembre, à la suite de laquelle un communiqué de presse a été diffusé.

### UNE ÉCOLE INTERCOMMUNALE À MALLEY

Le printemps 2024 a permis de créer un groupe de travail intercommunal pour le suivi du projet du futur complexe scolaire. Les grandes lignes de l'organisation du collège ont été consolidées. Il s'agira de réaliser une école primaire (1-6P) de 18 classes visant à accueillir à parts égales les futurs élèves prillérans et renanais du secteur de Malley et environs (Longemalle, Chêne, Martinet et Galicien). Cette future école sera rattachée à l'établissement primaire de Renens-Est. En automne, un programme détaillé des locaux et des surfaces a été établi.

## AVENUE DE MALLEY

Le préavis pour le projet du tronçon 1 et ses crédits de construction a été voté par les Conseils communaux de Prilly et Renens en février 2024. Il est à noter que deux subventions PALM ont été obtenues pour le cheminement de mobilité douce et l'axe culturel.

Suite à l'approbation finale par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) au printemps, les travaux ont alors pu débuter en octobre. Ils progressent devant les immeubles de Malley-Gare, d'ouest en est, en direction de l'avenue du Chablais.

*L'avenue de Malley en construction*

© Photodrone.pro

### COMMUNICATION

Une communication centralisée sous la forme de panneaux d'affichage a été réalisée dans le secteur à l'été 2024. Elle vise principalement à communiquer sur l'histoire du secteur, les grandes étapes de la transformation de la friche de Malley et les différents projets de quartier en développement, tant au sud qu'au nord de la halte CFF.

*Espace information Malley*

## GUICHET CARTOGRAPHIQUE

Le guichet cartographique, consultable sur le site renens.geocommunes.ch, a connu sa première année d'utilisation dans sa nouvelle version. Avec comme principal objectif de rendre l'information accessible au plus grand nombre, la mise en ligne de ce guichet a été accompagnée par l'accès direct au logiciel de gestion des données internes QGIS pour de nombreux collaborateurs. Cette possibilité de consulter les données à la source est un atout de taille pour la gestion des projets et donne aux collaborateurs une plus grande indépendance dans leur travail.

Cette année a aussi été marquée par le développement d'un guichet cartographique unique à l'échelle de l'Ouest lausannois. Ce futur guichet commun, mutualisant la publication des informations sur une plateforme unique, sera mis en service en 2025.

Dernière nouveauté, l'acquisition d'une maquette numérique 3D développée par Uzufly, jeune entreprise basée à Renens. Cet outil révolutionnaire offre une vision nouvelle sur le territoire communal.

# COLLABORATION AVEC LE BUREAU STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

## HISTORIQUE

Depuis près de vingt ans, les huit Communes du district (Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix) collaborent étroitement à travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). En collaboration avec le Canton, les huit Communes agissent pour guider leur développement territorial et initier des projets de façon concertée et cohérente.

## IMAGE DIRECTRICE POUR LE GRAND PARC DU TALLUCHET

Situé sur les communes de Chavannes-près-Renens et de Renens, le site Talluchet-Caudray-Censuy est au cœur d'un territoire dynamique où de nombreux projets sont en cours.

Les deux communes territoriales ont lancé avec le SDOL une étude pour définir une image directrice de ce site qui s'étend sur près de 40 hectares. L'image directrice a été soumise en 2024 aux Municipalités pour validation. Elle servira ensuite de guide pour les nombreuses actions à entreprendre sur le terrain après la fin des grands chantiers sur Chavannes-près-Renens, contribuant ainsi à donner progressivement forme au grand parc du Talluchet.

## PARCS HABITÉS

Le territoire de l'Ouest lausannois compte une trentaine d'ensembles bâtis, quartiers de logements issus du courant architectural et urbain des années 1950-1960. Les espaces extérieurs de ces ensembles collectifs sont souvent négligés, peu aménagés et ne répondent plus aux usages et aux besoins actuels (biodiversité, végétalisation, etc.).

Une démarche conjointe des communes concernées vise à élaborer un guide des bonnes pratiques pour rassembler les informations à chaque étape de projet d'aménagement de ces espaces collectifs. Ce guide servira tant aux administrations communales qu'aux propriétaires fonciers, dans leur approche de réaménagement et de gestion de leurs espaces collectifs.

Une première version du guide a été achevée en été 2024. Nécessitant un travail de vulgarisation pour rendre son contenu plus utile aux différents acteurs concernés, le guide est en cours de restructuration au sein du bureau SDOL. Sa validation politique et sa publication sont prévues pour le printemps 2025.

## PROJET D'AGGLOMÉRATION 2025

L'agglomération Lausanne-Morges est l'une des plus dynamiques du pays. Afin de maintenir sa vitalité et son attractivité économique, dans un cadre de vie de qualité, le territoire de l'agglomération doit se développer dans une approche durable, en préservant la nature et le paysage, tout en utilisant les ressources le plus efficacement possible. Les réponses aux enjeux de développement de l'agglomération nécessitent une réflexion globale et concertée de l'ensemble de ses partenaires, une mission que poursuit le projet d'agglomération Lausanne-Morges de 5e génération (PALM 2025), en continuité avec les générations précédentes.

Les partenaires du PALM se préparent donc à soumettre un projet en 2025. Après évaluation, la Confédération pourrait ainsi accepter de participer au financement d'une nouvelle série de mesures infrastructurelles, comme elle l'a fait en 2007, en 2012 et en 2016. Rien que sur le territoire de l'Ouest lausannois, l'apport de la Confédération se monte à près de 163 millions de francs pour ces trois générations de projets (tramway, bus à haut niveau de service, aménagements cyclables, franchissements, aménagements pour les bus, requalifications routières, etc.).

Le PALM 2025 a été mis en consultation publique du 20 novembre au 31 décembre 2024. Il sera déposé auprès de la Confédération en mars 2025 pour évaluation, après avoir été validé par les communes partenaires et le Canton.

# BUREAU DES AUTORISATIONS

## ACTIVITÉS DU BUREAU DES AUTORISATIONS EN CHIFFRES

Cette année, 84 dossiers de demande d'autorisation ont été déposés à la Commune:

**41** dossiers soumis à l'enquête publique

**23** enquêtes administratives

**18** autorisations municipales simplifiées

**2** dossiers non traités ou refusés

| | |
|---|---|
| 1 | plan d'affectation |
| 1 | installation diverse (sauna, œuvre d'art, etc.) |
| 9 | nouvelles constructions |
| 18 | transformations ou agrandissements |
| 5 | rénovations |
| 2 | nouvelles destinations |
| 2 | divers |
| 7 | aménagements intérieurs |
| 8 | assainissements énergétiques |
| 11 | raccordements au chauffage à distance |
| 5 | pompes à chaleur |
| 9 | aménagements extérieurs |
| 1 | armoire électrique |
| 1 | remplacement/échange d'antennes de téléphonie mobile |
| 2 | servitudes et cadastrations |

### PERMIS DE CONSTRUIRE Y COMPRIS LES AUTORISATIONS MUNICIPALES

**73** permis et/ou autorisations municipales

**1** permis refusé

| | |
|---|---|
| 1 | armoire électrique |
| 1 | divers |
| 9 | nouvelles constructions |
| 9 | transformations et/ou agrandissements |
| 5 | rénovations |
| 2 | changements de destination |
| 9 | aménagements extérieurs |
| 4 | aménagements intérieurs |
| 1 | installation diverse (sauna, œuvre d'art, etc.) |
| 8 | assainissements énergétiques |
| 5 | raccordements au chauffage à distance |
| 9 | pompes à chaleur |
| 10 | remplacements/échanges d'antennes de téléphonie mobile |

### COÛTS DE CONSTRUCTION

Le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire octroyés en 2024, s'élève à CHF 108'136'851.-.

Ce montant n'inclut pas les dossiers relatifs aux raccordements du chauffage à distance dans la commune.

### PERMIS D'HABITER/D'UTILISER

**23** permis d'habiter/ d'utiliser

- 2 nouvelles constructions
- 5 transformations et/ou agrandissements
- 2 changements de destination
- 4 pompes à chaleur
- 2 assainissements énergétiques
- 1 rénovation
- 1 aménagement intérieur
- 6 aménagements extérieurs

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – RÉNOVATION DU PARC IMMOBILIER

La transition énergétique s'accélère avec l'allègement des procédures d'autorisations, en particulier pour l'installation de pompes à chaleur air-eau.

L'extension du réseau de chauffage à distance s'accélère également. Les travaux sont coordonnés avec les nombreux chantiers des réseaux sur le domaine public.

Les propriétaires institutionnels poursuivent leur programme d'assainissement de leur parc locatif. Plusieurs projets d'envergure prévoient d'une part l'isolation de l'enveloppe et le remplacement de la production de chaleur, d'autre part, la rénovation des installations sanitaires. Ces rénovations importantes permettent d'autres améliorations comme l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la création de stationnement sécurisé pour les vélos et une meilleure gestion des déchets avec la mise en place de conteneurs enterrés.

La rénovation des immeubles des années 60 et 70 correspond à la fin d'un cycle de vie des bâtiments. Si peu de travaux importants ont été entrepris sur ces bâtiments durant plusieurs décennies, c'est aussi le cas des plantations et des aménagements extérieurs. Pour assurer un meilleur confort des espaces urbains et une meilleure qualité de vie en ville, les rénovations lourdes doivent aussi comprendre la revitalisation des aménagements extérieurs avec le renouvellement de certains arbres en fin de vie, le remplacement des haies mono-espèce par des haies vives, la perméabilisation de surfaces asphaltées ainsi que la rénovation des équipements comme les jeux, le mobilier, la mise en place de points d'eau, l'aménagement d'espaces de rencontre collectifs, etc.

Ces projets sont autant d'occasions d'améliorer les relations entre l'espace public et l'espace privé sur la base des bandes urbaines paysagères proposées par le PACom.

Si le PACom prévoit que l'ensemble des dispositions de gestion du vide s'applique aux projets de rénovation importants, leur réalisation se heurte souvent aux réticences des propriétaires qui peinent à rentabiliser ces investissements. La discussion des projets devant la Commission de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme soutient efficacement cet objectif de travail qualitatif sur l'ensemble des complexes immobiliers.

## ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Le bureau des autorisations est en charge de la conformité des locaux des établissements publics. Il gère également les terrasses des cafés et restaurants, qu'elles soient situées sur domaine privé ou sur domaine public. Les terrasses sont facteur d'animation de l'espace public et de pacification de la circulation. Par exemple, au chemin de Bourg-Dessus, le restaurant Magna Grecia a aménagé une terrasse sur la rue. Celle-ci, très prisée en toute

saison, ne pose pas de problème de sécurité mais au contraire, a amélioré la sécurité des piétons en ralentissant la circulation dans un endroit qui ne dispose pas de trottoir.

A d'autres endroits, comme à la rue de la Mèbre ou à la rue du Midi, des terrasses ont été installées sur des places de parc entre le trottoir et la chaussée. La présence de la voiture est moins forte, l'espace dévolu aux piétons est tranquillisé et les commerces gagnent en visibilité.

*Mobilier urbain sur une place de parc à la rue de la Mèbre*

*Terrasse sur une place de parc à la rue du Midi*

## TROIS PROJETS EMBLÉMATIQUES

2024 a vu l'aboutissement de trois réalisations qui participent de manière significative au réseau d'espaces publics.

### QUARTIER DES ENTREPÔTS

Entre le gymnase de Renens et le futur EMS-garderie, 15 immeubles ont été construits par CFF Immobilier. Avec la mise en service à la fin de l'année du Centre d'exploitation CFF, c'est tout un quartier piéton qui s'active avec son réseau d'espaces communs, de rues, de petites places et de terrasses qui constituent autant d'espaces de rencontre. Le matin et le soir, c'est un flux d'adolescents qui traverse le quartier entre la gare et le gymnase. Des places de stationnement publiques pour les vélos sont aménagées à côté de la passerelle du 1er-Août. Une micro-forêt urbaine va se développer à l'entrée ouest du quartier. La rue des Entrepôts est bordée d'une allée d'arbres d'essences variées plantés il y a deux ans déjà et qui se développent bien. Entre les immeubles, quatre petites places sont équipées de mobilier divers, bancs, fontaines à boire, tables de ping-pong, jeux d'enfants, etc. Si, à l'est du quartier, les gymnasiens et les employés CFF sont bien présents en journée de semaine, il faudra un peu de temps encore pour que les habitants investissent les espaces collectifs ainsi que la salle commune à disposition.

### AUX PAUDEX

Les trois nouveaux immeubles de la SCHR à l'avenue des Paudex sont désormais occupés. Certains habitants des anciens immeubles démolis ont souhaité rester dans le quartier et y ont trouvé un nouveau logement. Les appartements, très lumineux, sont accessibles depuis une cage d'escalier extérieure et de larges paliers-terrasses qui constituent des espaces de rencontre permettant des usages collectifs. Ce dispositif crée des seuils et met en relation ces espaces semi-privés avec les espaces extérieurs collectifs.

L'aménagement des espaces extérieurs avait fait l'objet d'une démarche participative avec les habitants avant la construction. Ainsi, les usages et leur emplacement ont été soigneusement réfléchis : l'espace dédié aux plus jeunes est situé à l'ouest de la parcelle, dans un coin calme à l'ombre des grands érables existants qui ont été préservés, avec une table et des bancs pour que les parents puissent s'installer à proximité ; un terrain de pétanque et un jeu d'échec sont installés au centre à proximité de la salle commune alors que les potagers sont aménagés en bordure sud-est pour bénéficier d'un ensoleillement maximum. Ce nouveau quartier peut être traversé par tous, pour relier le chemin de Bourg-Dessus à l'arrêt de bus situé au chemin des Paudex.

*Plantation d'une micro-forêt avec les habitants © Michel Bonvin*

*Jeu d'échec devant la salle communautaire © Michel Bonvin*

### QUARTIER DU CLOSEL

Le quartier du Closel poursuit sa revitalisation et devient un véritable pôle d'activités. Après la rénovation des anciens ateliers Mayer & Soutter qui ont vu s'installer de nombreuses entreprises dans le quartier, la construction d'un nouveau bâtiment d'activités se termine à la rue de Lausanne 62. Les cinq étages supérieurs seront occupés par des bureaux et des cabinets médicaux. Sur deux étages en sous-sol, l'école de cirque Lausanne-Renens a finalement trouvé des locaux conçus sur mesure pour ses besoins particuliers avec une salle de 9 mètres de hauteur, qui permet de pratiquer toutes les activités de cette discipline. Une école de parcours complète l'offre d'activités sportives pour la jeunesse.

Une garderie s'est installée au rez-de-chaussée du bâtiment. Elle offre un service précieux pour les nombreux postes de travail en création dans le quartier. Au rez-de-chaussée également, un café-restaurant constituera un lieu de rencontre pour les divers usagers et une terrasse animera l'espace extérieur qui sépare le nouveau bâtiment du bâtiment Eternit.

*Salle principale de l'école de cirque*

### COMMISSION DE L'ARCHITECTURE, DU PAYSAGE ET DE L'URBANISME (CAPU)

La Commission de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme (CAPU) préavise les projets soumis par le service de l'Urbanisme dont l'impact est important dans les domaines de l'urbanisme, du paysage et du patrimoine architectural ou en cas de dérogation. La Commission s'est réunie cinq fois en 2024 et a étudié les projets suivants :

- Pour une villa recensée en note 4, le préavis de la Commission a conduit le propriétaire à faire appel à un mandataire qualifié pour étudier soigneusement la rénovation des façades et de ses éléments décoratifs.
- Suite à l'intervention de la Commission, la note au recensement d'un immeuble néoclassique du début du XX$^{e}$ siècle a été révisée. La surélévation qui aurait fortement dénaturé les qualités patrimoniales du bâtiment a finalement été abandonnée.

- Le préavis d'un projet de transformation d'un petit immeuble d'habitation des années 60 à la rue du Caudray a poussé l'architecte à développer un projet pour les aménagements extérieurs. La relation à l'espace public sera nettement améliorée avec la suppression d'une place de parc et la plantation de trois arbres en bordure du trottoir, la plantation d'un arbre majeur dans la cour, jusque-là totalement occupée par du stationnement et l'aménagement d'un espace de rencontre pour les locataires.
- A l'angle des rues Avenir et Saugiaz, dans le cadre du projet de rénovation de trois immeubles locatifs, la Commission soutient une dérogation pour l'agrandissement des balcons. Elle demande, par contre, que le projet inclue une amélioration des aménagements extérieurs. Le maître de l'ouvrage ne souhaitant pas suivre cette recommandation, les discussions sont encore en cours.

## NOUVEAUX LOGEMENTS

**69**
logements réalisés en 2024

**414**
logements en construction à fin 2024

| | |
|---|---|
| 30 | appartements à l'avenue des Paudex 14* |
| 16 | appartements/villas au chemin de Jouxtens 25-83 |
| 1 | appartement/villa au chemin de Publiaz 15 |
| 8 | appartements à la rue de la Paix 20 |
| 6 | appartements/villas à la rue du Bugnon 5 |
| 1 | appartement au chemin de Biondes 18 |
| 7 | appartements à l'avenue du Temple 3 |
| 90 | appartements à l'avenue de Malley |
| 49 | appartements au chemin du Chêne 1-5 |
| 19 | appartements à la rue du Midi / Source |
| 3 | appartements au chemin des Clos 8 |
| 2 | appartements au chemin du Chêne 3 |
| 15 | appartements à l'avenue du Temple 14** |
| 15 | appartements au chemin du Carroz 8*** |
| 2 | appartements au chemin de Pierregrosse 37 |
| 1 | appartement au chemin des Côtes 6 |
| 1 | appartement au chemin de Pallettes 10 |
| 2 | appartements à l'avenue du 14-Avril 24 |
| 14 | appartements à la rue des Alpes 6a |
| 18 | appartements au chemin des Côtes 80 |
| 4 | appartements à l'avenue de Longemalle 4 |
| 5 | appartements à la rue des Alpes 4a |
| 25 | appartements à la rue du Chêne 22 |
| 122 | appartements à la rue du Chêne 20, 24, 26 et 28 |
| 27 | appartements à la rue de la Chenalette 15 à 19 |

**Concernant le projet des Paudex, trois nouveaux immeubles ont été construits après la démolition de deux bâtiments. Avec un total de 86 logements neufs, le projet apporte 21 logements supplémentaires.*

***A l'avenue du Temple 14, un bâtiment comportant 3 logements a été démoli pour la construction de 15 nouveaux appartements.*

****Au chemin du Carroz 8, 2 logements ont été supprimés avant la construction du nouveau bâtiment qui en compte 15.*

Pour l'ensemble des autres projets, soit une villa est démolie pour permettre la construction d'un immeuble, soit ce sont des bâtiments d'activités qui sont démolis pour être remplacés par des bâtiments de logements.

## DOSSIERS TRAITÉS PAR LE BUREAU DES AUTORISATIONS DE 2018 À 2024

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Demandes d'autorisations de construire | 82 | 91 | 103 | 109 | 117 | 130 | 84 |
| Permis de construire | 65 | 69 | 84 | 88 | 77 | 107 | 73 |
| Permis d'habiter/d'utiliser | 34 | 34 | 38 | 28 | 42 | 23 | 23 |
| Établissements publics | 47 | 36 | 32 | 25 | 40 | 31 | 32 |
| Travaux illicites | 2 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Salubrité | 2 | 0 | 5 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Enseignes | 38 | 31 | 16 | 30 | 30 | 39 | 23 |
| Autorisations panneaux solaires | 14 | 10 | 9 | 9 | 53 | 58 | 41 |
| **Total des dossiers traités** | **284** | **271** | **288** | **291** | **360** | **389** | **276** |

## VICTOIRE AU TRIBUNAL FÉDÉRAL DANS UN DOSSIER DE CHANGEMENT D'AFFECTATION ILLICITE

Dans une décision rendue le 29 mai 2024, le Tribunal fédéral a confirmé une décision de la Municipalité du 7 décembre 2022. L'affaire opposait la Municipalité à un propriétaire qui a effectué un changement d'affectation de ses locaux sans autorisation, et contraire au plan de quartier auquel le bâtiment est soumis. L'aménagement de logements dans des surfaces d'activités ne respectait pas les normes de protection incendie, de protection contre les accidents majeurs et de confort suffisant pour l'habitation sans travaux importants, notamment sur les façades. Constatés en juin 2017 après un signalement du service de la population et la plainte d'un habitant, la Municipalité a imparti un délai au propriétaire pour régulariser la situation. Une demande de permis de construire a été déposée en août 2019, le permis a été délivré le 22 juin 2020, puis prolongé. Les travaux n'ont pas été réalisés et le propriétaire a déposé de nouvelles demandes d'autorisation pour l'aménagement de logements en éludant les charges au permis du 22 juin 2020. Face à ce constat, le 7 décembre 2022, la Municipalité a ordonné la remise en état ou la réalisation des travaux selon le permis du 22 juin 2020 avec délai au 23 juin 2023, ce qui a donné lieu au litige ici présenté. Dans son jugement, le Tribunal fédéral confirme la décision de remise en état, déjà demandée par la Cour de droit administratif et public du canton de Vaud.

Cette affaire met en lumière le travail fourni par le bureau des autorisations dans le cadre de la régularisation d'aménagements réalisés sans autorisation. Il s'agit avant tout de s'assurer que les logements proposés à la location sur le territoire communal sont conformes aux prescriptions légales et offrent des conditions de vie de qualité pour tous les habitants.

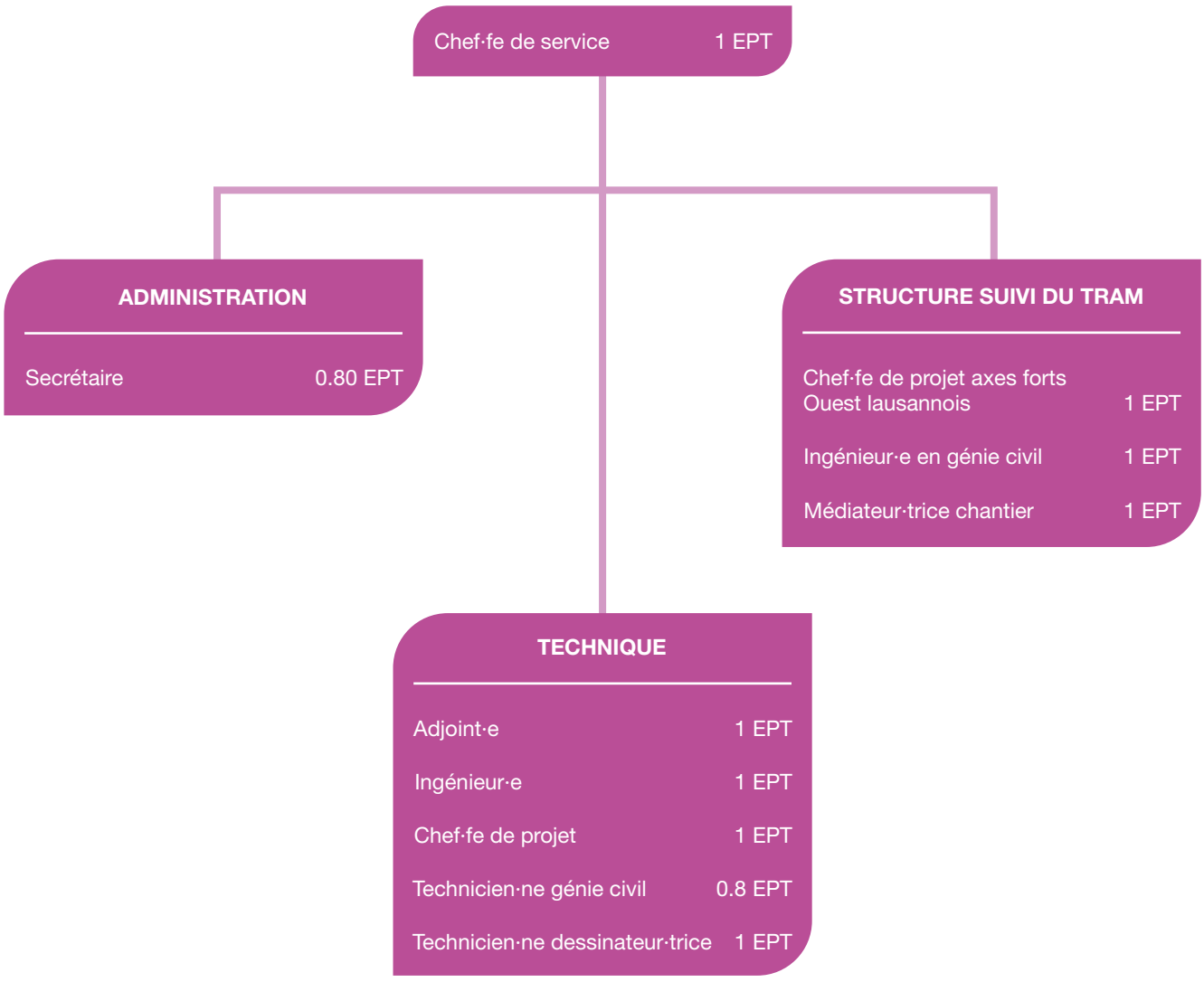
Chef·fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Secrétaire 0.80 EPT
STRUCTURE SUIVI DU TRAM
Chef·fe de projet axes forts Ouest lausannois 1 EPT
Ingénieur·e en génie civil 1 EPT
Médiateur·trice chantier 1 EPT
TECHNIQUE
Adjoint·e 1 EPT
Ingénieur·e 1 EPT
Chef·fe de projet 1 EPT
Technicien·ne génie civil 0.8 EPT
Technicien·ne dessinateur·trice 1 EPT

# Service Infrastructures-Mobilité (infra)

## MISSIONS PRINCIPALES

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux, planification et réalisation du réseau de collecteurs
- Gestion des projets d'infrastructures (tram, gare, BHNS, réseau routier)
- Entretien routier
- Coordination avec les opérateurs de transports publics
- Gestion de l'éclairage public
- Délivrance de permis de fouille

## POINTS FORTS 2024

Avec la mise en œuvre de projets d'infrastructures majeurs, Renens vit une période de chantiers très importants. Ils concernent la mobilité, l'évacuation des eaux et la rénovation de l'éclairage public. Parfois, il s'agit aussi de travaux de tiers avec le déploiement du chauffage à distance ou la modernisation des réseaux de la part des gestionnaires partenaires (eau, gaz, électricité, fibre). Ces chantiers impactent le quotidien de la population et les captivent tout à la fois. Une attention soutenue est apportée pour atténuer ces gênes, le temps de ces transformations.

Le nouvel horaire de décembre 2024 des CFF, qui place la gare modernisée de Renens sur le réseau national avec une augmentation du nombre de trains régionaux et nationaux qui s'arrêtent à Renens, témoigne de la pertinence de nos travaux et de la collaboration intercommunale pour y parvenir.

La gare de Renens devient ainsi un carrefour ferroviaire, intégré au nœud de Lausanne, où s'arrêtent désormais également les trains grandes lignes InterCity IC1 Genève Aéroport–Bern–St. Gallen (une fois par heure), InterCity IC5 Lausanne–Biel/Bienne–Zürich (deux fois par heure) et InterRegio IR90 Genève-Aéroport–Brig, (une fois par heure), ainsi que le RegioExpress RE33 Annemasse–Martigny (une fois par heure).

*Arrêt du train IC1 en gare de Renens*

# MOBILITÉ

## TRAMWAY

Le chantier du tramway Lausanne-Renens a débuté à l'automne 2020 et est divisé en onze secteurs. Le groupe de suivi du tram de la Commune est chargé de mettre en œuvre les lots 1, 2 et 3.

*Végétalisation de la plateforme tram*

*Carrefour de la Croisée*

*Passage inférieur du 1er-Août*

### LOT 1 – AVENUE DU 14-AVRIL

Cette étape de travaux est terminée en attendant la mise en service du tram pour l'année 2026 et la suppression des lignes de bus 19 et 17 sur ce tronçon.

### LOT 2 – VERDEAUX

Le lot 2 a été le témoin de plusieurs étapes significatives en 2024.

Le premier semestre a été marqué par la pose de la voie ferrée entre le secteur 1er-Août et l'espace vert de Verdeaux. Le chantier du passage inférieur du 1er-Août a pu se terminer malgré les complexités hydro-géotechniques. La circulation a été rétablie le 30 septembre 2024. La zone de travaux critiques pour le planning général du tramway est le début de la rue de Lausanne côté gare de Renens. Les travaux de démolition de l'ancien passage inférieur voyageurs CFF ont été effectués en octobre et les travaux de réseaux sont en cours dans le secteur.

### LOT 3 – VERDEAUX-FLUMEAUX

La pose des rails a débuté du carrefour de la Croisée jusqu'à Verdeaux. Sur ce secteur, la plateforme du tram a été recouverte de substrat et de semis d'orpin et les premiers arbres ont été plantés. La plateforme béton pour supporter les rails est maintenant terminée sur tout le linéaire du tracé. La zone complexe du raccordement au Pont du Closel est terminée, avec la zone des appareils de voie.

### LOT 5 – PONT DU CLOSEL

Le génie civil du pont est terminé, les rails sont posés et réglés. Un garde-corps provisoire est mis en place pour la suite du chantier.

*Pont du Closel*

### COMMUNICATION

Le travail d'accompagnement du chantier par la médiation et la communication s'est poursuivi. Il consiste à anticiper les demandes des commerçants et des riverains notamment, et à faire le lien entre le public et le chantier. En fonction des besoins, cela repose sur des événements de proximité, des séances d'information, la distribution d'affichettes, des newsletters et des activités avec les écoles et associations locales. Deux éditions de la gazette du tramway, organe d'informations tout public, ont également été distribuées en tout-ménage le long du tracé du chantier en 2024 à raison de 20'000 exemplaires sur les quatre communes concernées par ce chantier.

Toutes les informations du chantier se trouvent sur le site «Renens en mouvement» ainsi que sur le site du tramway lausannois.

## BHNS (BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE) - PP5

*Mur au droit d'UBS*

*Fouilles BHNS pour collecteurs*

Démarré en septembre 2022 sur les territoires de Crissier, Prilly et Renens, le chantier du BHNS a poursuivi sa progression à Renens.

Pour rappel, le chantier du BHNS est composé de six lots répartis sur les territoires de Crissier, Renens et Prilly. La partie gérée par Renens est composée du lot 3, du lot 4 et du lot 5.

Le lot 3 est ainsi achevé à 90 %. La construction du giratoire près du garage Apollo et de ses accès est terminée, les premières couches d'enrobé ont été posées et la mise en œuvre de la signalisation, de la végétation et de la couche de surface est prévue pour 2025. Les abris de bus, ainsi que leurs fondations, ont été commandés.

Le lot 4, partie centrale du projet, a vu apparaître de grands murs au niveau du secteur du tennis. Ces éléments, d'une hauteur d'environ 5 mètres, ont permis d'élargir la chaussée afin d'intégrer des trottoirs, des pistes cyclables et des arrêts de bus. La réalisation de ce tronçon a également permis de mettre en place une série de collecteurs, notamment un collecteur de 1,50 m de diamètre, nécessaire à la reprise des eaux du ruisseau des Baumettes traversant le mur. Ce collecteur a pour objectif d'éviter l'inondation des zones situées en aval

lors d'épisodes orageux de forte à très forte intensité. À terme, la zone concernée pourra être retirée du cadastre cantonal des zones inondables.

Le long de la parcelle 315, avenue des Baumettes 15, d'importantes modifications du projet ont été entreprises afin de gagner du temps sur la réalisation des travaux et de trouver une variante d'exécution plus économique.

En termes d'avancement sur le lot 4, la partie côté lac est achevée à 80 %, tandis que la partie amont n'a pas encore démarré. L'intégration tardive du chauffage à distance (CAD) dans les travaux du lot 4 a entraîné des retards ainsi que des changements dans les phases de travaux, perturbant ainsi la bonne exécution du chantier.

Le lot 5, situé à hauteur du garage de l'Étoile et presque terminé depuis 11 mois, n'a pas beaucoup évolué : seuls les abris de bus et les couches d'enrobé de surface manquent encore. Le bassin de rétention a quant à lui été finalisé et est désormais opérationnel.

Ce projet a été particulièrement chronophage en 2024. Comme annoncé en automne 2023 par les trois Municipalités de Prilly, Renens et Crissier à leurs Conseils communaux, le chantier de ce premier tronçon du BHNS a rencontré de multiples difficultés. Les divers services concernés ont dû réétudier ce lot afin de trouver des solutions techniques et financières acceptables. Les imprévus, les difficultés d'organisation, le suivi des mandataires et les multiples interactions externes ont généré près de 3'000 heures de travail en 2024 pour les services communaux.

## RÉSEAU ROUTIER

Le service Infrastructures-Mobilité a étudié en interne plusieurs projets afin d'améliorer la sécurité des mobilités douces, en complément aux autres moyens de transport. Parmi ces projets, il faut relever le réaménagement du chemin du Chêne, qui comprend une mise en zone 30 km/h du chemin du Chêne et rue de la Chenallette avec création de nouveaux trottoirs et plates-bandes végétalisées. Le projet routier étudié par le service, validé par la Commission Urbanisme et Travaux (COMUT), la Commission des Espaces Publics et la Municipalité, a été envoyé à la DGMR pour examen préalable fin 2023, pour une mise à l'enquête et un préavis en 2024. Ce dossier a dû être mis en suspens afin de prioriser d'autres dossiers plus urgents et sera réactivé courant 2025.

**Préavis N° 53-2023 - Réaménagement de l'avenue du 24-Janvier entre le rond-point du Temple et la Croisée de Renens**

Le chantier pour le réaménagement routier s'est déroulé par phases et en coordination avec les travaux pour la pose de conduites de chauffage à distance.

Les travaux CAD ont démarré au mois de février côté quartier de la Croisée avec la fermeture partielle de l'avenue, tout en maintenant l'accès aux riverains. Les contraintes de terrain, de circulation et d'intempéries n'ont pas permis de terminer l'ensemble des travaux en 2024. Les aménagements routiers jusqu'au giratoire du Temple seront donc terminés en 2025.

**Préavis N° 44-2023 - Réaménagement de la rue du Simplon et du giratoire du 1er-Août**

Ayant démarré fin 2023, le chantier s'est poursuivi de janvier à mai par la création du rond-point et le réaménagement de la chaussée. Les arbres ainsi que des bulbes à fleurs ont été plantés dans le rond-point en octobre.

*Rue du Simplon et giratoire du 1er-Août*

Un arrêt de mise à l'heure du bus pour la ligne tl 31 a été aménagé provisoirement sur la rue du Simplon durant la construction du bâtiment Travis (Immobilier CFF) à la gare. Certains travaux routiers et de marquages seront entrepris après la fin de ce chantier privé en 2026.

**Préavis N° 67-2024 - Réaménagement de l'avenue de Longemalle**

Le projet a été initié en 2020 dans le but de réaliser des aménagements routiers sur l'avenue de Longemalle nécessaires à l'exploitation des bus articulés pour la ligne tl 33. Il a donné l'occasion d'étudier un réaménagement de la chaussée, des trottoirs, des arrêts de bus selon la LHand, des places de parking, de l'arborisation ainsi que les cheminements piétons et cyclistes sécurisés.

Le projet a été mis à l'enquête du 1er au 30 octobre 2022, l'appel d'offres a été publié sur SIMAP, conformément à la loi sur les marchés publics, et le préavis a été voté le 20 juin 2024.

**Préavis N° 63-2024 - Création d'un trottoir - Chemin de Jouxtens**

Le projet a pour but de sécuriser un tronçon du chemin de Jouxtens dans sa partie supérieure en limite de la commune de Jouxtens-Mézery par la réalisation d'un trottoir et de deux ralentisseurs.

La mise à l'enquête s'est déroulée du 10 septembre au 9 octobre 2022, l'appel d'offres a été une procédure sur invitation et le préavis a été voté le 15 avril 2024. Les travaux sont prévus dans le courant du mois de mai 2025.

### RÉSEAU VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Il existe quatre stations de vélo-partage Publibike à Renens : à l'avenue des Baumettes, à Longemalle, à la place de la Gare sud et à l'avenue du 14-Avril (la station Place du Marché a été déplacée au 14-Avril début 2024). À noter que celle de l'avenue des Baumettes est une station test provisoire pour mesurer les besoins du secteur.

## COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

### GROUPE TECHNIQUE MOBILITÉ

En ce qui concerne les projets intercommunaux, le service Infrastructures-Mobilité est actif au sein du groupe technique mobilité, piloté par le Bureau SDOL. La municipale Urbanisme-Infrastructures-Mobilité participe au groupe décisionnel mobilité en tant que présidente.

Séances des groupes techniques et décisionnels du Bureau SDOL en 2024:

- Ligne tl 33 : étude de modification des arrêts afin de permettre le passage de la ligne en bus articulé à l'horizon 2025
- Suivi de l'étude exploratoire du m1 à l'horizon 2030
- Accompagnement de l'étude de l'image directrice des transports publics horizon 2040
- Suivi du PALM 2025
- PubliBike : coordination entre communes
- Plateforme de planification des chantiers Geocity
- Mise sur pied d'un événement d'information à l'échelle du district pour les plans de mobilité d'entreprise
- Mise sur pied d'un observatoire de la mobilité

### COLLABORATION AVEC LA POL

Dans une ville en pleine mutation, que ce soit par de nouveaux enjeux sociétaux ou au gré de chantiers communaux ou privés, le service veille à garantir la sécurité, l'usage de l'espace public et résoudre des questions de mobilité. Afin de répondre de façon adéquate aux sollicitations reçues directement des usagères et des usagers ou par le biais du Conseil communal, le service Infrastructures-Mobilité et le groupe Signalisation & Chantiers de la POL tiennent des séances régulières « Polinfra » pour y répondre de façon commune.

## VOIES INDUSTRIELLES

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle N° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA. Le volume de transport a baissé de 27 % cette année ; seulement 336 wagons ont transité sur la voie de raccordement. La tendance concernant le volume de livraison est toujours en baisse.

### STATISTIQUE NOMBRES D'ESSIEUX ANNUELS

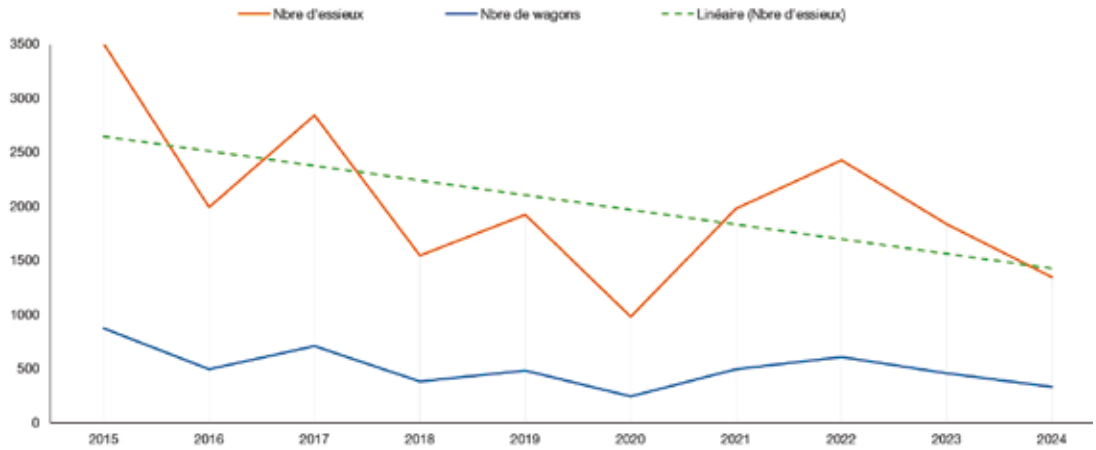


## GARE DE RENENS

Le chantier de la modernisation du site arrive à son terme. Des travaux de finitions se poursuivent et l'interface avec le tramway ne pourront débuter qu'une fois son permis en force. L'année 2024 a été marquée par le chantier du bâtiment Travis au sud, ainsi que le prolongement du quai 1 des CFF permettant d'accueillir de plus longs trains depuis le changement d'horaires de décembre 2024.

### PROJETS PRINCIPAUX AUTOUR DE LA GARE

#### CFF INFRASTRUCTURE

La transformation complète de la gare, avec déplacement des voies, la réalisation d'un nouveau passage inférieur voyageurs, l'élargissement, le prolongement et le rehaussement des quais et nouvelles marquises sont en cours depuis 2014 et arrivent à terme.

Le quai 1 a été prolongé et un cheminement piéton le long du chantier Travis a été mis en place pour permettre d'accéder directement au quartier des entrepôts. Les accès au nord sont encore provisoires en attendant les travaux du tram au nord.

#### CFF IMMOBILIER

Soulignons la construction de deux bâtiments (Amy et Travis) de part et d'autre du bâtiment voyageurs et la rénovation de celui-ci. Celle-ci s'est terminée en 2022. Les travaux d'aménagements intérieurs pour un établissement public vont reprendre prochainement.

Le bâtiment Travis à l'est est en chantier et accueillera un parking vélos et une vélostation en 2026.

#### PROJET INTERCOMMUNAL RAYON VERT

Les travaux pour la passerelle et les places nord et sud de la gare se sont terminés en 2021 et quelques retouches mineures ont été faites en 2023. La passerelle a été officiellement remise aux CFF en 2024. La Ville reste responsable de l'éclairage de la passerelle, de l'entretien et la maintenance des plantations.

Plusieurs visites de l'ouvrage ont eu lieu avec différentes instances, dont des conseillers de la construction sans obstacles 2024, des étudiants de Zurich ou encore une délégation de la Ville de Köniz.

# GÉNIE CIVIL / CANALISATIONS

## CHAUSSÉES

### INTERVENTIONS EFFECTUÉES DURANT L'ANNÉE

- Réfection des arrêts de bus Broye sur l'avenue du Florissant dans les deux directions pour remédier aux dégradations importantes de la chaussée

*Arrêt de bus Broye sur l'avenue de Florissant AVANT*

*Arrêt de bus Broye sur l'avenue de Florissant APRÈS*

*Arrêt de bus Broye sur l'avenue de Florissant AVANT bis*

*Arrêt de bus Broye sur l'avenue de Florissant APRÈS bis*

- Réparation de la chambre de visite sur le trottoir devant l'avenue de Florissant 34-36
- Réparation du trottoir de l'avenue de la Poste en raison de dégâts causés par les racines des arbres

*Avenue de la Poste*

- Réfection d'une partie du trottoir devant la nouvelle construction à l'avenue du Temple 14
- Réfection d'une partie du trottoir devant la nouvelle construction de la rue du Bugnon 5
- Corrections des dégradations de la chaussée sur le chemin de la Roche, chemin de la Bruyère, route de Broye, chemin de Pierregrosse et chemin du Mottey supérieur
- Déplacement et réaffectation du trottoir de la rue du Léman pour harmoniser le raccordement avec la rue de Lausanne en collaboration avec URBA
- Création d'un trottoir à la rue du Bugnon, numéros 38 et 42

- Création d'une fosse pour accueillir un arbre à la rue du Caudray en collaboration avec GUDD
- Remplacement des bordures au chemin de Bourg-Dessus
- Remise en état d'une partie du trottoir à l'avenue de la Piscine
- Réalisation d'un état des lieux des routes communales et élaboration d'une stratégie d'entretien à long terme en collaboration avec un mandataire
- Réparation ponctuelle de l'enrobé au parking du Censuy
- Réparation ponctuelle de l'enrobé au parking de la Piscine
- Réparation d'un affaissement de l'enrobé au Centre technique communal

## COLLECTEURS

### TRAVAUX D'ENTRETIEN EFFECTUÉS

- Entretien annuel des dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation
- Curage et contrôle TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (environ 3'230 mètres)
- Analyse des rapports TV et demande de curage ou fraisage complémentaire en fonction de l'état des collecteurs contrôlés
- Entretien de la fosse de pompage des eaux claires du passage inférieur du Léman
- Remplacement de couvercles de chambres de visite à la suite de leur détérioration
- Suivi des travaux de collecteurs dans le cadre du chantier tram PP2 sur la rue de Lausanne, la rue de la Savonnerie, la rue de l'Avenir et l'avenue de Florissant
- Mise en place d'un système de déviation provisoire par pompage des eaux d'évacuation communales se rejetant dans le collecteur principal en gare de triage appartenant au CFF en raison de l'effondrement de ce dernier, demande d'études de déviation définitive sur le collecteur communal de Verdeaux. Ce projet fera l'objet d'un préavis en 2025
- Réparation d'un tronçon d'environ 50 m de collecteur à la rue du Simplon

### SÉPARATIFS – CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS PRIVÉS

La réalisation du contrôle du système séparatif des parcelles et bâtiments situés sur le territoire communal se poursuit. Les parcelles et bâtiments qui ne sont pas conformes ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.

### GALERIE DE BROYE

Démarré en 2009 par l'intégration de ce projet dans notre plan d'évacuation générale des eaux, le projet de la galerie de Broye (détournement des débits de pointes des ruisseaux des Baumettes et Broye) coordonné par Renens pour le compte des cinq communes partenaires (Lausanne, Prilly, Renens, Jouxtens et Romanel) a été remanié sur le plan juridique pour être transformé en entente intercommunale à la fin 2023. Sous ce nouveau régime, les projets de la galerie ainsi que le réaménagement de la Chamberonne et la création de l'Ile aux oiseaux, portés par la Ville de Lausanne, ont pu être déposés à l'enquête publique.

Ces projets visent principalement à prévenir les inondations lors de précipitations de forte intensité. Les mesures usuelles de protection contre les crues consistent à élargir le lit des cours d'eau pour créer des zones inondables, permettant de stocker temporairement de grands volumes d'eau. Malheureusement, ce type de mesures ne peut pas être mis en œuvre pour le ruisseau de Broye car l'espace libre nécessaire n'existe plus.

Un site dédié à ces trois projets a été créé pour informer le public sur leur développement: broye-chamberonne.ch

## COURS D'EAU

Une pollution a été constatée par le département de l'environnement et de la sécurité (DJES) sur le ruisseau des Baumettes, entre la rue de Cossonay et l'avenue des Baumettes au droit de l'étang « de l'UBS ». Elle est due au chantier de mixCity à l'avenue des Baumettes et a fait l'objet d'une dénonciation aux autorités.

Le secteur « Bourg-Dessus » du ruisseau de Broye, entre la route de Cossonay et l'avenue des Paudex, a été canalisé dans les années 1940. Ce collecteur intercommunal étant en très mauvais état, une étude a démarré pour la remise à ciel ouvert du ruisseau sur la parcelle 207 et une convention de délégation de maitrise d'ouvrage et partage des coûts doit être signée entre les municipalités de Prilly et Renens.

## PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 80-2015 – Crédit d'étude de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne. Des études complémentaires sont en cours pour la réalisation du rapport d'impact sur l'environnement (RIE). La phase avant-projet concernant le prédimensionnement des différents ouvrages, le devis, la participation à la rédaction du cahier des charges – partie génie civil – pour l'appel d'offres en entreprise totale est en cours.
- Préavis N° 63-2024 – Chemin de Jouxtens-Collecteurs eaux claires, remplacement de l'éclairage public, réfection de la chaussée et réalisation de deux ralentisseurs. Le permis de construire a été délivré par le Canton en octobre 2024, les travaux sont prévus en mai 2025.

## ÉTUDES ET PLANIFICATION

- Les études pour la mise en séparatif, la réfection de chaussée et la modernisation de l'éclairage public de l'avenue du Château sont terminées, selon le plan des investissements. Un préavis sera déposé au printemps 2025 pour la réalisation de ces travaux.
- Les études pour la mise en séparatif du secteur Roche – Perrelet sont en cours, selon le plan des investissements. Un préavis sera déposé pour la réalisation de ces travaux en 2025.
- Mise à jour du Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE).
- À la demande de la direction générale de l'environnement (DGE) concernant le dossier de la galerie de Broye, une étude est en cours afin d'établir un plan général d'évacuation intercommunal (PGEEi) de Broye afin d'avoir une corrélation entre le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) Chamberonne et le plan général d'évacuation des eaux régional (PGEEr).

- Détournement des débits de pointes du ruisseau de Broye et du ruisseau des Baumettes. À la demande de la direction générale de l'environnement (DGE) l'octroi de la subvention N°8.17 concernant l'étude sur la galerie du ruisseau de Broye a été bouclé, un nouvel octroi sera demandé pour la suite du dossier.
- Lors de la visite à l'intérieur du voûtage de la Mèbre le 10 novembre 2021, de fortes dégradations ont été constatées sur les dalles, plus précisément sous le chemin d'accès des véhicules de livraison de la Migros. Ce tronçon date des années 1915-1916, avec une première réfection réalisée en 1933. Une demande d'offre a été demandée à un bureau d'ingénieurs spécialisé afin d'avoir un aperçu de l'état ainsi que des zones à réparer.

### ENTENTE INTERCOMMUNALE DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE

L'entente intercommunale des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice est propriétaire du collecteur qui récolte et achemine les eaux usées en provenance d'un vaste bassin versant intercommunal en direction de la Station d'épuration lausannoise. Elle est chargée de son entretien et de sa rénovation. Pour les préavis terminés, il convient de se référer au rapport de gestion de Mèbre-Sorge.

### COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

La municipale Urbanisme-Infrastructures-Mobilité représente la Ville aux séances de la CISTEP. Les représentants de cette Commission approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

La STEP poursuit ses transformations. Au 31 décembre 2024, la population renanaise raccordée à la STEP de Vidy se monte à 21'394 habitants.

## COORDINATION AVEC LES CHANTIERS PRIVÉS

Le suivi des chantiers de tiers ou de construction de nouveaux bâtiments permet de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Le service a fourni des plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires pour information à des tiers pour tous nouveaux projets ou lors de fouilles. Il s'agit de vérifications des dossiers de mise à l'enquête concernant le raccordement des bâtiments sur le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires, ainsi que des interactions avec le domaine public (accessibilité, raccords, sécurité) et l'éclairage public. Il y a eu 35 préavis du service pour différents projets mis à l'enquête.

### DEMANDES D'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Suivi et contrôle des travaux effectués à la suite de l'attribution des permis en collaboration avec les responsables Unité trafic – Signalisation de la POL. Le nombre de permis délivrés pour l'année s'élève à 239.

### CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

Le chauffage à distance s'est étendu à l'avenue de Longemalle et de l'Usine à gaz, au chemin du Chêne, à la rue du 24-Janvier et au chemin de Perrelet.

# ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le parc de l'éclairage public de la Ville compte 1'718 luminaires. 1'114 de ces luminaires, soit 73.75 %, sont installés après compteur, dont 820 luminaires LED et 3 luminaires solaires installés en 2022 pour tester également ce matériel.

En 2024, l'éclairage public a fonctionné durant 4'108 heures.

Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage. En décembre 2024, la puissance installée est de 118.054 kW, soit une diminution de 5.1 % par rapport au mois de janvier 2023 pour une augmentation de 6 % du nombre de luminaires.

SIE SA a effectué 335 opérations découlant de 189 interventions de dépannage, dont 136 lancées à la suite des tournées de nuit. Le délai d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 95 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 4.04 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.99 % pour l'année 2024.

En outre, 224 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 90 remplacements de lampes ;
- 253 contrôles électriques qui ont permis de détecter 4 départs et 4 luminaires présentant des défauts ;
- 130 contrôles mécaniques de mâts.

Il est à relever que le programme d'élimination de luminaires gourmands en énergie porte ses fruits puisqu'entre 2022 et 2024, ce ne sont pas loin de 150'000 Kwh qui ont pu être économisés, soit une diminution de près de 23 %.

## TRAVAUX – PROJETS RÉALISÉS

Dans l'objectif de moderniser l'éclairage public tout en répondant aux besoins de la population et en limitant les nuisances environnementales, le réseau existant a fait l'objet d'un certain nombre de projets de rénovation mené par le service Infrastructures-Mobilité et SIE SA.

Sa rénovation a permis d'installer des luminaires de type LED de la dernière génération dotés d'un système d'abaissement de puissance en permettant la réduction de la consommation énergétique de 60 % environ à l'avenue de la Piscine, l'avenue du 1er-Mai, l'avenue de Saugiaz, au Parc des Côtes, au Parc de la Rose Rouge et au Collège du Léman.

Fin 2024, il reste huit lampes à vapeur de mercure à éliminer, qui sont installées sur des parcelles privées sans servitude de passage.

## ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ET DES TECHNOLOGIES

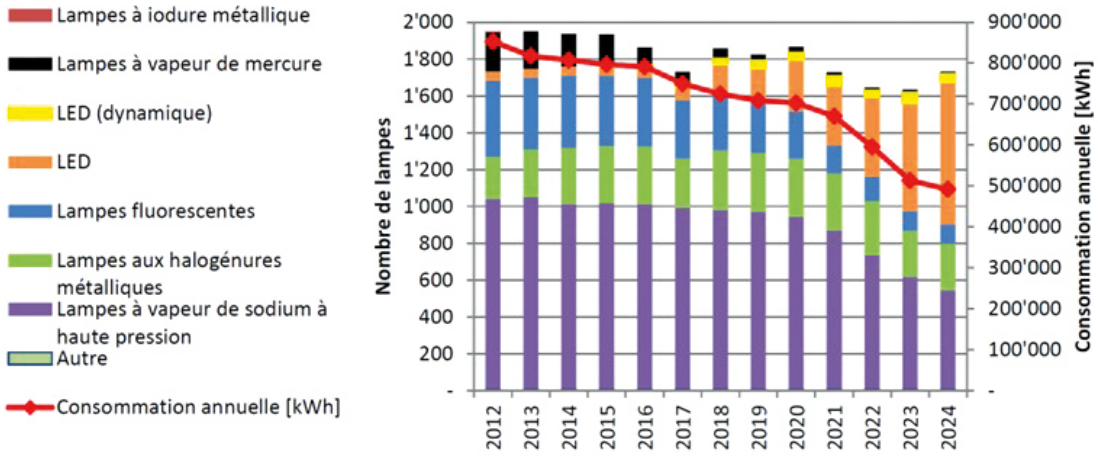


## LA NUIT DES PERSÉIDES

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens associées au sein de SIE SA, ont choisi de participer pour la quatrième fois au « Projet Perséides ». D'autres communes de la région, en collaboration avec Romande Énergie, se sont également jointes au mouvement.

Afin de permettre aux habitants d'observer les étoiles filantes, l'éclairage public a été éteint durant trois nuits, du 10 au 13 août. Cette démarche permet de sensibiliser la population à la pollution lumineuse et aux économies d'énergie pour le bien de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

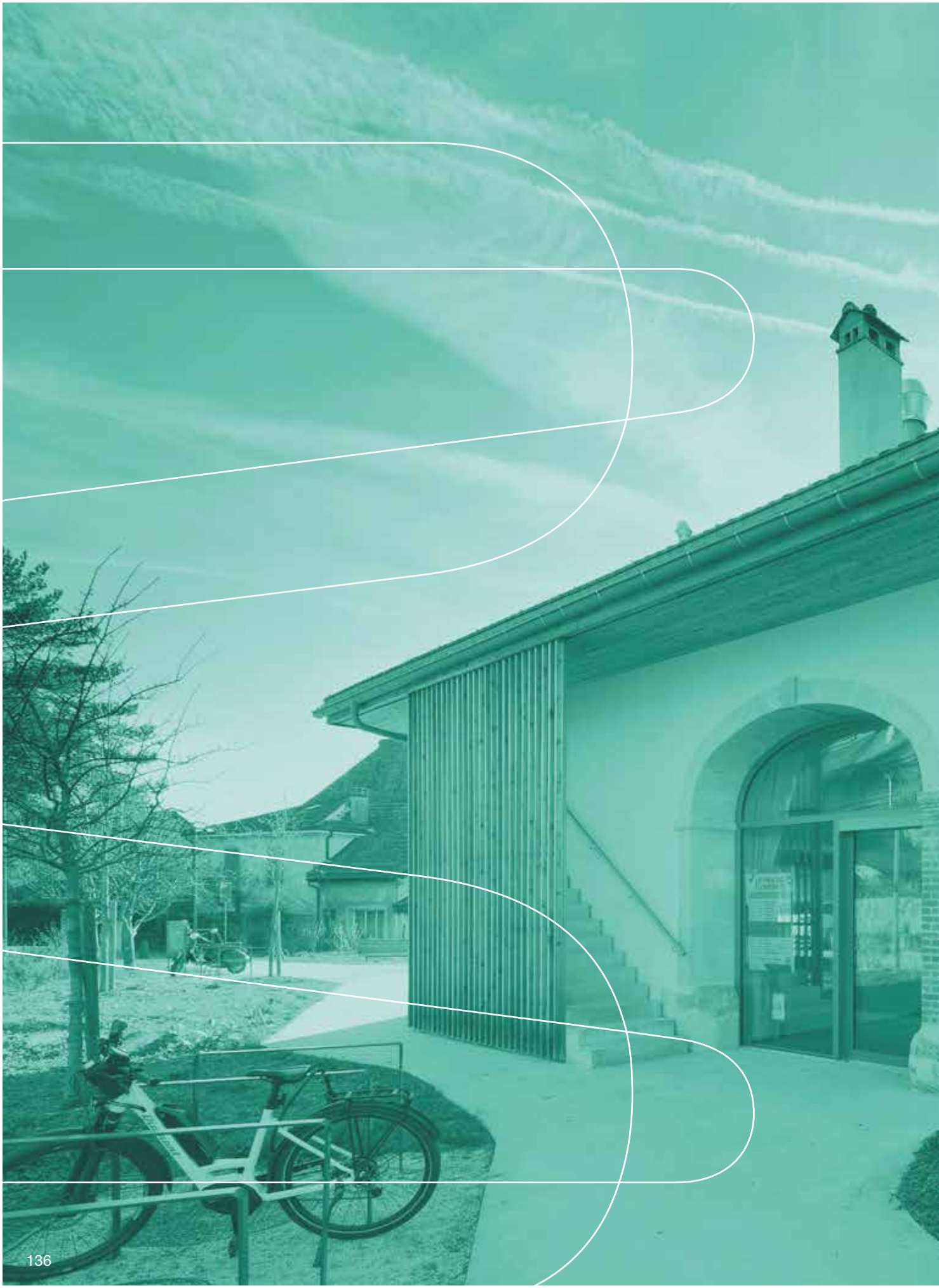

# Culture
# Jeunesse
# Affaires scolaires

**Directrice**
Nathalie Jaccard, municipale

**Cheffe de service**
Michelle Dedelley

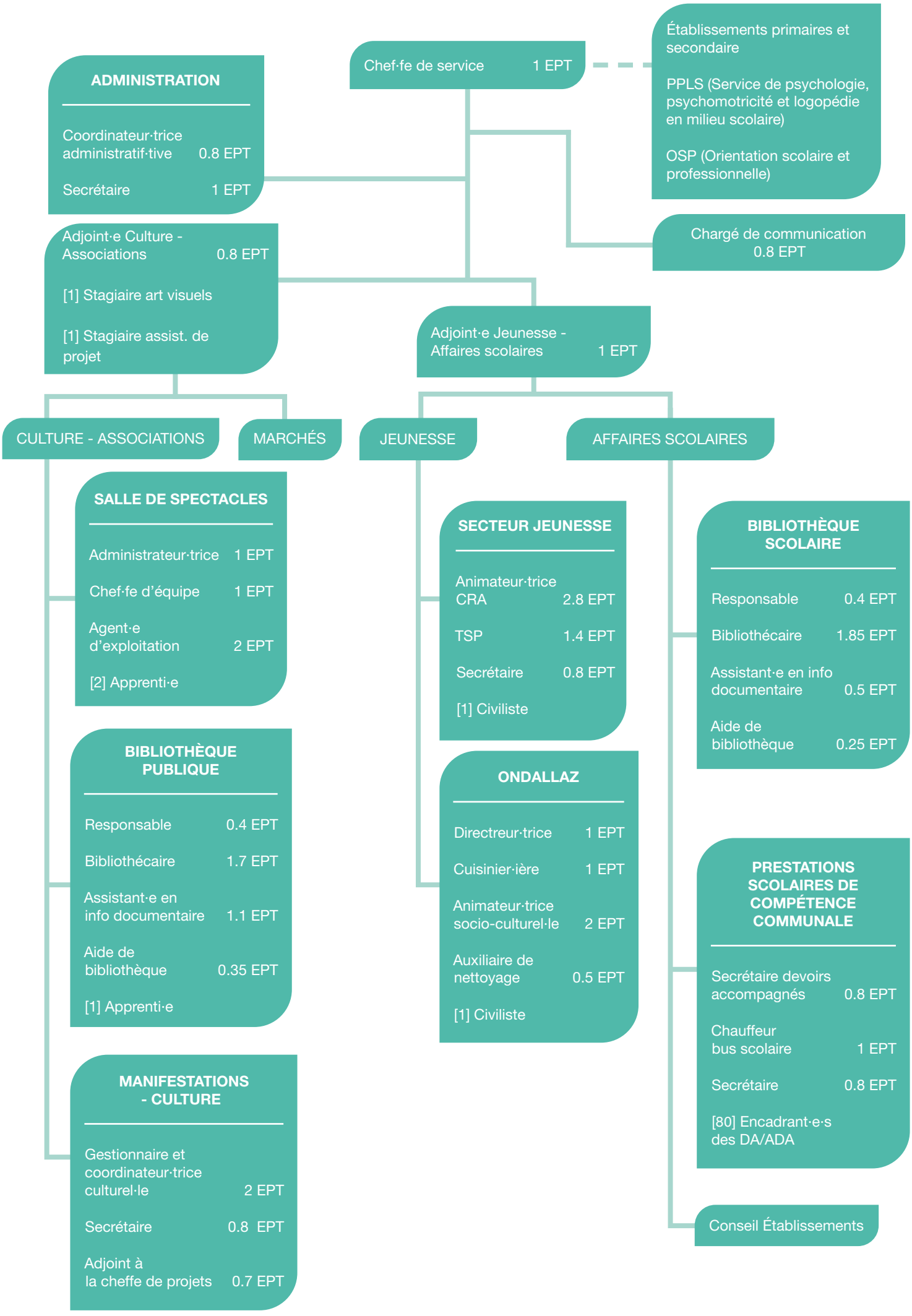
Chef·fe de service 1 EPT
Établissements primaires et secondaire
PPLS (Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)
OSP (Orientation scolaire et professionnelle)
ADMINISTRATION
Coordinateur·trice administratif·tive 0.8 EPT
Secrétaire 1 EPT
Chargé de communication 0.8 EPT
Adjoint·e Culture - Associations 0.8 EPT
[1] Stagiaire art visuels
[1] Stagiaire assist. de projet
Adjoint·e Jeunesse - Affaires scolaires 1 EPT
CULTURE - ASSOCIATIONS
MARCHÉS
JEUNESSE
AFFAIRES SCOLAIRES
SALLE DE SPECTACLES
Administrateur·trice 1 EPT
Chef·fe d'équipe 1 EPT
Agent·e d'exploitation 2 EPT
[2] Apprenti·e
SECTEUR JEUNESSE
Animateur·trice CRA 2.8 EPT
TSP 1.4 EPT
Secrétaire 0.8 EPT
[1] Civiliste
BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE
Responsable 0.4 EPT
Bibliothécaire 1.85 EPT
Assistant·e en info documentaire 0.5 EPT
Aide de bibliothèque 0.25 EPT
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
Responsable 0.4 EPT
Bibliothécaire 1.7 EPT
Assistant·e en info documentaire 1.1 EPT
Aide de bibliothèque 0.35 EPT
[1] Apprenti·e
ONDALLAZ
Directeur·trice 1 EPT
Cuisinier·ière 1 EPT
Animateur·trice socio-culturel·le 2 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.5 EPT
[1] Civiliste
PRESTATIONS SCOLAIRES DE COMPÉTENCE COMMUNALE
Secrétaire devoirs accompagnés 0.8 EPT
Chauffeur bus scolaire 1 EPT
Secrétaire 0.8 EPT
[80] Encadrant·e·s des DA/ADA
MANIFESTATIONS - CULTURE
Gestionnaire et coordinateur·trice culturel·le 2 EPT
Secrétaire 0.8 EPT
Adjoint à la cheffe de projets 0.7 EPT
Conseil Établissements

# Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires (CJS)

## MISSIONS PRINCIPALES

- Mise en œuvre de la politique culturelle
- Promotion culturelle
- Organisation et accueil de manifestations culturelles et récréatives
- Subventionnement et soutien aux institutions et sociétés culturelles, associations locales récréatives
- Gestion des bibliothèques scolaires et publique
- Gestion des activités de la Salle de spectacles
- Mise en œuvre de la politique de la jeunesse
- Animation socio-culturelle
- Travail social de proximité
- Prestations scolaires de compétence communale
- Mise à disposition et location de locaux communaux
- Gestion et coordination des marchés

## FAITS MARQUANTS 2024

- Développement d'outils et de campagne de communication
- Marchés : renforcement de la visibilité et organisation de deux nouveaux projets : Fête du jeu et Fête du goût
- Inventaire des œuvres d'art de la Ville et exposition du fonds
- Elaboration et signature de la convention de subventionnement multipartite entre le TKM Théâtre Kléber-Méleau, le Canton et 10 collectivités publiques dont Renens
- Accompagnement de deux projets en collaboration avec l'ECAL (Corso et Square du 14-Juin)
- Signature de la convention entre Zig Zag théâtre dans l'Ouest lausannois et la Ville de Renens

# AVANT-PROPOS

Chaque année, le service met l'accent sur le développement et l'ajustement de certaines prestations. En 2024, l'offre des devoirs accompagnés a été adaptée aux contraintes d'organisation familiale, en uniformisant les horaires entre les différents collèges. Pour les Mérites de la Ville, c'est notamment un diplôme modernisé ainsi qu'une valorisation des lauréats qui a occupé l'équipe de projet. Concernant les marchés, deux nouvelles offres ont été mises en place en partenariat avec des tiers. Au niveau administratif, plusieurs processus ont été actualisés ou créés, ainsi que des formulaires en ligne.

Parallèlement, le service a été fortement impliqué dans les projets transversaux suivants : commission de construction Verdeaux-Pépinières-Saugiaz, groupe de travail pour l'élaboration du programme du collège de Malley, projet Familles à coacher, participation au concours d'architecture pour la rénovation et l'agrandissement de la Salle de spectacles, cellule communication de la Ville.

# COMMUNICATION

## MARCHÉ DE RENENS

Dans le cadre de la démarche globale de valorisation et de dynamisation du marché de Renens, deux campagnes de communication multiplateformes ont été mises en place :

- L'une pour la *belle saison*, qui propose une buvette et des activités hebdomadaires de mai à septembre. Cette campagne mettait en avant la programmation hebdomadaire ainsi que les deux événements que sont la Fête du goût et la Fête du jeu. Un visuel a été créé à l'interne pour ce dernier.
- L'autre campagne a porté sur le marché dans son ensemble. Elle a mis en valeur les étalagistes et l'idée de rencontre à travers une série de portraits. Cette campagne, largement diffusée dans les rues et en ligne, a eu un très bon écho auprès de la population comme des étalagistes eux-mêmes, qui ont rapporté son impact sur la fréquentation du marché et l'âge de son public.

En collaboration avec l'agence Horde, le service a mis en place une nouvelle stratégie qui a beaucoup amélioré la performance de la publicité ciblée en ligne.

*Campagne des étalagistes du Marché de Renens © Sacha Di Poi*

## CAMPAGNE *BELLE SAISON* SUR META (RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK, INSTAGRAM)

| Budget | Impressions | Couverture | CTR | CPM | Répétition | Clics |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CHF 2'360.- | 1'850'255 | 498'555 | 0,35 % | 1,28 % | 3,71 % | 6'390 |

**Résultat global sur Meta, y compris *Fête du goût* et *Fête du jeu***

| Budget | Impressions | Couverture | CTR | CPM | Répétition | Clics |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CHF 2'780.- | 2'097'233 | 536'043 | 0,33 % | 1,33 | 3,91 | 6'875 |

**Résultat global sur Google Ads, y compris campagne des étalagistes**

| Budget | Impressions | Clics | CTR | CPM | CPC moyen |
|---|---|---|---|---|---|
| CHF 1'890.- | 312'118 | 10'655 | 3,41 % | 6,06 | 0,18 |

## HARMONISATION MUNICIPALE

Avec la nouvelle Cellule communication de la Ville de Renens, une réflexion de fond est menée pour un effort concerté de la communication des différents services et une harmonisation des pratiques.

## BIBLIOTHÈQUE DE RENENS

L'aboutissement de la démarche de création d'un logo pour la Bibliothèque de Renens permettra de le déployer au cours de l'année 2025.

## NOUVEL AFFICHAGE XXL SUR LA PLACE DU MARCHE

Suite au dépôt de l'*Agenda XXL* pour des raisons de sécurité, un nouveau concept a été élaboré pour permettre des campagnes d'affichages dans un format panoramique unique. L'installation a été réalisée et installée par les Ateliers de Renens.

## CAMPAGNE DES MÉRITES

Pour la première fois, une campagne est développée pour mettre en valeur les méritantes et méritants à travers des portraits en pied et une affiche groupée, exposée sur le nouvel Affichage XXL de la place du Marché. Une campagne pour les réseaux sociaux a été développée sur la même base. Elle rencontre l'adhésion des lauréats qui s'en font l'écho sur leurs propres réseaux.

*Affiche des Mérites*

# SECTEUR CULTURE ET ASSOCIATIONS

# CULTURE

## POLITIQUE CULTURELLE

### ARTS VISUELS

Afin d'actualiser l'inventaire des œuvres d'art et d'en faire une exposition, un chargé de projet a été engagé fin 2023. Son travail a permis d'expliciter le contexte d'acquisition des œuvres et d'en identifier 30 nouvelles. L'exposition *Trajectoire d'un fonds* (26 septembre – 6 octobre) a réuni 90 visiteurs. Le résultat de la recherche a été présenté lors du colloque *Art et espace public* organisé par La Ferme des Tilleuls au mois de juin. Une publication verra le jour au printemps 2025. Dans la perspective d'améliorer la traçabilité des œuvres et leur consultation via internet, un logiciel a été acquis.

En parallèle, deux œuvres monumentales du fonds ont été installées. Le dessin géant *Tilleul de Linn* de Cedric Bregnard au Collège du Léman, ainsi que le *Paravent Black and White* de Danielle Jacqui à la Bibliothèque de Renens. Enfin, la réactualisation de l'inventaire des biens d'importance de la Ville a été effectuée durant une semaine en collaboration avec la Protection civile (Biens culturels).

### COMMISSION CULTURELLE

La Commission s'est réunie 3 fois en 2024. Outre l'examen des demandes de soutien, elle a choisi les lauréats des Mérites culturels d'encouragement et de Design. Par ailleurs, elle a suggéré à la Municipalité les lauréats du Mérite culturel de reconnaissance.

5 projets ont été soumis à la Commission qui a décidé de les soutenir:

- *Maud Paquis*, pour un disque dont le titre n'est pas encore révélé
- *Collectif nunc Théâtre*, pour la création « Pleine Terre » présentée au Silo du Lac du 31 octobre au 10 novembre 2024
- *Compagnie Point de Fuite*, pour la création de « Pig Boy 1986-2358 » au Silo du Lac en mars 2025
- *Collectif Les Enfants du Taxidermiste*, pour le projet « Une vie de chien » exposé durant le premier semestre 2025
- *Association C-A-L-M – Centre d'art La Meute*, pour l'exposition « Can't Stop, Won't Stop » présentée du 2 mai au 29 juin 2025

L'association13 Vitrine, soutenue en 2023, a pu organiser son exposition *The Scarecrows Show* au Corso, du 1er au 11 novembre 2024.

### PRIX D'ENCOURAGEMENT DE LA VILLE DE RENENS

La Ville de Renens attribue chaque année depuis 2013 deux Prix d'encouragement à des étudiants en formation auprès de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Chaque lauréat reçoit une bourse de CHF 2'000.- et la Ville leur propose un lieu d'exposition afin de présenter un travail artistique commun.

Les lauréats des Prix d'encouragement 2024 sont Cédric Zellweger, Bachelor Photographie, et Takumi Ise, Master Design de Produit. Leur exposition « Contained Wild », sur le thème de l'humain et de l'animal et des interactions communes entre ces deux mondes, a été présentée à La Ferme des Tilleuls du 22 novembre au 15 décembre 2024. Comme l'année dernière, les trois partenaires (Ville, ECAL et La Ferme des Tilleuls) ont souhaité synchroniser les dates de l'exposition avec les portes ouvertes de l'ECAL (samedi 23 novembre) afin de favoriser les échanges de publics.

### APÉRITIF CULTUREL

Après 4 années d'interruption, l'Apéritif culturel est de retour et s'est déroulé le lundi 19 février 2024 au Théâtre Silo du Lac et a connu une participation d'une centaine de personnes présentes. L'objectif principal de cet apéritif était de renforcer les liens entre les

différents acteurs culturels présents. Cette rencontre était une occasion unique de créer un espace de dialogue et de partage d'idées, favorisant les collaborations et les synergies entre les artistes, les associations culturelles et les institutions de la Ville de Renens. Lors de cette soirée, les invités ont eu l'opportunité de discuter avec la réalisatrice Catia Machado et de découvrir les coulisses de sa création.

### MUNICIPAUX DE LA CULTURE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Les municipaux de la Culture de l'Ouest lausannois se sont réunis à plusieurs reprises sous l'égide du SDOL. Les principaux sujets de discussion ont été ZigZag Théâtre dans l'Ouest lausannois, Digital Dreams, et la mise en place d'un agenda culturel de l'Ouest lausannois.

### FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES

La Ville de Renens participe au Fonds qui est la principale source de financement des institutions culturelles phares de la région : le Théâtre de Vidy, l'Opéra de Lausanne, le Béjart Ballet et l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

La Carte Cultissime (carte-cultissime.ch) permet aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'entrées gratuites dans les musées communaux de Lausanne et Pully, ainsi que de tarifs préférentiels dans plusieurs institutions : Béjart Ballet, Orchestre de Chambre de Lausanne, Grange de Dorigny par exemple, et à Renens le TKM Théâtre Kléber-Méleau, le Silo du Lac et la Saison culturelle. Pour sa 9e année d'adhésion, 24 jeunes ont commandé une carte (46 en 2023). Le rapport d'activité du Fonds est à disposition.

### CONFÉRENCE DES VILLES SUISSES EN MATIÈRE CULTURELLE (CVC)

Les délégués des 34 villes membres se sont réunis à deux reprises. Les discussions ont porté sur la situation générale de l'encouragement à la culture, qui se fragilise aux trois niveaux de soutien (villes, cantons, confédération). Malgré les résolutions prises par les collectivités publiques à la sortie du COVID, l'écart se creuse entre demandes et moyens de les réaliser, que ce soit en terme financier ou ressources humaines. Outre la participation au dialogue culturel national, l'adhésion à la CVC permet à ses membres de proposer par tournus une résidence à un artiste professionnel. En 2024, suite à une mise au concours, c'est Tudor Ciurescu, plasticien, qui a bénéficié d'une bourse pour séjourner 4 mois à Belgrade, d'août à novembre. www.SSK-CVC.ch

### OBSERVATOIRE ROMAND DES POLITIQUES CULTURELLES

En 2022, à l'épidémie de Covid-19 et à ses conséquences, la Ville de Renens a adhéré à l'Observatoire romand des politiques culturelles, à l'instar des 7 cantons romands et de 14 villes. Cette structure a pour mission de documenter la situation de la culture en Suisse romande et de développer des outils, à destination notamment des collectivités publiques. Différentes études réalisées notamment par l'Université de Lausanne sont mises à disposition des membres, comme celle réalisée en 2024 sur les dépenses culturelles.

www.observatoire-culture.ch

### FONDATION DU TKM – THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

Les dix-neuf membres du Conseil de Fondation du TKM Théâtre Kléber-Méleau, présidé par Antoine Reymond, se sont réunis à trois reprises. Le Comité de direction, composé du président, de la vice-présidente Nathalie Jaccard, de la secrétaire Michelle Dedelley, et des membres (Michaël Kinzer, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne, Ihsan Kurt, conseiller municipal de Prilly, Jonathan Diggelmann et Omar Porras, respectivement directeur administratif et directeur du TKM), s'est concentré sur la gestion courante de la Fondation, dont une problématique RH au sein de l'équipe, et sur le renouvellement de la convention de subventionnement multipartite entre le théâtre, l'Etat de Vaud et les 10 collectivités publiques concernées. La convention a été signée le 13 décembre 2024 pour quatre ans.

La Ville poursuit son soutien à l'accessibilité du théâtre pour ses habitants en leur offrant des billets à CHF 5.-. Pour la saison 2023-2024, 123 billets ont été vendus.

Le rapport d'activité complet de la saison 2023-2024 du TKM est à disposition. www.tkm.ch

### FONDATION DE LA FERME DES TILLEULS

Le Conseil de Fondation de La Ferme des Tilleuls, présidé par Marianne Huguenin, est composé de 13 membres bénévoles. Il a siégé trois fois pour gérer ses tâches inaliénables alors que le bureau du Conseil, composé des déléguées de la Municipalité à savoir la présidente, la vice-présidente Nathalie Jaccard, et la secrétaire Michelle Dedelley, s'est réuni à cinq reprises, en présence de la directrice, Chantal Bellon.

Les relations entre la Ville et la Fondation ont porté principalement sur la fréquentation des expositions, la convention entre la fondation et l'ORIF pour le café, l'état des bâtiments, l'organisation du Prix de l'ECAL et le partenariat avec Vive(z) l'été.

Le rapport d'activité détaillé sera disponible à partir d'avril 2025. www.fermedestilleuls.ch

### THÉÂTRE SILO DU LAC

Le Théâtre Silo du Lac a vécu sa deuxième saison. En 2023-2024, 5 spectacles ont été programmés, répartis entre musique, seul en scène, et théâtre. Suite à plusieurs demandes ces dernières années, et grâce à l'augmentation du soutien de la Ville de Renens, le Canton est entré en matière pour l'octroi d'une subvention annuelle.

Le rapport d'activité est à disposition. Programme - Silo du Lac

### AFFICHAGE CULTUREL

Comme l'an dernier, avec les travaux du futur tram, une douzaine de panneaux sont restés indisponibles sur les 66 qui constituent l'affichage culturel. Ils servent tout au long de l'année à informer la population des activités et des manifestations culturelles proposées par la Ville, les acteurs culturels, mais aussi pour annoncer les activités sportives de plus en plus nombreuses. Comme les années précédentes, une douzaine d'emplacements ponctuels complètent ce dispositif.

### COMMISSION CULTURELLE DU TRAMWAY LAUSANNOIS

La commission culturelle du tramway lausannois, dont fait partie la cheffe du service, s'est réunie à plusieurs reprises afin de préparer un concours d'appel à projets artistiques. Le règlement du concours a été rédigé et une sélection de huit artistes établie. Le jury se réunira en 2025. Les informations sont à disposition sur tramway-lausannois.ch/chantier-culturel/

## MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR CJS

### SAISON CULTURELLE 2023-2024 – PAYANT

www.renens.ch/saison

La Saison 2023-2024 dénombre 92 abonnés. Le programme de la seconde partie de la Saison Culturelle était le suivant :

- 26 janvier – Verino – Humour – 448 spectateurs – COMPLET
- 23 février – Pierre-Do Bourgknecht & Sébastien Breguet – Conférence musicale – 228 spectateurs
- 22 mars – Pierre Richard – Humour – 425 spectateurs – COMPLET
- 19 avril – Cédric Pescia & Philippe Cassard – Musique classique – 269 spectateurs
- 2 mai – Viktor Vincent – Mentalisme – 438 spectateurs – COMPLET
- 31 mai – Maria de la Paz – Musique – 247 spectateurs

*Saison culturelle 23-24 Maria de la Paz © Gennaro Scotti*

*Saison culturelle Renens 23-24 Florian FAVRE & Lucas BUCLIN © Gennaro Scotti*

## SAISON CULTURELLE 2024-2025 – PAYANT

La Saison 2024-2025 dénombre 87 abonnés. Le programme de la première partie de la Saison Culturelle est le suivant :

- 20 septembre – EVL & Quatuor Sine Nomine – Classique – 175 spectateurs
- 11 octobre – Julie Campiche Quartet et Eric Truffaz – Musique – 169 spectateurs
- 1er novembre – Alexandre Kominek – Humour – spectateurs – 439 spectateurs – COMPLET
- 6 décembre – Quatuor Terpsycordes & William Sabatier – Musique classique – 196 spectateurs

## BIBLIOWEEKEND – 23 ET 24 MARS – SUR INSCRIPTION ET ENTRÉE LIBRE

Lors du Biblioweekend 2024, placé sous le thème culinaire « À table !», la bibliothèque a célébré la gourmandise avec un programme varié qui a rassemblé près de 130 participants. Au menu : une soirée cinéma gastronomique autour de « La Passion de Dodin Bouffant » de Tran Anh Hung, un repas canadien convivial, le spectacle « Hommage aux papilles » par Caroline Cortès et des ateliers créatifs kawaii animés par SKAPA'nimation.

## FÊTE NATIONALE DU 1ER AOÛT - ENTRÉE LIBRE – SITE DE VERDEAUX

Comme l'an dernier, toutes les animations de la Fête nationale se sont déroulées à Verdeaux, avec de nouvelles infrastructures, notamment une scène mobile. Le programme était varié et décliné depuis la Diane du matin jusqu'au concert du soir. Comme chaque année, discours officiels, prestations de l'Harmonie La Clé d'Argent, hymne national et verre de l'amitié ont ponctué la journée. Le brunch initié en 2022 a été reconduit et suivi par une centaine de personnes.

Parmi les animations, outre la prestation des sonneurs de cloches « Les S'naillons de Torgon », l'offre pour les enfants avec différents jeux d'autrefois en bois et lampions a été reconduite et appréciée. En début de soirée, un spectacle en plein air « L'Avis Bidon » a été présenté par le

*Fête nationale cortège © Marie Pons*

Cirque «La Compagnie» devant 150 personnes de tous les âges. Après le cortège aux lampions emmené par la Clé d'Argent, qui effectuait sa dernière prestation, la soirée s'est poursuivie en compagnie du cover groupe «Soniq» pour le plaisir du public. Le Bar était tenu cette année par le HC Renens Vipers.

Le feu de bois traditionnel du 1er Août a été remplacé par un brasero qui a également servi à griller quelques cervelas.

A noter la réalisation d'un nouveau visuel créé en interne par Administration générale.

### VIVE(Z) L'ÉTÉ – DIVERS LIEUX - ENTRÉE LIBRE

La programmation pluridisciplinaire s'est déployée pour cette deuxième édition durant 28 jours dans 16 lieux différents, du 28 juin au 30 août. Cette nouvelle mouture a abandonné le découpage en trois périodes au profit d'une programmation culturelle couvrant tout l'été. Reprenant le graphisme créé en 2023, l'identité visuelle s'est affirmée.

Au total, 33 offres culturelles, médiation comprise, ont eu lieu. Certaines de ces activités ont été menées en collaboration avec différents services de la Ville (archives communales, bibliothèque, CRA et piscine de Renens) ainsi qu'aux côtés d'acteurs culturels de la Ville (Théâtre Kléber-Méleau, La Ferme des Tilleuls, Groupe d'animation de Florissant). Par ailleurs, des collaborations avec First Move, Globlivres, la Galerie 1934 ainsi que ZIGZAG Théâtre ont permis de diversifier cette offre. Il convient de relever que les tandems d'activité la même journée ont permis au public de passer d'une activité à l'autre sans perdre de spectateurs. A noter également, sur le terrain de Verdeaux dans la perspective de mutualiser les infrastructures, la présence de l'Orchestre jaune le jour précédant la Fête Nationale, ce qui a permis d'utiliser les mêmes installations. Enfin, la collaboration avec Six Pompes Summer Tour a permis d'ancrer la place des arts de la rue à Renens.

Le public a été au rendez-vous avec un peu plus de 2'500 participants, tout âge confondu.

| Activités et dates | Public cible | Fréquentation |
|---|---|---|
| Dominique Hunziker y los Cuchumatanes / 28.06.24 | Tout public | 40 personnes |
| Cie des ArTpenteurs – Les voyages de Gulliver / 29.06.24 | Recommandé dès 7 ans | Annulé en raison de l'alerte météo du Canton de Vaud |
| Cie des ArTpenteurs – Les voyages de Gulliver / 30.06.24 | Recommandé dès 7 ans | 200 personnes |
| Nom d'un lieu (archives de Renens) / 01.07.24 | Recommandé dès 10 ans | 11 personnes |
| La Visite du Futur Imparfait – Yvan Richardet / 02.07.24 | Tout public | 11 personnes |
| Livres O'Parc (Bibliothèque et Globlivres) / 03.07.24 | Recommandé dès 5 ans | Annulé |
| Atelier «Attrape-Miracle» (CRA) / 04.07.24 | Recommandé dès 5 ans | 50 personnes |
| Cie Fada – Miracle / 04.07.24 | Recommandé dès 5 ans | 60 personnes |
| 20e anniversaire de l'école de danse First Move / 05.07.24 | Recommandé dès 6 ans | 60 personnes |
| Atelier – Vous avez dit Barbe-Bleue? (TKM) / 06.07.24 | Tout public | 6 personnes |
| Vous avez dit Barbe-Bleue? (TKM) / 08.07.24-09.07.2024 | Tout public | 200 personnes / jour |
| Les Communes font leur cinéma – Molii / Le Grand Bain / 07.07.24 | Âge légal 12 ans, recommandé 14 ans | 40 personnes / séance |
| L'Orchestre Jaune – Le Bal National / 31.07.24 | Tout public | 300 personnes |
| Six Pompes Summer Tour – L'Avis Bidon / 01.08.24 (Fête Nationale) | Tout public | 300 personnes |

| | | |
|---|---|---|
| **Livres O'Parc (Bibliothèque et Globlivres) / 14.08.24** | Recommandé dès 5 ans | 15 personnes |
| **Six Pompes Summer Tour – Fiammiferi / 18.08.24** | Tout public | 60 personnes |
| **Projection - La Fameuse Invasion des Ours en Sicile / 15.08.24** | Âge légal 10 ans, recommandé 12 ans | 100 personnes |
| **Projection – Ciao-Ciao Bourbine / 16.08.24** | Âge légal 6 ans, recommandé 10 ans | 150 personnes |
| **Galerie 1934 / 17.08.24** | Recommandé dès 11 ans | 12 personnes |
| **Six Pompes Summer Tour – Hihkoki Gumo / 17.08.24** | Tout public | 40 et 25 personnes (2 représentations) |
| **Nom d'un lieu (Archives de Renens) / 19.08.24** | Recommandé dès 10 ans | 20 personnes |
| **La Visite du Futur Imparfait – Yvan Richardet / 20.08.24** | Tout public | 25 personnes |
| **Fête de Florissant – Pierre et le Loup / 24.08.24** | Recommandé dès 3 ans | 85 personnes |
| **Bonsoir la compagnie – L'Art¿ / 25.08.24** | Tout public | 20 personnes |
| **Six Pompes Summer Tour – Cie Asland / 25.08.24** | Tout public | 20 personnes |
| **Cie Moost – Palette(s) (ZIGZAG) / 28.08.24** | Tout public | 120 et 120 (2 représentations) |
| **Cie TADAM – Atelier cabanes / 28.08.24** | Recommandé dès 6 ans, accompagné d'un parent | 60 personnes |
| **Louise Knobil (La Ferme des Tilleuls) / 29.08.24** | Tout public | 50 personnes |
| **Maud Paquis (La Ferme des Tilleuls) / 30.08.24** | Tout public | 50 personnes |

*Vivez l'été Miracle © Jérôme Klotz*

*Vivez l'été Palettes © Jérôme Klotz*

## BIBLIOTHÈQUE DE RENENS: ANIMATIONS PROPOSÉES AU PUBLIC

Ci-dessous le récapitulatif des animations qui ont eu lieu soit sur le site du Léman, soit hors les murs:

| Animations et dates | Public cible | Fréquentation *(sur l'année pour les animations régulières)* |
|---|---|---|
| **Animations ponctuelles** | | |
| Atelier créatif «Calendrier de l'Avent» / 20.11 | Dès 7 ans | 18 |
| Biblioweekend: soirée cinéma gastronomique / 22.03 | Dès 14 ans | 46 |
| Biblioweekend: repas canadien / 24.03 | Tout public | 17 |
| Biblioweekend: spectacle Hommage aux papilles / 24.03 | Dès 5 ans | 35 |
| Biblioweekend: atelier créatif kawaii par SKAPA'nimation / 24.03 | Dès 5 ans | 30 |
| Café policier / 28.02 | Dès 14 ans | 4 |
| Fête de la Nature: conterie L'homme qui plantait des arbres / 22.05 | Dès 8 ans | 30 |
| Imagine et écris: collaboration avec ZigZag Théâtre / 31.01 | Dès 5 ans | 16 |
| Mon beau sapin, roi des bouquins / 03.12 | Dès 4 ans | 11 |
| Nuit du conte Tralala Lita / 08.11 | Dès 5 ans | 100 |
| **Animations régulières** | | |
| Apéro-philo / 5 dates | Dès 14 ans | 58 |
| Ça joue? / 4 dates | Tout public | 135 |
| Chouette bébé lit / 9 dates | 0-4 ans | 83 |
| Philosopher avec / 1 date | Dès 14 ans | 9 |
| Raconte voir / 8 dates | Dès 16 ans | 78 |
| Raconte-moi Dorémi / 5 dates | 3-5 ans | 220 |

*Nuit du conte Tralala Lita © Michèle Roch-Ammann*

## MÉRITES DE LA VILLE DE RENENS – 14 NOVEMBRE – ENTRÉE LIBRE

La Municipalité de Renens récompense des personnalités ou des collectifs dont l'engagement, la créativité ou le charisme contribuent au rayonnement de la ville. La cérémonie de remise des Mérites 2024 a eu lieu à la Salle de spectacles. Chaque lauréat a reçu son prix, accompagné d'un diplôme modernisé édité par l'Atelier-Musée Encre & Plomb.

| Mérites | Lauréats |
|---|---|
| Culturel de reconnaissance | **Association Splotch!**, association basée à Renens et composée d'une vingtaine d'auteurs et autrices de bande dessinée. Elle promeut le travail de ses membres et mène de nombreux projets allant du magazine au jeu vidéo. Récompensée du Prix artistique de la Ville de Morges en 2017, l'association fête cette année ses dix ans. |
| Culturel d'encouragement | **Ed Wige**, autrice établie à Renens. Membre de divers collectifs littéraires, elle a obtenu en 2023 le diplôme de l'Institut littéraire suisse et s'est vu décerner la même année le Prix Tremplin Leenaards. En 2024, elle a reçu le Prix littéraire de l'Office fédéral de la culture pour son premier Roman «Milch Lait Latte Mleko». |
| Design | **Petermann Bédat**, atelier d'horlogerie, basé à Renens et fondé par Gaël Petermann et Florian Bédat, qui se sont rencontrés en 2007 sur les bancs de l'école d'horlogerie, à Genève. Les créations des deux trentenaires n'ont pas tardé à attirer l'attention des professionnels et des amateurs de haute horlogerie. |
| Sportif d'encouragement | **Milena Villarejo Kok, jeune Renanaise** élue championne suisse 2023 de danse cha cha cha et jive et championne 2024 dans sa catégorie junior et formation de groupe pour la samba. |
| Sportif de reconnaissance | **Richard Neal**, pour la promotion du sumo à Renens et en Suisse, et son engagement dans l'organisation de compétitions internationales, en particulier les championnats d'Europe junior 2023 à Renens. |
| Intégration | **Aso Pirot**i, engagé depuis plus de 30 ans dans le domaine de l'intégration des personnes migrantes, dans le cadre d'associations et de ses activités avec les écoles. Il est à l'initiative du projet-pilote «Double Je» qui met en valeur les langues et les cultures d'origine. |
| Développement durable | **Les Bénévoles du Parc des animaux de Belle-Vue**, groupe de huit familles nouvellement installées dans le quartier qui ont construit et entretiennent un petit parc pour animaux, en symbiose avec les jardins urbains de Paudex. |
| Coup de cœur | **Swati Rastogi Mayor**, autrice établie à Renens, qui a publié le roman «Et si tout commençait sur une balançoire». Elle fait également preuve d'engagement dans la vie renanaise en tant que co-présidente de l'Ecole de musique de Renens ou dans le cadre de lectures à Globlivres. |
| Coup de cœur | **Vito Tartaglia**, pour son engagement exemplaire en tant que bénévole pour la 1020 RUN depuis la toute première édition en 2006. |

*Lauréats Mérites 2024 © Bertrand Rey*

### NOËL ENSEMBLE – 13 ET 14 DÉCEMBRE – TOUT PUBLIC

La manifestation de Noël a été renouvelée en 2024 sous le nom de «Noël ensemble». Elle visait à élargir les publics, densifier l'offre, développer les collaborations avec les commerces et associations, et créer des synergies avec la redynamisation du marché. Le programme était le suivant:

- **Vendredi 13 décembre 2024:** Le FAR a organisé des activités sur le thème des Noëls du Monde avec des soupes, pâtisseries et animations musicales. Plus de 150 personnes étaient présentes à l'ouverture.
- **Samedi 14 décembre 2024:** Le matin, l'Association des commerçants de Renens a animé une Roue de la chance avec des lots offerts par les commerçants. L'après-midi, l'association J'aime ma Ville a proposé des activités familiales et une animation musicale avec la Chorale Together. Accueilli à la gare de Renens par la Municipalité et le Pichette Klezmer Band, le Père Noël a ensuite distribué des friandises aux enfants et a rendu visite à quelques commerçants. La Silent Disco a fait danser les participants jusque tard dans la nuit. Le bar était géré par le Restaurant ASKA, et les Bzz Boys ont vendu des raclettes, tandis qu'un Food Truck proposait des hot-fondues.

Les supports habituels de communication ont été utilisés, et une interview sur LFM réalisée. La SICOL a apporté un soutien financier et l'ACR a offert des têtes au choco. Cette manifestation a attiré au total près de 600 personnes sur 2 jours.

## ACCUEILS EN PARTENARIAT AVEC DES TIERS

| Partenaire | Projet / Lieu | Date | Fréquentation |
|---|---|---|---|
| Le Potiron | Ça joue / bibliothèque | 07.02, 15.05, 25.09, 27.11 | 135 au total |
| FAR | Fête du printemps / Place du Marché | 23.03 | 500 à 600 |
| Ecal | Exposition photo «La Mariée et le Ketchup» / Square du 14-Juin | 12.04-05.05 | Vernissage: 100 |
| Fête de la nature | L'homme qui plantait des arbres | 22.05 | 30 |
| Ecal | Thomas Mailander / Corso | 23-24.05 | Environ 300 |
| Feria flamenca | Danse et feria / Salle de spectacles | 14-15-16.06 | 1128 |
| Ecole de musique la Source | Concert / Place du Marché | 20.06 | Environ 250 |
| ZigZag théâtre | Palette(s) \| Fête de la Créativité<br>Esplanades de l'Hôtel de Ville et de la Salle de spectacles<br>En collaboration avec Vive(z) l'été | 28.08 | Environ 300 |
| 13 Vitrine | Exposition «The Scarecrows Show» / Corso | 01-03.11 | Vernissage: 50 |
| Etablissement secondaire de Renens | Exposition «Nos bibliothèques à la bibliothèque» (étagères d'élèves de la classe OCOM) / bibliothèque | 07.11-05.12 | n/a |
| Germanofolies | Simon Sagt (Simon Bergholz et ses musiciens) / Salle de spectacles | 18-22.11 | 5000 |
| Les Urbaines | Public Transport Project Rayon Vert - Terminus | 6-7-8.12 | 290 |

## SALLE DE SPECTACLES

Le nombre de manifestations organisées par les associations et les sociétés locales progresse et la fréquentation du public s'améliore après le difficile redémarrage d'après COVID. Les Etablissements scolaires utilisent la salle principale pour leurs séances d'information aux parents, la remise de diplômes ainsi que pour l'accueil de spectacles programmés pour leurs élèves. Le nombre de ces utilisations progresse chaque année. Les concerts de

musique classique programmés dans le cadre de la Saison culturelle ont incité l'Orchestre des Collèges et Gymnases Lausannois à donner leur concert annuel à Renens ; de même pour le Festival Sine Nomine et l'Orchestre de Chambre de Lausanne/OCL. La volonté de proposer des manifestations pour les plus jeunes se concrétise avec la programmation familiale des festivals de cinéma (VEO et Festival du film vert), mais aussi avec la programmation de ZigZag Théâtre.

Les salles de réunions sont toujours très demandées par les services de l'administration et par les associations et sociétés locales pour y organiser leurs rencontres ou leurs assemblées. Parfois, elles sont également louées pour des assemblées de copropriété.

La grande salle de la Salle de spectacles a été réservée 191 fois pour les répétitions et les montages des 117 manifestations.

## BIBLIOTHÈQUE DE RENENS

L'offre de médiation continue de séduire le public de la bibliothèque en ayant attiré 905 personnes, enfants et adultes. Que ce soit au sein de la bibliothèque ou lors d'actions hors-les-murs, le programme de médiation comptait une quarantaine d'événements dont le plus mémorable, celui de la drag-queen Tralala Lita lors de la Nuit du conte : un spectacle haut en couleur empli de tolérance et d'humour.

Le début de l'année a été marqué par le lancement du compte Instagram de la bibliothèque qui permet de mettre en lumière les collections et de promouvoir les actions de médiation. Il s'agit d'un outil extrêmement intéressant pour fidéliser la communauté d'usagers et usagères de la bibliothèque.

L'année a également été rythmée par des défis organisationnels au sein de la bibliothèque. Plusieurs départs dont celui de la responsable ont entraîné un sous-effectif, tant dans l'équipe publique que scolaire. Une réorganisation est en cours avec une forte implication de l'équipe.

Cette situation a nécessité de réduire de 4h par semaine les horaires d'ouverture entre septembre et décembre avec pour conséquence une légère baisse du nombre de lecteurs actifs avec 1'215 lecteurs ayant effectué des prêts et des retours à la bibliothèque (1290 en 2023). Le nombre de prêts s'élève à 40'259, un peu plus bas que l'année précédente (44'422). Après un record de nouvelles inscriptions l'année passée (143), ce sont 83 personnes qui se sont inscrites en 2024.

### VISITES DE GARDERIES

En 2024, 5 garderies ont fréquenté la bibliothèque pour un total de 10 visites. La fréquentation des garderies est en baisse (24 visites en 2023), essentiellement en raison d'un manque ponctuel de personnel dans ces structures, ce qui a malheureusement eu pour conséquence l'annulation de plusieurs rendez-vous. Ce sont tout de même 76 enfants qui ont été accueillis et qui ont pu profiter du fonds dédié au jeune public.

# ASSOCIATIONS

## RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Les rapports d'activités des associations sont disponibles auprès des comités respectifs.

| Associations | Relations avec la Ville |
|---|---|
| Amis de Festimixx | AG le jeudi 29 février 2024 |
| TILT | Trois expositions :<br>« Tadam circus » au Corso ;<br>« murs murs murs murs murs murs murs murs murs murs murs murs murs morts murs » aux Ateliers du Simplon ;<br>« Regarde dans les pliplis et les repliplis » au Corso |
| Ecole de musique de Renens | Mise à disposition des locaux pour les cours de musique. |
| Forum des associations de Renens (FAR) | Fête du printemps, Saveurs et raclette du FAR, soupes de décembre, Noël Ensemble (Soupes et animations du 13.12), Le bonhomme hiver a été géré avec la collaboration du CRA en compagnie des enfants et familles. |
| Groupe d'animation de Florissant (GAF) | Groupe de travail sur l'élargissement de l'utilisation de la Grange de Florissant. Collaboration dans le cadre de Vive(z) l'été : « Pierre et le loup » lors de la Fête de Florissant le 24 août |
| Harmonie La Clé d'Argent | Groupe de travail en lien avec sa dissolution.<br>Présence de la fanfare durant toute la manifestation de la Fête Nationale. |
| TL Big Band | Groupe de travail en lien avec la succession de la Clé d'Argent.<br>Concert lors de la programmation de la belle Saison sur la place du Marché. |
| Galerie 1934 | Collaborations : avec Vive(z) l'été (2 balades), avec la commission culturelle du tramway lausannois et avec La Ferme des Tilleuls<br>tramway-lausannois.ch/chantier-culturel/#photo |
| Amis du Tarmac Festival | Modification du nom et des statuts. L'association se nomme désormais Association des Amis de Vive(z) l'été |
| Zig Zag théâtre dans l'Ouest lausannois | Signature de la convention entre l'association et la Ville |

© *Mario Del Curto*

## POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT

Les subventions ont pour but de faire vivre ces entités au sein de la population renanaise, de faire évoluer leur mouvement junior avec des formations de qualité et de leur permettre de pratiquer leurs activités dans un climat favorable et serein.

En 2024, 7 sociétés culturelles ou récréatives ont répondu aux critères prévus par la politique de subventionnement de la Ville.

| Société récréative | Montant subvention | Membres | Membres Renens | Juniors | Juniors Renens |
|---|---|---|---|---|---|
| Ecole de Cirque Lausanne-Renens | 15'933.- | 727 | 73 | 597 | 60 |
| First Move | 2'355.- | 46 | 16 | 36 | 11 |
| Société philatélique | 1'150.- | 49 | 10 | 5 | 0 |
| Ecole de musique La Source | 5'053.- | 206 | 74 | 129 | 46 |
| Chœur de Dames | 1'000.- | 18 | 10 | 0 | 0 |
| Kud Vez | 3'505.- | 114 | 14 | 84 | 12 |
| Orcade | 530.- | 21 | 5 | 1 | 0 |

En plus de ces soutiens financiers, l'Harmonie de la Clé d'Argent a reçu le montant de CHF 12'800.-, (soit le 80 % du montant prévu selon la convention datée de 2016) selon les principes établis dans le cadre de la dissolution de cette entité.

Enfin, en complément à son aide financière, la Ville de Renens met à disposition des sociétés subventionnées les salles de gymnastique, de rythmique ou autres. Le nombre total d'heures d'occupation s'élève à 1'180 pour les associations culturelles listées ci-dessus, auxquelles s'ajoutent les 7'435 heures d'occupation de l'Ecole de musique de Renens, représentant ainsi une valorisation théorique totale de CHF 306'648.-.

## MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Outre les locaux scolaires mis à disposition des associations et ceux de la Salle de spectacles, le service gère, en collaboration avec le service d'entretien des bâtiments, la mise à disposition des locaux du CRA et de la Grange de Florissant, ainsi que la location du refuge et du chalet Mon Beau Pays.

## CLASSES D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (ELCO)

En collaboration avec les Directions des écoles et le service Bâtiment-Domaines-Logement, des salles au sein des bâtiments scolaires sont mises à disposition d'ambassades qui en font la demande afin de dispenser des cours de langue et culture d'origine. L'organisation et le financement de ces cours sont pris en charge par les différentes communautés.

| Ambassades/Consulats | Bâtiments | Jours | Horaires |
|---|---|---|---|
| Ambassade de la République d'Albanie | Collège du 24-Janvier – salle 30 | Vendredi | 17h00 - 19h30 |
| Consulat général du Portugal | Collège de Florissant – salle 104 | Lundi | 15h30 - 19h30 |
| | Collège de Florissant – salle 107 | Mardi | 15h30 - 19h30 |
| | Collège de Florissant – salle 107 | Jeudi | 15h30 - 19h30 |
| | Collège de Florissant – salle 107 | Vendredi | 15h30 - 19h30 |
| Ambassade de Turquie | Collège du 24-Janvier – salle 30 | Mardi | 15h00 - 18h30 |
| | Collège du 24-Janvier – salle 30 | Mercredi | 13h00 - 15h00 |
| | Collège du 24-Janvier – salle 30 | Samedi | 09h30 - 13h30 |
| Chinese institute Geneva Foundation | Collège de Florissant – salle 107 | Mercredi | 13h00 - 18h00 |
| | Collège de Florissant – salle 107 | Samedi | 08h00 - 17h00 |
| Consulat général d'Italie | Collège du 24-Janvier – salle 30 | Mercredi | 16h00 - 18h00 |
| | Collège de Mont-de-By – salle 2 | Vendredi | 15h30 - 17h30 |
| | Collège de Mont-de-By – salle 2 | Vendredi | 16h00 - 20h00 |
| Communauté congolaise | Collège de Mont-de-By – salle 2 | Mercredi | 14h00 - 19h00 |
| | Collège de Mont-de-By – salle 2 | Samedi | 10h00 - 20h00 |

## LOCAUX DU CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION (CRA)

En raison du développement des activités du secteur jeunesse, la mise à disposition des lieux a été réduite. Actuellement, seule l'Ecole de Musique de Renens occupe l'une des salles, deux heures le lundi.

## GRANGE DE FLORISSANT

De janvier à décembre, les salles de la Grange de Florissant ont été mises à disposition à 243 reprises.

- 54 occupations pour des associations renanaises, principalement pour le GAF (Groupe d'animation Florissant)
- 67 occupations pour les services de l'administration communale
- 117 occupations pour l'Ecole de musique de Renens

Pour la 2e fois, entre le 20 et le 26 novembre, la Grange de Florissant a accueilli « Let's Doc », une Initiative de l'association Ciné Doc visant la promotion du cinéma documentaire. 5 projections suivies de discussions avec les réalisateurs ou les acteurs des films ont eu lieu à cette occasion.

Dans le cadre du projet d'élargissement de l'occupation des salles de la Grange de Florissant, des modifications de l'espace de stockage du GAF ont été menées permettant de rendre accessible l'espace Bar pour la location. Des électroménagers ont été remplacés afin de correspondre à une utilisation de type événementiel. Des modifications de serrures ont été opérées afin de rendre les deux étages indépendants. Le principal outil informatique de gestion des locations (Gelore) nécessite encore des ajustements afin de permettre la gestion globale du processus de facturation.

### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DU REFUGE

335 demandes de locations ont été reçues, dont 20 ont été annulées, soit un total effectif de 315 réservations. L'utilisation des locaux est bien répartie dans le mois cependant, les fins de semaine restent particulièrement prisées. Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition. www.renens.ch

### CHALET MON BEAU PAYS – ONDALLAZ-SUR-BLONAY

Le chalet Mon Beau Pays a comptabilisé 145 jours de locations en 2024 (139 en 2019, 113 en 2021, 166 en 2022, 176 en 2023). L'existence du chalet a fait l'objet de différentes actions de communication pour les Renanais, sur le site internet de la Ville et dans le journal Info Renens, notamment en lien avec les nouveaux tarifs de location entrés en vigueur le 1er avril 2023. La convention qui lie l'intendante à la Ville de Renens depuis 2013 a été révisée.

## MARCHÉS

### MARCHÉS DE RENENS

Le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires se charge de la gestion hebdomadaire courante des marchés de Renens et des animations de la belle saison.

Le marché principal du samedi matin est spécialement dédié à l'alimentation. Suite au bilan 2023, des réflexions ont été menées afin de mieux répondre aux attentes du public et des maraîchers. Cette année, plusieurs stands de cuisine aux saveurs différentes ont rejoint la vingtaine de stands déjà présents. De plus, des stands occasionnels (églises, politiques ou classes pour une vente de pâtisserie), distincts chaque samedi, contribuent à la vie du marché.

Concernant les animations, elles ont repris leur rythme chaque samedi matin, de début mai à fin septembre. Dès le 4 mai, en présence du stand de la Municipalité, un programme varié a été proposé avec des groupes de jazz, fanfares, écoles de danse et artistes. Des sociétés locales ont également répondu favorablement à l'invitation de la Ville, telles que l'AVIVO, la Pétanque renanaise ou le Club des aînés Rayons de soleil pour animer les lieux. Le 28 septembre a eu lieu la dernière animation en compagnie du TL Big Band. De plus, la clientèle a pu compter sur le retour d'une buvette tenue par le restaurant Aska. Les étalagistes étaient ravis de cette reprise des animations qui apportent une ambiance particulière et qui attirent de nouveaux clients.

A relever deux nouveaux événements cette année :

**La Fête du jeu :** le samedi 17 août en partenariat avec la Ludothèque Le Potiron. Plusieurs jeux ont été proposés, notamment de société ou géants ainsi que des maquillages et un escape game. A noter la prestation de Hikohki Gumo sur la scène en matinée, animation prévue dans le cadre de Vive(z) l'été.

**Renens fête le goût :** le samedi 21 septembre. Ce second rendez-vous singulier a eu lieu dans le cadre de la semaine du goût et a été co-organisé avec une agence. Au programme, un parcours gourmand auprès de plusieurs étalagistes du marché qui ont proposé des dégustations de leurs produits. Un coffee truck ainsi qu'un foodtruck de fish & chips sont venus agrémenter l'offre habituelle du marché, ouvert exceptionnellement jusqu'à 14h. Un visuel a également été réalisé en interne.

Quant au marché du mercredi après-midi, il offre divers produits essentiellement non-alimentaires. Il compte une dizaine de fidèles étalagistes. Plusieurs demandes sont parvenues au service pour rejoindre ce marché ; malheureusement après un essai voire plusieurs, certaines personnes ne donnent plus de nouvelles.

Les étalagistes du marché du mercredi ont souhaité fêter Noël le mercredi 11 décembre avec une distribution de petits cadeaux à la clientèle et une roue de la chance. Cet après-midi festif a été accompagné en musique par le Chicago Boys Band.

# SECTEUR JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

## JEUNESSE

### POLITIQUE DE LA JEUNESSE

#### GROUPE DE COORDINATION JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le Groupe de Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois (GCJOL) réunit les professionnels de la jeunesse du district depuis 2007, avec la possibilité de développer des projets intercommunaux. En concertation avec le vice-président et l'ensemble des membres, ce groupe prépare et anime les quatre séances annuelles, et fait le lien avec la plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois (PJOL), volet politique du GCJOL. Les animateurs du CRA sont présents à ces séances par tournus. Ils participent ainsi à des groupes de travail proposés comme le « tournoi de Futsall » et « Inventaire du matériel présent dans les studios Son », par exemple.

#### PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois a lieu plusieurs fois par année et réunit les conseillers municipaux et conseillères municipales du district en lien avec l'enfance et la jeunesse et le président du GCJOL. Lors des séances annuelles, les membres échangent sur la politique jeunesse, reçoivent les professionnels et décident de financer, ou non, les projets intercommunaux proposés par les professionnels du GCJOL.

#### LAUSANNE RÉGION

La conseillère municipale du service fait partie des commissions Enfance et Jeunesse et Formation et Emploi des jeunes, ainsi que conjointement avec la conseillère municipale du service Enfance et Cohésion sociale, de la commission Prévention et Dépendances. Le rapport d'activité sera disponible sur le site lausanneregion.ch.

### ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

En 2024 comme les années précédentes, les activités sur inscriptions proposées par le Centre de rencontre et d'animation (CRA) ont suscité un grand engouement. Il s'agit des centres aérés, des mercredis des enfants, des sorties familles durant les vacances scolaires et les samedis, ainsi que des camps à Ondallaz.

Les points notables de l'année 2024 ont été la mise en place d'activités réservées aux filles dans les locaux du CRA, dans le but de leur dédier un espace privilégié et sécurisant pour se réunir. De plus, les activités sur inscription dédiée aux adolescents ont également pris de l'ampleur, et concernent un groupe régulier plus important (environ 10 adolescents chaque mercredi).

Concernant l'accueil-libre, la fréquentation a également connu une forte hausse depuis 2023. De plus en plus de jeunes viennent profiter des locaux du CRA les vendredis et samedis soir. Bien que réjouissante, cette situation amène à quelques questionnements au sujet de l'espace. En effet, les jeunes sont parfois trop nombreux pour que chacun et chacune profite du lieu de manière confortable.

Les inscriptions en ligne ont été un franc succès et fonctionnent très bien.

## ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

| Activités | Tranches d'âge | Offre | Fréquentation |
|---|---|---|---|
| **Mercredis des enfants**<br>31 mercredis | 6 à 12 ans | Sorties, jeux, découvertes, sport, bricolage | Env. 24 / après-midi<br>595 participations |
| **Mercredis des ados**<br>31 mercredis | Dès 12 ans | Sorties, jeux, découvertes, sport, bricolage | Entre 5 et 15 / après-midi<br>270 participations |
| **Mini-CRA**<br>Mardis et jeudis | Préscolaire | Visite de la bibliothèque de Renens, découverte d'un chantier, exploration aux ruches, découverte des pompiers, etc. L'objectif est de faire découvrir de nouveaux environnements et initier les enfants à davantage d'autonomie. | 8-10 familles / matinées |
| **Accueil libre & ados**<br>Vendredis et samedis<br>16h-21h30 | Dès 8 ans | Jeux de société, livres, PlayStation, confection de repas, etc. Ce cadre permet de se retrouver entre amis et de s'auto-déterminer suivant ses envies.<br>Cette année, la fréquentation de l'accueil a fortement augmenté, amenant l'équipe à se questionner sur la meilleure manière d'accueillir tous ces jeunes au CRA. | Le vendredi, environ 20 personnes en continu. Au total une cinquantaine de jeunes passent la porte.<br>Le samedi, autour de 15 à 30 ados. 3 samedis par mois. |
| **Sorties ados**<br>Derniers samedis du mois, remplacé par l'accueil libre dès septembre en raison du peu de fréquentation | 12 à 16 ans | Sorties dans des lieux culturels, sportifs ou autres, hors Renens. Vevey Images, sortie voile, escape room, etc. | Janvier : 8 ados<br>Février : 10 ados<br>Avril et juin : Annulées par manque de participants<br>Mai : 7 ados<br>Septembre : 5 ados |
| **Sorties familles**<br>1er samedi du mois | 0 à 80 ans | Huit sorties culturelles : balade des Narcisses à Ondallaz, Festival du jeu à la Tour-de-Peilz ou visite de de la maison de la Rivière à Tolochenaz | Entre 20 et 25 / samedi<br>160 personnes |

*CRA Mercredi des enfants*

### SOIRÉE D'ACCUEIL DES JEUNES DE 18 ANS – 23 NOVEMBRE

Suite au succès de l'année dernière, l'équipe du CRA a décidé de poursuivre dans la nouveauté, en offrant un autre lieu pour la réception, à savoir le centre sportif de la Vaudoise aréna. 23 jeunes étaient présents pour le repas et la soirée qui s'est poursuivie en musique avec une jeune DJ.

### PROJETS TRANSVERSAUX ET PARTENARIATS CRA

| Projet | Actions | Participants |
|---|---|---|
| Lien avec les écoles<br>14 juin | Fête des écoles: espace jeu et discussion, coin lecture | Tous les enfants des établissements primaires de Renens et leur famille |
| Bal des 8P<br>27 juin | Une animation a été proposée par le CRA au Bal des 8P. Les jeunes réalisaient un défi pour gagner une photo polaroid. | Environ 80 portraits ont été réalisés durant la soirée! |
| 1020 Run<br>21 septembre | Entraînement d'une équipe d'enfants par les animateurs d'Ondallaz et les moniteurs du CRA | 24 jeunes de 6 à 14 ans |

## ACTIVITÉS DE VACANCES

### CENTRES AÉRÉS, CAMPS ET ATELIERS A LA JOURNÉE

| Activités | Période | Public cible | Fréquentation |
|---|---|---|---|
| Mini-camp ados | Février | 12-15 ans | 15 inscrits |
| Activités familles | | 0-100 ans | Entre 17 et 26 / jour |
| Centre aéré | Avril | 6-12 ans | 24 inscrits |
| Animation de quartier | | 0-100 ans | Entre 10 et 50 / jour |
| Camp Ondallaz | | 6-9 ans | 18 inscrits |
| Camp Ondallaz | | 9-12 ans | 28 inscrits |
| Centre aéré | Juillet | 6-12 ans | 24 inscrits |
| Animation de quartier | | 0-100 ans | Entre 10 et 50 / jour |
| Activités familles | | 0-100 ans | Entre 20 et 29 / jour |
| Camp Ondallaz | | 9-13 ans | 28 inscrits |
| Animation de quartier | Août | 0-100 ans | Entre 10 et 20 / jour |
| Centre aéré | | 6-12 ans | 24 inscrits |
| Camp Ondallaz | | 6- 9 ans | 14 inscrits |
| Camp ados | | 12-15 ans | 16 inscrits |
| Automne chaleureux | Octobre | 0-100 ans | Entre 15 et 19 / jour |
| Automne ados | | 12-15 ans | Env. 60 jeunes sur 2 jours |
| Centre aéré | | 6-12 ans | 24 inscrits |
| Camp Ondallaz | | 6-9 ans | 21 inscrits |
| Camp Ondallaz | | 9-12 ans | 25 inscrits |
| **Total camp Ondallaz** | | | **165 inscrits** |
| **Total centres aérés** | | | **96 inscrits** |
| **Total activités ados** | | | **60 inscrits** |

*CRA centre aéré*

### PASSEPORT VACANCES

En 2024, dix activités ont été organisées à Renens :

- Atelier Bubble Tea & Waffle
- À la rencontre de J. Gutenberg
- Introduction au squash
- Initiation au basket
- ORGANuGAMME, ton terrain de jeu de La Ferme des Tilleuls
- Cours de Break-dance
- Atelier d'art postal
- Décorations de lettres
- Cours de Capoeira
- Balade nocturne à la découverte des chauves-souris

26 enfants ont acquis le passeport traditionnel (21 en 2023) et 6 le passeport farniente (3 en 2023). Ces chiffres restent dans la norme, malgré une baisse régulière depuis 2018 (61 passeports traditionnels vendus).

Le rapport d'activités de l'Association du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) est à disposition. www.apvl.ch

## TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

L'effectif de travail social de proximité est de 1.4 EPT, réparti entre deux professionnels. En 2024, le premier TSP, engagé en 2011, a saisi une nouvelle opportunité professionnelle. Son successeur engagé en juin est parti après trois mois. Le second TSP en place a assuré la mise en œuvre du projet Bienvenue Chez Toit (BCT), tout en gérant les coups de pouce et l'ouverture des salles de sport en hiver. Ces actions ont permis de maintenir une continuité dans le lien avec les jeunes.

### PROBLÉMATIQUES ACTUELLES

La santé mentale des jeunes reste une préoccupation majeure, avec des crises sociales et économiques qui impactent leur moral et leurs perspectives. Bien que la majorité des jeunes se portent bien, les TSP constatent une complexité croissante des situations individuelles, nécessitant des suivis plus longs et approfondis. Dans ce contexte, des actions telles que la permanence sociale, le soutien aux projets existants et la création de nouvelles initiatives demeurent essentielles.

## PERMANENCE SOCIALE

La permanence sociale a accompagné 55 jeunes en 2024, 15 filles et 40 garçons âgés de 12 à 25 ans. Les principales problématiques concernent l'insertion socioprofessionnelle, mais aussi des difficultés financières, de logement et d'accès aux prestations sociales. Lorsque des solutions ne sont pas disponibles, le rôle des TSP est de maintenir le lien avec les jeunes en rupture pour éviter qu'ils ne passent sous les radars. Le projet-pilote *Zéro seuil d'accès*, actif depuis 2020, constitue un levier important pour répondre à ces problématiques. Cette commission, qui se réunit dix fois par an, continue d'explorer des pistes de pérennisation pour mieux soutenir les jeunes ayant des difficultés à s'intégrer dans la société. En marge de cette Commission, le travail de réseau est indispensable pour répondre aux demandes singulières des jeunes de plus en plus orientées vers des questions juridiques : accès et droits des politiques sociales, migration, impôts. Différents partenaires sont consultés ; le CSP, dont « Jet Service », et le CSR.

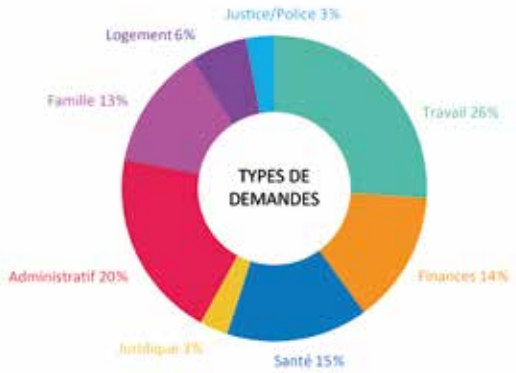


## COUP DE POUCE

Depuis 16 ans, *Coup de Pouce – Petits Jobs pour les jeunes* offre aux services de l'administration, associations et entreprises locales l'opportunité de faire appel à des jeunes pour des travaux ponctuels (mise sous pli, affichage, aide événementielle, etc.) contre une indemnité. En 2024, 30 jeunes (40 % de filles et 60 % de garçons) ont participé au projet, réalisant environ 80 missions pour un total de 316,75 heures travaillées. Parmi les événements marquants figurent la fête nationale du 1er août, la fête de Noël et diverses collaborations locales. Ce projet reste un outil précieux pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes tout en répondant aux besoins des partenaires locaux.

## OUVERTURE DES SALLES DE SPORT

Depuis 2007, deux salles de sport sont ouvertes chaque week-end durant l'hiver aux jeunes de Renens : le samedi au collège du 24-Janvier (680 passages sur inscription) et le dimanche au collège du Léman (480 passages en accès libre). En 2024, les créneaux ont été répartis en quatre plages horaires pour garantir un accès équitable aux filles et aux garçons (12-17 ans et 18-25 ans). L'encadrement est assuré par trois monitrices pour les groupes féminins et trois moniteurs pour les groupes masculins, sous la supervision du TSP. Ces adaptations visent à répondre aux besoins variés des jeunes et à encourager une fréquentation équilibrée entre les genres. Depuis cette année, cette prestation figure au programme d'activité physique pour toutes et tous 1020 MOVES.

## BIENVENUE CHEZ TOIT

Le portacabine Bienvenue Chez Toit, ouvert en janvier 2024 après des travaux réalisés avec l'aide de jeunes du quartier, est situé près du collège et des infrastructures sportives du Censuy. Accessible aux 12-17 ans les lundis, mardis et jeudis (16h-18h) et aux 18-25 ans les vendredis et samedis (20h-22h30), il constitue un espace propice aux échanges et projets collectifs. En 2024, trois événements estivaux ont été organisés par les jeunes : la diffusion de la finale de l'Euro (plus de 100 participants), un tournoi FIFA et une soirée film pour filles. L'équipe de grands frères et grandes sœurs, déjà impliquée dans l'encadrement à l'espace pique-nique, joue un rôle clé dans la création de liens de confiance avec les bénéficiaires. Le TSP a également présenté le projet aux professionnels du collège du Léman et à 80 délégués de classe, renforçant la visibilité et l'engagement des jeunes dans les initiatives locales.

### SUBVENTIONNEMENT DES ÉTUDES MUSICALES

Depuis 2014, la Ville de Renens octroie des aides individuelles dédiées aux études musicales. Le droit au subventionnement s'applique aux élèves suivant des cours dans une école reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans s'ils suivent une formation professionnelle ou des études musicales menant au certificat de fin d'études non professionnelles de la musique.

En 2024, 39 subventions ont été octroyées (46 en 2023). Malgré une légère baisse, les familles restent informées de cette prestation par les flyers distribués dans les Etablissements scolaires et l'Ecole de musique de Renens.

## AFFAIRES SCOLAIRES

La Convention du 2 novembre 2009 conclue entre la commune de Renens et l'Etat de Vaud au sujet des prestations communales exécutées par l'administration des écoles a été résiliée le 31 juillet 2023.

Dès la rentrée scolaire 2023-2024, la Ville de Renens a repris la gestion administrative des tâches scolaires de compétence communale.

Les domaines qui relèvent de la compétence de la Ville sont :

- les aspects administratifs, financiers et contractuels pour l'organisation des camps, des voyages d'étude, des courses d'écoles et sorties, des activités culturelles, des activités scolaires facultatives
- l'organisation des tournus des visites dentaires et de la prévention routière pour les classes
- l'organisation des devoirs accompagnés et des animations après les devoirs accompagnés
- l'organisation des transports scolaires
- l'établissement du budget annuel et des comptes en collaboration avec les directions scolaires
- la rédaction du rapport de gestion en collaboration avec les directions scolaires

Des adaptations de processus d'organisation ont été réalisées dès la rentrée 2024-2025 avec la collaboration des services concernés FIN, RH, ECS et les directions des écoles.

### DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Prestation parascolaire facultative de compétence communale, l'offre des devoirs accompagnés et des animations est proposée lors de chaque rentrée scolaire à tous les parents des élèves de 3P à 8P. L'ensemble de la prestation se déroule en bonne collaboration avec les directions des deux établissements primaires qui interviennent essentiellement sur le plan pédagogique.

Comme l'année dernière, les inscriptions se sont déroulées en ligne, avec la possibilité de venir les compléter au guichet jusqu'aux vacances de Pâques. Quelques nouveautés ont été mises en place pour cette année scolaire. Les parents avaient la possibilité d'effectuer les inscriptions du 1er juillet au 28 août 2024. Le flyer d'informations a été modifié en un dépliant avec un graphisme représentant les prestations et dont le contenu est rédigé avec un langage simplifié (FALC). La distribution a été faite dans les agendas des élèves avant la fin de l'année scolaire 2023-2024. La prise en charge a été modifiée avec des horaires fixes et les animations sont proposées uniquement aux élèves de 3P à 6P. Les sites de Sous-Biondes et Simplon n'ayant pas suffisamment d'inscriptions, les animations n'ont pas pu y être proposées.

Le nombre d'inscriptions en ligne est de 284 en deux mois et de 103 inscriptions au guichet de juillet à décembre, avec 13 annulations. Pour l'année, un total de 387 élèves sont inscrits dont 58 élèves pour les devoirs accompagnés et animations pour activités post-scolaires.

62 encadrants et 2 encadrantes relais sont employés, pour un total de 47 groupes. Pour les animations, 14 moniteurs sont présents sur les 4 sites scolaires, les deux encadrantes relais remplacent la monitrice relais qui a cessé son activité en fin d'année scolaire 2023-2024. Les

groupes d'animations à Verdeaux-Pépinières et 24-Janvier sont les plus conséquents avec 15 élèves.

Le service Enfance-Cohésion sociale a accordé 10 demandes d'aides financières de septembre à décembre 2024, contre 27 en 2023 et 28 en 2022.

## PLANIFICATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

Le groupe de travail Planification scolaire, constitué des trois directions scolaires, des services Urbanisme, Bâtiments, Enfance et Cohésion sociale et un représentant du Canton, s'est réuni à deux reprises sous la présidence de la conseillère municipale en charge du service. Avec la cheffe de service, elle participe à la commission de construction de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz. Les réflexions autour du programme de collège à Malley se sont activées durant l'année sous la direction de La Fabrique et un concours d'architecture sera lancé en 2025.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Le bus scolaire est exploité à plein temps pour déplacer les élèves, essentiellement du premier cycle, et lorsque les distances et les horaires ne permettent pas un déplacement à pied, pour des activités telles que la gymnastique, la rythmique, les cours de natation, voire des sorties ponctuelles selon les disponibilités. Depuis la rentrée d'août 2024, le bus scolaire peut assurer l'ensemble de ces transports. Seuls les dépistages dentaires sont assurés par un transporteur externe.

## ENCADREMENT À L'ESPACE PIQUE-NIQUE DU LÉMAN PAR DES GRANDS FRÈRES

L'espace pique-nique du collège du Léman, ouvert en 2020, accueille quotidiennement 80 élèves de classes de raccordement sous la supervision de grands frères et grandes sœurs et d'une encadrante. Cet espace offre un cadre structurant pour les jeunes, favorisant une pause de midi sécurisée et encadrée.

## FÊTE DES ECOLES

*Fête des écoles © Faustine Ireland*

Pour la deuxième édition, les enfants et leurs familles ont profité, le 14 juin, de la Fête des écoles organisée par le service CJS en étroite collaboration avec les Etablissements primaires.

En début d'après-midi, les classes ont ouvert leurs portes aux familles et à la population autour d'activités spéciales dans les divers établissements de Renens Est et Ouest. Ce moment festif a permis de passer un moment privilégié de découvertes avec les enfants, le corps enseignant et toutes les personnes qui contribuent au fonctionnement de l'école. Puis, de 16h00 à 20h30, la Ville de Renens a invité les enfants et leurs familles sur le terrain de Verdeaux pour poursuivre la fête. Des spectacles, des démonstrations de cheerleaders, de capeoira, d'accrobaties, de danse Hip-Hop, de foot freestyle ainsi que des jeux et des ateliers d'initiation ont été animés par des acteurs locaux tels que les Angel's Cheerleaders, l'association Biribas Capoeira, le cirque O'Chap ou First move. Une buvette sans alcool ainsi que des stands de petite restauration étaient à disposition.

Environ 2000 personnes ont participé à cet évènement festif et convivial.

## JUBILAIRES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pour témoigner sa reconnaissance pour leurs 20 ou 30 ans de service ainsi que la perspective de leur prochaine retraite, la Municipalité a, jusqu'en 2023, partagé un repas avec les membres des personnels pédagogiques, administratifs ou infirmiers des trois établissements scolaires de Renens.

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des Etablissements scolaires primaires et secondaire (CET) a siégé à trois reprises, les 16 avril, 18 juin et 12 novembre. L'ordre du jour des séances des 18 juin et 12 novembre ayant été fixé en fin de séance du CET, le bureau a siégé une fois (19 mars).

En plus de son rôle d'espace d'échanges et de discussions pour les partenaires du milieu scolaire, le CET a traité en particulier les dossiers suivants :

- La journée continue de l'élève
- Organisation et missions du CET
- La sécurité sur le chemin de l'école
- L'organisation de la conférence en mars 2025 « Le jeu de faire semblant »

Les procès-verbaux sont disponibles sur renens.ch.

## BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

L'année 2024 a été marquée par un sous-effectif important de l'équipe. Des mesures ont été prises – dont un renfort de 20 % octroyé par le canton – afin de préserver la santé des collaboratrices tout en assurant le lien avec les élèves. Si une partie des visites de classes ont été suspendues, les animations pédagogiques ont quant à elles été maintenues dans le but de poursuivre le programme prévu sur l'ensemble des degrés du primaire. C'est ainsi que 146 animations pédagogiques ont pu être menées sur la totalité de l'année et 199 visites de classes se sont déroulées sur le 1er semestre.

## FAMILLES À COACHER

Il s'agit d'un groupe de travail présidé par les conseillers municipaux de Culture-Jeunesse-Affaires scolaires et Enfance-Cohésion sociale qui se réunit environ 4 fois par an. L'objectif est de développer des échanges réguliers entre l'école et les partenaires communaux afin de mettre en place des outils pour accompagner et soutenir les familles de Renens. Ce groupe est composé des professionnels en lien avec les familles : directions, doyens, infirmières, éducatrices en milieu scolaire pour les établissements scolaires, travailleurs sociaux de proximité et l'adjointe à la jeunesse et affaires scolaires. Les thématiques abordées ont été : les enfants proche-aidants, la non-demande des parents avec une présentation de la Fondation « Histoire de parents », une présentation du travail de «Jardins des parents » et l'amorce d'une réflexion pour la création d'un document rassemblant les prestations en faveur des familles.

## ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

L'offre en matière de prestations et de conseils personnalisés est accessible aux adultes dans les locaux de la rue de la Savonnerie, alors que les élèves bénéficient de consultations au sein de l'établissement secondaire de Renens. Les relations avec la Ville concernent non seulement les locaux mais également la situation des jeunes.

## SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Le service PPLS, sis à la rue de Lausanne 21, composé de psychologues, de psychomotriciens et de logopédistes, est à disposition des familles et des intervenants scolaires pour toutes difficultés rencontrées par des enfants ou des adolescents dans leur développement. Les relations avec la Ville de Renens concernent les locaux ainsi que le suivi des frais administratifs de la plateforme administrative et financière (PFAF) de la direction régionale PPLS pour les communes de la CRENOL.

# ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

## ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES DE RENENS

### FAITS MARQUANTS

| | |
|---|---|
| **Etablissement primaire Renens-Est** | » La nomination de la nouvelle Directrice, Anne Roduit qui prend désormais les rênes de l'établissement.<br>» La fermeture d'une classe 1-2P, suite à des ajustements organisationnels.<br>» Une formation approfondie du corps enseignant sur la pédagogie basée sur les neurosciences, afin de renforcer l'approche éducative et les méthodes d'enseignement.<br>» La formation des enseignants à l'éducation au numérique, avec le programme Edunum, visant à intégrer les outils numériques de manière efficace dans l'enseignement.<br>» L'organisation de la Fête des écoles, un moment festif et convivial pour toute la communauté scolaire.<br>» Enfin, les élèves des 7P et 8P ont eu l'opportunité de participer à un camp, dans le cadre de la transition liée à la bascule. |
| **Etablissement primaire Renens-Ouest** | » L'année 2024 est marquée par la préparation de la première phase des travaux liés à la rénovation du Collège de Verdeaux.<br>» La première étape consiste en la préparation du déménagement du Collège dans des bâtiments modulaires, dont l'emplacement a été déterminé sur le site du parc de Verdeaux et des Corbettes.<br>» En ce qui concerne la planification scolaire, le manque de locaux au Sud des voies continue de se faire ressentir, dans un contexte de fluctuation des effectifs, le Collège du Simplon ne pouvant accueillir davantage de classes.<br>» L'ouverture d'un centre EVAM, prévue en février 2025, mobilise également les équipes en vue de l'ouverture potentielle de classes d'Accueil au Collège des Biondes.<br>» L'arrivée du Numérique représente un enjeu important et un investissement conséquent de la Commune, en collaboration avec les écoles. |

### COURSES D'ECOLE

Toutes les classes des deux Etablissements primaires ont bénéficié de leurs courses d'école.

## CAMPS SCOLAIRES

| | Type de camps | Nbre de classe | Nbre d'élèves | Lieu |
|---|---|---|---|---|
| Renens-Est | Camps d'hiver/ski 8P | 5 | 91 | Ondallaz |
| | Camps école à la montagne 6P | 8 | 142 | Ondallaz |
| | Journée école à la montagne 4P | 8 | 139 | Ondallaz |
| | Camps de volée | 6 | 108 | Grimentz |
| | **TOTAL** | **27** | **480** | |

| | Type de camp | Nbre de classe | Nbre d'élèves | Lieu |
|---|---|---|---|---|
| Renens-Ouest | Camps d'hiver/ski 8P | 5 | 91 | Ondallaz |
| | Camps école à la montagne 6P | 7 | 109 | Ondallaz |
| | Journée école à la montagne 4P | 8 | 98 | Ondallaz |
| | **TOTAL** | **20** | **298** | |

## NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE

| | Degrés | 1P | 2P | 3P | 4P | 5P | 6P | 7P | 8P | CRPS - ACC |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Renens-Est | TOTAL | 101 | 104 | 100 | 119 | 91 | 115 | 89 | 106 | 21 |

| | Degrés | 1P | 2P | 3P | 4P | 5P | 6P | 7P | 8P | CRPS - ACC |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Renens-Ouest | TOTAL | 105 | 112 | 101 | 96 | 89 | 93 | 79 | 92 | 20 |

## RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATION DES ÉLÈVES

| | Bâtiments | Nombre de classes | 1er cycle | | 2e cycle | | Salles spéciales |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1P-2P | 3P-4P | 5P-6P | 7P-8P | |
| Renens-Est | Croisée | 2 | 2 | - | - | - | - |
| | Florissant | 11 | 4 | 4 | 2 | - | 1 CRPS |
| | Mont-de-By | 2 | 1 | 1 | - | - | - |
| | Nénuphar | 9 | 3 | 4 | 1 | - | 1 ACC |
| | 24-Janvier | 7 | - | 3 | 4 | - | 1 Groupe ressource 3-6P |
| | Roseau | 15 | - | - | 4 | 11 | 1 Groupe ressource 3-6P |
| | **TOTAL** | **46** | **10** | **14** | **9** | **11** | |

| | Bâtiments | Nombre de classes | 1er cycle | | 2e cycle | | Salles spéciales |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1P-2P | 3P-4P | 5P-6P | 7P-8P | |
| Renens-Ouest | Collège du Simplon | 6 | 2 | 1 | 3 | - | 1 ACT-ACM<br>1 mesures compensatoires<br>1 de dégagement |
| | Pavillon du Simplon | 4 | 1 | 2 | - | - | |
| | Sous-Biondes | 6 | 2 | 1 | - | - | 1 ACT-ACM<br>1 mesures compensatoires<br>1 de dégagement |
| | Verdeaux | 22 | - | - | - | 11 | 2 AVI<br>2 de science<br>1 de TMA<br>2 de cuisine<br>2 de musique<br>2 d'informatique<br>2 ACT-TMA<br>1 économat |
| | Collège des Pépinières | 13 | 3 | 4 | 6 | - | 1 ACT-ACM<br>2 mesures compensatoires<br>2 de dégagement |
| | Pavillon des Pépinières | 4 | 2 | 1 | 1 | | |
| | Collège du Caudray | 3 | 1 | 1 | - | - | 1 de dégagement |
| | **TOTAL** | **58** | **11** | **10** | **10** | **11** | |

## COURS SCOLAIRES FACULTATIFS RENENS EST-OUEST

| | Degrés scolaire | Activités | Nombre d'élèves | Commentaires |
|---|---|---|---|---|
| Etablissements primaires Est-Ouest | 5-6P | Uni Hockey | 8 | |
| | 5-6P | Athlétisme | 21 | |
| | 5-6P | Hip-Hop | 8 | |
| | 5-6P | Cirque | 15 | |
| | 5-8P | Capoeira | 12 | |
| | 5-8P | Agrès | 39 | Divisé en deux groupes |
| | 5-8P | Échecs | 27 | Divisé en deux groupes |
| | 5-8P | Breakdance | 21 | |
| | 7-8P | Grands jeux | 8 | |
| | 7-8P | Natation | 10 | |
| | 7-8P | Basket | 27 | Divisé en deux groupes |
| | 7-8P | Badminton | 28 | Divisé en deux groupes |
| | **TOTAL** | **12 activités** | **224 élèves** | **Les groupes trop nombreux sont répartis sur deux semestres** |

## ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

### RENENS-EST

| Activités | Détails |
|---|---|
| Activités sportives | » Camps de ski et de neige à Ondallaz (8P)<br>» Camps d'automne à Grimentz (8P)<br>» Journée à Ondallaz (4P)<br>» Sorties en ski de fond<br>» Joutes et tournois<br>» Joutes 2P – différents jeux sous forme de postes - juin<br>» Joutes en forêt - 3P - juin<br>» Balle au roi – 4P - juin<br>» Gigathlon – 5P - juin<br>» Dodgeball – 6P - juin<br>» Football – 7P - juin<br>» Tchoukball – 8P - juin<br>» Mini-volley – 7P – décembre<br>» Unihockey – 8P – décembre<br>» Cross à Dorigny – 7 et 8P – octobre<br>» Semaine du baby-foot géant – juin<br>» Toutes les classes de 7 et 8P doivent faire 3 sorties sportives (patinoire, escrime, piscine, etc.)<br>» Journée cantonale de foot – une classe de 8P<br>» « Fit for future» à disposition pendant toutes les récréations<br>» Tournus terrain multisports pendant la récréation<br>» Natation pour 2P, 4P et 7P<br>» Sports facultatifs (badminton, capoeira, agrès, mini-volley, cirque, natation, etc.)<br>» Marches de collège<br>» 1020 Run à Renens |
| Culture | » Concert des Petits chanteurs à la gueule de bois, 5 à 8P (janv. 2024)<br>» Spectacle ZigZag, Qui a peur du loup ?, 1-2P (janv. 2024)<br>» Germanofolies Raketen, 6P (mai 2024)<br>» Spectacle Zigzag La fabrique, 3P et CRPS (sept. 2024)<br>» Germanofolies Simon sagt, 7-8P (nov. 2024)<br>» Spectacle Cie la Pie qui chante, Un saut dans le lac, 1-2P (déc. 2024)<br>» Festival de Yelen |
| Activités de prévention | » PAM<br>» Profa<br>» Prévention routière<br>» Prévention des délits<br>» Prophylaxie dentaire<br>» Visite dentaire |
| Activités pédagogiques | » Outdoor education<br>» Histoire de Mots<br>» Cuisine à l'école<br>» Chantée dans les EMS<br>» Chants de Noël<br>» Échange intergénérationnel avec un EMS<br>» École en forêt |

| | |
|---|---|
| **Equipe santé** | » Préparation de la journée pédagogique (28.02.2024)<br>» Création d'une brochure pour sensibiliser les familles (recommandations santé et bien-être)<br>» Mise en place du projet « Fit for Future»<br>» Projet avec le dentiste scolaire (alimentation saine, affiches + ateliers)<br>» Cours de cuisine pour 2 classes |
| **Equipe durabilité** | » Ville en tête, projet d'environnement construit<br>» Le concours énergie<br>» Formation Outdoor education (1-8P) —> 37 enseignants formés<br>» Coup de balai (15 classes)<br>» Mise en place du projet potager (Roseau) et développement des potagers existants (Croisée, Nénuphar, 24-Janvier)<br>» Rencontre entre des personnes âgées et les élèves (Florissant, Croisée, 24-Janvier)<br>» Sorties en forêt (canapés forestiers)<br>» Robin des Watt, Terragir (tous les collèges)<br>» Concours des explorateurs des énergies (7-8P) |
| **Autres** | » Travail autour du climat d'établissement et de la classe (avec les enseignants et les élèves)<br>» Mise en place de DECOLE dans 2 classes (projet pilote)<br>» Grandir en paix (journée pédagogique)<br>» Décroisement dans les collèges (mélange de classes et/ou de degrés)<br>» Fête 100e jour d'école à Florissant<br>» Festi-courge<br>» Journée de l'élégance au Roseau<br>» Fête du 100e jour d'école à Florissant<br>» Les promotions des 8P<br>» Le bal des 8P<br>» Conseils des délégués (projets: journée de l'élégance, cache-cache géant, boom, escape game, journée cinéma, …)<br>» Jeudi, je mange un fruit<br>» Repas canadien avec les familles / café parents<br>» Portes ouvertes (plusieurs moments)<br>» Médiateurs de récréation |





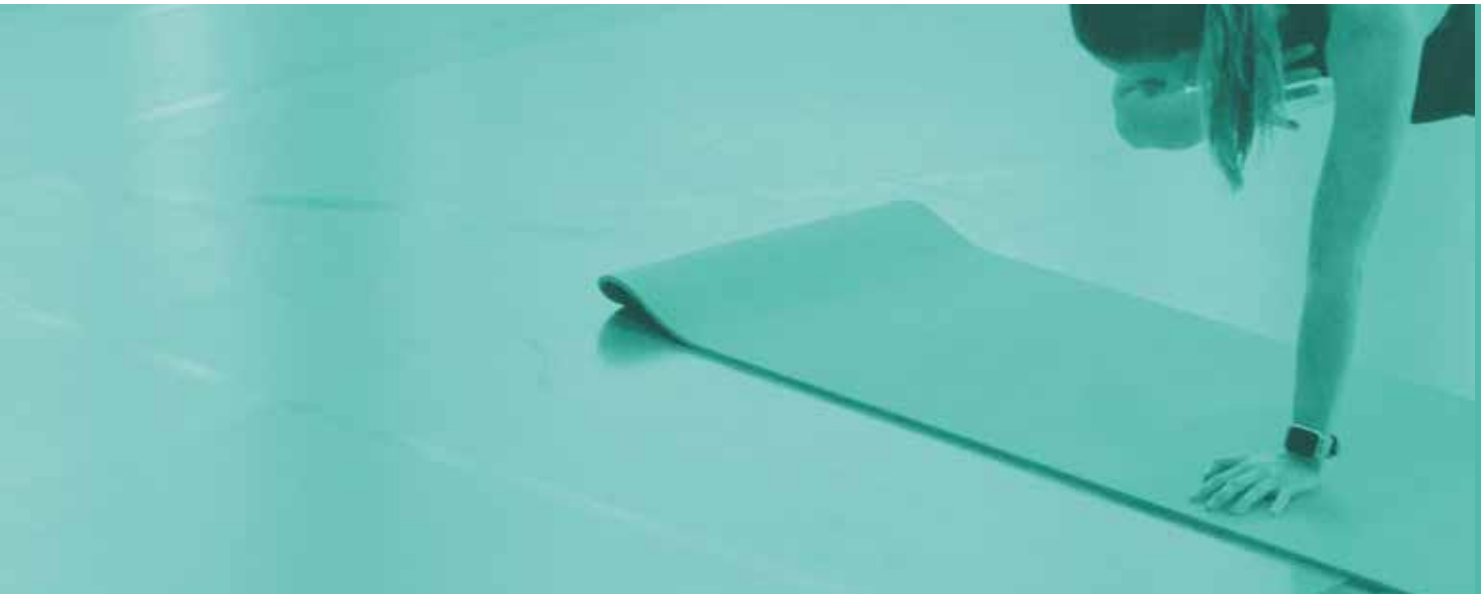

## RENENS-OUEST

| Activités | Détails |
|---|---|
| **Activités sportives** | » Des cours de natation sont organisés pour chaque classe de 4P, ainsi que pour les classes de 3-4P, par les établissements primaires à la piscine de la Plaine à Chavannes-près-Renens.<br>» Les élèves de 7P bénéficient également de périodes de natation dans l'objectif de passer leur test de base.<br>» Cette année, la mise à disposition d'un bassin à la Vaudoise Aréna permet aux élèves de 2P de bénéficier de cours de natation également.<br>» Les classes de tous les degrés ont bénéficié de plusieurs après-midis sportives. Les plus grands ont pu pratiquer le squash, la course d'orientation, l'athlétisme, la natation et l'escrime.<br>» Les classes de tous les degrés se rendent fréquemment à la patinoire de Malley. |
| **Culture** | Des spectacles ont été proposés aux élèves par volée. Les représentations par des troupes sont privilégiées.<br>» 1-2P : Spectacle « La tête dans les étoiles»<br>» 3-4P : Spectacle « Qui a peur du loup ?»<br>» 3-4P : Spectacle « Hands Up – marionnettes»<br>» 3-4P : Spectacle « La fabrique»<br>» 5-6P : Germanofolies<br>» 5P à 8P - ACC et CRPS : Les Petits chanteurs à la gueule de bois<br>» 7-8P – CRPS : Germanofolies<br>En parallèle, de nombreuses activités culturelles sont réalisées par les enseignants :<br>» Festival du film jeune public (10 classes)<br>» Musées : Espace des Inventions / Plateforme 10 / Palais de Rumine<br>» Ateliers philosophiques<br>» Ateliers céramiques à La Ferme des Tilleuls |
| **Activités de prévention** | L'accent porté sur la prévention est chaque année plus marquée. Cet effort éducatif, partagé avec les parents, fait désormais partie intégrante des missions de l'école.<br>Les animations suivantes sont proposées aux élèves:<br>» Animations de gestion des déchets, dans plusieurs classes de 1P à 6P<br>» Prévention et dispositif « harcèlement scolaire», dans toutes les classes<br>» Prévention routière, dans toutes les classes<br>» Prévention des délits, dans les classes de 8P, CRPS, ACC<br>» Protection de l'image numérique, dans les classes de 8P, CRPS, ACC<br>» Dépistage dentaire, dans toutes les classes<br>» Prophylaxie dentaire, dans les classes de 1-2P et 7P, ACC, CRPS<br>» Éducation sexuelle (PROFA), dans les classes de 3P, 3-4P, 6P, 8P, ACC et CRPS<br>» Projet de récréations saines dans toutes les classes |
| **Equipe santé** | Constituée notamment d'enseignants formés en Promotion de la santé en milieu scolaire (Unité PSPS cantonale), cette équipe met en œuvre la politique cantonale de prévention. Elle est complétée par deux médiatrices scolaires, l'infirmière scolaire, le médecin scolaire et un doyen. L'équipe se réunit régulièrement afin de coordonner les opérations prévues ou en cours. |
| **Equipe durabilité** | Soutenue par le département, une référente durabilité a débuté son activité en août 2022. En formation, elle coordonne, en collaboration avec la Commune, les projets durabilité de l'établissement.<br>Plusieurs projets sont en cours d'élaboration, dont un projet d'animation à la ferme pédagogique qui a vu le jour à la rentrée 2024. |

## CONCLUSIONS

| | |
|---|---|
| **Renens-Est** | L'établissement tient à cœur de poursuivre et de renforcer ses collaborations ainsi que ses partenariats avec la Ville de Renens. De nombreux projets scolaires soutenus par la Commune sont mis en œuvre, contribuant ainsi à la construction d'une école ouverte sur le monde et la nature, tout en étant profondément ancrée dans la culture et le sport. Les enseignants ont ainsi l'opportunité de proposer un enseignement riche et diversifié, tenant compte de la pluralité des profils, dans la perspective d'une école véritablement inclusive. La direction réitère ses sincères remerciements aux autorités pour leur appui constant et leur soutien précieux à l'établissement. |
| **Renens-Ouest** | La direction collabore régulièrement avec les différents services de la Commune autour de projets d'envergure. Cette coopération est particulièrement appréciée par les acteurs de l'école, et le climat de confiance réciproque qui s'instaure est essentiel pour répondre aux défis qui se présentent, toujours dans le seul intérêt de la jeunesse de Renens. |

# ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

## FAITS MARQUANTS

- Casting pour la Comédie musicale «Addams» qui se déroulera en mai 2025.
- Révision de la gestion des élèves au sein de l'établissement.

## CAMPS SCOLAIRES / VOYAGES D'ÉTUDES

| Camps / voyages d'études | Degrés secondaire | Nbre de classes | Nbre d'élèves | Lieu |
|---|---|---|---|---|
| Camps de ski (janvier-mars) | 9 | 11 | 213 | Villars et Leysin |
| Camps d'automne (septembre) | 10 (+ 2 ACC) | 13 | 239 | Leysin, Villars, Fiesch, Château d'Oex, Haute-Nendaz |
| Voyages d'études (avril-juin) | 11 | 16 | 304 | |
| **TOTAL** | | **40** | **756** | |

## COURSES D'ÉCOLES / ACTIVITÉS CULTURELLES

| Camps / voyages d'études | Degrés secondaire | Nbre de classes | Nbre d'élèves | Lieu |
|---|---|---|---|---|
| Théâtre | 11 – 12 | 11 | 288 | Vidy / TKM / Beausobre |
| Cinéma (nov. 2024) | 11 – 12 | 11 | 105 | Odéon |
| Théâtre pédagogique | 10 | 12 | 233 | ES Renens |
| Images – Vevey | 9 – 10 – 12 | 5 | 115 | Vevey |
| **TOTAL** | | **39** | **741** | |

## NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE

| Degrés | 9e | 10e | 11e | 12e | CRPS - ACC |
|---|---|---|---|---|---|
| **TOTAL** | **197** | **232** | **213** | **77** | **56** |

## RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

| Bâtiments | Nombre de classes | 3e cycle | | | | | Spéciales |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 9e | 10e | 11e | 12e | CRPS-ACC | |
| Joran | 22 | 4 | 8 | 5 | 2 | 3 | 34 salles |
| Maurabia | 6 | 3 | 1 | - | - | 2 | 7 salles |
| Vaudaire | 14 | 3 | 3 | 6 | 2 | - | 36 salles |
| **TOTAL** | **42** | **10** | **12** | **11** | **4** | **5** | **77** |

## COURS SPORTS SCOLAIRES FACULTATIFS SECONDAIRE

| Degrés scolaire | Activités | Nombre d'élèves | Commentaire |
|---|---|---|---|
| 9-11 | foot | 14 | |
| 9-11 | apnée | 5 | |
| 9-11 | badminton | 13 | |
| **TOTAL** | | **32** | **6 cours annulés par manque d'inscription** |

## ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

| Activités | Détails |
|---|---|
| **Activités sportives** | Organisation de :<br>» joutes scolaires à Noël et en juin.<br>» journées de ski de fond pour les 10e.<br>» une semaine de cours intensifs de natation en juin pour les élèves non-nageurs de 9e.<br>» diverses sorties sportives (une par classe par année).<br>Participation à la finale suisse du sport scolaire au Tessin.<br>A noter qu'il a fallu annuler la marche d'établissement. |
| **Activités de prévention** | Prévention routière avec la collaboration de POL |
| **Activités pédagogiques** | Groupes de travail « Accueil des 9 » et « Sanctions » |
| **Equipe santé** | Projets : HS / PROFA / D'Ecole / Ateliers pour les 11e et 12e et Gestion du stress |
| **Equipe durabilité** | Ville propre |

## CONCLUSION

Cette année a été marquée par la préparation de la comédie musicale, prévue du 19 au 24 mai 2025, ainsi que par la mise en place de nombreuses activités et projets au sein de l'établissement. Elle s'est également distinguée par l'engagement actif de la direction, des enseignants, de l'infirmière, de l'éducatrice et du psychologue scolaire dans la gestion des élèves.

Parallèlement, une révision du règlement a été élaborée afin de mieux répondre aux évolutions pédagogiques et sociétales. Cette révision propose des solutions adaptées pour offrir un environnement propice à l'apprentissage des élèves. Elle vise également à garantir un cadre de travail cohérent et favorable pour les enseignants, afin de les soutenir efficacement dans l'accomplissement de leur mission.

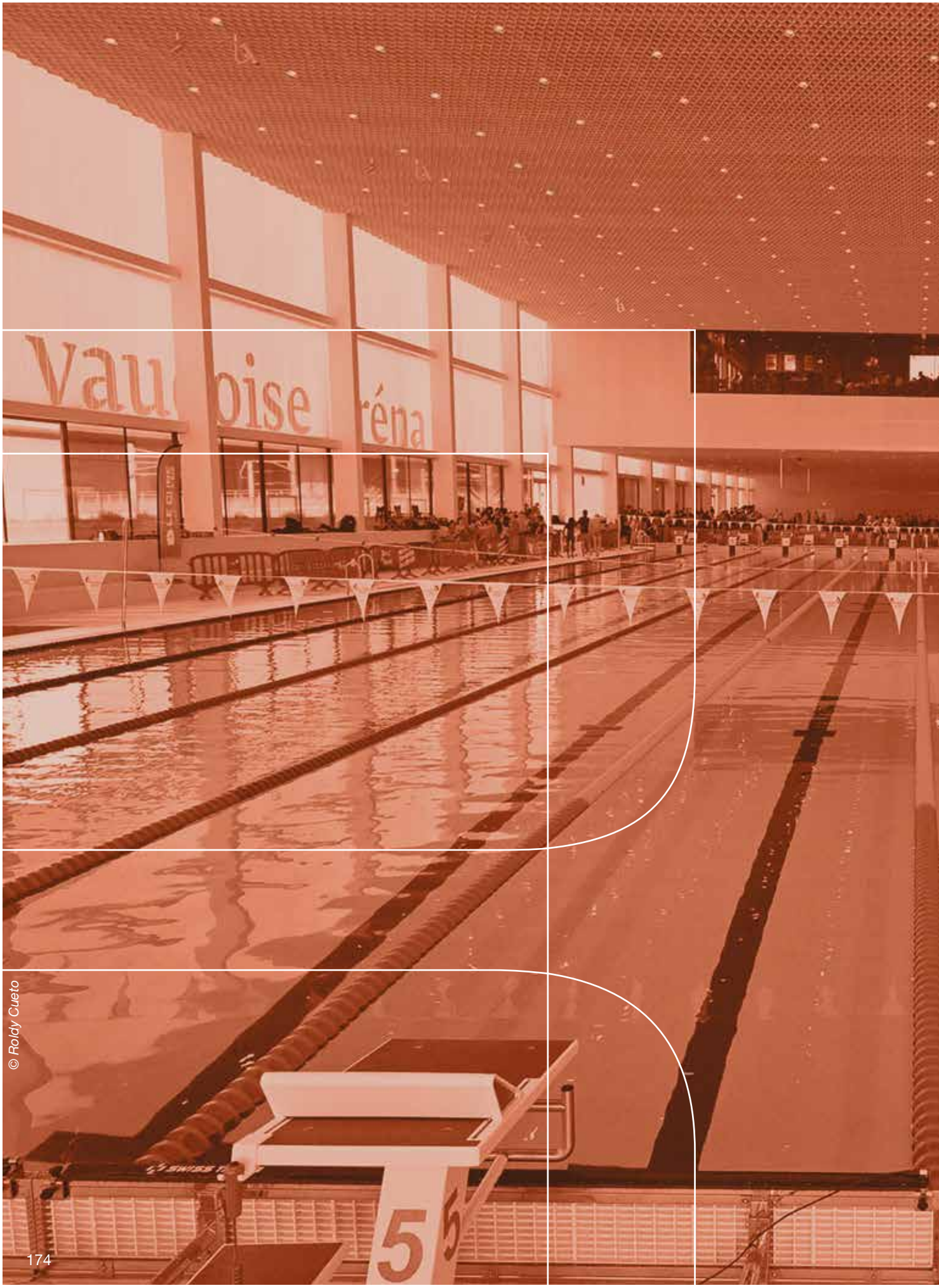


© Roldy Cueto

# Sport Intégration Ressources humaines

**Directeur**
Oumar Niang, municipal

**Chef de service**
Bertrand Levrat

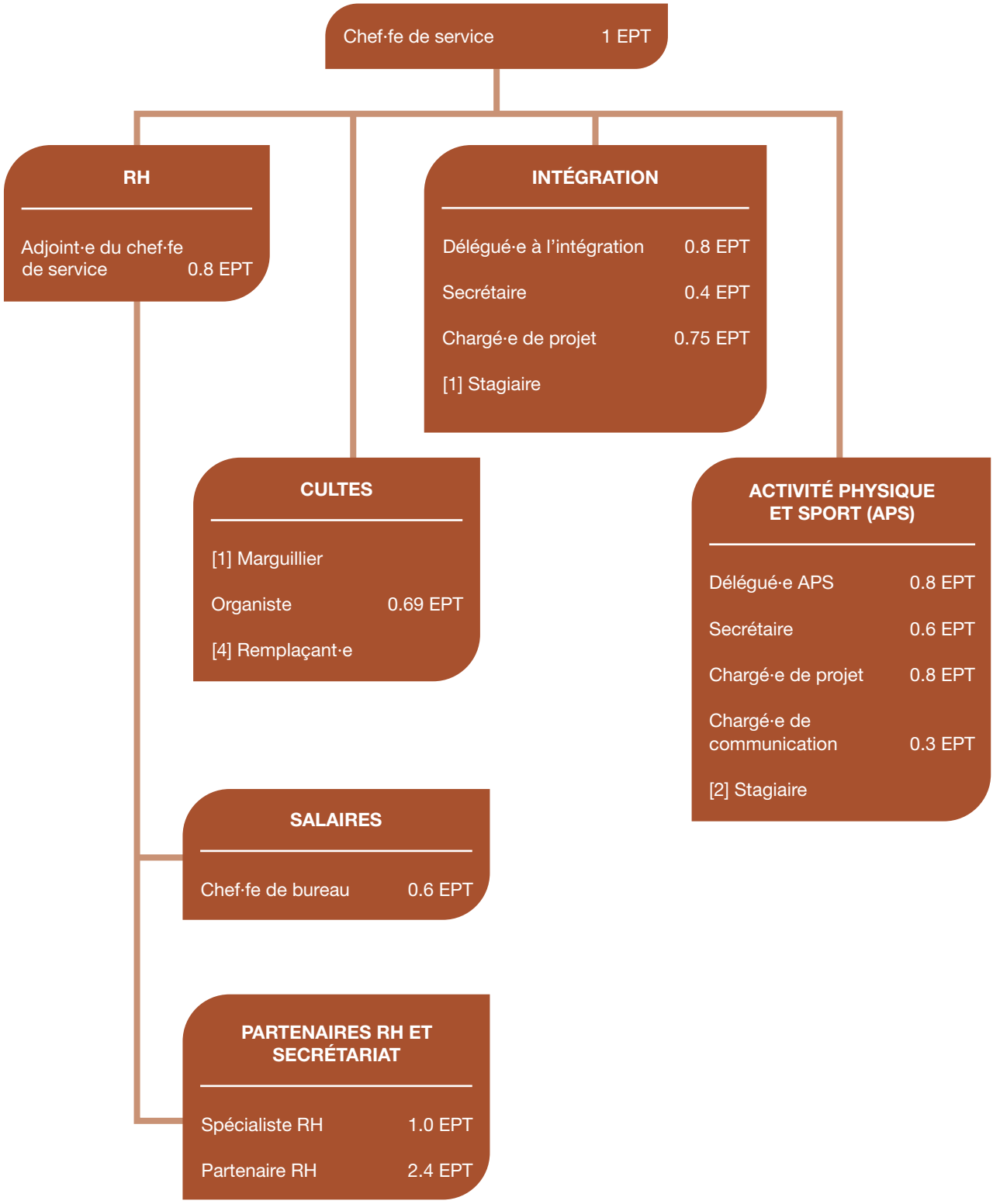
Chef·fe de service 1 EPT
RH
Adjoint·e du chef·fe de service 0.8 EPT
INTÉGRATION
Délégué·e à l'intégration 0.8 EPT
Secrétaire 0.4 EPT
Chargé·e de projet 0.75 EPT
[1] Stagiaire
CULTES
[1] Marguillier
Organiste 0.69 EPT
[4] Remplaçant·e
ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT (APS)
Délégué·e APS 0.8 EPT
Secrétaire 0.6 EPT
Chargé·e de projet 0.8 EPT
Chargé·e de communication 0.3 EPT
[2] Stagiaire
SALAIRES
Chef·fe de bureau 0.6 EPT
PARTENAIRES RH ET SECRÉTARIAT
Spécialiste RH 1.0 EPT
Partenaire RH 2.4 EPT

# Service Sport-Intégration-Ressources humaines (SIR)

## MISSIONS PRINCIPALES

### ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT (APS)

- Développement de l'APS libre
- Soutien de l'APS organisée
- Valorisation des infrastructures sportives et des espaces publics
- Organisation et soutien de manifestations
- Communication des activités APS

### INTÉGRATION

- Mise en place de prestations favorisant l'intégration
- Organisation et coordination de plusieurs plateformes et groupes de travail (prestataires cours de français, interreligieux, encouragement précoce, cohésion sociale, réfugiés, etc.)
- Développement d'une politique communale LGBTQI+
- Relations avec les communautés religieuses

### RESSOURCES HUMAINES

- Accompagnement des services (collaborateurs et managers) dans la vie professionnelle
- Recrutement (personnel fixe et temporaire)
- Formation et développement des compétences
- Salaires et assurances sociales
- Application du statut du personnel
- Programme « Santé et Travail »
- Gestion de la formation des apprenti·e·s
- Gestion du personnel du SDIS engagé par la Ville

# RESSOURCES HUMAINES

## POINTS FORTS 2024

**Ressources humaines**

- Rédaction du projet de nouveau statut du personnel et début des discussions avec la Commission du personnel
- Fin de la phase 1 de la formation des managers de la ville et lancement de la phase 2
- Révision du processus des entretiens de bilan annuel
- Poursuite de la campagne « Qualité de Vie au Travail » (QVT)

## UN « CADRE » EN ÉVOLUTION

L'actuel statut de la Ville de Renens date de plus de 30 ans et nécessite une révision pour coller à la société d'aujourd'hui et à l'évolution des pratiques. Un groupe de travail « employeur » a travaillé pendant plusieurs mois en 2024 pour réfléchir à une actualisation de ce règlement interne afin de proposer au personnel des conditions modernes et attractives sans pour autant augmenter la charge financière de la Ville, cette dernière étant déjà plutôt généreuse.

Un projet a été rédigé, avec pour ligne conductrice, une plus grande équité entre les collaboratrices et collaborateurs et des règles plus claires sur différents aspects parfois sujets à interprétation actuellement. Ce projet a été soumis à la Commission du personnel fin juin 2024 et est en cours de discussion avec elle. L'objectif est de pouvoir finaliser ce document courant 2025.

Dans le même temps, un accompagnement des cadres de la Ville a été mis en place. La première phase était constituée d'une formation de base pour donner à chaque manager les outils généraux nécessaires – et identiques – pour gérer les équipes, en termes de planification, de développement, de motivation, de travail d'équipe, de délégation, mais également de gestion de problématiques. Cette première phase s'est achevée en mars 2024. En septembre 2024 a commencé la seconde phase qui consiste en une supervision biannuelle durant laquelle les managers peuvent partager avec leurs pairs leurs réalités du terrain, leurs questionnements ou difficultés rencontrées dans leur activité quotidienne et trouver des réponses adaptées auprès de formateurs spécialisés. Cette seconde phase est très pratique et en lien direct avec le vécu. Ce programme a pour objectif d'aider les managers à mieux comprendre leur rôle et à être plus à l'aise dans leur fonction. Un management mieux formé et jouant vraiment son rôle doit permettre un meilleur fonctionnement des équipes et donc de l'administration communale et avoir un impact positif sur le climat général.

Ce climat a aussi un impact direct sur la santé du personnel, l'une des causes privilégiées de la Municipalité. Le programme « Qualité de vie au travail » (QVT), démarré par une enquête auprès de l'ensemble du personnel en 2023, s'est poursuivie en 2024. Les résultats ont été présentés à tout le personnel au début de l'année et des ateliers de travail ont été mis en place pour co-construire avec les collaboratrices et collaborateurs des axes d'amélioration en fonction des éléments relevés. Ces ateliers ont débouché sur des plans d'actions internes aux secteurs ou aux services et à des actions transversales. Ces actions sont en cours d'implémentation et se poursuivront en 2025.

Ce questionnement du personnel quant à son ressenti en matière de QVT est un mouvement itératif. Pour ce faire, un certain nombre de dimensions ont été reprises dans les entretiens annuels de bilan, profitant de la révision du processus de ces derniers. Le personnel pourra ainsi, chaque année, faire remonter des éléments éventuellement problématiques, permettant à la Ville de mettre en place les actions nécessaires et pertinentes pour le bien-être du personnel.

En ce qui concerne cette révision du processus des bilans annuels, un changement important de philosophie a été opéré : désormais l'évaluation des critères ne se fait plus seulement par le manager, chaque collaboratrice et collaborateur s'auto-évalue également avant l'entretien. Cette pratique permet de confronter les visions de chaque partie pour être plus pertinent dans les discussions et les développements futurs. Il ne s'agit plus d'évaluation, mais de compréhension mutuelle et d'axes de développement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'engagement de la Ville pour « bien vivre et bien travailler ensemble », les Ressources humaines proposent et organisent diverses activités conviviales pour le personnel, telles que la soirée du personnel, la fête des jubilaires ou d'autres événements fédérateurs. Ces initiatives offrent des opportunités précieuses de rencontres et d'échanges entre collaborateurs, permettant de renforcer les liens entre les équipes et de favoriser des relations interservices solides. Elles ont pour but de participer activement à la création d'un climat de travail axé sur la collaboration, le respect mutuel et le plaisir de travailler ensemble.

Finalement, outre ces projets particuliers, le service a poursuivi ses missions habituelles, notamment l'administration du personnel (gestion avec les assurances, suivi des absences, processus d'arrivée et de départ, certificats, etc.), le recrutement des personnes fixes ou temporaires, qui représente toujours une charge de travail importante de par la taille de l'administration communale, le paiement des salaires fixes et variables, l'organisation des actions de formation, la mise à jour des processus administratifs ou encore la gestion des cas compliqués.

## QUELQUES CHIFFRES

### EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE

Les EPT (postes équivalent plein temps) et les postes vacants fluctuent en fonction de l'attribution des dotations. Les EPT représentent la somme des postes reliés à la structure du service au 31 décembre de l'année de référence. À la fin de l'année, 318 postes sont occupés au sein de la Ville, ce qui correspond à 265.78 EPT, auxquels s'ajoutent 14 apprentis, 14 stagiaires, 41 accueillantes en milieu familial, 43 personnes en temporaire et 252 en auxiliaire, soit un total, pour 2024, de 682 personnes.

Dans le tableau ci-dessous, les colonnes « EPT + EPT Vacant » correspondent à la dotation budgétaire pour l'année en question, la colonne « vacant » indique le nombre d'EPT non pourvus au 31 décembre de l'année concernée.

| | Dotation 2022 | | Dotation 2023 | | Dotation 2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | EPT | EPT vacant | EPT | EPT vacant | EPT | EPT vacant |
| Administration générale-Population-Sécurité publique | 16.8 | 0.65 | 17.4 | 0.65 | **16.4** | **1.2** |
| Bâtiments-Domaines-Logement | 41.68 | - | 40.86 | 1.67 | **40.83** | **2.7** |
| Culture-Jeunesse-Affaires scolaires | 25.95 | 1.8 | 30.05 | 0.8 | **30.1** | **0.75** |
| Enfance-Cohésion sociale | 70.8 | 3.4 | 71.95 | 3.65 | **72.75** | **4.95** |
| Finances | 7.9 | 0.1 | 7.9 | 0.1 | **8** | |
| Gestion urbaine-Développement durable | 42.2 | 0.2 | 42.1 | 0.4 | **41.2** | **2.5** |
| Informatique | 6.4 | - | 6.5 | 0 | **6.5** | |
| Infrastructures-Mobilité | 8.8 | 1 | 10.6 | -0.8* | **7.6** | **2.6** |
| SDOL/SDNL | 4.7 | 1.05 | 6.1 | 0.95 | **6.1** | **0.95** |
| Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS | 8.15 | - | 9.95 | 0 | **11.65** | |
| Urbanisme | 9 | - | 8.9 | 0.1 | **9** | |
| **Total EPT** | **242.38** | **8.2** | **252.31** | **7.52** | **250.13** | **15.65** |
| Secrétariat du Conseil communal | 0.40 | - | 0.40 | - | 0.40 | - |

## MOUVEMENTS DU PERSONNEL FIXE

Au cours de l'année 2024, il y a eu 42 arrivées et 50 départs (9 retraites, 32 démissions, 9 fins de contrat), répartis de la manière suivante :

| Services | 2022 | | 2023 | | 2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Arrivées | Départs | Arrivées | Départs | Arrivées | Départs |
| Administration générale-Population-Sécurité publique | 3 | 1 | 2 | 2 | 4 | 5 |
| Bâtiments-Domaines-Logement | 10 | 7 | 6 | 7 | 7 | 5 |
| Culture-Jeunesse-Affaires scolaires | 5 | 6 | 13 | 4 | 7 | 9 |
| Enfance-Cohésion sociale | 14 | 11 | 18 | 14 | 15 | 20 |
| Finances | 1 | 1 | - | - | 1 | 1 |
| Gestion urbaine-Développement durable | 1 | 1 | 4 | 3 | 2 | 3 |
| Informatique | 1 | - | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Infrastructures-Mobilité | - | - | 3 | 1 | 0 | 1 |
| SDOL/SDNL | - | 1 | 2 | - | 1 | 2 |
| Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS | 5 | - | 4 | - | 2 | 0 |
| Urbanisme | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 | 3 |
| **Total** | **42** | **30** | **55** | **33** | **42** | **50*** |
| *y compris 4 départs au 31.12.2024 | | | | | | |
| Secrétariat du Conseil communal | 1 | 1 | - | - | - | - |

En dehors des personnes en contrat fixe, le service a géré l'arrivée de 63 autres personnes : 2 AMF, 7 apprentis, 40 personnes en contrat temporaire et 14 stagiaires. Cela représente un total de 105 arrivées dans l'année 2024.

## RECRUTEMENT

Durant l'année 2024, 58 recrutements ont été menés par le service des Ressources humaines, soit 29 postes fixes, 17 temporaires, 8 postes de stagiaires et 4 apprenti·e·s, représentant un total de 3'086 dossiers de candidatures traités.

Pour rappel, le recrutement d'un temporaire, d'un stagiaire ou d'un apprenti prend autant de temps et d'énergie qu'un recrutement fixe, ce qui démontre qu'une personne est engagée à la Ville de Renens tous les 7 jours calendaires. Pour chaque recrutement, il faut compter en moyenne 40 à 50 dossiers de candidature à étudier.

A cela, il faut ajouter 292 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

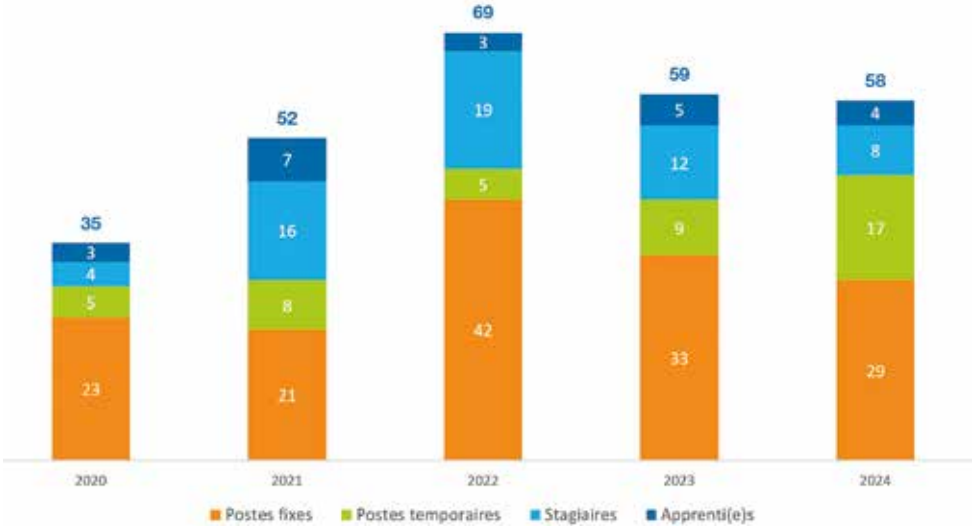

## PERSONNEL AUXILIAIRE, TEMPORAIRE ET HORS EFFECTIF

### PERSONNEL AUXILIAIRE

| Personnel auxiliaire | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|---|
| **Encadrant·e·s devoirs accompagnés** | 125 personnes pour 8'767 heures | 133 personnes pour 8'929 heures | 150 personnes pour 9'615 heures | 134 personnes<br>Pour 9'942 heures |
| **Moniteurs·trices sport facultatif** | 503 heures | 504 heures | 34 personnes pour 475 heures | 27 personnes pour 471 heures |
| **Camps scolaires** | 7 personnes pour 3 camps de volées et une journée de ski (camps de ski annulés) | 36 personnes pour 21 camps (de ski et de volée) | 33 personnes pour 20 camps (de ski et de volée) | 39 personnes pour 36 camps (de ski et de volée) |
| **CRA – Centres aérés** | 4 centres aérés pour 21 moniteurs | 4 centres aérés pour 19 moniteurs | 4 centres aérés pour 20 moniteurs<br>3 animations de quartier pour 18 personnes<br>4 activités familles pour 16 personnes | 4 centres aérés pour 20 moniteurs<br>3 animations de quartier pour 15 personnes<br>4 activités famille pour 16 personnes<br>2 activités ados pour 12 personnes |
| **CRA moniteurs encadrement / ateliers / sportif / espaces repas** | 6 moniteurs pour 757 heures | 11 moniteurs pour 1'070 heures | 25 moniteurs pour 1'200 heures | 30 moniteurs pour 2'005 heures |
| **Ondallaz (colonies)** | 15 personnes pour 4 camps | 31 personnes pour 7 camps (1 camp annulé, transformé en activité à la journée) | 27 personnes pour 10 camps | 25 personnes pour 8 camps |
| **Auxiliaires (coordinateur place Marché, poseur d'affiches…** | 1 personne pour 580 heures | 1 personne pour 537 heures | 3 personnes (dont 2 remplacements) pour 519 heures | 2 personnes (dont 1 remplacement) pour 530 heures |
| **Serveuses** | 6 personnes pour 278 heures | 4 personnes pour 381 heurs | 3 personnes pour 297 heures | 7 personnes pour 300 heures |
| **Auxiliaire de nettoyage Salle de spectacles** | -- | 1 personne pour 50 heures | 1 personne pour 210 heures | 1 personne pour 360 heures |
| **Auxiliaire de nettoyage (nettoyage d'été)** | 31 personnes pour 3'542 heures | 27 personnes pour 3'186 heures | 24 personnes pour 3'182 heures | 25 personnes pour 3'105 heures |

Le personnel auxiliaire concerne principalement des activités en lien avec le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires à l'exception du dernier qui concerne Bâtiments-Domaines-Logement.

## PERSONNEL TEMPORAIRE

Pour des missions limitées dans le temps, comme des remplacements lors d'absences de moyenne à longue durée ou encore lors de congé maternité, du personnel temporaire est engagé pour assurer le bon fonctionnement des tâches communales.

De manière générale, ce personnel temporaire couvre des postes budgétaires en l'absence des titulaires. Pour 2024, cela représente 29'552 heures. Une partie des frais inhérents à ces heures sont compensées par le paiement d'indemnités journalières de la part des assurances. Ces heures se répartissent ainsi :

| PERSONNEL TEMPORAIRE | 2021 Heures | 2022 Heures | 2023 Heures | 2024 Heures |
|---|---|---|---|---|
| Conseil communal | 48 | 6 | - | - |
| **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** | | | | |
| Administration générale | - | - | 914 | 1'178 |
| Service de la population | - | - | 74 | 852 |
| Activité et sécurité | - | - | - | 170 |
| SDOL/SDNL | - | 64 | 424 | - |
| **SPORT-INTÉGRATION-RESSOURCES HUMAINES** | | | | |
| Ressources humaines | 590 | 1'033 | - | 1'764 |
| Activité physique et sport | - | 1'564 | - | - |
| Intégration | - | - | - | 390 |
| **FINANCES** | | | | |
| Finances | 1'761 | - | 133 | 70 |
| **BÂTIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT** | | | | |
| Administration BaDoLog | 2'546 | 1'999 | 739 | 1'281 |
| Bâtiments | 175 | 229 | - | - |
| Conciergerie | 1'186 | 253 | 2'984 | 5'156 |
| **GESTION URBAINE – DÉVELOPPEMENT DURABLE** | | | | |
| Administration GuDD | 555 | 646 | - | - |
| Espaces verts | 133 | 1'061 | 1'220 | 2'582 |
| Logistique-Maintenance | 1'866 | 2'096 | 1'147 | 315 |
| **URBANISME** | | | | |
| Urbanisme | - | - | - | 413 |
| Bureau des autorisations | 236 | 217 | 360 | 361 |
| **INFRASTRUCTURES** | | | | |
| Infrastructures-Mobilité | 715 | - | 1'138 | 1'082 |

| CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Administration | 1’796 | 3’245 | 1’055 | 1’048 |
| Culture | 141 | 1’531 | 613 | 701 |
| Bibliothèque du Léman | 381 | 1’906 | 970 | 145 |
| Salle de spectacles | - | 701 | 538 | - |
| Jeunesse | 584 | 1’433 | 45 | 1’016 |
| Camps scolaires et colonies Joli-Bois | 94 | 882 | - | 464 |
| **ENFANCE – COHÉSION SOCIALE** | | | | |
| Administration | 541 | 582 | 270 | 548 |
| Enfance | 49 | 137 | - | 140 |
| Réseau accueil de jour Renens-Crissier | 291 | 519 | - | 134 |
| CVE Les Globe-Trotteurs | 1’393 | 206 | 1’767 | 1’264 |
| CVE Le Tournesol | 3’137 | 1’499 | 560 | 413 |
| CVE La Farandole | 4’033 | 1’330 | 1’627 | 3’380 |
| Jardin d’enfants Le Lapin Bleu | 428 | - | 1’108 | 282 |
| Jardin d’enfants Le Pinocchio | 15 | - | - | 57 |
| Garderies – Pool de remplacement | 2’681 | 3’834 | 3’941 | 2’336 |
| Accueil familial de jour-Renens | 143 | 78 | 95 | 12 |
| Service dentaire | - | - | - | 213 |
| UAPE Censuy | 927 | - | 1’427 | 334 |
| APEMS Léman | 524 | - | 41 | 604 |
| APEMS 24-Janvier | 743 | 5 | 147 | 221 |
| APEMS et réfectoire de Florissant | 315 | - | 35 | 585 |
| Réfectoire scolaire Temple | 67 | - | - | 41 |
| **Total** | **28’252** | **27’056** | **23’372** | **29’552** |

Les remplacements dans les structures d’accueil concernent des postes vacants ou remplacements longue durée (ex: congé maternité). Le poste «Garderies – Pool de remplacement» concerne les remplacements spontanés. Ces heures sont complétées par le recours au prestataire externe «Nanou Solutions», selon les urgences et les besoins, dont les heures ne sont pas prises en compte dans le tableau ci-dessus (cf. rapport d’Enfance-Cohésion sociale).

### PERSONNEL HORS EFFECTIF

Ce personnel ne fait pas partie des dotations, mais est engagé de manière indéterminée avec certains avantages similaires au personnel fixe (avantages jubilaires, invitation à la soirée du personnel ou abonnement piscine par exemple). Il ne concerne que les accueillantes en milieu familial (AMF).

Pour info, le nombre de personnes mentionnées ci-dessous correspond aux AMF ayant travaillé en 2024 et aux heures qui leur ont été payées.

| Hors effectif | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|
| Accueillantes en milieu familial | 43 personnes pour 240'868 heures | 39 personnes pour 244'250 heures | 41 personnes pour 231'749 heures |

## ABSENTÉISME

Les statistiques ci-après sont extraites du logiciel Biings mis en place en 2023. Les personnes prises en compte dans les statistiques sont :

- Les fonctionnaires provisoires
- Les fonctionnaires nommés
- Les contrats de droit privé – mensualisés avec avantages fonctionnaires (SDOL)

Cela représente un total de 370 collaborateur·trice·s en tenant compte du personnel fixe ayant travaillé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 (y compris ceux qui sont partis en cours d'année).

### ACCIDENTS

#### ACCIDENTS PROFESSIONNELS

| 370 Personnes | | Taux d'accident 0.3 % | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 0.1 % Courte durée | | | 0.2 % Longue durée | | |
| 20 Cas d'accident | 0.05 Cas par personne | 1-3 jours | 4-10 jours | 11-30 jours | 31-90 jours | 91-270 jours | 271+ jours |
| 213 Jours d'absence | 0.9 EPT absent | 6 cas | 7 cas | 3 cas | 2 cas | 0 cas | 1 cas |

Cas par personne : moyenne de cas, courte et longue durée, par collaborateur (20 cas / 370 collaborateurs).

#### ACCIDENTS NON-PROFESSIONNELS

| 370 Personnes | | Taux d'accident 0.4 % | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 0.1 % Courte durée | | | 0.3 % Longue durée | | |
| 26 Cas d'accident | 0.07 Cas par personne | 1-3 jours | 4-10 jours | 11-30 jours | 31-90 jours | 91-270 jours | 271+ jours |
| 259 Jours d'absence | 1.1 EPT absent | 7 cas | 4 cas | 4 cas | 7 cas | 3 cas | 1 cas |

## MALADIE

Les données d'absence maladie ci-dessous concernent le même personnel que pour les accidents, soit un total de 370 personnes.

| | | Taux de maladie 6.0 % | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2 % | | | 4 % | | |
| 370 | | Courte durée | | | Longue durée | | |
| Personnes | | 1-3 jours | 4-10 jours | 11-30 jours | 31-90 jours | 91-270 jours | 271+ jours |
| 723 | 2.0 | | | | | | |
| Cas de maladie | Cas par personne | | | | | | |
| 3'820 | 16.7 | 506 | 92 | 49 | 30 | 38 | 8 |
| Jours d'absence | EPT absent | cas | cas | cas | cas | cas | cas |

Le programme Biings calcule le nombre d'absences en jour et non en heure. Ainsi, si un collaborateur est absent 4 heures durant la journée, l'absence est comptabilisée comme journée complète d'absence. Il faut donc relativiser quelque peu les chiffres.

Pour 2024, cela représente une moyenne de 10.3 jours d'absence par collaborateur·trice.

| Évolution des arrêts maladie | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|---|
| Jours d'arrêt | 4'232 | 4'006 | 3'098 | 3'820 |

Le taux d'absentéisme pour cause de maladie a enregistré une augmentation au cours de la période analysée. Cette hausse s'explique en partie par des arrêts maladie réguliers après un recadrage (problèmes abordés de manière plus systématique depuis 2024 suite à la formation management) ou une fin de contrat annoncée, phénomène difficile à réguler.

Par ailleurs, la population vieillissante du personnel de la Ville de Renens peut également expliquer ce nombre relativement élevé de jours d'absences.

## PYRAMIDE DES ÂGES DES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

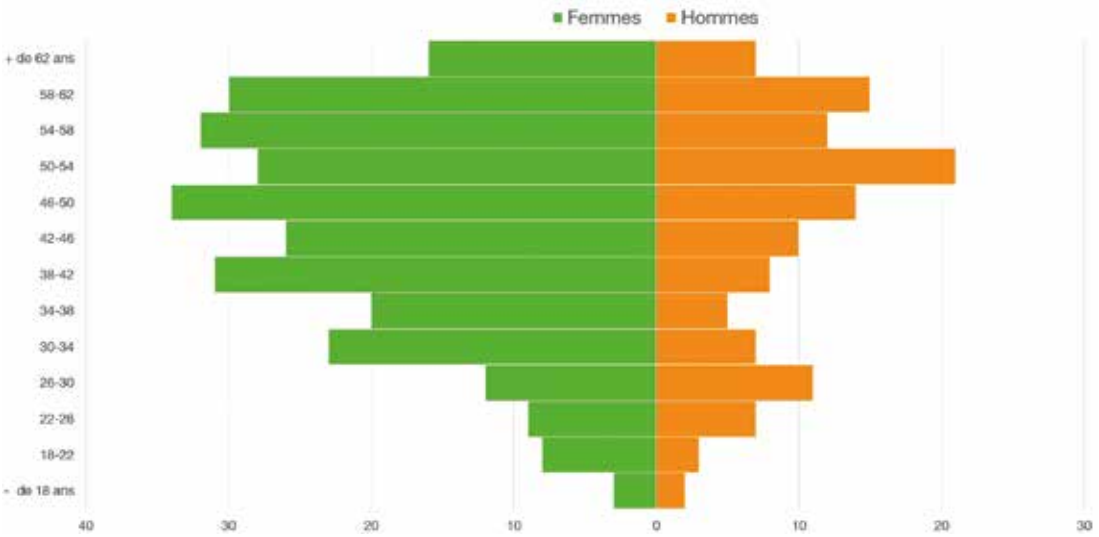

## FORMATION CONTINUE

La formation continue regroupe l'ensemble des prestations proposées aux collaboratrices et collaborateurs telles que les formations certifiantes ou non, les séminaires professionnels ou les congrès. Pour certaines de ces formations, une convention et une période de redevance ont été convenues, conformément aux directives internes.

L'augmentation des formations proposées par la Ville se poursuit encore cette année. Les formations en management sont restées une priorité cette année avec la fin de la phase 1 (bases de management) et le début de la phase 2 (accompagnement par rapport au quotidien) pour les soutenir dans leurs rôles stratégiques. Par ailleurs, les actions collectives se poursuivent, notamment au travers des formations comme la «protection incendie» et les «premiers secours».

### NOMBRE DE FORMATIONS ENREGISTRÉES PAR SERVICE ET PAR PERSONNE

| Service | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|
| Administration générale-Population-Sécurité publique | 8 | 11 | 17 |
| Bâtiments-Domaines-Logement | 11 | 23 | 31 |
| Culture-Jeunesse-Affaires scolaires | 9 | 33 | 30 |
| Enfance-Cohésion sociale | 56 | 74 | 137 |
| Finances | 2 | 3 | 5 |
| Gestion urbaine-Développement durable | 14 | 57 | 47 |
| Informatique | 6 | 3 | 7 |
| SDOL | - | 1 | 2 |
| Sport-Intégration-Ressources humaines-Cultes-SDIS | 5 | 28 | 39 |
| Infrastructures-Mobilité | 6 | 5 | 7 |
| Urbanisme | 14 | 10 | 15 |
| **Total** | **131** | **248** | **337** |

## APPRENTI·E·S ET STAGIAIRES

En 2024, ce sont 4 apprenti·e·s qui ont obtenu leur CFC: deux horticulteur.trices-paysagistes et deux assistantes socio-éducatives.

Au 31 décembre 2024, la Ville comptait 14 apprenti·e·s, toutes filières confondues:

- 3 employé·e·s de commerce
- 5 assistant·e·s socio-éducatif·ve·s
- 1 horticultrice-paysagiste
- 4 agents d'exploitation
- 1 agente en information documentaire

Sensible à la qualité de la formation des apprenti·e·s, le service des Ressources humaines s'investit particulièrement sur cette thématique. Pour maximiser leurs chances de réussite, la Ville de Renens offre un soutien spécifique aux apprenti·e·s rencontrant des difficultés, entre autres par la mise en place de cours d'appui. Les formateurs.trices jouent un rôle clé en tant que guides, aidant les apprenants à progresser tant sur le plan technique que professionnel.

L'Administration a également accueilli 26 stagiaires en 2024: 4 en stage d'observation/découverte (1 à 3 jours), 4 en stage de réinsertion, 4 en stage d'école professionnelle (stage obligatoire dans le cursus scolaire) et 14 en stage de première expérience professionnelle.

## AVANTAGES OFFERTS AU PERSONNEL

### PLAN DE MOBILITÉ

Le personnel fixe, les apprentis et les stagiaires pour une durée d'une année peuvent profiter d'une offre du Plan de mobilité

| | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|
| Subventions abonnement annuel CFF ou TL | 77 | 88 | 104 |
| Subventions abonnement 1/2 tarif CFF | 57 | 53 | 65 |
| Cartes Mobilis | 196 | 195 | 187 |
| Cartes journalières CFF | 33 | 42 | 11 |
| Entretiens vélos | 15 | 19 | 17 |
| Subventions achat vélo | 31 | 32 | 28 |
| **TOTAL** | **409** | **429** | **412** |

### ABONNEMENTS PISCINE

La Municipalité offre chaque année à tout le personnel fixe, aux apprenti·e·s, aux accueillantes en milieu familial, au personnel de milice (pompiers bénévoles) ainsi qu'aux retraité·e·s de la Ville de Renens, un abonnement à la piscine de Renens.

En 2024, ce sont 168 abonnements qui ont été délivrés contre 223 en 2023.

### REKA

La Municipalité offre chaque année à tout le personnel fixe, aux apprenti·e·s, ainsi qu'aux retraité·e·s de la Ville de Renens, la possibilité d'acquérir de l'argent REKA à prix avantageux et selon des contingents annuels définis.

La Ville de Renens offre une participation financière de 10 % (ex: pour CHF 400.- achetés, CHF 40.- sont offerts par la Ville). Le montant offert par personne est limité. Cette mesure entraîne les coûts suivants:

| 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|
| CHF 11'083.00 | CHF 10'939.50 | CHF 11'791.50 |

# ÉVÈNEMENTS

## RETRAITÉ·E·S

Le 27 mars 2024 a eu lieu la sortie des retraité·e·s de la Ville de Renens. Afin de valoriser un lieu phare de Renens, une visite guidée de la manufacture « Urban Drink Factory » a été proposée. Cette visite a été suivie d'un repas à La Ferme des Tilleuls.

## SOIRÉE DU PERSONNEL

La soirée du personnel s'est déroulée le vendredi 31 août 2024 à la Vaudoise Aréna. Le thème était « jeux ». Divers jeux ont été proposés, les collaborateur·trice·s ont pu profiter durant l'apéritif de jouer ensemble et faire plus ample connaissance. La soirée s'est poursuivie par un repas, de la convivialité, des rires et de la danse jusqu'au bout de la nuit.

*Soirée du personnel du 31 août 2024*

## SORTIE DES APPRENTI·E·S

Le 9 septembre 2024 s'est tenue la sortie annuelle des apprenti·e·s, des formateurs et formatrices. Cette rencontre permet aux apprenti·e·s des différentes filières de formations de tisser des liens, d'échanger sur leurs expériences et de créer un esprit d'équipe. Cette année, un atelier culinaire a été proposé. Dans une ambiance conviviale et dynamique, les apprenti·e·s et formateurs.trices cuisinier.ères en herbe ont relevé leurs manches et laissé éclater leur créativité.

*Sortie des apprenti·e·s et des formateurs.trices du 9 septembre 2024*

## SÉANCE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX COLLABORATEUR·TRICE·S

Le 9 octobre 2024, les nouvelles et nouveaux employé·e·s ont découvert la Commune, ses valeurs et sa culture lors d'une présentation animée par le syndic, le secrétaire municipal et le chef de service des Ressources humaines. Ils ont ensuite été conviés à partager un repas à la Ferme des Tilleuls pour faire plus ample connaissance.

## JOURNÉE «OSEZ TOUS LES MÉTIERS»

Le 9 novembre 2024, la Ville de Renens a accueilli un groupe de neuf jeunes pour une présentation des différents services communaux: Secrétariat municipal, Service de la population, Archives, Salle de spectacle, Activité physique et sport et Voirie.

En sus, 6 enfants ont accompagné leurs parents sur leur place de travail.

*JOM*

## JUBILAIRES ET RETRAITÉ·E·S DE L'ANNÉE

Le 14 novembre 2024, 38 jubilaires (fêtant 10, 15, 20 et 25 ans d'ancienneté) et 8 retraités ont été conviés par la Municipalité pour célébrer ce cap important. Une visite de la start-up renanaise SWISSto12, fabricant de premier plan de satellites de télécommunication et de composants aérospatiaux de pointe, a été suivie d'un repas.

## FÊTE DE NOËL

En date du 13 décembre 2024, la traditionnelle Fête de Noël dédiée à l'ensemble des collaborateur·trice·s de la Ville s'est déroulée au gymnase de Renens. Tours de magie, ballons fantaisistes, maquillage et la visite exclusive du Père Noël tout droit arrivé de Laponie ont animé la soirée pour le plus grand bonheur des petits et grands.

# CULTES

Les relations entre l'État et les communautés religieuses sont régies par diverses lois qui règlent notamment les aspects de reconnaissance et de subventionnement. Le service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition et de l'entretien des lieux de culte, de la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges, ceci pour l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD).

## EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE ET LA CASCADE

En 2024, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et de CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes. La Cascade a pour but d'offrir un accompagnement, dans une perspective chrétienne, à toute personne qui en fait la demande.

## PAROISSE RÉFORMÉE DE RENENS-VILLAGE

En 2024, les frais se sont élevés à CHF 123'495.30, ils concernent les salaires des organistes et des sacristains, ainsi que l'entretien des bâtiments assuré par le service BaDoLog.

## TEMPLE DE CHAVANNES-EPENEX (PAROISSE REFORMÉE)

En 2024, la part de la Ville de Renens a été de CHF 26'177.70.

La Paroisse de Chavannes-Epenex regroupe le territoire de Chavannes-près-Renens et certains quartiers de Renens et Ecublens.

## PAROISSE RÉFORMÉE DU SUD-OUEST LAUSANNOIS

En 2023, la part de la Ville de Renens a été de CHF 2'745.05.

La Paroisse du Sud-Ouest lausannois est située sur les communes de Lausanne, Prilly et Renens. Elle s'étend du Pont Chauderon à la Bourdonnette et dispose de trois lieux de culte : la Chapelle de Malley, le Temple de Sévelin et le Temple de St-Marc. À Renens, elle couvre les rues suivantes : rue du Chêne dès le N° 12, les Côtes, la rue du Lac dès les Nos 24 (pairs) et 31 (impairs), rues de Longemalle, Mottey et Rionza.

La Ville de Renens contribue aux frais de la Chapelle de Malley sise ch. de Rionza 2.

La répartition des frais entre les trois communes se base sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse.

## PAROISSE RÉFORMÉE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

En 2023, la part de la Ville de Renens a été de CHF 6'060.15.

La Paroisse de langue allemande de Villamont se situe à l'avenue de Villamont 13 à Lausanne. Elle est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise qui comprend 34 communes.

## PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE RENENS ET ENVIRONS

En 2024, la part de la Ville de Renens a été de CHF 67'045.25. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 205'677.30, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice, au prorata du nombre d'habitants catholiques. Les lieux de culte sont l'Église de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une nouvelle convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, Prilly et de Renens est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Celle-ci se base sur le nombre d'habitants au 31 décembre au lieu du nombre de paroissiens.

## PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE ST-JOSEPH

En 2023, la part de la Ville de Renens a été de CHF 18'705.75.

Le cas de cette fraction de paroisse est réglé par une convention de répartition des frais entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens basée sur le nombre d'habitants compris dans le périmètre de la paroisse.

### COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE LAUSANNE ET CANTON DE VAUD

En 2024, la part de la Ville de Renens a été de CHF 377.15. En effet, depuis 2020, Renens verse à nouveau une contribution à cette communauté, le nombre d'israélites pratiquant étant de 22.

La Convention de subvention de la communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) pour les frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté comprend le principe d'une contribution annuelle forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres. La convention en vigueur a été établie le 4 novembre 2020 avec effet au 1er janvier 2020 pour la période 2020-2024, elle sera revue tous les cinq ans. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du canton.

## SECTEUR INTÉGRATION

## POINTS FORTS 2024

**Intégration**

- Projection du film « Big Little Women » du 20 février 2024
- Balade interreligieuse « Dialogue en route » du 18 mai 2024
- Exposition photo « La longue route vers soi » du 20 juin 2024 au 9 juillet 2024
- Balade citoyenne « Histoire et Migration » du 8 juin 2024
- Projet « Français estival » du 2 au 18 juillet 2024

L'année 2024 a été marquée par la signature d'une nouvelle convention avec la Canton portant sur le « Programme cantonal d'intégration dans sa déclinaison communale (2024-2027) » ainsi que par l'engagement en mai 2024 d'une assistante de projets (en stage) : son mandat a été de dresser un état des lieux des politiques publiques et des projets existants dans certaines villes et cantons de Suisse latine, sur les thématiques connexes aux questions d'intégration (orientation sexuelle et affective, identité de genre, âge, situations de handicap, ainsi que migration, croyances, cultures, ethnicité).

Le Secteur a poursuivi son travail de soutien en orientant et conseillant toute personne ou association faisant appel à ses services. Outre les demandes individuelles, le Secteur a régulièrement été sollicité pour participer à des recherches ou des formations en lien avec l'intégration et répond à de nombreuses interrogations liées notamment au processus de naturalisation. Les échanges se sont poursuivis avec les nombreux partenaires locaux et régionaux, dont le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec lequel la collaboration est par ailleurs toujours excellente.

## FÊTE DES VOISINS

*La Fête des voisins*

La Ville de Renens a, comme chaque année depuis 2012, renouvelé sa participation au mouvement «Immeubles en Fête» en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins, qui a eu lieu le 31 mai 2024. Cette initiative européenne vise à renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'habituelle mise à disposition des «kits d'organisation» (affiches, cartons d'invitation et ballons) a été adaptée avec des cendriers de poche et des sacs à vrac, afin de répondre aux enjeux environnementaux. Dans cette perspective, seul le kit de communication numérique a été largement mis à disposition. De plus, et en collaboration avec GuDD, il a été proposé des caisses de vaisselle réutilisable afin de réduire au maximum les déchets ainsi que des tables et des bancs.

En 2024, malgré les conditions météorologiques défavorables, 18 fêtes ont été organisées par les habitants. Les retours écrits des organisateurs reflètent leur enthousiasme envers cet événement festif et soulignent les moments de convivialité partagés, permettant de faire plus ample connaissance avec ses voisins.

## VÉLO-À-LIVRES

Le Vélo-à-livres de l'Association la Voie des Arts a été accueilli pour la 7e année consécutive, du 15 au 21 juillet 2024, à la piscine de Renens. Sillonnant la région lausannoise durant les beaux jours d'été, le Vélo-à-livres, contenant près de 150 livres pour tous les âges, promeut la mobilité douce, vise à rendre la lecture accessible à tous et, dans le cadre d'un programme d'occupation, collabore avec les personnes requérantes d'asile placées à l'EVAM.

Durant cette édition 2024, la boîte mobile a accueilli en moyenne une centaine de personnes par jour, avec un pic de 141 interactions le mercredi 17 juillet, ce qui est très nettement supérieur aux années précédentes, grâce à la localisation à la piscine. Le samedi 21 juillet, une représentante de l'OSL (Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse) est venue à titre bénévole proposer un moment de lecture aux enfants.

*Le Vélo-à-livres, piscine de Renens*

## RÉSEAU DE COHÉSION SOCIALE

Coordonné par le Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an plus de trente partenaires issus du tissu associatif renanais et actifs dans le domaine de la cohésion sociale.

Lors de la première rencontre du 21 mars, plus d'une vingtaine d'associations et services se sont réunis à la Maison des Lionnes (maison d'accueil temporaire pour les femmes) à Renens. A cette occasion, les coordinatrices de la Maison des Lionnes ont présenté la structure, son fonctionnement et ses enjeux. Un moment d'échange sur les différentes activités et nouveautés des structures présentes a suivi.

La session du 26 septembre a réuni une trentaine d'associations et services. La fondation Mode emploi, créée en 1993 et présente à Renens depuis 2023, a présenté ses prestations destinées aux demandeurs d'emploi, principalement de Renens et de l'Ouest lausannois. Lors de ses permanences, l'association offre un soutien permettant d'exposer sa situation professionnelle, de rédiger un dossier de candidature ainsi que d'orienter vers d'autres structures ou services. Un point spécifique a porté sur l'ouverture en 2025 du nouveau foyer EVAM à Renens.

Comme chaque année, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre et est disponible en format électronique sur le site de la Ville.

## GROUPE DE TRAVAIL ACCUEIL DES PERSONNES RÉFUGIÉES (FOCUS UKRAINE)

Coordonné par le Secteur intégration et composé de représentants de différentes directions (CJS, SPOP, BaDoLog, ECS et SIR), de l'EVAM et de la Pastorale sociale et de rue, ce GT s'est réuni à 4 reprises en 2024. Ses objectifs sont de répondre à d'éventuelles sollicitations du Canton suite à l'arrivée d'un nombre important d'Ukrainiens (ou d'autres réfugiés), de réfléchir à des scenarii techniques et logistiques permettant d'accueillir ces personnes à l'échelle locale, voire d'organiser en cas de besoin des actions de communication auprès de la société civile. Cette année, l'un des objectifs principaux de ces rencontres a été de discuter et d'échanger les informations sur l'ouverture du foyer EVAM à Renens afin d'anticiper les différents besoins qui en découleront.

Ces séances ont permis de diffuser les QR codes du répertoire «le bon filon» (disponible en français, anglais et ukrainien), via la distribution des cornets alimentaires par la Pastorale sociale et de rue.

## GROUPE DE TRAVAIL MULTISERVICES ARC-EN-CIEL

Coordonnée par le Secteur intégration et ECS, et composé de représentants de différents services (CJS, BaDoLog, ECS, GUDD, Finances, AdG et SIR), ce GT s'est réuni le 28 février, le 5 juin, le 5 septembre et le 12 décembre 2024. Ces séances ont permis d'entamer une réflexion quant aux objectifs liés à la politique inclusive et, ainsi, de planifier des projets en 2024.

Parmi les projets du GT, une page web (renens.ch/inclusion) dédiée à ces thématiques a été mise en ligne sur le site internet de la Ville et un info-lunch réunissant près d'une soixantaine de personnes a été organisé le 10 octobre 2024 permettant d'accueillir la déléguée cantonale aux questions LGBTIQ qui a posé les bases relatives aux questions LGBTIQ+.

*L'info-lunch du 10 octobre 2024*

### PROJET INTÉGRATION 2.0

La population renanaise étant en constante évolution, une étude qualitative a été menée entre mai et décembre 2024 par le Secteur afin de se questionner sur sa mission actuelle et de positionner l'intégration à Renens pour les années à venir dans le but de mieux répondre à ses besoins et favoriser l'inclusivité. Un état des lieux des mesures mises en place par la Ville sur diverses thématiques spécifiques a été réalisé et évalué au prisme de 10 communes et 7 cantons latins. Parallèlement, des entretiens ont été conduits avec plusieurs acteurs du réseau associatif local. Un rapport détaillé ressortira de cette étude en 2025 et offrira une vision globale des enjeux renanais en matière d'intégration et d'inclusivité pour l'instauration de projets futurs.

## ACTIVITÉS LIÉES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

### PLATEFORME RÉGIONALE DES PRESTATAIRES DE COURS DE FRANÇAIS

Pour la 9e année consécutive, le Secteur intégration a organisé en début d'année une séance réunissant les sept prestataires de cours de français à Renens : Espaces Femmes Appartenances, Franc Parler, Français en Jeu, Globlivres, Lire et Ecrire, association Nouvelles perspectives et association Ostara. Ceux-ci ont ainsi pu présenter leurs activités et leurs éventuels besoins.

Le flyer « Du français pour vous à Renens » a été mis à jour en décembre : il est disponible en formats papier et électronique sur le site de la Ville.

### COLLABORATION AVEC OSTARA

Animé par des formatrices de l'Association Ostara et en collaboration avec la Farandole, ce projet vise plusieurs objectifs parmi lesquels :

- ancrer l'apprentissage du français dans une démarche active de communication orale en s'appuyant sur un lexique de la petite enfance et améliorer la communication avec le personnel de la garderie ;
- développer les liens sociaux et renforcer le soutien des familles auprès de leur enfant.

De janvier à décembre 2024, sept participantes provenant de tous horizons social, scolaire et langagier ont été accueillies régulièrement. Les femmes présentes étaient de nationalité sri lankaise (1), chinoise (4) et kosovare (2).

Les cours ont été donnés en présentiel dans les locaux du CVE de la Farandole, avec des mises en situations réelles en ville de Renens (aller à la poste, les achats au supermarché, prendre le bus). Les attestations de participation ont été remises aux 7 participantes en décembre 2024 par la formatrice d'Ostara et le Secteur intégration.

*Les participantes à la formation Ostara*

## PROJET «1001 HISTOIRES» DANS LES LANGUES DU MONDE

Pour la 12e année consécutive, la Ville de Renens a soutenu le projet «1001 histoires» de l'ISJM (Institut suisse Jeunesse et Médias), qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et des récits dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école. Il semblerait en effet que les enfants en bas âge accèdent plus facilement au langage et à la lecture dans la langue du pays d'accueil quand ils ont été familiarisés au récit et à la narration dans leur langue d'origine dès leur plus jeune âge.

Cette année, les animations ont été ciblées sur trois langues: l'espagnol, le kurde et le portugais. Les animations se sont déroulées à raison d'environ une fois par mois et par langue, dans les locaux de la Bibliothèque Globlivres et de la Rue Neuve 4B. Un total de 27 animations (10 en kurde, 9 en portugais et 8 en espagnol) a été réalisé.

Au total, 224 participations ont été comptabilisées: 95 adultes et 129 enfants.

Les animatrices, elles-mêmes issues de la migration, ont bénéficié de deux journées de formation continue le 4 mai et le 23 novembre 2024 à Lausanne.

Nombre de participants par langue en 2024:

| Espagnol | | Kurde | | Portugais | | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Parents | Enfants | Parents | Enfants | Parents | Enfants | |
| 37 | 46 | 37 | 55 | 23 | 24 | **224** |

## NOMBRE DE PARTICIPANTS «1001 HISTOIRES»

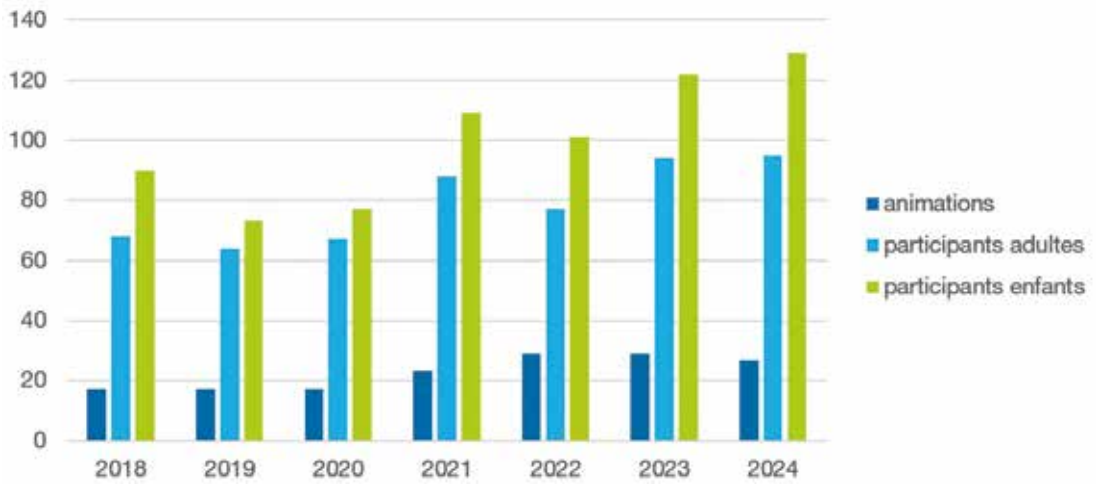


## FRANÇAIS EN JEU

En 2024, le Pôle Ouest lausannois de Français en Jeu a dispensé 12 cours hebdomadaires de 2 heures donnés par des bénévoles formés par l'association. L'offre de cours comporte également 8 cours spécifiques donnés par des formatrices salariées. L'équipe de FeJ est composée de 25 bénévoles et 11 salariées, participant activement à la mission d'intégration par l'apprentissage de la langue. Les Renanais allophones en situation de précarité ont donc accès à des cours gratuits de différents niveaux, répartis en journée ou en soirée, et notamment à des cours d'alphabétisation, un cours de préparation aux tests FIDE, un cours semi-intensif pour les débutants et un cours dédié spécifiquement aux parents de la commune. Tous les cours sont certifiés *eduqua*, garantie de la grande qualité des prestations délivrées. En 2024, 364 participations (+ 164 par rapport à 2023) ont été enregistrées dans les 23 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 27'120.-, dont CHF 19'521.- en espèces et CHF 7'600.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

## NOUVEAU CONCEPT DE COURS – LE FRANÇAIS ENTRE PARENTS

Depuis de nombreuses années, la Ville de Renens finance la prestation « Apprendre l'école », un cours destiné aux parents allophones ayant un enfant scolarisé sur la commune.

Constatant une baisse de fréquentation dans ces cours, une réflexion a été menée au sein de l'association afin d'inverser la tendance en ravivant le concept si souvent salué d'accompagner les parents allophones dans le processus d'apprentissage du français et la compréhension du système scolaire vaudois. De cette réflexion, est né fin 2023 le cours « Le français entre parents ».

Les objectifs sont d'apprendre le français et d'améliorer la communication des parents dans cette langue en abordant des thématiques ciblant l'accompagnement d'enfants ou de jeunes de 0 à 18 ans dans leur parcours éducatif. L'approche se veut plus complète, pour toucher un large public. Le contenu du cours reste adapté aux besoins des apprenants qui peuvent apporter des documents et cas concrets en cours.

## ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

Cofinancés par les Communes de l'agglomération lausannoise, les 19 cours donnés à Ecublens, Prilly, Renens et Lausanne ont accueilli 183 participants pour 208 inscriptions (une personne peut suivre plusieurs cours). En ajoutant les 2 cours financés par la DGEP, ces chiffres s'élèvent à 197 personnes pour 233 inscriptions (-24 par rapport à 2023). 91 % des bilans de co-évaluation réalisés en fin d'année scolaire sont positifs.

23 habitantes et 11 habitants de Renens ont participé à l'ensemble de l'offre de Lire et Ecrire Lausanne et Région, 56 % ont entre 36 et 55 ans, 10 ont le passeport suisse, 15 sont au bénéfice d'un permis C et la moitié sont en emploi.

Ces 34 personnes comptent pour 48 inscriptions : 19 inscriptions dans un cours de remise à niveau, 9 en cours post-alpha (débutant à l'écrit) et 6 en alphabétisation ; les autres personnes bénéficient de divers ateliers complémentaires aux cours : initiation informatique, préparation à une entrée en formation, atelier de compréhension de textes ou atelier pédagogique personnalisé.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 19'600.-, dont CHF 12'000.- en espèces et CHF 7'600.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

## ASSOCIATION FRANC-PARLER

En 2024, l'association Franc-Parler a proposé tout au long de l'année des cours de français au sein de 15 classes de niveaux variés. Grâce à l'engagement et à l'enthousiasme d'une cinquantaine de bénévoles, 190 apprenants (+10 par rapport à 2023) ont été accueillis chaque semaine. Quelques formateurs ont de plus à nouveau mis sur pied un accueil libre un soir par semaine pendant les vacances d'été, destiné à celles et ceux qui souhaitaient pratiquer le français dans un cadre plus détendu.

2024 aura également vu la célébration du 20e anniversaire de l'association. Une grande soirée à la Salle de spectacles s'est tenue le 1er juin en présence de représentants de la Municipalité de Renens, comportant un repas de soutien concocté grâce à l'apport de la Cantine solidaire de Bussigny et une soirée musicale. Cette soirée aura également été l'occasion de dévoiler le nouveau logo de Franc-Parler, suite au concours organisé au printemps en collaboration avec le Centre d'enseignement professionnel de Vevey.

La Ville de Renens soutient l'association Franc-Parler à hauteur de CHF 28'900.-, dont CHF 15'100.- en espèces et CHF 13'800.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

## ASSOCIATION NOUVELLES PERSPECTIVES

Pour la 3e année, l'association Nouvelles Perspectives a mis en place un cours de français les samedis matin à Renens dans les locaux de l'Armée du Salut, L'association œuvre dans le domaine de l'intégration et offre ce type de cours depuis 2012 à Lausanne et ailleurs, sur demande.

En 2024, les cours ont concerné plus de 60 personnes. Plusieurs d'entre elles ont aussi bénéficié des autres propositions de Nouvelles Perspectives, comme la visite de musées et théâtres de l'agglomération lausannoise, ainsi que le projet « Bouger en plein air », et, pour certains, bénéficier d'un soutien plus personnalisé.

La Ville de Renens a soutenu ce projet à hauteur de CHF 1'000.-, le reste étant financé par l'Etat de Vaud.

### FRANÇAIS ESTIVAL

En collaboration avec la Ville de Prilly et avec le soutien du Canton de Vaud, la Ville de Renens a organisé la première édition de Français Estival du 2 au 18 juillet 2024 à la Grange de Florissant. Des cours de français en plein air gratuits, niveau débutant et sans inscription préalable ont été proposés aux personnes allophones par l'association Nouvelles Perspectives, dans un cadre détendu pendant trois semaines les mardis, mercredis et jeudis.

Chaque séance a abordé une nouvelle thématique soutenue par des activités variées afin d'encourager l'interaction et la pratique du français. Les apprenants ont pu assister aux cours souhaités sans obligation de présence continue, afin de rendre l'offre aussi flexible et agréable que possible. Pour les parents, un espace dédié a permis de confier leurs enfants dès 5 ans à des animatrices afin de suivre les cours en toute tranquillité. Cette initiative a permis de répondre à la forte demande de cours de français pendant la période estivale pour laquelle une fréquentation moyenne de 41 personnes par jour a été recensée, avec une pointe à 58 participants.

Un repas canadien a été organisé lors de la dernière séance afin de clôturer le projet dans une ambiance décontractée et permettre aux participants de tisser des liens entre eux.

*Le nouveau projet « Français estival » - fête de clôture*

## AIDES PONCTUELLES ET INDIVIDUELLES

Le Secteur propose en permanence des conseils, par téléphone ou sur rendez-vous. Les demandes traitées couvrent un large éventail de sujets : cours de français, reconnaissance de diplômes étrangers, possibilités de recours en cas de procédure de renvoi, droit des étrangers, services d'interprétariat, démarches de naturalisation, scolarisation des enfants allophones, recherche de locaux, ainsi que les coordonnées et services des associations de Renens, entre autres.

Le Secteur intégration participe également à la conception, au suivi et à la rédaction de projets, tout en offrant des conseils sur le financement de ces derniers. Il est régulièrement consulté par le BCI au sujet de projets dans l'Ouest lausannois sollicitant un soutien financier cantonal.

Des aides financières ponctuelles ont été accordées à plusieurs associations, telles que l'association CEFORI, l'association Dona, l'association La Voie des Arts (pour le Vélo-à-livres), et l'association Rainbow Spot (pour le développement de la permanence et des sensibilisations LGBTIQ+ dans le cadre de l'asile et de la migration), entre autres.

## PROJETS DU PROGRAMME D'INTÉGRATION COMMUNAL (MINI-PICIII 2024-2027)

### INFORMATION, ÉVALUATION DES BESOINS D'INTÉGRATION ET CONSEILS (A)

Amélioration de l'accès à l'information, de l'orientation et de l'accueil des primo-arrivants à Renens.

### SENSIBILISATION ET FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET À LA GESTION DE LA DIVERSITÉ (A1)

La formation en communication interculturelle destinée au personnel de la Ville de Renens s'est déroulée sur trois demi-journées, les 29 avril, 13 et 15 mai 2024. Sept personnes ont pu suivre la formation dans sa totalité, à satisfaction. Les participantes ont pris conscience de la complexité des différences culturelles, et ont développé leur palette de modes de fonctionnement, permettant de tenir compte non seulement de la personne et du sujet à traiter, mais également de la culture de l'interlocuteur.

*La formation interculturelle pour le personnel communal*

### CONFÉRENCES INFO-LUNCH (A3)

Organisé le 30 mai 2024 à la Buvette de la Salle de spectacles, l'info-lunch **«Précarité et espace public : un focus sur la population dite Rom» a permis** de sensibiliser les participants aux nombreux stéréotypes qui entourent cette population grâce à l'intervention du professeur honoraire Jean-Pierre Tabin, spécialiste de ces questions.

Le second info-lunch a eu lieu le 28 novembre 2024 et traitait des thématiques **«Mariages forcés et violences domestiques : une réalité en Suisse souvent passée sous silence»**, présentées par Christine Mayor, conseillère au Bureau cantonal d'aide au retour, Gaëtan Baeriswyl, chargé de mission violences domestiques au Service de la population du Canton de Vaud et Philippe Guermann, chef de projet Agenda Intégration Suisse, au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI). Cet info-lunch a permis de sensibiliser et déconstruire quelques mécanismes liés aux phénomènes des mariages forcés et des violences domestiques qui, malgré les dispositifs en place, restent très répandus et sont souvent passés sous silence.

113 personnes ont assisté à ces deux info-lunchs. Parmi elles, des membres des services communaux, des représentants de la POL, des organisations et associations présentes sur le territoire renanais et quelques personnes externes intéressées.

*L'info-lunch du 28 novembre 2024*

## SOIRÉE D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A4)

La 8e soirée d'accueil des nouveaux habitants de Renens s'est déroulée le 13 juin. Le quartier de Verdeaux se trouvant au nord des voies a été présenté à cette édition.

Cet événement a réuni environ 150 personnes à la Salle de spectacles. Elles ont été accueillies par les membres de la Municipalité et ont pu échanger tant avec les représentants des services communaux que des associations et clubs renanais autour de stands d'information et d'un apéritif dinatoire. Le concours sous forme de «Mot mystère» a été reconduit, amenant les invités à se rendre aux différents stands pour y trouver des réponses.

*La Fête d'accueil des nouveaux habitants*

## PERMANENCE INFO-CONSEIL MIGRATION OUEST LAUSANNOIS (A7)

Gérée par le Centre social protestant (CSP) Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois pour les migrants est ouverte les mercredis de 13h à 15h dans les locaux de la rue de l'Industrie 1.

La permanence permet à chacun d'exposer sa demande et d'être conseillé par un travailleur social.

En 2024, 44 permanences ont été tenues à Renens et ont permis de traiter 276 situations (250 en 2023). Les 276 consultations ont concerné 341 personnes (283 en 2023), soit une augmentation de 20 %, dont 66 primo-arrivants. Parmi les 341 personnes, il y avait 65 couples (19 %), au total 190 femmes (56 %) et 151 hommes (44 %). Les demandes les plus fréquentes ont concerné des recherches d'informations en lien avec l'intégration, des problématiques liées au regroupement familial, au titre de séjour, aux assurances et prestations sociales, à la naturalisation, au mariage, à la recherche ou perte d'emploi, à l'asile, aux départs définitifs, aux situations familiales, aux violences conjugales, etc.

## APTITUDE À LA FORMATION ET EMPLOYABILITÉ (B)

La Ville de Renens promeut des projets visant à favoriser l'intégration des personnes issues de la migration dans le monde du travail et à promouvoir leur employabilité.

### «ATELIER CRÉATIF DE FRANÇAIS: UNE ÉTAPE VERS UN EMPLOI» – APPARTENANCES (B2)

L'atelier de français, proposé par les Espaces Femmes Appartenances s'adresse à des femmes migrantes, qu'elles soient accompagnées ou non de leurs enfants en âge préscolaire. Il a pour but de renforcer les compétences linguistiques des participantes, tant à l'oral qu'à l'écrit, afin de favoriser leur intégration socioprofessionnelle et leur permettre de (re) trouver confiance en elles. Une collaboration avec La Farandole permet de proposer un service de garde d'enfants pour les participantes qui en ont besoin.

Les ateliers de français pour femmes migrantes répondent à un besoin important et leur succès repose sur la création d'un environnement d'apprentissage bienveillant et sur les collaborations avec des partenaires comme la Farandole et le Théâtre de Vidy, qui enrichissent l'expérience des participantes. Le suivi des sessions et l'adaptation aux besoins des participantes, notamment en matière de garde d'enfants, constituent des éléments essentiels à la réussite de ce projet.

La 18e session (6 février au 19 juin 2024) a accueilli 8 participantes provenant de la République Dominicaine, du Kosovo, de Colombie, de Chine, de Turquie et de Thaïlande. Cette session a été marquée par une grande solidarité et une dynamique d'entraide entre les participantes. Dans le cadre du programme de médiation culturelle du Théâtre de Vidy, une visite du théâtre a été organisée. Cette activité a permis aux participantes de découvrir divers espaces culturels, tout en favorisant des échanges avec les professionnels.

Un des objectifs principaux de l'atelier étant l'autonomisation des femmes par l'apprentissage du français, plusieurs participantes ont identifié des projets concrets pour leur avenir professionnel.

La 19e session (17 septembre 2024 au 24 janvier 2025) a démarré avec 11 participantes originaires de différents pays (Kosovo, Afghanistan, République Dominicaine, Liban, Macédoine, Inde, Pérou, Chine, Turquie et Honduras). Cette session se poursuit actuellement avec un groupe motivé et dynamique

### PERMANENCE EMPLOI DÉCOUVRIR (B3)

Depuis quelques années, la Ville de Renens s'est dotée d'une permanence emploi dans les locaux de l'EFRE, situé à la rue de l'Avenir 25. Dès septembre 2023, cet accompagnement a été renforcé par la présence hebdomadaire de l'association «découvrir». Cette organisation propose un soutien personnalisé et des conseils aux personnes migrantes qualifiées pour les procédures de reconnaissance des diplômes, la constitution de dossiers de candidature, ainsi que des services d'orientation et de préparation à l'entretien d'embauche. En 2024, 67 personnes sont venues à la permanence et ont bénéficié de 3 à 4 rdv en moyenne.

## PETITE ENFANCE (C)

Cette thématique vise à informer les familles migrantes quant aux soutiens existants en matière de promotion de la santé et de l'intégration dans le domaine de la petite enfance et veiller à ce qu'elles y aient un accès équitable.

### PLATEFORME «ENCOURAGEMENT PRÉCOCE» (C1)

Le réseau s'est réuni le 14 mars avec plus d'une quinzaine de participants et a été accueilli par l'association Aux Quatre Coins qui a présenté son fonctionnement ainsi que ses activités.

La 2e plateforme a eu lieu le 19 septembre, dans les locaux du Foyer Ste-Famille à La Croisée, avec une vingtaine de participants. La direction du Foyer Ste-Famille a notamment exposé l'historique, les activités et le fonctionnement de la structure.

*La plateforme EP au Foyer Ste-Famille*

## FLYER «POUR VOS ENFANTS À RENENS» (C2)

Le flyer «Pour vos enfants à Renens» a continué à être largement diffusé auprès des partenaires (permanence emploi, fondation PROFA, ARASOL, écoles primaires est et ouest, services de la Ville, pédiatres, polycliniques, centres médicaux, etc.) ainsi que lors de la distribution de denrées alimentaires de la Pastorale de rue et la soirée d'information pour les parents intéressés au projet «Sur le chemin de l'école».

## SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE (C3)

Le projet «Sur le chemin de l'école» a été proposé pour la 14e année. Accompagnés par un parent durant la moitié de l'atelier, 17 enfants de 9 nationalités différentes ont participé au projet. Les animations se sont déroulées du 19 mars au 12 juin 2024, à raison de 2 heures par semaine au Pavillon des Corbettes. Les trois animatrices ont abordé différentes thématiques de manière ludique afin de préparer les enfants à leur entrée à l'école. Les familles ont également bénéficié d'une sensibilisation aux problématiques de santé grâce à la visite des infirmières scolaires et de l'assistante en prophylaxie dentaire. Elles ont également été reçues dans un établissement scolaire et elles ont découvert Globlivres.

Les animatrices ont pu bénéficier de trois séances de coaching pédagogique afin de renforcer leurs capacités et bénéficier d'une mise à jour des différentes approches pédagogiques; elles ont ainsi pu mettre en place ces nouvelles compétences lors de cette quatorzième édition.

*Le dernier jour, Sur le chemin de l'école*

## VIVRE ENSEMBLE ET PARTICIPATION (D)

Le domaine du «Vivre-ensemble» vise notamment à favoriser les liens sociaux dans les quartiers et soutenir les manifestations et les projets citoyens, créateurs de liens sociaux et mobilisateurs.

### SOUTIENS PONCTUELS À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ET DE PROJETS PROMOUVANT LE VIVRE-ENSEMBLE (D2)

La projection du film «Big Little Women" a été organisée le 20 février à la Buvette de la Salle de spectacles réunissant une soixantaine de personnes. Ce film retraçe l'histoire du féminisme en Egypte et en Suisse à travers l'histoire de femmes. Les moments d'échange qui ont suivi entre l'une des productrices et le public ont approfondi les questionnements autour de cette thématique.

La commémoration du 50e anniversaire de la Révolution des Œillets au Portugal a eu lieu cette année et à cette occasion, plusieurs événements ont été organisés à Renens du 25 au 28 avril 2024 par la FAPS (Fédération des associations portugaises de Suisse). Près de 1'600 personnes ont participé aux différentes activités et près de 600 personnes ont été impliquées dans leur mise en œuvre. Un soutien financier a été accordé pour la mise en œuvre des activités ainsi que pour la création graphique des supports de communication.

Une rencontre avec les associations occupant les locaux de la Maison des associations (rue de l'Industrie 1) a été organisée le 7 mars 2024 pour leur permettre de se rencontrer et de partager sur les différentes activités de chacune. Cet événement a permis de réunir toutes les associations actives dans ces locaux, les représentants des différents services communaux ainsi que les municipaux en charge, soit une douzaine de personnes.

En juin 2024, l'exposition itinérante «La longue route vers soi» s'est installée au Square du 14-Juin du 20 juin au 9 juillet, ce qui a permis à la population renanaise et plus largement d'en profiter. Cette exposition a été mise sur pied afin de donner la parole à des femmes qui ont dû quitter leur pays d'origine pour fuir la guerre et s'installer en Suisse. Des grands portraits réalisés par la photographe Daria Vorobiova, accompagnés de quelques lignes de témoignages, illustrent ces présentations. Inaugurée le 20 juin à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, cette exposition a été accompagnée par le chœur ukrainien-suisse Chœur du cœur qui a entonné quelques chants à la bibliothèque Globlivres au vu des conditions météorologiques.

*Exposition de photos «La longue route vers soi»*

### FORMATION EN COMMUNICATION INTERCULTURELLE POUR LES ASSOCIATIONS (D3)

La formation «Communiquer avec bienveillance et agilité dans la société multiculturelle d'aujourd'hui» destinée aux associations a intéressé un large public puisque 12 personnes y ont participé les 11, 17 et 18 septembre. Les participants étaient généralement satisfaits et considèrent avoir appris davantage sur la communication interculturelle.

### PLATEFORME INTERRELIGIEUSE

La plateforme «Pluralité religieuse» a été mise en place en 2024 afin de visibiliser la grande diversité des congrégations religieuses de l'Ouest lausannois. Cette rencontre a permis de réunir les représentants des différentes congrégations religieuses afin de faire connaissance et d'identifier les structures ainsi que les activités existantes.

Contacté par l'association IRAS COTIS (organisation pionnière du dialogue interreligieux et interculturel fondée en 1992), le Secteur intégration a soutenu un parcours interreligieux le 18 mai, permettant à toute personne intéressée de découvrir divers lieux de culte visibles et invisibles dans la capitale vaudoise et l'Ouest lausannois. Cette première balade interreligieuse a eu lieu en transports publics permettant d'inclure les personnes à mobilité réduite, partant du Dojo zen de Lausanne (galeries St. François) et traversant différents lieux de culte avant de se terminer devant le «faux minaret» de Bussigny.

*La balade interreligieuse «Dialogue en route»*

## COMMISSION INTÉGRATION SUISSES ÉTRANGERS (CISE)

Organe extraparlementaire, la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est actuellement composée d'une quinzaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux et économiques. Durant cette législature, la CISE est présidée par M. Oumar Niang.

### GROUPE DE TRAVAIL ÉCOLES

Le groupe de travail écoles de la CISE a participé à la soirée d'information aux écoles qui s'est tenue le 19 mars 2024 à la Salle de spectacles. Plusieurs membres de la CISE ont pris part à la soirée, afin d'informer le public sur les différentes activités de la commission et traduire au besoin les informations en diverses langues.

### MÉRITE DE L'INTÉGRATION

Sur proposition de la CISE, le Mérite de l'intégration 2024 est revenu au directeur de l'Etablissement secondaire Aso Piroti, personne très engagée en matière d'intégration notamment dans le domaine scolaire, qui l'a reçu lors de la cérémonie du 14 novembre 2024.

### SOUPES DE DÉCEMBRE

La CISE a pris part aux «Soupes de décembre», un événement organisé par le FAR pour encourager les échanges entre les associations et les habitants de Renens et des environs. Chaque soir, une ou deux associations proposent une soupe sur la place du Marché pendant une semaine. Le lundi 9 décembre, certains membres de la CISE ont ainsi préparé et servi une soupe.

## SOUTIENS FINANCIERS

En 2024, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu les projets suivants :

- Les événements organisés par la bibliothèque Globlivres à l'occasion de la semaine contre le racisme et le BiblioWeekend (projection du documentaire « Bienvenue chez moi » de Mireille Keïta-Gilgien) ;
- Le site internet du collectif TRAMES (Témoignages et Récits d'Adolescent·e·s du Monde sur l'Ecole en Suisse), qui met en avant des parcours de vie scolaire extraordinaires qui ont débuté dans le pays d'origine et se sont poursuivis en Suisse. Ce site permet de publier en ligne les textes, illustrations, audios et vidéos créés dans le cadre de ce projet, ainsi que de visibiliser le collectif et ses activités ;
- La fête de célébration de Franc Parler à l'occasion de ses 20 ans d'activité qui a eu lieu à la Salle de spectacles ;
- Le projet « Un café pour l'art : l'art pour tisser des liens » de l'association Metis'Arte visant à créer un espace socio-artistique inclusif, destiné aux personnes confrontées à des défis sociaux ;
- Le projet « Liens au jardin » de l'association CEFORI qui a pour objectif de favoriser l'apprentissage du français, renforcer les liens sociaux et sensibiliser le public à des modes de production et de consommation responsables.

Des soutiens solidaires ont été attribués par la Commission à des projets ayant des résonnances avec l'intégration et la migration :

- L'association « La Fabrique des Rêves » afin de permettre à des familles en situation de précarité de partir en vacances ou de participer à des camps d'été ;
- Le projet « Renens-Bamako » réalisé par Henry Diagne d'origine suisse et sénégalaise ayant grandi à Renens, consistant en une publication photographique relatant le voyage d'un enfant d'immigrés qui a emprunté la route migratoire en sens inverse.

## PERMANENCE INFO-NATU

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accompagne dans ses démarches de naturalisation toute personne habitant Renens. En 2024, lors des cinq permanences, 23 personnes de quinze nationalités différentes ont pu bénéficier de la richesse des informations transmises par les animateurs de la permanence.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

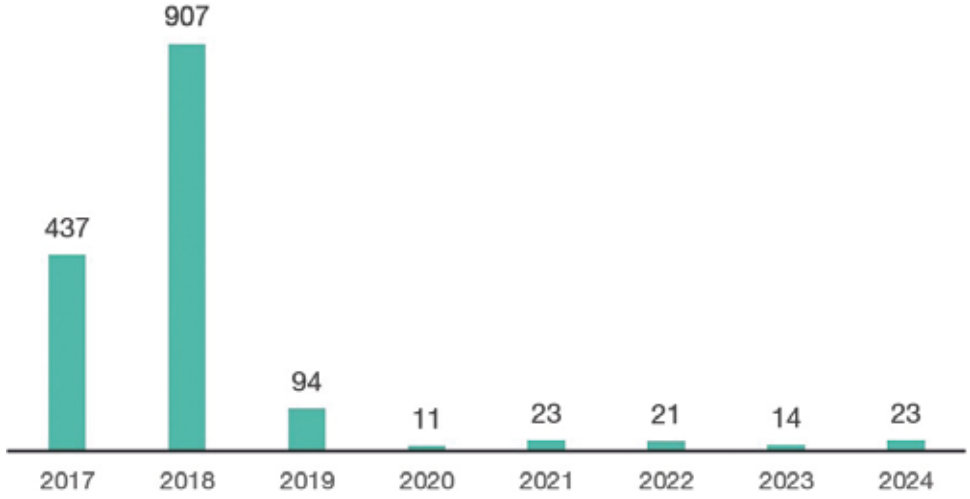

*La Permanence Info-Natu*

La balade « Histoire et Migration » a été reconduite pour sa deuxième édition le 8 juin 2024. Guidés par l'archiviste communal Christian Schülé et Mohammed Eareby, animateur de la permanence Info-Natu, 28 participants ont pu découvrir les lieux emblématiques de la ville. En arrivant à la Ferme des Tilleuls, ils ont pu feuilleter et admirer divers documents d'archive autour d'un rafraîchissement. Cette balade s'inscrit par ailleurs dans le Programme d'intégration cantonal dans sa déclinaison communale.

*La balade « Histoire et Migration »*

# ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT (APS)

## POINTS FORTS 2024

**Sport et Activité Physique**

- Lancement de 1020 MOVES, programme d'activités physique pour la population
- 16e édition de la 1020 RUN
- Développement de la stratégie de communication de l'offre sportive
- Organisation du premier Forum APS de Renens
- Programme de bourses pour les talents sportifs renanais
- Lancement d'une collaboration au niveau du district pour l'activité physique et le sport
- Révision du règlement de location et d'utilisation des salles à but sportif

À la suite de l'acceptation par le Conseil communal du préavis N° 43-2023 « Politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous (APS+) » dans sa séance du 9 novembre 2023 le secteur APS a complété son équipe avec l'engagement, en avril 2024, d'une chargée de projets (80 %) et d'un chargé de communication/médiamaticen (30 %). Ces deux nouvelles personnes, riches d'expériences directement applicables aux besoins du secteur, ont permis d'apporter de nouvelles compétences et de la stabilité.

Les nouveaux projets mis en œuvre cette année, conformément au Plan d'actions APS, ont été le développement d'une stratégie de communication propre aux actions APS, le lancement de 1020 MOVES (programme d'activités physiques accessibles pour la population), l'organisation du Forum APS de Renens, l'instauration de bourses pour les talents sportifs renanais, l'établissement d'une collaboration au niveau du district pour l'APS et finalement la révision du règlement de location et d'utilisation des salles à but sportif.

À ces nouvelles actions se sont ajoutés le renforcement de l'organisation de la course populaire communale 1020 RUN, la réédition de 1020 SPARK (projet cantonal de lutte contre la sédentarité et le mal-être des jeunes), des contacts permanents avec les différents acteurs de l'APS renanaise, la digitalisation des processus internes, des demandes de locations, de manifestations ou de subventions, des participations actives dans les projets de différents services, des travaux sur les conventions existantes entre la Ville de Renens et certains clubs, et la représentation de Renens dans les différents réseaux sportifs régionaux et nationaux.

2024 a été la confirmation du rôle transversal du secteur APS dans de nombreux projets communaux.

# POLITIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT

## PLATEFORME APS DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Ville de Renens a initié la reprise des échanges avec les responsables de l'APS des communes de l'Ouest lausannois. La première rencontre s'est tenue à Renens et a permis de confirmer le besoin et la volonté de travailler ensemble. Un groupe de travail sera mis en place dans le courant de l'année 2025 afin de travailler sur les thématiques identifiées. Les projets de démarrage seront notamment les politiques de subventionnement ou la remise de mérites sportifs. Par la suite, une vision régionale des infrastructures sportives, des collaborations pour répondre aux besoins des clubs et associations ou l'organisation d'événements pourraient par exemple être discutés au sein de cette plateforme.

*Première séance des responsables de l'APS de l'Ouest lausannois, à la Vaudoise aréna*

## RÉSEAU DU SPORT

Il est important pour la Ville de Renens de rester informée des évolutions et tendances dans le domaine du sport et de l'activité physique, de même que d'échanger sur les bonnes pratiques avec les différents acteurs communaux, cantonaux et nationaux. La Ville de Renens fait donc partie du réseau cantonal des responsables de sport communaux et est également membre de l'Association Suisse des Services des Sports et de Swiss Sports Managers. Elle a aussi été représentée à différentes cérémonies qui rythment l'année sportive, comme la remise des Mérites sportifs vaudois ou celle des bourses du Fonds du sport vaudois.

Le secteur APS a notamment participé :

- aux séances biannuelles des répondants communaux du sport et à la de présentation du contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! », toutes deux organisées par le Service des sports et de l'éducation physique du Canton de Vaud (SEPS) ;
- aux Assises du Sport Vaudois organisées par l'Association Vaudoise d'Education Physique Scolaire ;
- aux Assises romandes de l'égalité 2024 « Femmes et sport : hop égalité ! » organisées par la Conférence romande des bureaux de l'égalité ;
- au séminaire Coordination du sport organisé par la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM) ;
- au séminaire sur les installations sportives organisés par l'Office fédéral du sport (OFSPO).

## PROJETS 2024

### COMMUNICATION APS

La stratégie de communication de l'APS a été développée puis mise en œuvre en collaboration avec la cellule communication de l'Administration générale. Elle inclut la création de marques et d'identités visuelles spécifiques pour la 1020 RUN et 1020 MOVES, ainsi que la conception de supports de communication. L'activation des réseaux sociaux a joué un rôle clé dans la diffusion et l'interaction avec les publics cibles. La politique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous a été mise en avant à travers la création d'une brochure et d'une page web dédiée. Le développement de l'iconographie se poursuivra en 2025, afin de renforcer la visibilité, l'accessibilité et l'impact des initiatives APS auprès de la population.

### COMMUNE EN SANTÉ

Le label « Commune en santé » obtenu en 2018 avec la note maximale de 3 étoiles est en cours de renouvellement. Le secteur APS a terminé l'important travail de recensement des mesures de promotion de la santé existant sur le territoire communal dans les six domaines suivants : la politique communale, les offres de loisirs, la famille et la solidarité, l'école, la santé au travail, les espaces publics et infrastructures. Le label devrait être décerné à nouveau par Unisanté en 2025 pour une durée de 5 ans.

### DIGITALISATION

En collaboration avec le service Informatique, le secteur APS continue à améliorer ses processus interne grâce aux outils digitaux, réduisant la charge de travail administratif et le risque d'erreurs. La configuration de GELORE – solution informatique développée par le service Informatique du Canton de Neuchâtel – a notamment été poussée pour gérer, en plus des salles de sport, les infrastructures sportives en extérieur du Censuy. Les AGEX ont été formés à l'utilisation de l'interface mobile pour avoir en temps réel la situation des réservations. La production automatisée d'autorisations et de factures fait partie des développements futurs.

### ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ POUR LES COLLABORATEURS

Le secteur APS a participé à la Commission Santé avec son expertise du mouvement. La mise à disposition de vestiaires et douches pour les collaborateurs a continué, de même que les « midis actifs » qui réunissent des membres de l'administration communale motivés à bouger durant leur pause de midi deux fois par semaine. Un bureau de marche permettant de travailler en restant actif a également commencé sa tournée de test à travers les différents services intéressés.

## MANIFESTATIONS

### BIKE TO WORK - 1ER AU 30 JUIN

Depuis 2005, la Ville de Renens participe à la campagne Bike to Work. Cette action, qui consiste à se rendre à vélo à son lieu de travail (ou en tout cas sans véhicules motorisés) est devenue la plus grande action nationale de promotion du vélo et de la santé en entreprise. Comme l'année dernière, 5 vélos électriques ont été mis à disposition gratuitement pour la durée de l'événement. Pour féliciter les cyclistes participants, ils ont été conviés à un apéritif lors duquel un petit cadeau leur a été remis.

Cette année, 12 équipes ont regroupé 44 participants (+7 % par rapport à 2023), dont des membres de la Municipalité, qui ont parcouru au total 6'963 km, ont roulé 507 jours à vélo et ont ainsi évité d'émettre 1'003 kg de $CO_2$.

### 1020 SPARK - 8 AU 18 AOÛT

A l'été 2023, le Canton avait proposé à la Ville de Renens de lancer un projet pilote nommé SPARK pour mettre en mouvement la jeunesse. La Municipalité a validé ce projet, avec la demande expresse que ce ne soit pas qu'un événement unique, mais qu'il y ait un « héritage » à cette expérience. Ainsi, 1020 SPARK a connu une seconde édition du 8 au 18 août 2024, à la place de la Savonnerie. Cette édition a tenu compte des enseignements de 2023, notamment en termes de durée, de programmation et de publics. La majorité des changements

engagés ont porté leurs fruits. L'un des enseignements principaux est l'intérêt d'avoir un site multi-activités pour favoriser les échanges intergénérationnels et attirer des publics très différents. C'est l'une des grandes satisfactions de l'événement.

Outre l'objectif de faire « bouger » la population, 1020 SPARK avait un objectif secondaire qui était d'animer la place de la Savonnerie. Cet objectif a été bien atteint : les fins de journée ont vu une affluence croissante, cosmopolite et multigénérationnelle, utiliser les différentes installations et participer aux activités proposées. Cette réjouissante appropriation du lieu a perduré au-delà de 1020 SPARK.

Quelques chiffres :

- 10 jours continus d'activités
- 14 activités organisées et encadrées par des animateurs et des coaches professionnels avec, au programme, initiations, entraînements, découvertes
- 929 participations (décompte des personnes présentes sur le site, certaines qui ont participé à plusieurs activités sont donc comptées plusieurs fois)
- 9 activités disponibles en libre accès directement sur site
- 1 coordinateur pour gérer le site 7/7 et 4 jeunes stagiaires habitant Renens en tant qu'animateurs

Il est prévu de reprendre le concept de 1020 SPARK dans le nouveau programme d'activités physiques pour la population 1020 MOVES (cf. section ci-dessous).

*Cours Yoga lors de SPARK 2024*

*Cours de Box Up Crime lors de SPARK 2024*

## 1020 RUN - 21 SEPTEMBRE

La 16e édition de la 1020 RUN a rencontré un grand succès avec 1'295 inscriptions, soit une augmentation de près de 40 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat illustre une croissance significative, la participation ayant doublé en seulement deux ans. Parmi les coureurs, ce n'est pas moins de 917 jeunes de moins de 18 ans qui ont pris part à la course cette année.

Les participants avaient le choix parmi différentes catégories de courses, avec des distances variées allant de 800m à 10 km, le tout sous la supervision de 67 bénévoles.

### ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION À LA 1020 RUN ENTRE 2022 ET 2024

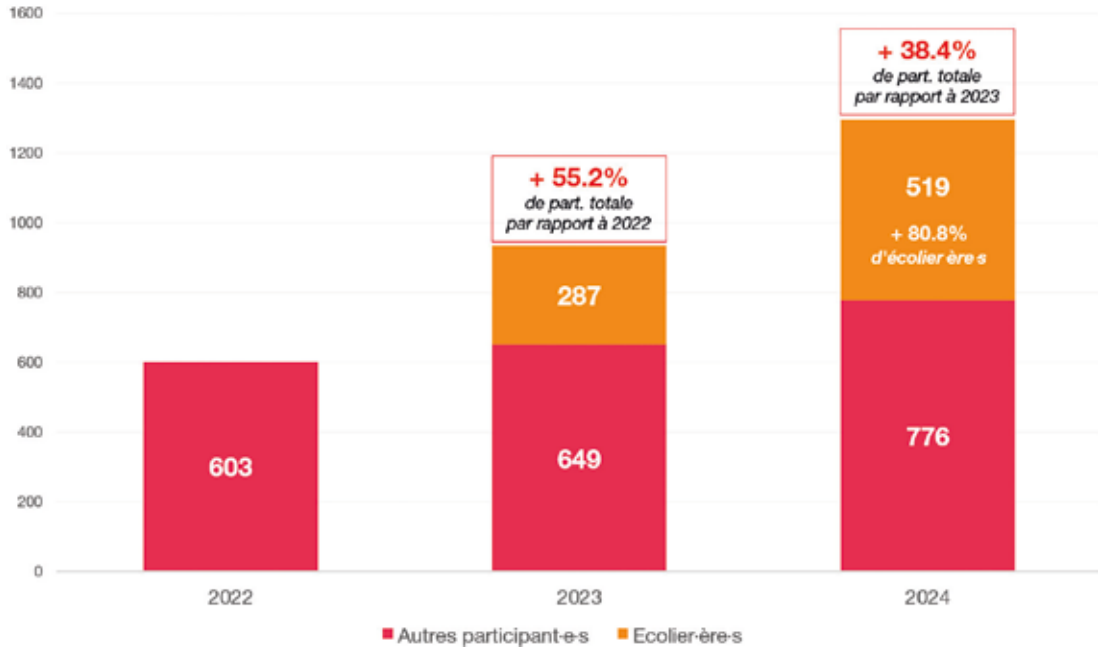


Cette 16e édition s'est particulièrement démarquée avec les points suivants :

**Un village animé :** le terrain de Verdeaux a été transformé en un véritable centre d'animations accessible à toutes et tous, avec une vision orientée sur le mouvement et la santé. Petits et grands ont ainsi pu s'essayer au basket, grâce à la présence de Swiss Basketball, aux jeux d'équilibre proposés par ITAO, ou encore participer à un gymkhana organisé par les pompiers du SDIS Malley. Les visiteurs ont également pu profiter d'un stand de prévention sur l'abus de sucre dans l'alimentation donné par Diabète Vaud. Les incontournables châteaux gonflables, toujours très appréciés, ont enchanté les plus jeunes. Du côté nourriture, le stand du HC Vipers s'est occupé des mets salés et des boissons, complété par un stand crêpes.

**Trophée des Écoles :** Ce trophée a connu un succès encore plus grand que l'année dernière, motivant 519 élèves à participer à la course, accompagnés par 38 enseignants des trois établissements scolaires de Renens. Cela représente une augmentation de 80.8 % de la participation des élèves renanais par rapport à l'année précédente. Des innovations ont été implémentées comme la mise en place d'une zone de récupération spécialement dédiée aux enfants, initiative qui a été très appréciée par les enseignants. Ce succès témoigne de l'engagement croissant des écoles locales et d'une collaboration toujours plus fructueuse.

**Garderie :** pour la deuxième année consécutive, une garderie a été mise à disposition des parents souhaitant participer à la course, grâce à la collaboration très appréciée du Foyer Ste-Famille. Cette année, ce ne sont pas moins de 21 enfants qui ont profité de cette structure, représentant une augmentation impressionnante par rapport à l'année précédente où seuls 3 enfants avaient été gardés. Cette augmentation témoigne de l'engouement croissant des familles pour cet événement et de la nécessité d'offrir des solutions permettant aux parents de courir en toute sérénité.

**Nouvelle identité visuelle :** avec l'arrivée d'un chargé de communication au sein du secteur APS, l'événement a bénéficié d'une nouvelle identité visuelle, plus moderne et dynamique. Ceci a contribué à renforcer la visibilité de l'événement et à attirer davantage de participants, tout en affirmant une image plus professionnelle et déclinables pour les éditions futures.

*Les enfants et écoliers en plein échauffement avant leur course © Charles Niklaus*

*Grosse affluence lors du départ des U8 © Charles Niklaus*

## EN VILLE EN FORME - 17 AVRIL AU 9 OCTOBRE

Du sport urbain gratuit pour tous ! Tel est le slogan de ce programme animé par des professionnelles de l'entreprise renanaise Move2Be qui a proposé deux sessions d'Urban Training en ville chaque mercredi : l'une à 10h pour une remise en forme en douceur destinée prioritairement aux seniors ; l'autre à 18h pour un programme plus dynamique.

40 séances ont été organisées, réunissant un total de 382 participations, soit une moyenne d'environ 10 participants par séance. La majorité des participants étaient des femmes renanaises, avec une moyenne d'âge de 64 ans.

Cette prestation sera intégrée et mise à jour dans le programme 2025 de 1020 MOVES.

## 1020 MOVES – LANCEMENT LE 30 OCTOBRE

La santé et le bien-être des Renanaises et Renanais constituent l'une des préoccupations majeures de la Municipalité. Une bonne santé passe notamment par des activités et du mouvement, comme l'exprime l'adage « Mieux vaut faire soigner sa santé que sa maladie ».

Dans le but de mieux comprendre les habitudes de la population renanaise et ses besoins en termes d'activités physiques, une enquête a été réalisée il y a un peu plus d'une année révélant une forte demande pour des activités physiques libres.

Pour répondre à ce besoin croissant, la Ville de Renens a lancé son nouveau programme d'activités physiques, sous le nom de 1020 MOVES, à la fin du mois d'octobre. Il propose des activités variées conçues pour tous les âges et tous les niveaux de condition physique. Parmi celles-ci, certaines sont nouvelles et proposées par APS alors que d'autres, également gratuites ou très accessibles, sont organisées par les différents acteurs du sport renanais (association à but non lucratif, autre service de la commune, etc.) comme par exemple, les cours de boxe gratuits du mardi soir dispensés par les jeunes de l'association Box Up Crime ou les cours de Gym senior « douce » et « actif » mis en place par le service ECS. L'objectif de 1020 MOVES n'est pas seulement de créer une offre pour la population, mais également de faire connaître et mettre en valeur l'offre existante. Le programme détaillé est consultable sur renens.ch/1020moves.

Le bilan du lancement de 1020 MOVES est d'ores et déjà réjouissant puisque de nombreuses personnes ont pu s'initier au mouvement ou maintenir une activité physique régulière.

Parmi les nouvelles activités proposées, l'ouverture des salles de sport avec un moniteur le mercredi et le vendredi rassemble chaque semaine plus d'une vingtaine de jeunes qui viennent se dépenser de manière ludique tout en prenant du plaisir. Les cours de boxe et de self-défense du jeudi soir ainsi que les « dimanches bien-être », ciblés sur les adultes, rassemblent quant à eux plus d'une quinzaine de participants à chaque séance. A noter également la mise en place par le Renens Basket d'un cours de basket gratuit, sans inscription et réservé aux filles, qui rencontre un succès croissant. Les activités préexistantes à 1020 MOVES, tels que la boxe pour les jeunes le mardi soir ou les cours destinés aux seniors, connaissent également une augmentation de leur fréquentation. Cette dynamique positive est favorisée par la mise en avant de ces activités au travers du programme 1020 MOVES.

*Cours de cross training proposé lors d'un dimanche bien-être © Abdel Debabéche*

*Session de badminton lors des sports encadrés en salle*

## FORUM ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT DE RENENS - 18 NOVEMBRE

La Ville de Renens a eu le plaisir d'organiser la première édition du Forum de l'activité physique et du sport à la Vaudoise aréna. Cette rencontre, qui a réuni tous les acteurs renanais de l'activité physique et du sport, a permis de présenter la stratégie de développement de l'activité physique et du sport de la Ville pour les années à venir, qui vise à encourager la pratique sportive pour toutes et tous et à favoriser les mises en réseau entre les différents actrices et acteurs. De plus, des acteurs clés de ce développement, à savoir les concierges œuvrant dans les salles de sport, ont été présentés et chaleureusement remerciés.

*Présentation de la nouvelle politique de l'activité physique et du sport © Charles Niklaus*

## BOURSES POUR TALENTS SPORTIFS RENANAIS - 18 NOVEMBRE

Si la politique générale de la Ville de Renens en termes d'activité physique et de sport est essentiellement axée sur le sport pour toutes et tous, il y a cependant une action qui est destinée au sport de «compétition», à savoir «*répertorier les athlètes de haut niveau de Renens et établir le contact afin de les soutenir, les valoriser et les impliquer dans les événements locaux*» (action 15). Dans ce sens, la Ville a créé des bourses de soutien pour les talents sportifs renanais, soit les athlètes reconnus officiellement par Swiss Olympic (détenteurs d'une carte Swiss Olympic). Lors du Forum APS, la Ville a ainsi mis à l'honneur 22 talents sportifs de la commune et leur a remis à chacune et chacun une bourse de soutien.

*Les jeunes talents récompensés présents à la soirée © Charles Niklaus*

# SOCIÉTÉS SPORTIVES

## SUBVENTIONS

Pour l'année scolaire 2023-2024, 1'792 jeunes dont 616 Renanaises et Renanais de 4 à 20 ans (1'418 et 623 en 2023) ont été inscrits dans l'un des 19 clubs sportifs soutenus. Les montants des subventions financières se sont montés à CHF 90'388.90 auxquels s'ajoute la mise à disposition gratuite des infrastructures sportives pour un montant équivalent à CHF 665'350.- (ne sont pas compris dans ce montant le stade et les terrains de football du Censuy pour le FC Renens de même que les lignes d'eau pour le Renens Natation). 15 salles de sport et de rythmiques ont été utilisées pour un total de 9'505 heures d'utilisation.

Selon l'accord de réciprocité, 33 jeunes renanais pratiquant leur sport dans un club n'existant pas à Renens ont été subventionnés de 50.- par personne, pour un total de CHF 1'650.-.

## MANIFESTATIONS SOUTENUES

Quatre manifestations sportives ont été soutenues par la Ville en 2024 :

- Le 52e Meeting de la Ville de Renens organisé par le Renens Natation, pour la première fois à la Vaudoise aréna, a rassemblé 591 nageurs dont Roman Mityukov et Jérémy Desplanches, membres de l'équipe suisse de natation.
- Le championnat romand de squash organisé par Promo Squash pour la première fois à Renens a réuni une centaine de joueurs de tout âge.
- Le PSA Lausanne Open de squash 2024, organisé par Promo Squash à Renens pour la première fois, a réuni 24 joueurs professionnels représentant 9 nationalités.
- L'International Sumo Open organisé par le Renens Sumo Club à la salle de sport du 24-Janvier.

*Nageuses au départ lors du 52ème Meeting de la Ville de Renens © Roldy Cueto*

# INFRASTRUCTURES

## CASIERS POUR MATÉRIEL DE SPORT ET DE LOISIRS EN LIBRE ACCÈS (BOXUP)

Au moyen d'une application sur un smartphone, des casiers peuvent être ouverts pour une durée de trois heures, donnant ainsi un accès gratuit à différents ballons, raquettes, matériel de fitness et autres jeux. La mise à disposition de ce matériel incite à bouger tout en en jouant. Le fournisseur de ces casiers est l'entreprise renanaise « BoxUp », qui a installé deux stations de six casiers au printemps 2023 pour une année de test au parc de Verdeaux et au Censuy. Une troisième station a été installée à l'automne 2023 à l'îlot de la Savonnerie. Et une quatrième station prototype « XL » a été installée gratuitement par BoxUp en 2024, permettant d'y ranger les pièces d'échecs géants.

Les chiffres mesurés durant l'année de location et de test ont témoigné de l'engouement de la population renanaise envers ces stations et ont souligné leur importance dans la promotion du mouvement et la valorisation des infrastructures sportives et espaces verts de la ville, justifiant l'achat des trois stations louées.

En 2024, les stations BoxUp ont généré pas moins de 1'956 heures d'activité physique (près de 800 heures de plus que l'an passé), équivalant à une moyenne quotidienne de 5 heures et 20 minutes. La note de satisfaction générale est de 4.5/5.

## UTILISATION EN HEURES DES BOXUP

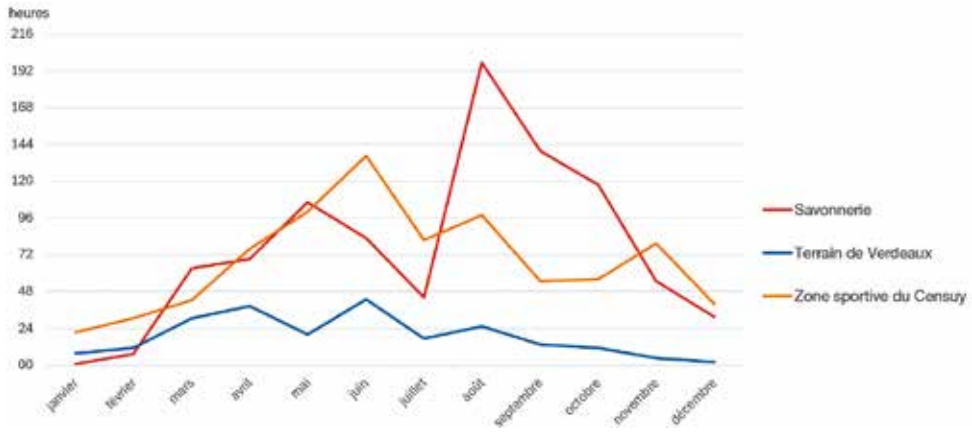


## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DE RENENS

La piscine a été ouverte du 8 mai au 8 septembre 2024. Il a été vendu 2'011 abonnements (2'524 en 2023, -20.3 %), 32'832 cartes toboggans (40'921 en 2023, -19.7 %) et le nombre total des visiteurs s'est élevé à 167'389 (202'650 en 2023, -17.3 %), sans compter les titulaires de cartes multi-entrées.

Le rapport d'activité de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition sur aquasplash.ch

## PROJETS TRANSVERSAUX

Le secteur APS est consulté et impliqué dans le cadre de projets communaux de construction et de rénovation englobant des lieux de pratique sportive, et ce afin que la vision APS soit prise en compte dans les réflexions globales. En 2024, cela concerne les projets suivants :

- Parc du Talluchet : début des réflexions sur l'intégration des besoins APS dans le projet
- Verdeaux-Pépinières-Saugiaz : proposition des équipements sportifs extérieurs et intérieurs
- Parc du Censuy : proposition des équipements sportifs et développement d'un parcours santé
- Conventions : participation à la rédaction des nouvelles conventions avec la Pétanque renanaise et le Football Club Renens
- Réaménagement des préaux scolaires : participation au développement du concept « Equipement »
- Malley : participation au groupe de travail pour la définition du programme, notamment concernant la salle de sport

# SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

## COMPOSITION DE L'ÉTAT-MAJOR AU 31 DÉCEMBRE 2024

| | |
|---|---|
| Maj. CHATELAN Damien | Commandant et responsable technique |
| Cap. TIECHE Nicolas | Remplaçant du Commandant (ad intérim 6 mois) |
| Cap. BALLESTRAZ Christopher | Chef du DPS |
| Cap. RODRIGUES Ivo | Chef du DAP |
| Cap. RODRIGUEZ Juan | Chef instruction |
| Cap. RYTER Nathalie | Cheffe matériel |
| Cap. TIECHE Nicolas | Quartier-Maître |

## EFFECTIF DU SDIS MALLEY, PRILLY-RENENS

| Sapeurs-pompiers | Prilly | Renens | Total |
|---|---|---|---|
| Effectif au 1er janvier 2024 | 36 | 61 | 97 |
| Recrutement 2024 | +12 | +17 | +29 |
| Mouvements (arrivées + départs) | -12 | - 9 | - 17 |
| Effectif au 31 décembre 2024 | 36 | 69 | 105 |

## INTERVENTIONS

Le SDIS est intervenu à 267 reprises en 2024 : 79 interventions à Prilly, 181 à Renens et à 7 reprises en renfort sur d'autres communes. Les sapeurs-pompiers ont assuré 2 582 heures d'intervention pour un total de 1 726 intervenants.

| Interventions | Prilly | Renens | Extérieur | Total |
|---|---|---|---|---|
| Alarme automatique | 26 | 41 | 0 | 67 |
| Feu bâtiment | 7 | 24 | 5 | 36 |
| Feu extérieur | 4 | 8 | 0 | 12 |
| Feu de véhicule | 2 | 6 | 0 | 8 |
| Prévention feu/gaz | 10 | 20 | 0 | 30 |
| Assistance à personne | 2 | 7 | 0 | 9 |
| Personne dans un ascenseur | 6 | 22 | 0 | 28 |
| Assistance animaux | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Aide au portage | 0 | 3 | 0 | 3 |
| Accident | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Inondation | 17 | 38 | 0 | 55 |
| Elément naturel | 2 | 2 | 1 | 5 |
| Technique | 0 | 7 | 1 | 8 |
| Divers | 1 | 2 | 0 | 3 |
| **Total** | **79** | **181** | **7** | **267** |

*Feu de végétation à Prilly © SDIS Malley*

## INSTRUCTION

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

Les intervenants ont poursuivi leur formation sur les nouveaux moyens tels que la lance perforante (Cobra) et sur des techniques de forcement de porte. La gestion de l'effort dans le domaine de la protection respiratoire et la formation théorique sur la thématique cantonale des feux de forêt ont été deux axes principaux.

En 2024, pour toutes activités ou spécialisations confondues, le SDIS a effectué 6'136 heures d'exercices en interne et 1'520 heures de cours cantonaux.

## MATÉRIEL

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée de petit matériel fourni par l'ECA. Il a été présenté et testé lors des exercices. La charge de travail pour l'entretien des appareils respiratoires ainsi que pour l'entretien des véhicules et du matériel a été de 1'896 heures.

## MANIFESTATION

Le SDIS a été engagé un peu plus de 870 heures dans le cadre de manifestations. Un peu plus de la moitié de ces heures pour le parcage des véhicules lors des matchs du LHC. Les autres heures se répartissent entre des surveillances lors de manifestations à la Vaudoise Aréna et pour diverses fêtes communales (1020 Run, 1er août, Fêtes des écoles).

## PERSPECTIVES 2025

Après une année 2024 passablement affectée par des difficultés de communication. Les communes de Prilly et Renens ont mis en place un plan efficace de suivi et de formation. Un coaching externe et un diagnostic fait par l'ECA permet au SDIS d'aborder sereinement l'année 2025 avec les objectifs suivants :

- Réorganiser l'État-Major du SDIS ;
- Renforcer l'esprit de camaraderie ;
- Poursuivre les formations et le perfectionnement des connaissances des intervenants pour assurer une opérabilité maximale ;
- Accentuer la promotion du SDIS auprès de la population, des communes et des employeurs afin de garantir les effectifs nécessaires au bon fonctionnement de ce dernier.

© Jérôme Klotz

# Enfance Cohésion sociale

**Directrice**
Karine Clerc, municipale

**Chef de service**
Georges-Henri Chevallaz

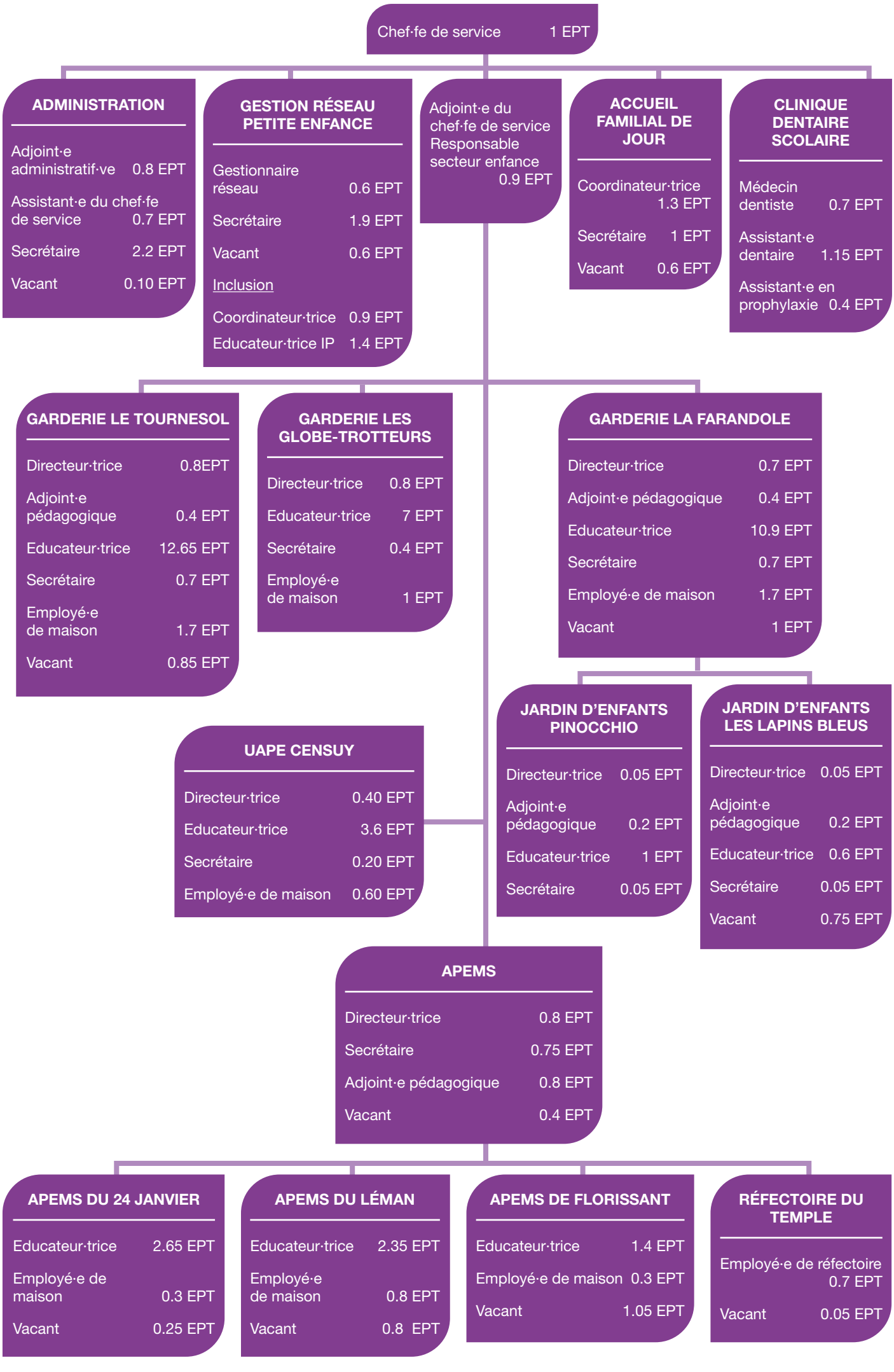
Chef·fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Adjoint·e administratif·ve 0.8 EPT
Assistant·e du chef·fe de service 0.7 EPT
Secrétaire 2.2 EPT
Vacant 0.10 EPT
GESTION RÉSEAU PETITE ENFANCE
Gestionnaire réseau 0.6 EPT
Secrétaire 1.9 EPT
Vacant 0.6 EPT
Inclusion
Coordinateur·trice 0.9 EPT
Educateur·trice IP 1.4 EPT
Adjoint·e du chef·fe de service Responsable secteur enfance 0.9 EPT
ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
Coordinateur·trice 1.3 EPT
Secrétaire 1 EPT
Vacant 0.6 EPT
CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE
Médecin dentiste 0.7 EPT
Assistant·e dentaire 1.15 EPT
Assistant·e en prophylaxie 0.4 EPT
GARDERIE LE TOURNESOL
Directeur·trice 0.8EPT
Adjoint·e pédagogique 0.4 EPT
Educateur·trice 12.65 EPT
Secrétaire 0.7 EPT
Employé·e de maison 1.7 EPT
Vacant 0.85 EPT
GARDERIE LES GLOBE-TROTTEURS
Directeur·trice 0.8 EPT
Educateur·trice 7 EPT
Secrétaire 0.4 EPT
Employé·e de maison 1 EPT
GARDERIE LA FARANDOLE
Directeur·trice 0.7 EPT
Adjoint·e pédagogique 0.4 EPT
Educateur·trice 10.9 EPT
Secrétaire 0.7 EPT
Employé·e de maison 1.7 EPT
Vacant 1 EPT
JARDIN D'ENFANTS PINOCCHIO
Directeur·trice 0.05 EPT
Adjoint·e pédagogique 0.2 EPT
Educateur·trice 1 EPT
Secrétaire 0.05 EPT
JARDIN D'ENFANTS LES LAPINS BLEUS
Directeur·trice 0.05 EPT
Adjoint·e pédagogique 0.2 EPT
Educateur·trice 0.6 EPT
Secrétaire 0.05 EPT
Vacant 0.75 EPT
UAPE CENSUY
Directeur·trice 0.40 EPT
Educateur·trice 3.6 EPT
Secrétaire 0.20 EPT
Employé·e de maison 0.60 EPT
APEMS
Directeur·trice 0.8 EPT
Secrétaire 0.75 EPT
Adjoint·e pédagogique 0.8 EPT
Vacant 0.4 EPT
APEMS DU 24 JANVIER
Educateur·trice 2.65 EPT
Employé·e de maison 0.3 EPT
Vacant 0.25 EPT
APEMS DU LÉMAN
Educateur·trice 2.35 EPT
Employé·e de maison 0.8 EPT
Vacant 0.8 EPT
APEMS DE FLORISSANT
Educateur·trice 1.4 EPT
Employé·e de maison 0.3 EPT
Vacant 1.05 EPT
RÉFECTOIRE DU TEMPLE
Employé·e de réfectoire 0.7 EPT
Vacant 0.05 EPT

# Service Enfance-Cohésion sociale (ECS)

## MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion du Réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier
- Gestion et planification de l'accueil collectif et familial de jour des enfants
- Dépistage, prophylaxie et soins dentaires
- Mise en œuvre de la politique des aînés
- Remise des prestations sociales communales
- Collaboration avec les institutions sociales régionales
- Subventionnement, collaboration et soutien aux associations locales à but caritatif
- Orientation de la population sur les questions sociales et familiales

## POINTS FORTS 2024

- Réorganisation du service avec l'engagement d'une adjointe au chef de service, responsable du secteur enfance
- Projets de nouvelles infrastructures comprenant des locaux pour l'accueil de jour :
  - EMS et CVE (centre de vie enfantine) des Entrepôts
  - Verdeaux-Pépinières-Saugiaz
  - Buvette et réfectoire du Censuy
  - Quartier de Malley
  - Locaux du CVE La Farandole
  - Nouvelle construction du Foyer Sainte-Famille
- Création d'un pool inclusion pour les enfants à besoins spécifiques
- Campagne de promotion de l'accueil familial de jour en collaboration avec la FAJE
- Permanence emploi Ville de Renens : ajout d'une prestation pour les 50 ans et plus
- Exposition photos à la Ferme des Tilleuls « les femmes seniors à l'honneur »
- Concert gratuit « l'OCL pour tous » le 23 novembre 2024
- Pérennisation du projet d'information à la population sur les directives anticipées

## ENFANCE

### RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DE RENENS-CRISSIER

Le Réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2024, ses membres et partenaires sont :

- Les Communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- La Fondation de la Roue enchantée (entreprise Bobst)
- L'Association du Foyer Sainte-Famille
- Pop e poppa crèches sàrl (garderie Millennium)
- L'Association pop e poppa (CVE les Chattons)

Le réseau compte 920 places accueillant 1'113 enfants.

## NOMBRE DE PLACES DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU RÉSEAU RENENS-CRISSIER

| Structures d'accueil | Préscolaire | UAPE | APEMS | Accueil familial | Total structure |
|---|---|---|---|---|---|
| CVE le Tournesol | 44 | 24 | | | 68 |
| CVE les Globe-Trotteurs | 34 | | | | 34 |
| CVE La Farandole | 37 | 30 | | | 67 |
| Baumettes, Renens | 27 | | | | 27 |
| Ste-Famille, Renens | 27 | 24 | | | 51 |
| UAPE Censuy | | 30 | | | 30 |
| APEMS Léman | | | 48 | | 48 |
| APEMS 24-Janvier | | | 48 | | 48 |
| APEMS de Florissant | | | 36 | | 36 |
| Pop e poppa les Chattons, Renens | 29 | | | | 29 |
| Accueil familial Renens | | | | 176 | 176 |
| Sous-total à Renens | 198 | 108 | 132 | 176 | 614 |
| La Roue Enchantée, Mex | 22 | | | | 22 |
| Les P'tits Mômes, Crissier | 66 | | | | 66 |
| Pop e poppa Millennium, Crissier | 10 | | | | 10 |
| UAPE de la Vernie, Crissier | | 48 | | | 48 |
| UAPE de l'Orée, Crissier | | 24 | | | 24 |
| APEMS de la Vernie, Crissier | | | 48 | | 48 |
| APEMS UAP 27, Crissier | | | 36 | | 36 |
| Accueil familial Crissier | | | | 52 | 52 |
| **Total type d'accueil** | **296** | **180** | **216** | **228** | **920** |

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

En 2024, grâce au soutien de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), le Réseau a engagé une coordinatrice à l'inclusion. Sa mission est de développer un concept à l'inclusion pour les enfants à besoin spécifiques et d'être une personne ressource pour toutes les structures du réseau. Elle constitue, avec les deux éducatrices spécialisées en intégration précoce, le pool inclusion de Renens.

Depuis janvier, les parents reçoivent les contrats d'accueil de leur enfant sur leur portail. Ce dispositif a permis de limiter les envois postaux et aux parents d'accéder facilement à leurs documents.

Le Réseau a signé deux nouvelles conventions avec les réseaux voisins AJESOL et BussiVillAje, dans le but de maintenir temporairement les places d'accueil en cas de déménagement.

Suite au dépôt du dossier de reconnaissance du Réseau, comprenant notamment l'étude Microgis sur l'adéquation entre le développement planifié du Réseau et les besoins en accueil de jour des familles, le Réseau a obtenu la reconnaissance de la FAJE, permettant de recevoir les subventions de 2025 à 2030.

Le rapport d'activités du réseau est consultable sur le site reseau-aje.ch/reseau/

### SUBVENTIONS REÇUES DE LA FAJE EN 2024

| Type de subvention | Renens | Partenaires | Réseau |
|---|---|---|---|
| Ordinaire | 2'100150 | 1'991'874 | 4'092'024 |
| Aide au démarrage | 0 | 277'840 | 277'840 |
| Aide à la pierre | 0 | 173'800 | 173'800 |
| Personnel en formation | 10'337 | 26'625 | 36'962 |
| Adhésion à la CCT | | 5'000 | 5'000 |
| Structure à temps réduit (TOR jardin d'enfants) | 88'000 | 60'800 | 148'800 |
| Encouragement à la Formation tertiaire | 0 | 2'250 | 2'250 |
| Coordinatrice à l'inclusion | | | 41'666 |
| Fonds d'impulsion | | | 50'000 |
| Réduction 20 % facture parentale novembre | 73'007 | 71'052 | 144'059 |
| **Total en CHF** | **2'271'494** | **2'604'241** | **4'967'401** |

### LISTE D'ATTENTE CENTRALISÉE DU RÉSEAU

À fin 2024, la liste d'attente comportait 247 enfants correspondant à 165 places, soit :

- 176 enfants en âge préscolaire, correspondant à 118 places ;
- 71 enfants en âge parascolaire, correspondant à 47 places.

Sur les 247 demandes, 117 n'ont abouti à aucune solution de placement dans les délais souhaités. Une partie des demandes non satisfaites concerne des placements non prioritaires (changement de type d'accueil, taux de placement souhaité supérieur au taux de travail des parents marge comprise, parent sans travail ni projet d'insertion professionnelle défini, etc.).

## ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS – VILLE DE RENENS

### COORDINATION DES STRUCTURES DE L'ENFANCE

La planification, la gestion administrative, l'uniformisation de certaines pratiques ou documents, la résolution de problèmes et les échanges de pratiques ont fait l'objet de réunions régulières des directions des structures d'accueil de jour des enfants de Renens.

### PÉNURIE DE PERSONNEL

La pénurie du personnel d'encadrement se fait fortement ressentir dans l'ensemble du canton, particulièrement pour les formations ES-HES d'éducateur ou éducatrice de l'enfance. Tous les partenaires du dispositif d'accueil en sont conscients et tentent de prendre des mesures pour y remédier, y compris la Ville de Renens. Cette pénurie entraîne des

conséquences importantes sur la vie des structures, par le taux de rotation du personnel, le recours fréquent à des remplaçantes, ainsi qu'un temps important consacré par les directions et le service RH au recrutement.

## ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE

### CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LE TOURNESOL

*Soirée raclette-UAPE du Tournesol*

En 2024, 124 enfants âgés de 4 mois à 6 ans ont été accueillis, dont 77 en préscolaire et 47 en parascolaire. Le taux d'occupation a été de 86 % pour le préscolaire et de 71 % pour le parascolaire. À midi le taux d'occupation du parascolaire s'est élevé à 88 %.

La ligne pédagogique portant sur les quatre axes de la charte d'accueil de jour de l'enfance de la Ville de Renens a été mise à jour en lien avec les divers projets portés par l'équipe éducative. Un projet d'activités communautaires incluant les familles fréquentant le CVE de même que les familles du quartier a été mis en place, générant un grand intérêt. Divers événements ont jalonné l'année permettant de renforcer les liens avec et entre les familles.

L'accueil d'enfants à besoins particuliers a nécessité la demande de subventions accordées par l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES), ainsi que la sollicitation de personnel supplémentaire pour leur accompagnement.

### CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LES GLOBE-TROTTEURS

En 2024, 75 enfants issus de 70 familles ont bénéficié de l'une des 34 places d'accueil, établissant un taux d'occupation moyen de 88.18 %.

L'arrivée d'une nouvelle apprentie ASE de 1re année a amené une réflexion sur la place des apprenants dans la structure, qui a débouché sur l'instauration d'une pédagogie active impliquant chacun dans les formations.

« L'inclusion » reste une valeur primordiale aux Globe-trotteurs, allant dans le sens de la promotion de l'acceptation de toutes les « différences ». Cette démarche s'est matérialisée par un travail participatif de rédaction de textes traitant de cette thématique, qui ont été ajoutés au projet institutionnel des Globe-trotteurs et dont les préceptes sont dorénavant appliqués.

Le soutien éducatif obtenu auprès de la coordination à l'inclusion a permis de mettre en place des ateliers thématiques destinés aux enfants présentant des troubles du spectre autistique ou atteints de surdité et de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Le spectacle de fin d'année mis en scène par les équipes des Globe-trotteurs et de l'UAPE du Censuy, interprété par les enfants, a fait salle comble pour le plus grand plaisir de tous.

*Globe-trotteurs-souper estival*

### UAPE DU CENSUY

En 2024, 48 enfants issus de 47 familles ont bénéficié des 24 places d'accueil de l'UAPE du Censuy. Le taux d'occupation moyen s'est porté à 82 % sur la période de midi.

Les enfants se sont initiés à diverses activités en découvrant des nouveaux espaces de jeux, en visitant des musées, des expositions et des lieux animés. La souplesse des horaires et le nombre réduit d'enfants accueillis durant les vacances scolaires ont permis de mettre en place des activités ludiques et des sorties, marquant une coupure avec les habituels horaires soutenus et cadencés de l'école.

Une collaboration avec le nouveau pool-inclusion a permis une réflexion et des adaptations autour de la prise en charge d'enfants à besoins particuliers.

L'équipe éducative a participé à une soirée de réflexion et de cohésion avec l'ensemble du personnel éducatif des structures communales. La fête de fin d'année, proposant des chants et un buffet canadien a été partagée avec les enfants et les familles.

### CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) LA FARANDOLE

En 2024, le CVE La Farandole a accueilli à temps partiel ou à temps plein 68 familles en préscolaire, et 60 familles en parascolaire. Le taux d'occupation a été de 88 % pour le parascolaire et de 92 % pour le préscolaire.

Le jardin de la structure a servi de cadre privilégié à de nombreuses activités parents enfants, dont un brunch sportif.

*Gym-brunch à la Farandole*

## JARDINS D'ENFANTS

Si ces lieux d'accueil servent à favoriser la conciliation entre travail et famille, ils ont aussi pour fonction de permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité, la découverte d'activités hors du milieu familial.

### JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LE PINOCCHIO

58 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au Pinocchio.

Le Jardin d'enfants a effectué 132 dépannages d'urgence, afin de soutenir des familles n'ayant pas de mode de garde fixe et se trouvant face à une urgence médicale ou sociale, ainsi que de l'intégration précoce.

### JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LES LAPINS BLEUS

65 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux Lapins bleus.

8 enfants ont été diagnostiqués en cours d'année souffrant d'un trouble du spectre autistique. Ils ont bénéficié d'une attention particulière pour favoriser leur intégration et d'un soutien financier de l'OSPES.

## ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DE RENENS-CRISSIER

Pour offrir un accueil de jour aux enfants du Réseau et répondre aux demandes des parents, les coordinatrices et le personnel du secrétariat travaillent en étroite collaboration avec les accueillantes en milieu familial (AMF).

### LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

En 2024, l'accueil familial de jour a procédé à 66 placements dont 37 nouveaux enfants. 239 enfants au total ont été accueillis chez 40 accueillantes en milieu familial.

Au 31 décembre 2024, 190 enfants étaient placés chez une accueillante dont 64 enfants préscolaires et 126 parascolaires. Durant l'année, 106 dépannages ont été organisés.

### LES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

Chaque accueillante a suivi deux soirées de formation cantonale, proposée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour. Le nombre d'heures de la formation initiale a augmenté cette année, passant de 24h à 42h. Le Réseau a organisé 9 soirées animées par une superviseuse.

En formation initiale ou en « refresh », plusieurs accueillantes ont suivi un cours « Premier Secours », orienté sur les urgences pédiatriques.

Le concept pédagogique a été finalisé et présenté aux accueillantes en avril. Plusieurs procédures comme l'absence d'écolier ou les sorties piscine ont été formalisées et distribuées aux accueillantes.

Pour répondre à la demande de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), l'élaboration du plan de développement de l'accueil familial de jour s'est poursuivie. Le lieu d'accueil collectif pour les AMF et pour leur groupe d'enfants est à bout touchant. Un groupe de travail visant l'amélioration des conditions des accueillantes a été créé en novembre.

Le repas de fin d'année a été l'occasion de remercier les accueillantes pour leur précieux engagement et de féliciter deux d'entre-elles pour leur jubilé.

Pour la relève des AMF, en plus des postulations en cours, 10 dossiers de personnes ont été reçus. 7 candidates ont renoncé à poursuivre leurs démarches. 2 enquêtes socio-éducatives ont été effectuées. 3 candidates ont reçu une autorisation provisoire, 1 décision est en cours. 2 accueillantes ont cessé leur activité.

Le Réseau a participé à la campagne de promotion de l'accueil familial de jour lancée par la FAJE, visant à valoriser le travail des accueillantes et promouvoir ce type d'accueil auprès des parents.

### CHIFFRES 2024 – ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

| | Total | Renens | Crissier |
|---|---|---|---|
| **Enfants placés** | 240 | 180 | 60 |
| **Enfants de Crissier placés à Renens** | | 19 | |
| **Enfants de Renens placés à Crissier** | | | 11 |
| **Heures facturées** | 220'182.95 | 158'143.60 | 62'039.35 |
| **Nouvelles accueillantes** | 3 | 3 | 0 |
| **Enquêtes socio-éducatives** | 2 | 2 | 0 |
| **Accueillantes agréées au 31 décembre 2024** | 40 | 32 | 8 |

# ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE

## APEMS DU LÉMAN – APEMS DU 24-JANVIER – APEMS DE FLORISSANT

Cette année encore, les équipes éducatives des APEMS ont choisi de travailler par site autour de projets élaborés avec les enfants, menant à différentes activités.

Les équipes éducatives ont suivi des formations communes afin d'uniformiser les pratiques et la pédagogie.

Sur les 185 jours d'ouverture, les APEMS ont accueilli :

| Chiffres 2024 | APEMS du Léman | | APEMS du 24-Janvier | | APEMS de Florissant | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 |
| Nombre d'enfants accueillis | 84 | 79 | 93 | 95 | 50 | 60 |
| Moyenne journalière à midi | 43.5 | 41.93 | 42.23 | 39.60 | 26.60 | 29.27 |
| Moyenne mercredi à midi | 15.03 | 18.95 | 28.76 | 27.47 | 11.89 | 11.55 |

## RÉFECTOIRES SCOLAIRES

Sur les 145 jours d'ouverture, 75 enfants sous contrat ont fréquenté l'Espace repas du Léman, représentant 4'243 repas.

71 enfants ont été accueillis au Réfectoire du Temple, représentant 4'592 repas.

En 2024, le service a poursuivi sa collaboration avec le PEP, Partenaire Enfance & Pédagogie, pour accompagner la réflexion du pool direction des APEMS sur l'accueil des enfants et adolescents dans les réfectoires, dans le but d'améliorer les conditions de prise en charge, faisant référence à la Charte d'accueil de jour de l'enfance de la Ville de Renens et du Réseau. Durant l'année, les employées de maison des réfectoires et APEMS ont suivi la formation mise en place spécifiquement pour elles.

# CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

La clinique dentaire scolaire a fêté ses 60 ans en 2024, l'occasion de collaborer avec l'archiviste communal et de plonger dans les archives.

2'346 élèves de la 1re à la 11e année se sont rendus à leur contrôle annuel de dépistage. Les élèves de 1re-2e-4e-7e et 9e ont reçu la visite en classe de l'assistante en prophylaxie pour une leçon sur la santé dentaire.

Une dizaine d'enfants des « Lapins Bleus » viennent 2 fois par an passer un moment à la clinique. A la salle d'attente, ils ont entendu l'histoire de Crocky le crocodile et de ses dents, visité les salles de traitement, testé le fauteuil ascenseur et les instruments qui giclent, aspirent et qu'ils trouvent magiques et drôles.

La clinique collabore avec différentes structures et associations, ainsi qu'avec le programme « Sur le chemin de l'école ».

## CHIFFRES-CLÉS

| | |
|---|---|
| Dépistage | Sur 2'346 élèves scolarisés à Renens, 2'213 ont été contrôlés |
| Résultats dépistage | 42.3 % des élèves sans caries, 25.8 % sans carie et avec obturations, 29.3 % avec caries, 2.6 % des enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires |
| Prophylaxie | 60 périodes de 45 min de leçons de prophylaxie dans les classes de 1re, 2e, 4e, 7e et 9e années |
| Consultations | 2'301 consultations |
| Détartrages | 205 effectués par le médecin-dentiste, 316 par l'assistante en prophylaxie |

*Prophylaxie aux Lapins Bleus*

# COHÉSION SOCIALE

## PRESTATIONS EN FAVEUR DES AÎNÉS

### RÉSEAU DES PARTENAIRES AÎNÉS

Le réseau des partenaires aînés de la Ville de Renens s'est réuni à 2 reprises en 2024.

Lors de la séance du 7 mars, M. Benoît Tabin du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a présenté « Vieillir2030 », la politique cantonale de la vieillesse et le thème de la politique familiale à tous les âges de la vie a également été abordé. La séance du 14 novembre a porté sur le choix des thématiques pour les séances de 2025, ainsi que sur la création d'une arborescence, en collaboration avec le secteur communication de la Ville, dans le but d'aider la population à trouver les informations et orienter les personnes. Le groupe de travail « Personnes à mobilité réduite » (GT-PMR) du réseau aînés a notamment communiqué sur les points susceptibles d'amélioration en faveur des personnes à mobilité réduite sur la commune.

### RÉSEAU SUISSE DES VILLES-AMIES DES AÎNÉS

Une présentation des prestations de la Ville de Renens en faveur des personnes âgées se trouve sur le site du réseau suisse des villes-amies des aînés : altersfreundlich.net

Les rencontres de l'année 2024 :

- Assemblée annuelle du 20 mars, sur le thème de la migration avec une présentation de Claudio Bolzman, président du « Forum national âge et migration ».
- Visite annuelle d'une ville-membre : 21 juin, à Fribourg.
- Colloque du 12 novembre sur le thème annuel 2024 « âge et migration ».

La cotisation annuelle au réseau est fixée à CHF 2'000.- La participation aux rencontres se fait autant que possible en collaboration avec les membres du réseau des partenaires aînés.

## FÊTE DES AÎNÉES ET AÎNÉS

*Fête des aînés 2024-flyer*

Pour cette édition, le film d'animation «Interdit aux chiens et aux Italiens» du réalisateur Alain Ughetto a été projeté aux 580 personnes présentes sur les deux après-midis du 5 et 6 juin. Merveille d'originalité et de créativité, le film aborde avec humour l'épopée d'une famille immigrée italienne. La projection a été suivie d'un moment d'échanges avec l'un des marionnettistes du film et une représentante de l'association Cinédoc.

## SOIRÉE DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

La manifestation organisée tous les 2 ans en alternance avec l'accueil des nouveaux retraités s'est déroulée le 27 mai, à la Salle de spectacles.

Katja Haunreiter, chercheuse et enseignante à l'HETSL, est intervenue pour une présentation générale du système des 3 piliers. Son exposé a été suivi d'un moment d'échanges et de questions auquel ont participé des représentantes du programme «Age et Migration», de l'Agence régionale d'Assurances sociales et des Retraites populaires, pour leur expertise de l'AVS et du 2e pilier.

## PROGRAMME «PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ !»

«Pas de retraite pour ma santé» est un programme proposé depuis 2017 aux aînées et aînés renanais. Il inclut des activités physiques adaptées hebdomadaires, ainsi que la «journée découverte» annuelle. Celle-ci a eu lieu le 17 avril à la Salle de spectacles et comprenait deux conférences sur le thème de l'alimentation et du mouvement, des activités physiques à tester, ainsi que le repas de midi.

Les rencontres actives du jeudi après-midi et du vendredi matin se sont poursuivies. Au total, 35 personnes ont participé régulièrement aux activités hebdomadaires. Une dizaine de personnes supplémentaires se sont inscrites à l'automne suite à la diffusion du programme d'activités sportives 1020MOVES.

## CONFÉRENCE SUR LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Les directives anticipées sont une mesure du Code civil. Elles représentent une anticipation de situations où pour des raisons de santé, une personne ne serait plus en mesure de se prononcer sur le traitement qu'elle souhaite.

À la suite de l'expérience positive de l'année dernière, le service ECS a organisé une séance d'information le 3 septembre sur les différentes notions liées aux mesures anticipées: droit de protection des adultes, droits des patients, droit des familles, représentation, personnes placées en institutions, curatelles, placements à des fins d'assistance (Plafa), consentement.

Celle-ci a été suivie d'un «atelier», au cours duquel les personnes ont pu se pencher sur leur propre situation.

## LES FEMMES SENIORS À L'HONNEUR

Le projet «Les femmes seniors à l'honneur» s'inscrit dans la politique cantonale Vieillir2030. Mis sur pied par l'association Tokyo Moon et le Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud, il s'est déployé à Renens, Payerne et Yverdon-les-Bains.

*Femmes seniors-affiche-Expo Renens*

Son but est de sensibiliser la population aux contributions des femmes au bien vieillir dans la société. Celles-ci jouant un rôle majeur dans le soin apporté aux autres, souvent réalisé de manière gratuite et invisible. Il s'est adressé à toutes les femmes de 60 ans et plus et leur a donné l'occasion d'être « visible » le temps d'un shooting photo et d'une exposition, qui a eu lieu à la Ferme des Tilleuls du 29 octobre au 13 novembre 2024.

## L'OCL POUR TOUS – CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE

Depuis 2020, sur l'impulsion de son directeur, Renaud Capuçon, l'Orchestre de chambre de Lausanne sort de ses murs pour aller à la rencontre des publics qui ont peu l'occasion d'assister à un concert de musique classique donné par un orchestre de renom. Au travers des secteurs aîné et intégration, l'OCL a sollicité la collaboration de la commune pour la diffusion de l'information au public, l'envoi de courrier et pour les aspects plus organisationnels de l'évènement.

C'est ainsi que plus de 300 Renanaises et Renanais ont pu bénéficier de ce moment unique lors du concert donné gratuitement à la Salle de spectacles le 23 novembre 2024.

*OCL pour tous*

## OCTOGÉNAIRES – NONAGÉNAIRES – CENTENAIRES

Une carte de vœux est envoyée à chaque octogénaire de la part de la Municipalité. En 2024, ce sont ainsi 64 Renanaises et 45 Renanais, soit 109 personnes, qui ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2024, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 52 personnes, 33 femmes et 19 hommes. À cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de CHF 200.-, un arrangement fleuri ou deux bouteilles de vin.

4 centenaires ont également été fêtées, 1 Renanaise de 100 ans, 2 de 101 ans et une de 102 ans.

## BONS DE REPAS

Cette année, 618 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont utilisé 25'836 bons destinés à participer aux frais de repas dans les cafés et restaurants partenaires, à Renens et Ecublens. L'objectif est d'encourager la socialisation des bénéficiaires par une sortie au restaurant en la rendant plus accessible financièrement.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE BONS DE REPAS

| | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|
| **Bénéficiaires** | 633 | 619 | 618 |
| **Bons donnés** | 26’208 | 26’316 | 25’836 |

### TRANSPORTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ville de Renens participe au coût des déplacements des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à cette prestation est établi sur la base d’une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, selon la nécessité ou non d’un véhicule adapté.

Ainsi, les communes du Grand Lausanne attribuent chacune 96 bons par année et par personne et reconnaissent THV et Taxi services comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est équivalent au prix d’un billet TL. La Municipalité a validé l’augmentation du prix du billet de CHF 3.70 à CHF 3.90 dès le 1er mars 2024. Le solde du coût des transports est pris en charge par les communes en fonction du type de courses : médicales ou loisirs.

### NOMBRE DE COURSES THV ET TAXI SERVICES

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|---|
| **Bénéficiaires** | 238 | 303 | 326 | 372 |
| **Total des courses** | 5’008 | 6’523 | 8’114 | 8’556 |
| **Courses médicales** | 1’889 | 2’660 | 3’206 | 3’414 |
| **Courses loisirs** | 3’119 | 3’863 | 4’908 | 5’142 |
| **Montant total** | **85’359.75** | **105’270.10** | **126’177.55** | **140’681.15** |

Les statistiques 2024 confirment la tendance à la hausse de ces dernières années dans l’utilisation de cette prestation.

De nombreux bénéficiaires utilisent également d’autres formes de transport et recourent aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l’association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge) par exemple. Les statistiques de cette dernière association sont accessibles en ligne sur leur site.

Comme les bons de repas, cette prestation ne s’adresse pas exclusivement aux aînés, mais est très largement utilisée par eux.

## AUTRES PRESTATIONS DU SERVICE ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

### SECOURS COMMUNAUX

Les secours communaux permettent d’octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles, par le secteur Jeunesse de la Ville ou présentées par les assistants sociaux du CSR ou directement à la direction du service par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et par an.

En 2024, 75 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 20’280.70.

### SECOURS COMMUNAUX – ATTRIBUTION DES SOUTIENS

| Années | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|---|
| Enfants | 50 | 55 | 41 | 20 |
| Familles | 38 | 48 | 60 | 55 |
| Total de personnes aidées | 88 | 103 | 101 | 75 |
| Montant en CHF | 20’110.55 | 24’379.- | 25’236.- | 20’280.70 |

### FONDS DES ACTIVITÉS SOCIALES

Depuis 2017, une convention entre la Ville de Renens et Texaid permet d’alimenter le fonds des activités sociales par une rétribution pour chaque kilo de textiles récupérés dans les points de collectes communaux. Ce fonds est destiné à des personnes en situation précaire ou des associations à but social, leur permettant de rebondir ou d’éviter une péjoration grave de leur situation. En 2024, ce fonds a été utilisé pour 19 situations particulières, pour un montant global de CHF 16’041.55.

### ARMOIRES SOLIDAIRES

Depuis 2020, 10 armoires permettent à des personnes sans abri de disposer d’un lieu où déposer des affaires en toute sécurité, dans le Foyer de la Pastorale de rue, à l’avenue du 14-Avril 34. Depuis leur création, une trentaine de personnes ont pu en bénéficier.

### PROGRAMMES D’EMPLOI TEMPORAIRE (PET)

Les programmes d’emploi temporaire (PET) permettent à leurs bénéficiaires d’acquérir davantage d’expérience en vue d’une réinsertion professionnelle. Durant l’année 2024, 6 personnes ont occupé un emploi temporaire au service Gestion urbaine-Développement durable et une personne a effectué un programme d’intendance en garderie.

## RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SOCIALES, AÎNÉS ET PETITE ENFANCE DE RENENS

En 2024 la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont notamment :

### EFRE – VESTIAIRE

Animé par une équipe bénévole, le Vestiaire de l’EFRE (Entraide familiale de Renens), situé à la rue de l’Avenir 25, est ouvert quatre demi-journées par semaine sauf pendant les vacances scolaires. Il propose des vêtements et objets à petits prix. L’EFRE est aussi partenaire d’activités autour de l’emploi dans les mêmes locaux. Elle a également développé un partenariat avec des mesures de transition pour les jeunes, afin d’offrir une activité bénévole et formatrice à ces derniers.

La subvention annuelle de CHF 23’796.50 de la Ville couvre le loyer et les charges du Vestiaire.

### EFRE – LUDOTHÈQUE LE POTIRON

La ludothèque Le Potiron, située à la rue de la Source 2, est animée par 11 bénévoles, une stagiaire et une ludothécaire rémunérée à 30 %.

En 2024, 139 familles de Renens et environs, dont 58 nouveaux membres, ont fréquenté ses locaux lors des 123 ouvertures. 1’216 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont

175 nouveaux jeux achetés durant l'année. Les bénévoles ont travaillé plus de 1'300 heures en 2024 sur place ou en participant à diverses animations en ville.

La Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 32'496.20 y compris le loyer et les charges du local de la rue de la Source.

## PERMANENCE EMPLOI

La Permanence Emploi s'adresse aux personnes domiciliées dans le district de l'Ouest lausannois et est subsidiaire aux prestations de l'État. Des spécialistes en réinsertion professionnelle offrent un accueil et un soutien pour la rédaction de lettres de motivation ou CV, préparation à l'entretien d'embauche, voire l'établissement d'un bref bilan de compétences professionnelles, ou encore l'orientation vers d'autres services adaptés.

Sur l'année, 177 participants ont bénéficié de 281 entretiens, avec une répartition de 98 femmes et 79 hommes. 65 % des demandes concernaient la rédaction de CV et de lettres de motivation. 38 % des participants étaient âgés de 50 ans et plus. Les participants étaient principalement des habitants de la commune de Renens (68 %), de 40 nationalités différentes.

En réponse au postulat de Rachid Taaroufi intitulé « œuvrer pour la création d'un dispositif d'insertion professionnelle pour les 50 ans et plus », la permanence emploi consacre, dès le 1er septembre 2024, une demi-journée supplémentaire par semaine pour les personnes en recherche d'emploi âgées de 50 ans et plus, domiciliées à Renens. Elle leur propose un accompagnement personnalisé destiné à favoriser leur réinsertion professionnelle, qui peut être complété par une mesure active sous forme d'un « coaching ».

## STATISTIQUES DE LA PERMANENCE EMPLOI

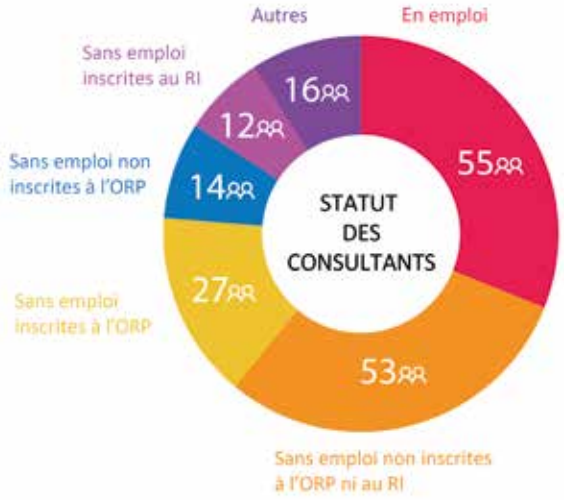


Le financement de la Permanence Emploi est assuré par les 8 communes de l'Ouest lausannois selon une clé de répartition basée sur la fréquentation. En 2024, la participation de Renens s'est élevée à CHF 27'444.- sur un montant total de CHF 42'100.-.

## RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS LIÉES À LA PETITE ENFANCE

Le service entretient des relations régulières avec le Jardin d'enfants de Florissant, notamment au travers de contacts avec le CVE Le Tournesol, ainsi qu'avec le comité de parents. Une aide financière de CHF 24'800.- couvrant la mise à disposition des locaux et les frais de conciergerie est allouée au jardin d'enfants de Florissant.

Les « Quatre coins », géré par l'Espace Prévention de la Côte depuis 2021, participe à la Plateforme d'encouragement précoce organisée par la Ville, afin de développer des possibles collaborations et orientations de situations familiales particulières. Les « Quatre Coins » ont accueilli 2'557 enfants en 2024 (2'189 enfants en 2023).

### LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES AÎNÉS

Le service entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés, et soutient financièrement diverses associations en lien avec les aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, le club des aînés «Rayons de soleil», le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens.

## RELATIONS AVEC DES ORGANISMES RÉGIONAUX

### CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Direction Enfance-Cohésion sociale participe aux séances et travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2024, sous la présidence de Mme Pascale Manzini, municipale d'Ecublens puis de Mme Caroline Albiker Pochon, municipale de Crissier. En dehors des échanges sur l'évolution des activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés ont été les suivants:

- Présentation de l'association CAP-PRO, aide à l'emploi pour les femmes migrantes
- Présentation de l'étude sur les logements de transition à Renens
- Présentation de l'association des Familles du Quart Monde, nouvelle gouvernance
- Présentation de M. Broquet, engagé comme secrétaire général de la conférence dès le 01.07.2024
- Suivi du dossier REL'OG et de la permanence Emploi de Renens.
- Validation des budgets de Français en Jeu, de l'épicerie Caritas, ainsi que de la Permanence Emploi de Renens et celle du Défi à Bussigny.
- EPER: Présentation du revenu de transition écologique

### POLITIQUE RÉGIONALE POUR LA PRÉVENTION DES DÉPENDANCES (LAUSANNE RÉGION)

La Commission Prévention et dépendances est composée de conseillères municipales et conseillers municipaux qui travaillent à l'échelon régional pour prévenir des comportements à risques et ainsi éviter des situations sociales susceptibles de se dégrader. Ses axes de travail sont les suivants: Espace public et cohabitation; prévention des consommations chez les jeunes, actualités des institutions bas seuil. Par le biais de cette Commission, l'association Lausanne région (financée par les communes membres) subventionne les institutions suivantes:

- Rel'ier: organisme visant à créer des collaborations et coordonner les actions des différents acteurs en matière de prévention de la toxicomanie.
- Rel'Aids: structure mobile de terrain pour un contact direct d'aide pour les personnes toxicodépendantes et leurs familles et la prévention auprès des jeunes.
- Fleur de Pavé: structure d'aide, d'écoute et d'appui aux femmes prostituées, subvention pour un travail d'appui aux prostituées toxicodépendantes.
- Macadam: structure proposant des petits jobs à des personnes fragilisées par des difficultés diverses et souvent interdépendantes (chômage, maladie, dépendance, rupture familiale, etc.).

Durant l'année, la commission a étudié le soutien aux communes sur le thème de la cohabitation dans l'espace public, avec une soirée dédiée à ce thème en septembre. Il ressort de ces travaux que pour permettre une compréhension et une saine intervention dans l'espace public, il faut croiser les regards (sécuritaires, sociaux, associatifs) et permettre une concertation entre différentes compétences. L'observatoire de la sécurité tel qu'il existe à Renens vise précisément cet objectif.

L'autre thème abordé par la commission est la santé mentale des jeunes et le rôle des communes à ce sujet. Un guide a été rédigé et sera promu au travers d'un événement durant l'année 2025.

## POLITIQUE RÉGIONALE DES SENIORS (LAUSANNE RÉGION)

La commission travaille à promouvoir l'accueil des seniors au sein des communes membres, au travers de bonnes pratiques, inspirantes pour les petites communes. En 2024, sur l'initiative du délégué senior, elle a soutenu la création de soirées d'accueil pour les retraités, l'analyse des besoins dans deux communes, édité une brochure de préparation à la retraite dont la diffusion est prévue début 2025, poursuivi ses travaux sur le développement d'une feuille de route pour la mise en place d'une politique senior communale et collaboré avec le comité stratégique de « vieillir 2030 ».

## CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR – ARASOL)

La municipale en charge du service ECS siège au comité de direction de l'Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL), qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly. Les séances 2024 ont notamment porté sur les sujets suivants :

- Adoption des comptes 2023 et du budget 2024 de l'Association.
- Création d'une réserve financière pour un projet régional
- Validation du préavis sur la révision du système de rémunération de l'ARASOL
- Convention entre la commune de Renens et l'ARASOL pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (A.I.L).
- Rapport sur l'implémentation de la révision de la Loi sur les prestations complémentaires à l'AVS/AI

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leurs rapports d'activités.

## OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les huit communes du district. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux quelques 3'000 entreprises de la région. L'ORPOL est un partenaire privilégié et est invité au sein du Réseau Cohésion sociale.

## STATISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'ORPOL

| Commune de Renens | Décembre 2022 | Décembre 2023 | Décembre 2024 |
|---|---|---|---|
| Total des demandeurs d'emploi | 790 | 840 | 973 |
| Total des chômeurs | 470 | 526 | 670 |
| Demandeurs d'emploi – Hommes | 465 | 492 | 574 |
| Demandeuses d'emploi – Femmes | 325 | 348 | 399 |
| Demandeurs d'emploi – Suisses | 300 | 312 | 341 |
| Demandeurs d'emploi – Étrangers | 490 | 528 | 632 |
| Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans | 50 | 50 | 57 |
| Demandeurs d'emploi : 50 à 59 ans | 158 | 143 | 176 |
| Demandeurs d'emploi : 40 à 49 ans | 175 | 176 | 202 |
| Demandeurs d'emploi : 30 à 39 ans | 223 | 214 | 267 |
| Demandeurs d'emploi : 20 à 29 ans | 171 | 235 | 259 |
| Demandeurs d'emploi < 20 ans | 13 | 22 | 12 |
| Nouvelles inscriptions du mois | 138 | 113 | 136 |
| Annulation du mois | 101 | 82 | 72 |
| Population active RFP 2010/2017 | 10'447 | 10'447 | 10'447 |
| Taux de chômage | 4.5 | 5 | 6.4 |

## PROGRAMME BIO+OL

Programme proposé par l'association Mobilet', la mission du Bio+OL est de recevoir des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan de leurs compétences, et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2024, la structure BIO+OL a accueilli 45 participants pour un total de 60 mesures. Concernant Renens, 21 jeunes ont été suivis pour un total de 29 mesures. Pour 6 d'entre eux, la mesure est toujours en cours. Sur les 15 qui l'ont terminée, 1 personne a commencé un préapprentissage, 5 ont trouvé leur place d'apprentissage, 2 personnes ont trouvé une autre formation,1 participant a poursuivi une mesure de transition au BIO+, 2 ont

commencé le SeMo, 1 personne a décroché un emploi, 1 personne a demandé le soutien d'Andiamo (mesure de l'AI), 2 ont décidé d'arrêter la mesure avant la fin.

Au fil des ans, la structure accueille toujours autant de jeunes qui rencontrent des difficultés personnelles, demandant un accompagnement plus soutenu, ce qui retarde leur entrée en formation. Les jeunes avec des troubles dys- sont en augmentation depuis quelques années, rendant le travail en réseau indispensable pour les orienter vers des formations adéquates. Ces situations complexes amènent à porter une attention particulière au professionnalisme de l'équipe et les colloques d'équipe, les supervisions et les formations continues contribuent grandement à améliorer les pratiques professionnelles.

La subvention 2024 de la Ville s'est montée à CHF 57'420.-.

### ASSOCIATION DES FAMILLES DU QUART-MONDE

L'Association des Familles du Quart Monde (AFQM) a pour buts d'offrir un lieu d'échange et d'écoute, de faire connaître les réalités des familles vivant la pauvreté dans la région et de s'engager pour qu'elles aient accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux.

En 2024, l'association a démarré une collaboration avec la POS, la porte d'orientation sociale, afin d'être plus accessible et de permettre à de nouvelles personnes de bénéficier de leurs prestations. Cette collaboration s'inscrit dans la volonté de l'ARASOL d'offrir des prestations à toute personne qui vient dans ses murs, y compris des prestations d'accueil, d'activités, de soutien. L'AFQM participe aux réseaux social et petite enfance de la Ville.

Plus d'informations sur afqm.ch

La Ville de Renens soutient l'AFQM par une subvention de CHF 75'000.- et entretient un dialogue régulier sur la situation de l'association en lien avec les prestations sociales régionales.

### CMS DE RENENS NORD, CRISSIER ET RENENS SUD – APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre centres médico-sociaux (CMS) situés dans son giron (Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny). La municipale du service ECS siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs, choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

Plus d'informations dans le rapport d'activités : apremadol.ch

### ASSOCIATIONS DE QUARTIER

Le service est en contact avec plusieurs associations de quartier, en collaboration avec le secteur Intégration. Les associations de quartier génèrent des liens sociaux et de la solidarité à l'échelle d'un territoire, indépendamment des situations sociales, des intérêts ou de l'âge des personnes. Elles représentent des partenaires précieux pour la cohésion sociale et peuvent aussi l'être en des périodes de troubles dans les espaces publics.

### FÉDÉRATION VAUDOISE DE COOPÉRATION (FEDEVACO)

A la suite de l'acceptation du postulat de Mme Ch. Sartori d'octroyer une contribution correspondant à CHF 2.- par habitant aux projets de coopération dès 2024, la subvention annuelle pour les organismes de coopération et de développement s'est montée à CHF 42'200.-, répartis sur les 5 projets suivants :

- Solidar, « Eau potable et assainissement », au Mozambique. Subvention de CHF 10'000.-
- Organisation Peace Brigades, « Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Mexique », en collaboration avec diverses ONG. Subvention de CHF 5'000.-
- Nouvelle Planète, « Groupements de femmes et maraîchage durable », au Sénégal. Subvention de CHF 7'500.-
- Projet Medair, « Accès aux soins des populations vulnérables », au Liban. Subvention de CHF 10'000.-
- Paysans Solidaires Morges (PSM), « Renforcement de la résilience économique des populations de Ouahigouya et de Barga », au Burkina Faso. Subvention de CHF 4'139.-.

En l'absence de projets dans le cadre du programme Ici & Là-bas (anciennement « Robin des Watts ») lors de l'année scolaire 2023-2024, la Municipalité a décidé d'attribuer le montant de CHF 5'000.- au projet de l'association « Secours aux Enfants de Bethléem ».

La somme restante de CHF 500.-, réservée à un projet soutenu par une association locale ou un particulier ayant une attache à Renens, a été attribuée à l'association Uda Badja, qui s'engage pour lutter activement contre la précarité et le manque de ressources des jeunes en milieu rural au Togo.

### SOLIDARIT'EAU SUISSE

Renens fait partie des 223 communes solidaires qui soutiennent le projet Solidarit'eau.

Une délégation lausannoise, comprenant le vice-syndic Pierre-Antoine Hildbrand, ainsi que des experts de la Ville de Lausanne s'est rendue à Nouakchott du 3 au 8 février 2024 pour l'inauguration d'un nouveau réseau d'eau. M. Oumar Niang, vice-syndic de Renens et l'ambassadeur de Suisse établi à Dakar, ont également fait le déplacement.

Le projet, débuté en juillet 2022, vise à développer et améliorer l'accès à l'eau dans les communes de Toujounine et de Riyadh. Doté d'un budget de plus de 3 millions de francs, il bénéficiera à plus de 94'000 personnes d'ici juin 2025. La délégation a inauguré un nouveau réseau, comprenant la pose de 21 km de conduites. Le partenariat avec la Région de Nouakchott constitue un exemple de collaboration internationale entre collectivités locales, non seulement important pour la population bénéficiaire, mais également pour les professionnels en Suisse.

### JEUNES À COACHER

En collaboration avec l'ARASOL, les services ECS et CJS, un groupe composé de doyennes et doyens des écoles primaires et secondaires, des PPLS, de Mobilet', de l'OSP, des éducatrices en milieu scolaire et du travailleur social de proximité réfléchissent aux actions à mener pour prévenir les ruptures en fin de scolarité, aboutissant à des grosses difficultés d'insertion chez certains jeunes. Ce groupe formant un espace privilégié d'échanges s'est réuni à plusieurs reprises en 2024, travaillant à partir de l'expérience des enseignants, de leur expertise et de leurs besoins, pour mieux comprendre ce que vivent les familles et les élèves en difficultés aujourd'hui.

### PROJET DU 1ER-MAI 13: HÉBERGEMENT ET ACCUEIL DE FEMMES EN SITUATION PRÉCAIRE

Le service soutient le projet du 1er-Mai 13, par un accompagnement au sein du réseau local, une collaboration avec l'ARASOL et un développement de la participation des femmes au sein du projet comme à l'extérieur. Celui-ci vise à rendre visible à la fois la problématique des femmes vivant dans l'itinérance et leur volonté de se soustraire à la stigmatisation dont elles sont l'objet, pour pouvoir davantage proposer leur contribution.

Durant l'année, plusieurs COPIL ont eu lieu, rassemblant la ville (Présidence), la DIRIS (direction de l'insertion et des solidarités cantonale), Caritas, le Rel'Aids et deux représentantes des femmes concernées.

# Partenaires extérieurs

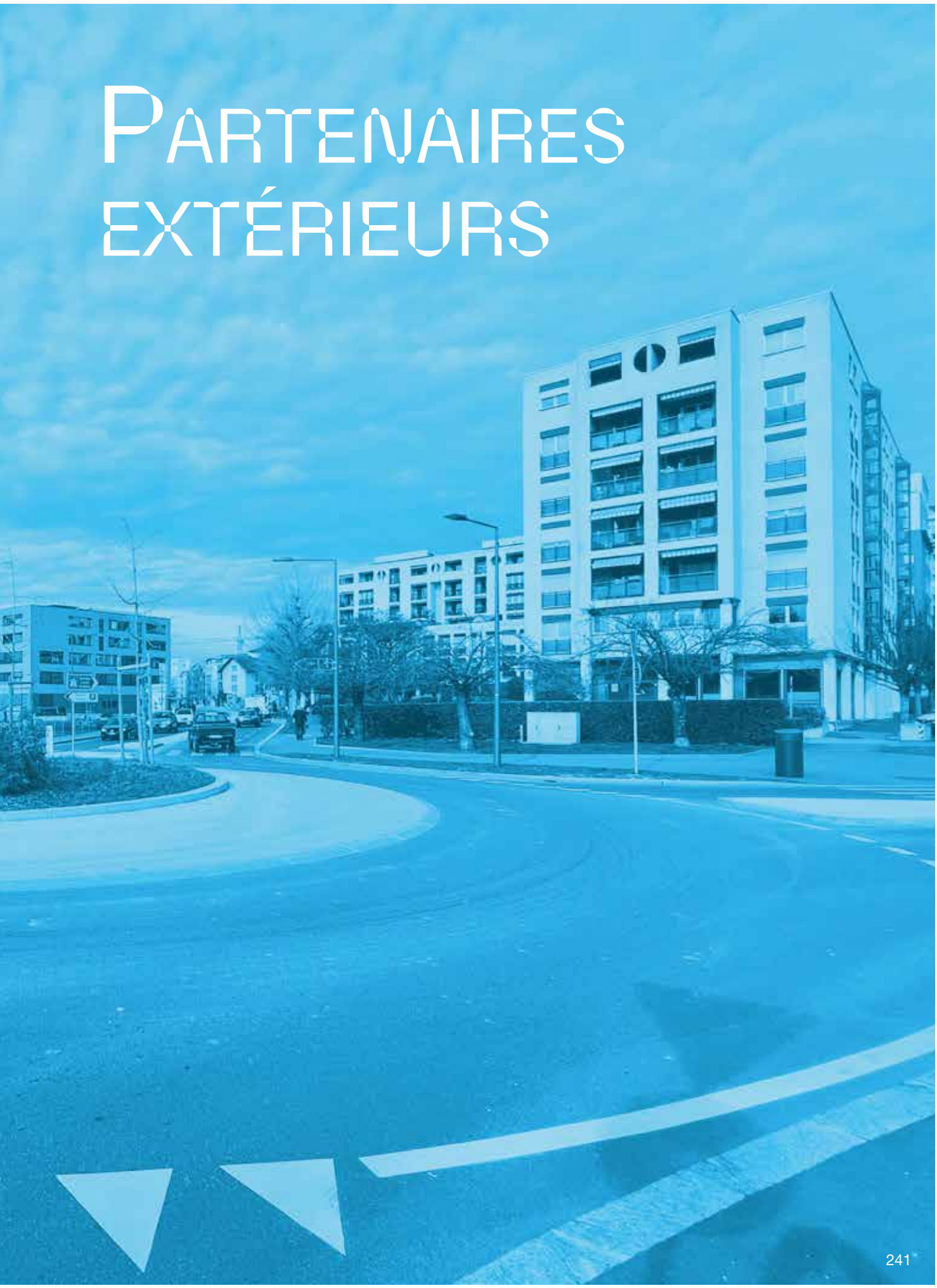

# PARTENAIRES EXTÉRIEURS

OUEST LAUSANNOIS

## SDOL – STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le bilan d'activités du Bureau SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion. Il peut également être consulté sur ouest-lausannois.ch.

## BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes les syndiques et MM. les syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2024 :

- 4 fois, sous la présidence de M. Georges Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix
- 1 fois, sous la présidence de Mme Patricia Spack Isenrich, syndique de Bussigny

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a évoqué, reçu ou décidé ce qui suit :

- L'accueil des gens du voyage
- La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV)
- L'usage de l'intelligence artificielle dans les communes
- Le partage d'expérience sur les relations Municipalité/Conseil
- La redistribution de la taxe de séjour (FERL)
- La contribution aux équipements communautaires
- Reçu M. Benoît Biéler, directeur du Bureau SDOL
- Le départ de Mme Anne Marion-Freiss, Préfète, au 30 septembre 2024
- Validé les comptes 2023 de l'Inspection intercommunale des chantiers
- Le courrier de la CMEOL du 28.03.2024
- Reçu MM. Vincent Botet de l'ORIF et Robert Arnedo, Vincent Jaton et Olivier Meyer, en charge du projet culturel de « La Ruche »
- Les sports de plein air à favoriser sur les terrains communaux
- L'application du règlement des remboursements de frais de la Commune relatif aux mandats politiques (selon le modèle de l'UCV)
- Reçu M. Laurent Rossel, Inspecteur intercommunal des chantiers
- Validé le budget 2025 de l'Inspection intercommunale des chantiers
- Désigné un nouveau représentant au sein du bureau de coordination de Lausanne Région
- La demande de soutien des communes de l'Ouest lausannois au projet de « La Ruche »
- La place d'accueil intercommunale des Yéniches suisses aux « Îles » à Bussigny

## TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION LAUSANNOISE SA

### REPRÉSENTATION COMMUNALE

M. Jean-François Clément, syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl.

Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Infrastructures-Mobilité, est présidente du Conseil d'administration ainsi que du Comité de direction des tl.

### POINTS FORTS 2024 POUR LA VILLE DE RENENS

Les faits marquants de l'activité des tl sur le territoire communal concernent quasi exclusivement les chantiers du tram et des bus à haut niveau de service (BHNS).

Ces deux projets majeurs sont évoqués dans la section Infrastructures-Urbanisme-Mobilité.

### DÉFICIT D'EXPLOITATION

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2023 des lignes d'agglomération : CHF 8'411'688.-.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : CHF 2'397'828.30.

Le rapport d'activité annuel est disponible sur t-l.ch

## SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS (SIT)

### PRINCIPALES MISSIONS

- Assurer le suivi juridique des dossiers ainsi que les révisions réglementaires. Veiller au respect des règlements.
- Organiser les séances du Comité de direction, de la Commission administrative et celles du Conseil intercommunal.
- Renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur ou d'exploitant de taxis.
- Délivrer et gérer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Quatre collaboratrices et collaborateurs représentant 3.2 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, Le Mont-sur-Lausanne, Bussigny et Lutry.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

### CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises.

Durant ces séances, les préavis en lien avec le rapport de gestion, les comptes et le budget ont été adoptés. En outre, il a traité deux postulats déposés lors de la séance du 4 octobre. À cette occasion, il a décidé de les renvoyer à la commission de gestion pour étudier leur prise en considération.

### COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a tenu deux séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

En outre, le Comité de direction a traité les derniers recours interjetés à l'encontre des décisions rendues lors de la procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée en 2022.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 292 véhicules, dont 160 véhicules hybrides (164 en 2023), 70 véhicules électriques (21 en 2023) et 62 véhicules thermiques (96 en 2023).

### COMMISSION ADMINISTRATIVE

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, a tenu cinq séances en présentiel et a rendu des décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

### CONTRÔLES DE POLICE

Le nombre de contrôles de police est de 48 diurnes (12 en 2023) et 12 nocturnes (11 en 2023). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 101 (54 en 2023). Au total, on dénombre 198 dénonciations dressées (119 en 2023), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 94 et celui des réclamations traitées à 10.

### CONCESSIONS – TAXIS DE PLACE (REGROUPÉS AU SEIN DE TAXI SERVICES SÀRL)

| | Nb. de concessions | | Nb. de permis de stationnement et de véhicules | |
|---|---|---|---|---|
| | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 |
| Compagnies | 3 | 5 | 62 | 74 |
| Exploitants indépendants | 123 | 117 | 152 | 153 |
| **Total** | **126** | **122** | **214** | **227** |

### AUTORISATIONS – TYPE B – TAXIS SANS PERMIS DE STATIONNEMENT

| Exploitants | Nombre d'autorisations d'exploiter | | Nombre de véhicules | |
|---|---|---|---|---|
| | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 |
| Taxiphone | 27 | 22 | 28 | 23 |
| Allô Taxis ! | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Autres | 44 | 37 | 47 | 40 |
| **Total** | **72** | **60** | **77** | **65** |

### CENTRALES D'APPELS

Les taxis rattachés à la centrale d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 744'544 courses, soit 450'960 distribuées, dont 17'377 par l'application, et 265'470 au vol, contre 712'638 en 2023 (+4,5 %).

Les stations sont au nombre de 45 et offrent un total de 168 places, sous réserve d'emprises de chantiers.

## GROUPE DES VILLES

Le Groupe des Villes, dont est membre M. Jean-François Clément, syndic, a siégé à trois reprises. Il a donné sa vision sur des thèmes d'actualité qui occupent l'UCV, comme par exemple la répartition des migrants sur le territoire vaudois, la cybersécurité, la protection civile ou encore la plateforme Airbnb.

## UNION DES COMMUNES VAUDOISES ET UNION DES VILLES SUISSES

Le 8 juin 2024, l'assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises a eu lieu à Aigle. La Journée des Villes Suisses s'est quant à elle déroulée à Lausanne les 29 et 30 août 2024 sur le thème « Développement vers l'intérieur de qualité et disponibilité de logements dans les villes ».

# ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE – OUEST LAUSANNOIS

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté sur le site pcirol.ch.

# ASSOCIATION LAUSANNE RÉGION

Tout au long de l'année, l'association Lausanne Région a mené des travaux pour ses 27 communes membres, dans les domaines d'activités qui concernent le territoire et l'environnement, la mobilité, l'économie, l'enfance et la formation des jeunes, la prévention des dépendances, les seniors et d'autres sujets transversaux.

Le Bureau de coordination, composé de sept syndics, a présidé les deux assemblées générales annuelles de l'association régionale. En sus des points à l'ordre du jour liés à l'adoption des comptes et du budget, les assemblées des 5 juin et 9 octobre 2024 ont permis d'évoquer les différents projets en cours.

# INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS (IIC)

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle à un tiers disposant des compétences nécessaires. Les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxtens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé l'Inspection Intercommunale des Chantiers de cette tâche.

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

L'activité des chantiers dans le district est restée très soutenue durant toute l'année 2024 et aucun signe de ralentissement ne semble venir perturber cette dynamique. Mais cette année écoulée a surtout été chargée en émotions et restera à jamais marquée par le drame épouvantable qui a touché le monde de la construction au début de l'été avec l'effondrement d'un échafaudage à Prilly.

*Construction d'un garage atelier et d'un viaduc pour le tram au chemin du Closel*

*Construction de 3 immeubles de logements au chemin du Chêne.*

## TRAVAUX TERMINÉS EN 2024 À RENENS

- Démolition d'une villa au chemin de Pierregrosse
- Démolition d'une maison familiale au chemin de Pallettes
- Démolition d'un bâtiment à la rue des Alpes
- Démolition d'un bâtiment au chemin du Chêne
- Démolition de plusieurs bâtiments à l'avenue du Silo
- Agrandissement d'une villa familiale au chemin de Pierregrosse (1 grue)
- Transformation d'une villa au chemin de Biondes
- Construction d'une villa au chemin de Pallettes (1 grue)
- Construction d'une villa au chemin de Publiaz (1 grue)
- Construction de plusieurs villas mitoyennes au chemin de Jouxtens (2 grues)
- Construction d'un immeuble de logements à la rue de la Paix (1 grue)
- Construction d'un immeuble de logements à l'avenue des Paudex (1 grue)
- Construction d'un bâtiment d'activités à la rue de Lausanne (1 grue)
- Construction d'un bâtiment d'activités à la rue de la Gare de Triage (2 grues)

## TRAVAUX ENCORE EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2024

- Transformation de deux bâtiments au chemin du Chêne
- Transformation d'un bâtiment au chemin des Côtes
- Agrandissement du dépôt des TL au chemin du Closel (2 grues)
- Construction d'un garage atelier et d'un viaduc pour le tram au chemin du Closel (2 grues)
- Construction de trois bâtiments à affectation mixte à l'avenue de Malley (2 grues)
- Construction d'une centrale de chauffage à distance au chemin de l'Usine-à-Gaz (1 grue)
- Construction d'un immeuble d'appartements et de commerces à la rue du Midi
- Construction de trois immeubles de logements au chemin du Chêne (2 grues)
- Construction d'un bâtiment d'activités mixtes à l'avenue des Baumettes (2 grues)
- Construction d'un immeuble de logements au chemin du Carroz (1 grue)
- Construction d'un immeuble de logements à l'avenue du Temple (1 grue)
- Construction de deux immeubles de logements à la rue des Alpes (2 grues)
- Construction d'un immeuble de logements au chemin des Clos (1 grue)
- Construction d'un immeuble à affectation mixte à la Place de la Gare (1 grue)
- Construction de trois villas jumelles à la rue du Bugnon (1 grue)

## TOTAL DES CHANTIERS VISITÉS (79 POUR RENENS)

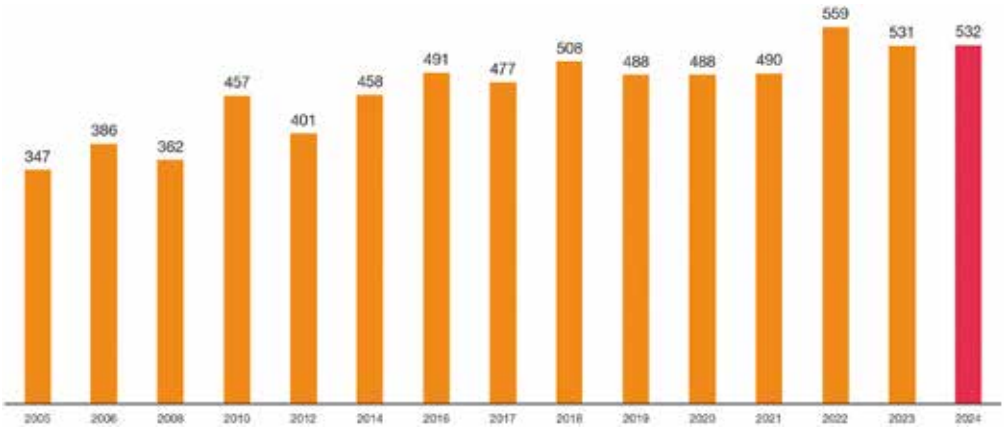


Le rapport d'activité complet est consultable sur iic-ol.ch

# SIE SA ET TVT SERVICES SA

Pour cette législature, M. Jean-François Clément, syndic, est président du Conseil d'administration de SIE SA; Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz, conseillères municipales, et M. Michaël Perrin, chef du service des finances, en sont membres.

MM. Jean-François Clément et Didier Divorne font partie du Conseil d'administration de TVT Services SA. M. Clément en est le président. La Municipalité a été représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TVT Services SA du 20 juin 2024 à Crissier.

# FONDATION LES BAUMETTES

Les communes fondatrices de la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction.

La Ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation en tant que vice-président du Conseil par M. Didier Divorne, Conseiller municipal Bâtiments-Domaines-Logement et par Mme Nathalie Jaccard, Conseillère municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires.

Mme Karine Clerc, Conseillère municipale Enfance-Cohésion sociale représente la Ville de Renens au Comité de Direction en tant que vice-présidente.

## PROJETS ARCHITECTURAUX

Les travaux de construction de l'EMS La Gravernayse à Bussigny ont commencé au début de l'année 2024. Début décembre 2024 a eu lieu la pose de la première pierre. La cérémonie officielle a eu lieu au niveau 1, dans le mur qui sépare la cuisine de la future salle à manger. Une capsule temporelle y a été scellée, son contenu pourra être découvert lors d'un jubilé. Les travaux ont avancé selon le planning. Le bâtiment sera hors d'eau-hors d'air en avril 2025. L'ouverture de l'EMS est prévue pour le premier semestre 2026. Le projet de Bussigny comporte 52 chambres individuelles avec salle de bains et un Centre d'Accueil Temporaire.

Le concours d'architecture pour l'agrandissement et la modernisation de l'EMS des Baumettes à Renens en procédure ouverte à deux degrés a débuté en décembre 2024, le résultat sera publié début juin 2025. Le terme des travaux est actuellement prévu en 2031. Le projet qui sera finalement retenu peut influencer le planning en fonction des phases de construction et de modernisation, le tout devant se faire en exploitation.

Le projet de Renens prévoit la construction de 62 nouvelles chambres individuelles avec salle de bains privative, la transformation de 28 chambres doubles en chambres individuelles avec salle de bains privative et l'ajout de salles de bains privatives pour les chambres individuelles qui n'en sont pas pourvues. La capacité d'accueil passera entre l'agrandissement et l'abandon des chambres doubles de 111 lits à 133 lits d'hébergement.

## HÉBERGEMENT

La capacité d'hébergement est de 109 lits de long séjour et de 2 lits de court séjour. Durant l'année, 148 personnes ont été hébergées en long séjour. 42 sont décédées durant cette année 2024 avec une durée moyenne de séjour d'un peu moins de 2 ans. La moyenne d'âge au 31 décembre 2024 est de 88.32 ans pour les femmes qui étaient au nombre de 77, et de 85.07 ans pour les hommes, au nombre de 30. La résidente la plus âgée est née en 1923 et le résident le plus jeune en 1967. Comme quoi, les moyennes reflètent peu les situations individuelles.

L'accompagnement des personnes accueillies se fait en symbiose entre le secteur des soins et celui et de l'animation socioculturelle.

## CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT)

Il accueille tous les jours ouvrables 10 à 12 personnes pour une quarantaine de bénéficiaires différents. L'objectif principal dans cet accompagnement est le maintien à domicile en complément des prestations fournies par les soins à domicile. Pour les proches aidants, ces journées sont des moments de répit.

Les situations des personnes accueillies au CAT se sont nettement fragilisées après la pandémie de COVID. L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 85.81 ans pour les femmes et de 86.44 ans pour les hommes. Un bénéficiaire né en 1925 influence nettement la moyenne d'âge des hommes.

## LOGEMENTS PROTÉGÉS

Les deux immeubles au chemin d'Eterpy 2 et 4 de Renens ont une capacité d'accueil totale de 26 appartements de 2 pièces, 6 appartements de 3 pièces, un studio ainsi qu'un 4 pièces. Ces appartements sont appréciés pour leur architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite permettant de retrouver une meilleure autonomie par rapport à des appartements conventionnels. L'accompagnement sécuritaire et socioculturel apportent aux locataires un sentiment de sécurité et une vie sociale enrichissante.

## LA GARDERIE

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

Si les enfants du personnel de la Fondation bénéficient d'une priorité d'accès, ce sont pour une grande majorité des enfants des habitants de Renens et de Crissier qui occupent les places mises à disposition.

La Garderie accueille les enfants dans un cadre privilégié : un grand parc et des accès aux structures de l'EMS. La grande plus-value est bien sûr l'intergénérationnel, pour les enfants et pour les aînés.

## CUISINE

L'équipe de cuisine, sous la direction de son responsable, fait preuve d'une grande créativité et d'une large polyvalence. Elle sait répondre aux besoins et aux attentes de toutes les générations, elle s'adapte aux demandes de personnes de toutes provenances, et, quand elle ne peut pas le faire, c'est l'équipe de l'animation socioculturelle qui peut prendre le relais. La qualité du service à table met en valeur les mets proposés.

La cuisine a élaboré 223'000 repas en 2024, un chiffre qui ne cesse d'augmenter principalement pour répondre aux besoins des personnes qui ont leurs repas livrés par les CMS de l'Ouest lausannois.

## COLLABORATEURS

Au 31 décembre 2024, la Fondation compte 232 collaborateurs sous contrats pour un équivalent plein temps de 160.95 : 79.94 EPT dans les soins, 9.4 dans l'animation socioculturelle, 40.32 pour l'hôtellerie, 8.82 à la Garderie, 7.51 à l'administration, 4.41 pour les structures d'accompagnement médico-social et 19.56 EPT pour les apprentis et stagiaires des différents secteurs.



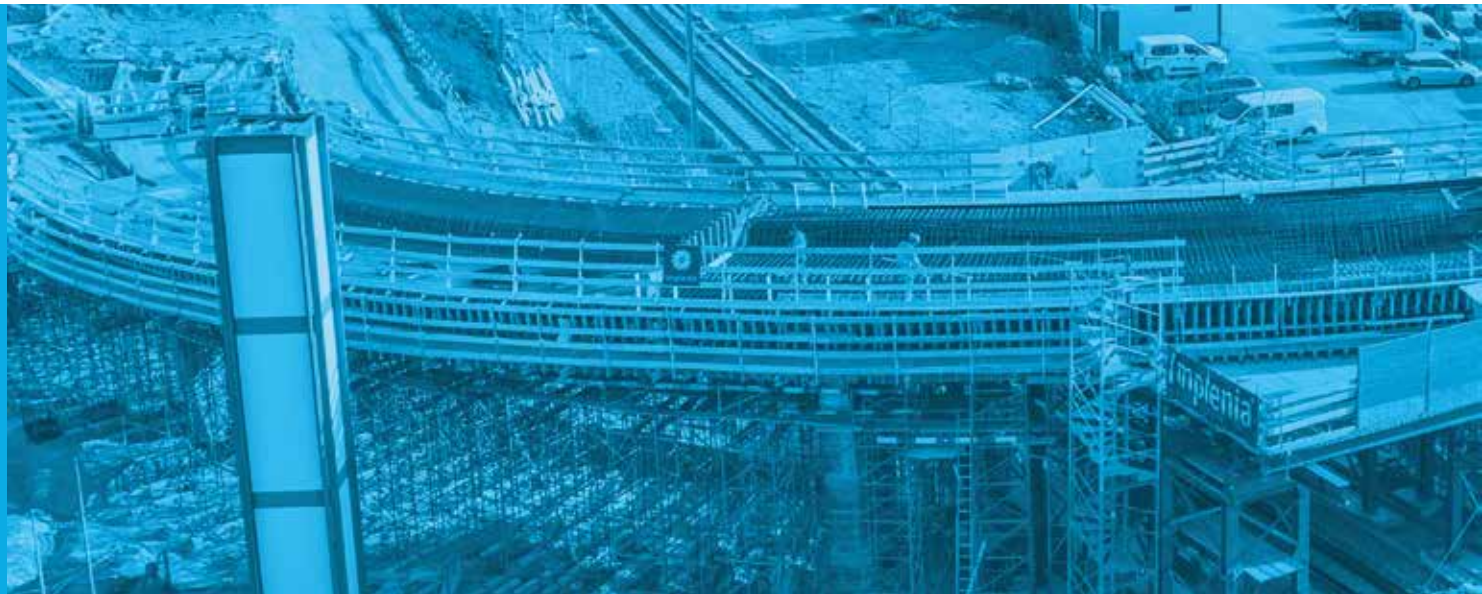

# CONCLUSIONS

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales,

Messieurs les Conseillers communaux,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2024 et en donne décharge aux organes responsables.

---

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 mars 2025

Au nom de la Municipalité

| | |
|---|---|
| Le syndic | Le secrétaire municipal |
| Jean-François Clément | Michel Veyre |

Suivez-nous sur renens.ch